# Cahiers congolais d'études avancées

Publication de l'Institut congolais d'études avancées (ICEA)

**Numéro 2 | Octobre 2025**

7 | Avenue Père Boka | Commune de la Gombe | Kinshasa (RD Congo)

ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 1 01/01/2026 13:09:01

**© ICEA, 2025**
7, avenue Père Boka, C/Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. +243 (0) 894047404
Icea0323@gmail.com

Dépôt légal : YD 3.02503-57155
Demande d'ISSN en attente

*Publication réalisée avec le soutien de l'Ambassade de France en RDC*

ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 2 01/01/2026 13:09:01

**DIRECTEUR DE PUBLICATION :**

Isidore NDAYWEL E NZIEM

**RÉDACTION :**

Emmanuel MATESO LOCHA, Luc MUBIALA MUTOY,
Hippolyte MIMBU KILOL

**INFOGRAPHIE :**

Gina INDIANG BILONGO

**SECRÉTARIAT, MARKETING ET DIFFUSION**

Kethia ONGERA ZANDO

**COMITÉ SCIENTIFIQUE :**

Macaire ABE PANGULU, Adolphe AGENONGA CHOBER, Chrispina ALPHONCE, Emmanuel BANYWESIZE LUKAMBILWA, Espérance BAYEDILA BAKANDA, Emile BONGELI YA ATO, Mathieu BOPE NYIM-A-NKWEM, Apollinaire CIBAKA CIKONGO, Donatien DIBWE DIA MWEMBU, Gertrude EKOMBE EKOFO, Stanley EKOMBE ISENKANGI, Pierre JACQUEMOT, Jonathan KABUIKA KANKUENDA, Jean-Marie KALALA MUTOMBO, Marcellin KALOMBO MBUYAMBA, Jean KAZADI NTOLE, Julien KILANGA MUSINDE, Crispin MAALU-BUNGI, MABIALA MA UMBA, Pamphile MABIALA-MANTUBA-NGOMA, Hélène MAVAR MANGA SODILA, Médard MPANDA MUKENZA, Ingrid MULAMBA FEZA, Frédéric MUMBERE KAVUGHE, Bruno MUYAYA KALAMBAY, Justin OKANA N'SIAWI LEBUN, Bruno MUYAYA KALAMBAY, Flavien NKAY MALU, Joséphine NTUMBA KANKOLONGO, Jean OMASOMBO TSHONDA, Roland POURTIER, Filip REYNTJENS, Raoul SAMBIENI KOUAGOU, Josette T. SHAJE, TABA KALULU, TONGELE N. TONGELE, Raphaël TSHIMANGA MUAMBA, Arthur YENGA MAOMBE NEKO, André YOKA LYE, Mathieu ZANA ETAMBALA, Venant TEKILA KAPAMBA-ZAY.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 3 01/01/2026 13:09:01

# AVANT-PROPOS

Comme prévu, l'ICEA poursuit, à travers ce deuxième numéro de sa revue, la livraison des textes des communications présentées au séminaire organisé par l'Institut à Kinshasa, du 16 au 18 octobre 2024, sur le thème : « Guerres, pillages et violences extrêmes dans l'est du Congo ».

Alors que le premier numéro dressait un panorama des faits de guerre et de violence dans une perspective tendant à cerner les antécédents et les origines de la crise dans les pays des Grands Lacs, le présent volume recentre l'attention sur la province congolaise de l'Ituri, au cœur d'une violence paroxystique dont les retombées funestes sont ressenties de manière toujours vive, y compris au moment où la série d'articles constituant la substance de la présente étude est mise sous presse.

De manière particulière, le choix de la rédaction vise à mettre le curseur sur une région du pays que sa situation géographiquement excentrée tient généralement éloignée des « Une » de l'actualité. Les faits qui s'y déroulent passent souvent inaperçus étant donné l'impossibilté de les aborder à l'aune d'une grille de lecture orientée majoritairement vers la stigmatisation de l'influence étrangère. Celle-ci est certes présente mais elle ne peut masquer le fait que les acteurs les plus déterminés des crimes abominables commis depuis de nombreuses années en Ituri, et dans une grande partie du Congo oriental, sont majoritairement des natifs de la région.

Il convenait de mettre en lumière les ressorts d'une brutalité à la fois déroutante et étonnamment réfléchie, souvent mal comprise, tout en prenant en compte les pistes de sortie esquissées par des analyses issues de disciplines aussi diverses que l'histoire, l'anthropologie, la sociologie — notamment celle des religions — ainsi que les sciences politiques, économiques et juridiques. La rigueur dans la présentation des faits et la finesse des interprétations convergent vers une approche résolument interdisciplinaire, considérée comme essentielle pour appréhender une réalité parfois sournoise. L'ICEA, qui défend cette méthode, reste convaincu que le travail qu'il soutient depuis plus d'un an portera ses fruits. Car la recherche perdrait tout son sens si elle se détournait des enjeux cruciaux liés à l'avenir des nations.



**La Rédaction**

ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 4 01/01/2026 13:09:01

# ÉDITORIAL

Dans des conflits multidimensionnels que connaît l'Est du Congo depuis le début des trois dernières décennies, l'Ituri constitue un cas à part. Sa situation s'apparente à une « crise dans la crise », par la particularité de son histoire, les brutalités qui accompagnent les scènes des violences qui s'y cristallisent, et l'implication d'un autre acteur externe, en plus du Rwanda : l'Ouganda de Yoweri Museveni.

Située entre les provinces de la Tshopo, du Nord-Kivu et du Haut-Uélé dont il constitue à la fois le prolongement et le point de jonction, cette province du Nord-Est est baignée par le lac Albert ; un lac, visité pour la première fois par Samuel Baker en 1864 qui lui donna le nom d'*Albert* en souvenir du mari de la reine Victoria, prince consort du Royaume-Uni, avant que Mobutu ne le qualifie, pour un temps, de son propre nom. Célèbre par ses réserves halieutiques, ce lac septentrional regorge de pétrole qui ne cesse d'être siphonné à partir de ses rives orientales.

C'est dire que l'Ituri aurait dû, en principe, être un paradis, par ses ressources agricoles, pastorales et halieutiques, en plus de celles, naturelles, du sol et du sous-sol.

Mais ces privilèges octroyés généreusement par la nature ont pour effet pervers l'étrange et macabre spectacle des conflits qui se perpétuent sur son espace au quotidien ; ceux-ci se démultiplient si facilement au point d'envahir pratiquement tous ses cinq territoires, rivalisant de cruauté à travers un chapelet de groupes armés, comme en rend compte ici Adolphe Agenonga Chober.

La question de fond serait de tenter de comprendre l'origine et la cause de l'excentricité de cette terre de l'Ituri. La trajectoire d'un vécu, comme celui de Mateso Locha, permet d'y glaner des éléments utiles. Il en est de même du large exposé des deux historiens du terroir, Mbitso Ngedza et Bura Dhengo, sur les peuples de l'Ituri dans leur diversité, les influences qu'ils ont subies et les modes d'organisation qui se sont imposés au cours du temps. Les « regards rétrospectifs » de Jean Omasombo, auteur des gros



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 5 01/01/2026 13:09:01

volumes sur l'Ituri et le nord-Kivu dans la collection *d'Africa Museum* à Tervuren en Belgique apportent à coup sûr d'autres éclairages.

Mais il y a sans doute davantage. Depuis le XIX$^{e}$ siècle et peut-être au-delà, l'Ituri semble avoir été initié à l'art de la violence par un éventail de faits de son parcours. D'abord, les hostilités initiales, liées aux conflictualités de l'occupation de l'espace, qui auraient connu une certaine continuité dans des épisodes historiques subséquents, comme les scènes de violence créées par des commerçants arabes venus du Soudan à la recherche d'ivoire et d'esclaves ou celles de la révolte des soldats de la Force Publique qui éclata en 1897 près de Bunia, créant pendant au moins deux ans une grande insécurité jusqu'aux rives du lac Tanganyika. Ensuite, se seraient ajoutées les terreurs du régime colonial, particulièrement meurtrières dans ce pays du Nord-Est. Enfin, le transfert dans la région des recettes des brutalités de la *National Resistance Army* (NRA), assuré par les Anciens du maquis de Museveni, en plus de celles provoquées par l' intrusion du djihâd, tout cela n'aurait pas manqué d'apporter son lot d'influence sur le terrain de l'Ituri.

Dans la recherche des voies de sortie, cette somme de prolégomènes a son importance. Kaumba a choisi ici de saisir le taureau par les cornes pour tenter de compléter l'exposé de Mubiala Mutoy dans le précédant volume, sur *l'évaluation des processus et accords de paix dans la région des Grands Lacs,* en se focalisant, pour sa part, sur la contribution des Eglises dans la construction de la paix.

Mais le chemin pour y parvenir est encore long, sinueux et plein d'embûches. Il n'empêche qu'on puisse esquisser ici quelques pas dans la bonne direction.

Telle est l'ambition de ce nouveau corpus que les *Cahiers* mettent à la portée de leurs lecteurs.

**Isidore Ndaywel è Nziem**
*Directeur de publication*



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 6 01/01/2026 13:09:01

# SOMMAIRE

**018 |** ***Emmanuel MATESO LOCHA***
ITURI : HISTOIRE D'UN VECU

**045 |** ***Adolphe AGENONGA CHOBER***
LES GROUPES ARMES DANS LE CONGO ORIENTAL :
GENÈSE, CARTOGRAPHIE ET MODES OPÉRATOIRES

**082 |** ***Joas MBITSO NGEDZA et François BURA DHENGO***

LES PEUPLES DE L'ITURI ET LEUR HISTOIRE

**235 |** ***Jean OMASOMBO TSHONDA***

TERRES ET IDENTITÉS SOUS TENSIONS. REGARDS
RÉTROSPECTIFS SUR LA RÉDACTION DES VOLUMES
SUR L'ITURI ET LE SUD-KIVU

**246 |** ***Prince KAUMBA LUFUNDA***
TENTATIVES DE CONSTRUCTION DE LA PAIX PAR LES ÉGLISES



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 7 01/01/2026 13:09:01

# ITURI : HISTOIRE D'UN VÉCU

par

Emmanuel Mateso Locha

**Résumé**

*Ce témoignage centré sur l'Ituri retrace des événements marquants à travers le regard successif de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte originaire de cette région, aujourd'hui en proie à de graves troubles. Comme un album de famille contrasté, la rétrospective propose une suite d'instantanés sur une période correspondant à une vie, depuis les dernières années de l'indépendance jusqu'à nos jours. Ainsi pour prendre les deux extrémités de cette « histoire », le regard de l'enfant voit se dérouler le film de la décolonisation et des premières années de l'indépendance avec ses moments forts que sont la mort de Lumumba et la rébellion muléliste, événements dont les Ituriens semblent avoir fait une lecture spécifique, à l'opposé parfois du récit officiel qui postule l'héroïsme de Lumumba et de Mulele. A l'autre extrémité, après les « Trente Glorieuses » du Mobutisme, c'est la grande déflagration des années Kabila et les massacres de type génocidaire qui l'ont accompagnée. Ici aussi l'interprétation de provenance iturienne est plus subtile et s'écarte du récit officiel qui tend à réduire cet événement tragique à l'expression des haines ataviques entre deux communautés et au conflit foncier. C'est méconnaître l'effet des manipulations, de la part des voisins proches et des puissances plus lointaines, pour le contrôle des richesses minières. La solution serait de faire échec à la déstabilisation en imposant l'autorité de l'Etat face à la prolifération des groupes armés (mission où l'Etat de siège ne semble pas avoir obtenu de résultats significatifs). Il faut aussi penser à faire justice aux victimes, à promouvoir la réconciliation, à assurer la réinsertion de nombreux jeunes tentés par l'aventure des armes.*

## I. Du pays et des hommes

Situé au nord de la RDC, sur le versant occidental du lac Albert, la province de l'Ituri s'étend sur 65 658 km$^2$, ce qui équivaut, pour se faire une idée de la superficie, à 2,14 fois la Belgique (30 689 km$^2$) et 2,49 fois le Rwanda (26 340 km$^2$). Vu du ciel, l'Ituri



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 8 01/01/2026 13:09:02

a l'apparence d'un tertre dont la façade lacustre est constituée d'une chaîne de montagnes − les monts bleus − qui culminent à environ 2000 km d'altitude et qui forment une ligne de partage des eaux entre les bassins du Congo et du Nil. Elle peut aussi être comparée à un ovale ou un œuf si l'on se réfère à la manière dont sont tracées ses frontières naturelles et administratives, englobant une variété de paysages, montagnes, forêts et plaines d'une inépuisable richesse hydrographique.



## 1. Identité administrative

Au plan administratif, la loi organique n° 15-006 du 25 mars 2015 portant fixation des limites des provinces est précise quant à son bornage : au nord, le Soudan du sud ; au sud, le Nord-Kivu (territoire de Beni) ; à l'est, l'Ouganda ; à l'ouest, le Haut-Uélé et la Tshopo. L'Ituri c'est aussi un ensemble de 5 territoires s'étirant sur un plan ovoïde du nord-est au sud-ouest : Aru, Mahagi, Djugu,



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 9 01/01/2026 13:09:02

Irumu, Mambasa. Il faut cependant savoir que cette structure administrative aujourd'hui stabilisée (mais non encore pacifiée) cache une histoire mouvementée dont un rapide retour en arrière permet de restituer les principaux moments.

Tout commence en 1912 dans un Congo récemment acquis par l'Etat belge après la cession léopoldienne de 1908. Au départ, ce que l'on connaît, c'est la province orientale − une des 4 provinces du pays avec Congo-Kasai, Equateur et Katanga − qui compte 3 districts : l'Aruwimi, le Stanley-Falls et l'Uélé. Sur ces entrefaites, l'Arrêté royal du 28 mars 1912 crée le district de l'Ituri, au sein de la province orientale. Par la suite, un double phénomène de démembrement et d'extension de la province orientale donnera lieu à 8 districts : Aruwimi, Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri, Kivu, Lowa, Maniema, Stanleyville. Mais *le siècle marche et pose ses jalons*… En 1933, Un nouveau découpage intervient: le district de l'Ituri est élargi avec l'annexion d'une partie du district du Nord-Kivu et du Haut-Uélé et devient Kibali-Ituri (le Haut-Uélé pour sa part fusionne avec le Bas-Uélé pour former le district de l'Uélé). Un glissement ou plutôt une adjonction de populations s'opère au profit de la nouvelle entité administrative : les *Nandé*, les *Budu* et les *Logo* (ces derniers ayant été transférés dès 1910 de Aru à Faradje) appartiennent de droit au district de Kibali-Ituri. Retenons bien le statut mouvant de Faradje et de Watsa/Wamba fusionnés, qu'on est fondé à considérer d'une certaine manière comme l'Alsace-Lorraine de la géographie administrative congolaise. Car un nouveau coup de théâtre affecte les deux territoires en 1940 lorsqu'ils sont détachés et replacés dans le district du Haut-Uélé.

Survient l'indépendance avec, au propre comme au figuré, une redistribution des cartes. Au terme de la loi du 14 août 1962, Kibali-Ituri est érigé en province avec comme premier gouverneur, de 1962 à 1966, Jean-Faustin Manzikala (connu aussi sous le nom de John Foster Manzikala). Nul ne pouvait mieux incarner les deux composantes de l'identité kibali-iturienne que ce *logo* natif de Faradje, en dépit de sa personnalité trouble décriée par certaines chancelleries occidentales. Le rapport confidentiel que l'Ambassade des USA adresse au Département d'Etat le 12 janvier 1977, après la nomination de Manzikala au poste de Gouverneur



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 10 01/01/2026 13:09:02

de la Province du Katanga, est explicite à ce sujet. En revanche, les natifs de la province ne penseront pratiquement jamais à le déboulonner de son statut de leader charismatique. Cette estime frisant parfois la vénération semble avoir été, dans une certaine mesure, partagée par Mobutu qui a attendu que Manzikala quitte la région pour faire perdre au Kibali-Ituri le statut de province en signant l'ordonnance du 27 juin 1967 la ravalant au rang de simple district.

Durant les 30 années qui vont suivre, le désormais district de l'Ituri demeurera sur une ligne de crête où son statut n'accusera que peu de turbulence. Il faudra attendre 1999 pour que, dans un Congo conquis, avec l'aide des Ougandais et des Rwandais, par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila, mais bientôt déstabilisé et reconquis sur le flanc oriental par les mêmes parrains, on reparle brièvement de la « province de Kibali-Ituri ». L'idée saugrenue mais vite abandonnée aurait été soutenue par le Général James Kazini, commandant des troupes d'occupation ougandaises (« Force de défense du peuple ougandais » – UPDF) installées en Ituri depuis août 1998. C'est l'époque où un conflit interethnique d'une rare violence a opposé les Hema et les Lendu, entraînant un embrasement de la quasi-totalité des territoires. Les Ougandais ont profité de cette situation pour intensifier le pillage des ressources naturelles du district, en particulier l'or et le bois. Sur le front militaire, ils ont en général laissé commettre des violences sur les populations civiles, s'abstenant malgré leurs énormes moyens, de faire cesser les hostilités intercommunautaires. Ou alors, au nom de l'un de leurs principes immuables tendant à toujours avoir deux fers au feu, ils ont soutenu alternativement chacune des deux factions en conflit, ne considérant que les retombées de telles alliances de circonstance au profit de leur politique de pillage et d'exploitation.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 11 01/01/2026 13:09:02



Les crimes économiques et les violations massives des droits de l'homme opérés en Ituri ont fini par émouvoir la communauté internationale. En 2003, l'Union européenne a lancé, avec le concours de l'armée française, l'opération *Artémis* dont le but déclaré était de stabiliser la région, en mettant en échec les belligérants, et de protéger les civils. L'intervention a été menée en soutien à la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC)[1], qui avait des difficultés à gérer la situation en raison des restrictions liées à son mandat. L'opération a duré trois mois, de juin à septembre. Elle a non seulement permis d'endiguer la violence mais aussi de ramener l'Ituri dans la voie de la légalité et de l'orthodoxie administrative. Ainsi une « Commission de pacification » a été mise en place cependant que l'Ituri se voyait doté d'un statut spécial d'où avaient disparu les dénominations telles que « district » ou

1. Depuis 1999, cette mission a connu plusieurs appellations : 1° MONUC (Mission d'observation de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo) : Créée par la résolution 1279 du Conseil de sécurité des Nations Unies le 30 novembre 1999, la MONUC avait pour mission principale d'observer la trêve et de maintenir la liaison avec toutes les parties à l'Accord de cessez-le-feu. L'incise « observation » constituait l'alibi majeur et implacable pour justifier l'inaction des Nations unies face aux massacres à grande échelle qui se commettaient. 2° MONUSCO (Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo) : Le 1er juillet 2010, la MONUC a été rebaptisée MONUSCO pour refléter un recentrage de ses priorités sur la stabilisation et la protection des civils. Le changement d'appellation ne semble pas avoir été accompagné par le changement de stratégie, au point que dans plusieurs localités, la population a exigé le départ de la mission.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 12 01/01/2026 13:09:02

« province ». Une « Administration spéciale intérimaire » a alors pris les rênes du pouvoir étatique. Ce régime spécial disparaîtra en juin 2004 lorsque l'Ituri redevient district avec à sa tête Mme Pétronille Vaweka.

Dans un contexte de transition ouvert par l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila en janvier 2001, suivi de l'avènement de son fils Joseph Kabila au pouvoir, ainsi que la signature à Pretoria, en avril 2002, d'un Accord Global et Inclusif par les parties prenantes congolaises pour mettre fin aux conflits armés, la RDC met en chantier un nouveau projet de Constitution qui est adopté par référendum en 2006. Celle-ci prévoit la création de nouvelles provinces, y compris la reconstitution de l'Ituri en tant que province distincte. Dans les faits, cette disposition n'est cependant pas appliquée tout de suite. Parmi d'autres, la question financière hypothèque l'effectivité de la décision car il faut encore examiner la possibilité de rattacher à la nouvelle entité en voie de création certaines directions de recettes provinciales (DGRAD, DGI) que l'immobilisme administratif bloque encore à Kisangani. Finalement, la nouvelle province de l'Ituri voit le jour en juillet 2015. L'ordonnance présidentielle du 29 octobre 2015 nomme à sa tête un commissaire spécial, Abdallah Pene Mbaka, secondé par deux adjoints. Le titulaire sera ensuite confirmé à la tête de l'exécutif provincial, avec le titre de gouverneur, à la suite des élections du 26 mars 2016.

Par la suite, Jean Bamanisa Saïdi qui a succédé en 2019 à Abdallah Pene Mbaka est confronté à la difficulté de diriger une province minée, à partir de 2017, par une réédition des conflits armés encore plus violents que ceux de 1999-2003. Cet ancien gouverneur de la province orientale (2013-2015), en dépit de son expérience de la territoriale, est rapidement déchu, comme la plupart de ses collègues d'autres provinces, par des motions de censure à répétition votées par une Assemblée provinciale aux velléités obscures.

Le 3 mai 2021, la province de l'Ituri est placée, en même temps que celle du Nord-Kivu, sous état de siège. Ce régime exceptionnel, censé être de courte durée, sera reconduit quinzaine après quinzaine, plus de 80 fois. Incapable de mettre fin au cycle de violence, il était toujours en vigueur en octobre 2024.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 13 01/01/2026 13:09:02




## 2. Population

La population de l'Ituri est estimée aujourd'hui à 4,6 millions d'âmes, ce qui en fait une des provinces les plus peuplées du pays après la ville-province de Kinshasa (16,316 millions) et le Nord-Kivu (6,655 millions d'habitants). On a coutume de classer les populations de l'Ituri en 4 grands groupes : les Pygmées, les Bantous (Bira, Nyali…) ; les Soudanais (Bbale/Lendu, Kaliko, Lese, Lugbara, Ndo-Okebo) ; les Nilotiques (Alur, Hema, Kakwa…). Cette classification repose sur des études linguistiques, anthropologiques et génétiques : une interdisciplinarité malheureusement détournée de ses fins légitimes par certains qui s'en sont servis pour introduire des stéréotypes et des préjugés aux conséquences néfastes. D'où l'intérêt d'un travail de déconstruction comme celui de l'historienne Agnès Lainé sur les relations entre la biologie et l'histoire en contexte africain (*Génétique des populations et histoire du peuplement de l'Afrique,* 1998). L'universitaire française démontre comment les distinctions biologiques, telles que les groupes sanguins, ont été utilisées pour justifier des idéologies raciales et des conflits ethniques dans la région des Grands Lacs en Afrique. La prudence impose donc de tenir à distance la typologie suspecte qui en résulte en se gardant d'en faire



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 14 01/01/2026 13:09:02

un moyen d'accès à l'intelligibilité des faits sociaux en Ituri. Ces derniers sont plus légitimement rendus par des caractéristiques tenant par exemple à l'habitat et le mouvement des populations.

Pour ce qui concerne l'habitat en Ituri, trois régimes sont attestés. D'abord le regroupement ethnique : ce fut le régime préféré du pouvoir colonial, qui consistait à assigner aux diverses tribus des territoires définis, afin de mieux gérer les relations interethniques et les coutumes locales. L'habitat mosaïque, ensuite, consiste en l'imbrication de différentes communautés, de manière à favoriser la coexistence et l'interaction au sein des espaces partagés, les frontières internes étant fluides ou carrément abolies. Enfin, on a connu le régime de mobilité / transplantations lorsque certains groupes ont été appelés à émigrer, librement ou sous contrainte, vers des espaces réputés plus sécures : cas de l'émigration ancienne de travail agricole de l'Ituri vers Kisangani et le Haut-Uélé ou celui du glissement des populations du Nord/Kivu vers l'Ituri.

Un cas de transplantation qui, par son caractère contraint, ressemble à une déportation a été vécu dans le territoire de Djugu, durant la décennie 1950. Il s'agit de l'opération « *Jingônga ».* Le mot est tiré de la langue lendu appelée plus pertinemment *bbadha*, autrement dit la langue des Bbale / Lendu[2] adoptée par les Hema Nord à leur arrivée dans la région. Il signifie littéralement : « *il n'y a pas de place − ou terre, ou région, ou pays − pour les Hema* »[3]. Pressentant sans doute que la cohabitation serait difficile entre les deux ethnies − ce que l'avenir allait confirmer − l'administration coloniale avait décidé, sans requérir l'avis des concernés, de déloger les Hema de leur habitat mosaïque au milieu des Lendu, au nord du territoire de Djugu, et de re-installer cette communauté semi-pastorale dans la région forestière de Berunda, à mi-chemin entre Djugu et Watsa. Mais les préalables pouvant garantir le succès d'une telle initiative, comme par exemple l'évaluation des besoins spécifiques de cette communauté constituée à l'époque de nombreux éleveurs, n'avaient pas été respectés. L'opération s'est par conséquent soldée par un échec. Un grand nombre de familles déplacées ont décidé de revenir sur leurs pas, le nouveau site d'implantation, dépourvu de moyens logistiques

2. L'appellation usuellement utilisée par les Lendu pour se désigner est « Bbale ».
3. Les Hema étaient pourtant présents dans la région depuis le XVIII[e] siècle.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 15 01/01/2026 13:09:02

de base, ne répondant pas à leurs attentes en termes de logement, d'infrastructure et de ressources.

Il n'est peut-être pas inutile d'expliquer davantage cette décision de l'autorité coloniale qui semblait être dictée par la démographie galopante dans le territoire de Djugu, avec la réduction continue des espaces cultivables, mais aussi par la cohabitation difficile, déjà, entre les Hemas et les Lendu, caractérisée par des assassinats fréquents des premiers par les seconds. Notons aussi que la première option du pouvoir colonial avait été de « déporter » les Lendu à Biasa (territoire de Wamba), laquelle avait été refusée par le chef hema Kunga au motif que les Hema et les Lendu se complétaient mutuellement dans l'économie locale. L'administrateur belge s'était résigné devant l'argument avancé par Kunga tout en lui lançant une boutade prémonitoire : « *J'accepte votre opinion. Néanmoins, sachez que vous et moi, nous ne serons plus, mais un jour les deux enfants se chamailleront* ».

Au plan sociétal, les communautés ituriennes connaissent traditionnellement deux types d'organisation socio-politique[4] : d'une part, les communautés à pouvoir centralisé où l'autorité et la prise de décision sont concentrées entre les mains d'un petit nombre de personnes ou d'une seule entité (forme d'organisation identifiée chez les Alur, les Hema, les Logo…) ; d'autre part, les sociétés segmentaires divisées en plusieurs niveaux hiérarchiques ou groupes distincts correspondant aux lignages ou aux clans. Dans ce dernier cas, chaque segment fonctionne de manière autonome mais est intégré dans un système plus large (chez les Lendu, Bira, Nyali, Lese). Contrairement aux sociétés centralisées, il n'y a pas de pouvoir unique ou centralisé. Les décisions sont souvent prises par consensus ou par des chefs de segment. Ces caractéristiques propres à chaque communauté expliquent, au moins en partie, le genre de rapport que ces dernières ont entretenu avec le pouvoir colonial, et même postcolonial. On le sait, les pouvoirs étatiques ont tendance à préférer les sociétés centralisées pour plusieurs raisons. Ici, le pouvoir est concentré, ce qui facilite la mise en œuvre des politiques et des décisions. Les autorités peuvent plus

4. Le livre collectif dirigé par Jean Omasombo Tshonda, *Ituri, Terre et identité sous tension* (Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 2021) offre une perspective intéressante sur cette question d'organisation socio-politique.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 16 01/01/2026 13:09:02

facilement exercer leur contrôle et s'assurer que les directives sont suivies. Les sociétés centralisées tendent par ailleurs à être plus stables car elles ont des structures de pouvoir claires et définies. Cela réduit les risques de conflits internes et de fragmentation. En revanche, les sociétés segmentaires, avec leur structure décentralisée et autonome, peuvent poser des défis pour un pouvoir étatique. La prise de décision est plus lente et complexe, et il peut être difficile de maintenir la cohésion et l'uniformité dans l'application des lois et des politiques. Telle est la source de l'explication qui veut que certaines ethnies relevant de la première forme d'organisation passent pour des privilégiés et collaborateurs serviles de tout pouvoir. A l'opposé, les jugements sévères de Henri Morton Stanley[5] sur certaines populations de l'Ituri lors de son passage dans la région ont un rapport certain avec les formes d'organisation de la société, et il est fondé d'y lire les signes annonciateurs des conflits contemporains. Ces jugements ont contribué à la cristallisation des perceptions négatives et à des tensions entre les différentes communautés de la région[6].

Sur ce terreau anthropologique et socio-politique, ont pris place, avec leur cohorte de malentendus, les événements sertis d'antagonisme, que nous nous apprêtons à évoquer, au titre de témoignage, dans les lignes qui suivent.

## II. Souvenirs

Au gré de l'oscillation de la mémoire, les faits n'ont pas tous la même importance. Ils marquent de manière différenciée l'enfant conscient de son environnement et l'adulte capable d'en analyser les causalités et les conséquences. On ne s'attendra donc pas à trouver, dans les bribes de souvenirs déroulées ici, la consistance d'une histoire passée à la grille de l'objectivation scientifique. Ouvrons donc, sans trop prêter attention au requis méthodologique, l'« album » de la terrible famille « Ituri », en étant conscient d'opérer une sélection forcément subjective des

5. Henri Morton Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique* [« In Darkest Africa »] (trad. de l'anglais, récit de l›expédition de secours à Emin Pacha), Paris, 1890, 2 vol.
6. Amir Sungura et al. « Violence and Instability in Ituri, Djugu's Mystic Crisis and the Camouflage of ethnic conflict », GEC SH (Groupe d'études sur les conflits, la sécurité humaine), July 2020.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 17 01/01/2026 13:09:02

souvenirs. L'intérêt de cette évocation spontanée réside dans le fait d'ajouter au discours savant tenu au cours de ce séminaire la spontanéité et la vivacité du récit anecdotique.

## 1. Les dernières années de la colonisation (1950-1960)

Nous sommes dans les années 1950. Sur la RN 27 entre Bunia et la frontière ougandaise, des affiches géantes collées aux troncs d'arbres représentent, côte à côte, un enfant noir et un enfant blanc, ce dernier dépassant le Noir d'une courte tête. Une salutation avenante accompagne en légende cette image qui se veut édifiante (mais elle est en réalité dévalorisante pour les Congolais représentés par l'enfant noir) et proclame « *Jambo sana wandugu wapenzi*, ce qui veut dire en swahili : « Un grand bonjour à vous, chers frères ». Deux dates en apparence innocentes ferment l'adresse conviviale : 1958-1988. Voilà comment la propagande coloniale s'efforce de faire avaler par les colonisés le plan Van Bilsen. L'expression fait référence à un document historique publié en 1956 par l'universitaire belge Jef Van Bilsen (1913-1996). Ce plan proposait une période de trente ans pour préparer l'élite congolaise à l'indépendance de leur pays. Van Bilsen estimait que cette longue transition était nécessaire pour former une élite capable de gérer le Congo indépendant. On sait que ce plan n'a jamais été mis en œuvre, car les nationalistes congolais ont exigé l'indépendance immédiate. Leur intransigeance a eu comme conséquence de précipiter le pays dans un chaos politique autrement appelé la « crise congolaise ». Les affiches souriantes fixées aux troncs d'arbre le long de la route nationale constituent de ce point de vue un sacré coup d'épée dans l'eau.

La propagande de la RN 27 invitait les Congolais à poursuivre la cohabitation avec les Belges sur un mode serein mais non nécessairement égalitaire. La suite des événements n'allait pas tarder à révéler le caractère factice de cette générosité de façade. En décembre 1959, le roi Baudoin décide d'effectuer une deuxième visite au Congo. Ce voyage intervient dans un climat moins favorable que celui de 1955. La contestation de l'autorité coloniale se fait insistante après la répression du mouvement



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 18 01/01/2026 13:09:02

Abako à Léopoldville, le 4 janvier 1959, et l'emprisonnement du leader nationaliste Patrice Lumumba à Stanleyville le premier jour de novembre 1959. Malgré son excentrement géographique, l'Ituri n'est pas complètement absent de ces agitations. A l'annonce de la visite royale, quelques intellectuels du coin, les « évolués » comme on les appelle, piégés sans doute par la propagande coloniale de la RN27, décident de saisir la balle au bond et de s'adresser au roi sous forme de mémorandum. Pour leur malheur, la **Sûreté coloniale,** chargée de surveiller et de contrôler les activités politiques et sociales des Congolais, est informée du projet. Les faucons du colonialisme en alerte décident de l'étouffer dans l'œuf. Avant même de tenter de mettre leur idée en exécution, les conjurés ituriens sont victimes d'une répression féroce. Cueillis par la sûreté, ils sont rassemblés au chef-lieu du territoire de Djugu, où les para-commandos belges, ce redoutable corps d'élite de l'armée belge, les soumet durant trois jours et trois nuits à la punition emblématique de la chicotte, ainsi que d'autres formes de torture. L'enfant d'à peine huit ans dont les yeux viennent de s'ouvrir à cette occasion sur la violence, remercie le ciel que son père n'ait pas été associé aux suppliciés. Les stigmates, valant rupture du pacte de non-agression entre Belges et Congolais, resteront visibles et sensibles, longtemps après la proclamation de l'indépendance.

Mais restons sous la colonisation. La politique de la carotte et du bâton pratiquée par les autorités a eu un prolongement notable dans le système éducatif. Il faut d'emblée dire que l'ambition du colonisateur était tout à l'opposé de la volonté de promouvoir une élite universitaire au Congo. Un tel programme, s'il a jamais effleuré l'esprit des fonctionnaires de la rue des Petits Carmes (adresse historique du ministère des Colonies à Bruxelles), ne pouvait, au mieux, être appliqué que dans la perspective lointaine suggérée par le plan Van Bilsen. Pour l'heure, l'objectif en matière d'éducation était d'assurer une formation de base, par une implantation des « écoles rurales ». Cette éducation plafonnant au niveau primaire épousait la cartographie des missions catholiques. Elle était « universelle » car accessible à toutes les ethnies. Le système ne stipulait aucune restriction touchant à l'origine ethnique des enfants. Cette précision mérite d'être portée



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 19 01/01/2026 13:09:02

à l'encontre des affirmations erronées concernant une école qui fonctionnerait sous un double régime : favorisant les Hema et excluant les Lendu, en l'occurrence. Au demeurant, la cartographie scolaire du territoire de Djugu démontre que les écoles, comme les missions catholiques qui les géraient, ont été implantées majoritairement dans les agglomérations lendu. On voit mal comment les missionnaires auraient choisi de construire leurs églises et leurs écoles au milieu d'une population condamnée par avance à l'analphabétisme.

De manière plus sélective, mais encore une fois sans discrimination d'ordre ethnique, une offre éducative d'inspiration chrétienne a commencé timidement à tabler, dans les dernières années de la colonisation, sur une formation de 2e cycle, en créant, dans plusieurs localités du district, des collèges et des lycées. En 1935, un collège de renom pour les garçons *(Saint-Joseph)* a été créé à Bambu au siège de Kilo Moto avant d'être délocalisé à Bunia, avec vocation de former des auxiliaires administratifs pour les cadres blancs de cette société minière. En 1949 un lycée de même stature pour les jeunes filles *(Sancta Maria)* a été ouvert à Bunia, le second lycée de jeunes filles*, Virgo Maria* (aujourd'hui *Likovi*)*,* se trouvant dans la région aurifère de Bambu. La renommée de *Virgo Maria* lui a valu d'accueillir des enfants de cadres blancs et noirs de la province orientale, comme l'artiste Abeti Masikini (1954-1994), en plus de ceux des cadres de Kilo-Moto. Il y a aussi eu l'érection d'une Ecole Normale à Kilo ainsi que l'Ecole Moyenne de Bambu. Toutes les deux assuraient une formation diplômante de quatre années post-primaires. En surplomb de ce fleuron scolaire catholique, l'Ituri a pu disposer d'un petit séminaire installé successivement à Bambu puis à Fataki. Accueillant des jeunes appelés, en principe, à la fonction sacerdotale, cet établissement est devenu, par la qualité de sa formation, une véritable pépinière de la classe intellectuelle pour toute la région, de Mambasa à Aba et de Kilo-Moto au littoral du lac Albert. Certains de ses pensionnaires venaient même de l'Uélé et de la Tshopo

Outre les catholiques, les protestants ont également édifié leur propre réseau ; un réseau cependant plus faible, les moyens leur concédés par l'Etat étant plus limités que ceux accordés généreusement aux missionnaires catholiques. Le pouvoir colonial mi-



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 20 01/01/2026 13:09:02

sait naturellement sur les membres d'un clergé en majorité belge, considérés comme des patriotes au service de leur pays. Comptant d'abord sur eux-mêmes, les protestants anglo-saxons ont néanmoins édifié quelques écoles de renom. Outre le grand complexe scolaire protestant de Blukwa-Mbi, ils ont implanté des écoles à Linga, Rethi et Aungba, près de Mahagi, ainsi qu'à Nyakunde, au sud de Bunia. Cette dernière agglomération, Nyakunde, est surtout connue pour son célèbre centre hospitalier construit par des missionnaires américains. Le complexe a cependant perdu de sa superbe après sa mise à sac en novembre 2002 par les rebelles de RDC K-ML alliés aux miliciens lendu.



A ce double réseau confessionnel s'est ajouté, sous l'impulsion du ministre socialiste des Colonies, Auguste Buisseret (1888-1965), un réseau des écoles laïques. L'initiative lancée en 1954 visait à offrir une alternative aux écoles chrétiennes, tout en modernisant et en diversifiant le système éducatif congolais. Mais elle n'a pas manqué de susciter des critiques, certains missionnaires allant jusqu'à parler de « l'école du diable » pour dissuader les parents d'y envoyer leurs rejetons. De ce fait l'école laïque concentrée dans les grands centres est restée jusqu'à la fin de la colonisation un filon ténu. En Ituri, il y eut l'Athénée d'Irumu, transféré plus tard à Bunia, et celui de Bogoro. D'autres projets ont existé, notamment l'école laïque de Saliboko, mais n'ayant pas été menés à leur terme, ils sont demeurés au niveau de chantiers dont les ruines sont encore visibles aujourd'hui.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 21 01/01/2026 13:09:02

Dans l'ensemble, l'école moderne d'ancrage principalement rurale a rempli sa mission d'éducation de base en Ituri. Il reste néanmoins que cette école inadaptée au contexte de son implantation a, sans le vouloir, tenu à l'écart un certain nombre de jeunes. Le calendrier scolaire de la colonie modelé sur celui de la métropole était éloigné des exigences des saisons agricoles qui rythmaient la vie de la paysannerie. Comment en effet envoyer ses enfants à l'école au moment précis où la priorité est de mobiliser ces bras pour le défrichage, les semailles ou la récolte ?

Un autre angle d'observation se situe du côté de la culture. L'approche coloniale adoptée ici se voulait résolument traditionnaliste : elle cherchait à créer des liens entre les expressions culturelles d'inspiration flamande ou wallonne et les pratiques dites « indigènes. Ainsi chaque 21 juillet, à l'occasion de la fête nationale belge, les différentes communautés ituriennes étaient conviées à un rassemblement festif de type carnavalesque au chef-lieu du territoire. Les chants et les danses traditionnels rythmés par les instruments de musique de chaque communauté − tam-tam, *addungu* (sorte de balafon alur), *djôma* (*sanzo* lendu/hema), tam-tam etc. − occupaient une place de choix. A première vue, l'événement possédait un ressort mimétique : il évoquait, de façon moqueuse et avec un brin d'insouciance, la « *fête de la bière »* belge. Le « concours du meilleur buveur congolais » constituait l'un des clous du spectacle. Assimilable à une publicité déguisée au profit des brasseurs, fers de lance de l'économie coloniale, ce « jeu » était aussi l'occasion de rire en douce des indigènes, ces grands enfants incapables de déceler le piège ironique sous-tendant leur naïve prestation. A la différence des autres régions congolaises dont les hauts faits artistiques et culturels sont durablement inscrits dans la mémoire coloniale[7], l'Ituri n'offre en définitive que les formes développées en marge des expressions corporelles (chants et danses). C'est peu, mais ce maigre bilan ne contredit pas la finalité attachée à la culture avant l'indépendance : il s'agit, dans tous les cas, de canaliser les énergies créatrices en faveur du conservatisme colonial.

7. Cf. *Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi*, (MDC Charleroi), n°52 - Décembre 2019, https://www.memoiresducongo.be/ wp-content/uploads/2020/04/MDC-52.pdf



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 22 01/01/2026 13:09:02

## 2. L'indépendance et les années de braise (1960-1965)

A la mission catholique de D'odjo-Pimbo, accrochée au flanc de la colline à un jet de pierre de la nationale 27 et des plantations verdoyantes appartenant aux colons belges, le 30 juin 1960 est une journée presque ordinaire. Le quotidien des habitants est à peine troublé par le grésillement des radios de marque grunding ou philips retransmettant la cérémonie de l'indépendance à Léopoldville. Mais la douce somnolence accompagnant un quotidien où il ne se passe pas grand-chose est bientôt interrompue par une réalité plus agressive. Car les festivités du 30 juin à peine terminées, la violence politique subrepticement présente avant l'indépendance, explose. Des convois des bastonneurs de la JMNC (Jeunesse du Mouvement national congolais), perchés sur de robustes camions de marque *Dodge*, sillonnent toutes les routes carrossables de la région à la recherche des membres et sympathisants du PNP[8] pour les « corriger ». Leur leader qui s'est fait remarquer par un discours iconoclaste devant le roi Baudouin a pour le moment le vent en poupe. Le mouvement lumumbiste tient le haut du pavé au plan national mais ses nombreuses exactions lui valent un désaveu discret dans l'arrière-pays. Le cœur de l'Iturien ordinaire ne peut pas chavirer pour Lumumba dont le nom est, pour lui, synonyme de désordre, de bastonnade, de chienlit.

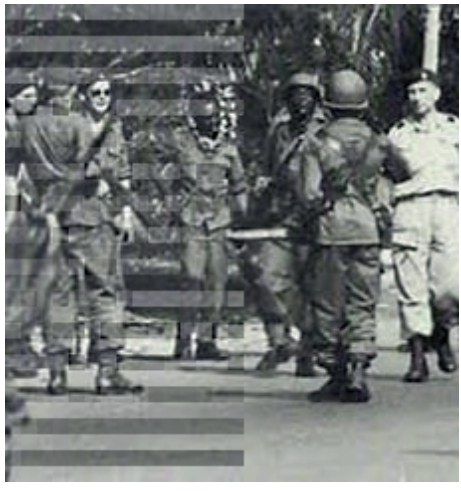

8. Parti national du progrès, réputé conservateur et favorable à la colonisation.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 23 01/01/2026 13:09:02

Sur ces entrefaites, dès les premiers jours de 1960, les para-commandos belges venus de Kamina pour, officiellement, « secourir » les Européens manifestent leur présence dissuasive à Bunia CEC[9] et dans la région minière. Dans ce climat général de désordre, la lointaine sécession katangaise proclamée le 11 juillet par Moïse Tshombe est pour l'Ituri un événement avant tout radiophonique. Les missionnaires européens de D'odjo-Pimbo donnent à l'interpréter positivement auprès de leurs ouailles qui, sous l'effet de la propagande, l'approuvent secrètement.

Les mois passent et dans un contexte où la tension socio-politique ne retombe toujours pas, les Ituriens abordent le début de l'année 1961 avec des informations contradictoires serinées par la radio : *Lumumba est aux arrêts à Thysville ; non, il a été libéré ; non, il a été transféré au Katanga où il est gardé sous bonne escorte ; non, il s'est fait la belle et est activement recherché par la gendarmerie katangaise ; non, lui et ses compagnons d'infortune, Okito et M'Polo, ont été stoppés dans leur escapade, par des villageois katangais qui les ont tous les trois « liquidés »*. La confirmation, en février 1961, de la mort de Lumumba et de ses codétenus, intervenue en réalité un mois plus tôt, le 17 janvier, suscite une vive réaction au Congo et dans le monde. Furieux, ses partisans relancent le pogrom contre les « PNP » qui sont traqués dans tout le district. Les nuits du 9 au 10 février sont des plus mouvementées au CEC de Bunia. Bientôt, le parti lumumbiste ordonnera d'impressionnantes manifestations de deuil. Tel est le cas dans la ville de Djugu : les militants nationalistes, en uniforme kaki, vont y organiser une marche imposante au rythme du boléro funèbre de l'orchestre OK Jazz et de la rumba nostalgique de Joseph Kabasele et son African Jazz. Les hommes devaient porter un brassard noir en signe de deuil – une pratique inconnue dans la région – dans les mois qui ont suivi. Les militants de MNC veillaient strictement à l'observance de cette pratique et n'hésitaient pas à user de représailles sévères à l'endroit des récalcitrants, quelle que soit leur position dans la société.

Malgré cette démonstration de ferveur, l'opinion majoritaire iturienne, contrariée par le comportement irrespectueux des parti-

9. Centre extra-coutumier (CEC – prononcer « sec »), zone administrative créée pour gérer les populations congolaises en dehors des structures coutumières traditionnelles, le plus souvent dans la périphérie de la ville européenne.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 24 01/01/2026 13:09:03

sans du MNC (« Ménéssé » selon la prononciation populaire) assimilé au désordre, n'est pas acquise au mouvement lumumbiste. Dans les chaumières, triomphe un point de vue largement hostile au père de l'indépendance. Le prétexte en est l'anticommunisme**.** Soutenue par l'Église catholique, l'élite iturienne, à l'instigation de deux de ses membres **–** Joseph Kiza et Raymond Ukumu **–** projette la création d'un parti politique régional pour faire contrepoids au MNC et aux « communistes de Stanleyville ».

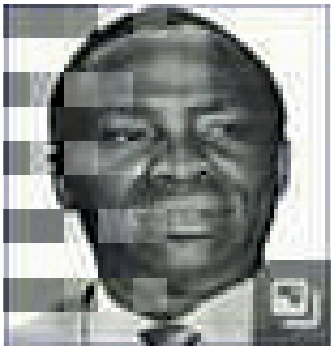

Un leader providentiel, ou reconnu comme tel, va cependant imprimer à l'Ituri une orientation politique déterminante et durable. Il s'agit de Jean-Faustin Manzikala[10]. Dans son rôle de gouverneur de la province de Kibali-Ituri, de 1962 à 1966, Manzikala a joué deux rôles essentiels. Tout d'abord, il a forgé l'identité de cette entité administrative en rassemblant ses deux composantes, dont l'une située dans le Haut-Uélé. Il a ensuite tenu à faire respecter cette identité en combattant les velléités hégémoniques de Stanleyville, pourvoyeuse des dirigeants de l'Ituri qui ne se privaient pas de condescendance à son égard. Le temps n'a certes pas épargné cet échafaudage mais ses effets persistent, aujourd'hui encore, dans la représentation mentale que les habitants de l'Ituri ont de leur contrée  plusieurs années après la fin du mandat de Manzikala. C'est probablement en référence à ce passé qu'une résistance diffuse s'est employée à faire échec aux diverses tentatives d'invasion de l'Ituri, la première étant celle opérée par les rebelles mulélistes[11].

10. L'homme est connu, nous l'avons dit, sous plusieurs prénoms dont Jean-Faustin ou John-Foster…

11. Mais le temps passe et ce sont les ressortissants du Nord-Kivu qu'on accuse



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 25 01/01/2026 13:09:03

Cette sanglante insurrection[12] lancée en 1963 depuis le Kwilu par un ancien ministre de Lumumba, Pierre Mulele (1929-1968), s'est étendue comme un feu de paille aux provinces de l'est du Congo, renforcée par des milliers de partisans lumumbistes et par des soldats déserteurs de l'armée nationale. Ces derniers étaient effrayés par la réputation d'invulnérabilité accolée aux guérilleros de Mulele, appelés significativement « *simba* » (lion en swahili). L'action insurrectionnelle a atteint Bunia en septembre 1964. Une purge stalinienne sans précédent s'est alors abattue sur la province. Dès les premiers jours de l'occupation, des « intellectuels » au sens large (puisqu'il suffisait d'avoir séjourné brièvement à l'école primaire pour se voir reconnaître cette maudite qualité) ont été massivement exécutés, tantôt sommairement, tantôt de manière rituelle, devant le monument de Lumumba érigé à Bunia et dans les chefs-lieux des territoires. Les missionnaires blancs, suspectés d'être en connivence avec leurs pays d'origine, étaient en bonne place dans la visière des rebelles. Accusés de communiquer secrètement par phonie avec la CIA et autres forces militaires occidentales, ils ont été raflés et parqués en situation de prisonniers. Bon nombre d'entre eux périront dans des exécutions collectives, notamment à Miala, dans le faubourg de Bunia où trois Pères Blancs/ Missionnaires d'Afrique belges et hollandais sont abattus au bord de la route. Plus au nord, à Aba, ce sont encore les Pères Blancs, parmi lesquels deux frères des victimes de Miala, qui sont massacrés en compagnie des Sœurs de Marie « Ingelmunster », ainsi appelées selon le nom de la ville flamande d'Ingelmunster, siège de leur congrégation. A ces femmes, les bourreaux ont réservé le supplice cruel de la mort lente à l'arme blanche.

Trois mois après leur arrivée à Bunia, les *Simbas* sont délogés par l'armée nationale appuyée par des mercenaires sud-africains de l'opération « *Ommegang* » qui entrent à Bunia le 29 novembre au grand soulagement de la population. Cinq jours auparavant, les rebelles de Christophe Gbenye avaient été délogés de Stanleyville par la colonne terrestre de l'opération *Ommegang*[13]. Après avoir

actuellement d'envahir l'Ituri, suivis des anciens réfugies hutu appelés Banyabwisha.

12. Benoît Verhaegen, *Rébellions au Congo,* Vol. 1, Bruxelles, Etudes du CRISP, 1966.

13. Le livre d'André Closset (Colonel BEM) publié trente ans après ce fait d'armes, a tenu à immortaliser l'événement sous le titre *Les Compagnons de l'Ommegang* (Bruxelles, Editions de l'Aronde 1995). Par ailleurs, dès la fin de la rébellion, Benoît Verhaegen a consacré au sujet un important ouvrage en deux volumes, *Rebellions au*



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 26 01/01/2026 13:09:03

parcouru 1500 km du sud au nord, lesdites troupes motorisées avaient fait jonction, au cœur de la ville, avec le 1er régiment para-commando belge de l'opération aérienne Dragon rouge exécutée par un régiment para-commando de l'armée belge. Cette opération terrestre a été menée parallèlement à l'opération aérienne Dragon Rouge. L'objectif prioritaire de cette importante mobilisation militaire était de sauver les Blancs pris en otage par les rebelles.

Dans leur fuite, les rebelles défaits sont partout traqués et massacrés. On compte près de 300 morts à Bunia. Sans aucun mot d'ordre, une épuration sévère s'abat sur les rescapés. Les supplétifs ituriens des Simbas, qu'ils aient adhéré librement ou contraints au mouvement rebelle, subissent le même sort : certains sont livrés aux vainqueurs par leur propre famille menacée de représailles par les nouveaux maîtres  souvent rescapés des griffes des Simba ou ayant perdu des proches dans les exactions causées par ceux-ci. La menace peut parfois s'étendre à tout le village d'où proviennent les éléments ayant pactisé avec les rebelles. L'héritage muléliste reste encore aujourd'hui, soixante ans après, difficile à assumer en Ituri.

### 3. Les Trente glorieuses – les Années Mobutu (1965-1995)

Aux cinq premières années très chahutées d'après-indépendance succède, à partir de 1965, année de l'accession au pouvoir de Joseph-Désiré Mobutu, une *pax romana* de 30 ans quasi ininterrompue. Durant cette période, l'Ituri reprend son statut administratif de district au sein d'une province orientale réunifiée depuis le 28 décembre 1966.

Le nouveau régime congolais issu du coup d'état militaire du 24 novembre se caractérise dès le début par une centralisation extrême du pouvoir. L'ordre et la discipline en sont les maîtres mots. Cependant, certains aspects de cette gouvernance peuvent être vus comme des tentatives plus ou moins réussies d'intégration nationale. Puisqu'aucune portion du territoire ne doit se sentir délaissée, quelques Ituriens sont admis dans les instances du pouvoir central en qualité de parlementaire, de ministre ou de membre

*Congo (*CRISP/IRES).



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 27 01/01/2026 13:09:03

du bureau politique du Mouvement populaire de la révolution (MPR), parti-état. Aucun principe avoué de quota n'est observé mais on peut tout de même reconnaître que le choix, au niveau de l'Exécutif, respecte une certaine diversité ethnique, comme l'illustre la liste des ministres ituriens de la 2e République.

- Alurs (4) : *A. Zamundu, N. Watum, Unen Can, Ukelo Wokingi*
- Hema (3) : *F. Dzbo Kalogi, J.P. Lobho lwa Djugudjugu, Lobo Kanza Kanza.*
- Lendu (2) : *C.-M. Bura Pulunyo, F. Bugento*
- Kaliko (1) : *H. Agoyo*
- Lugbara (1) : *Asea Mindre*

Autant dire dès maintenant, sans renoncer à la chronologie, que cette tradition d'inclusion se poursuivra sous la 3e *République de Kabila, père et fils, et même sous la présidence en cours de Tshisekedi :*

- Alurs (6) : *Pascaline Birinyo Thoin, Upio Kakura Wapol, Upira Sunguma, Pierrot Uweka Ukaba, Samy Adubango Awotho, Louis Watum Kabamba.*
- Lendu (3) : *Sylvain Ngabu Chumbu, Joas Mbitso Ngedza, Bonaventure Chelo Lotsima.*
- Hema (3) : *Augustin Kamara Rwakaikara*, *John Tibasima Mbogemu, Raymond Tchedya Patay.*



Les années Mobutu sont également pour l'Ituri une période d'essor économique. Une agriculture vivrière prospère lui fait mériter le surnom de « *grenier du Congo* ». L'exportation du café



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 28 01/01/2026 13:09:03

et du thé fonctionne à plein régime, pendant qu'un élevage de qualité contribue à populariser l'expression « *Bunia viande* » pour évoquer métonymiquement la prospérité alimentaire du district. L'Ituri, sous les Trente Glorieuses, c'est aussi un gisement aurifère riche découvert en 1903 dans la concession du chef Kilo, par deux prospecteurs australiens travaillant pour le compte de l'Etat indépendant du Congo. Le coup de chance de ces étrangers va fonder en 1919 la réputation industrielle de la Régie des Mines de Kilo-Moto devenue en 1926 la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto (Sokimo).

A la richesse minière s'ajoute un réseau hydrographique des plus denses que complète avantageusement le très poissonneux lac Albert connu mondialement pour ses perches, ses tilapias et ses poissons-chats. Par ailleurs, une position géographique propice au commerce transfrontalier a conféré un certain avantage à l'économie de l'Ituri : l'ancien réseau nord des magasins SHUN (Société du Haut-Uélé et du Nil) et ses produits de traite a progressivement été supplanté par l'axe commercial Ouganda-Kenya-Golfe persique centré sur l'exportation de l'or, du thé, du café d'une part et l'importation du pétrole et des produits manufacturés d'autre part.

L'autre fait marquant, du point de vue social cette fois, est l'émergence d'une petite bourgeoisie commerçante locale. Trois sources d'enrichissement ont prévalu concurremment dans l'accumulation des richesses et l'amélioration des conditions de vie de cette classe moyenne : dons ou rachat par les autochtones des biens laissés par les expatriés belges, grecs et indo-pakistanais ayant fui l'Ituri à la suite des troubles de l'indépendance et du mulélisme ; « zaïrianisation » de 1973 qui a consisté en l'expropriation brutale des ressortissants ou groupes financiers étrangers dont les biens commerciaux et les propriétés foncières ont été remis du jour au lendemain à une petite poignée d'acquéreurs nationaux ; Loi Bakajika de 1966 qui stipulait que « le sol et le sous-sol appartiennent à l'Etat congolais », y compris les propriétés ayant appartenu aux colons. La question du sol sera au centre des conflits ultérieurs, particulièrement en territoire de Djugu où cinq à six familles hema bénéficiaires de retombées de la loi Bakajika ont acquis, pour leur malheur, le statut très exposé de latifundiaire.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 29 01/01/2026 13:09:03

Le courroux qui les vise fait abstraction du fait que les familles se disant lésées[14] appartiennent indifféremment aux deux communautés hema et lendu.

### 4. Le crépuscule (1990-1997)

Au bien-être solaire, versaillais, que l'Ituri a connu sous les « Trente Glorieuses » va succéder une fin de siècle tragique correspondant à la dernière décennie du régime. Il s'agit clairement d'une descente aux enfers contemporaine, au plan international, des grands bouleversements symbolisés par la chute du mur de Berlin et l'effondrement du bloc de l'Est. Il s'ensuit la fin de la guerre froide, prélude à une nouvelle ère géopolitique. En Afrique, ce changement signe l'affaiblissement ou même la fin des régimes despotiques nés des coups d'état militaires des années 70 et 80. Il s'énonce bruyamment par des réunions chahuteuses appelées « Conférences nationales souveraines ». Le ton y est dur, la remise en question globale et radicale.

C'est dans ce contexte que le pays dirigé de main de fer par celui qui s'est fait proclamer en 1983 maréchal du Zaïre aborde les tribulations de l'époque. Un pouvoir centralisateur s'y était longtemps imposé à tous, étouffant dans l'œuf toutes velléités de trouble ou de révolte, d'origine ethnique ou politique. Ce pouvoir avait plutôt bien résisté jusque-là à la détérioration de la situation socio-économique marquée dès 1973 par le choc pétrolier et les premières mesures d'ajustement structurel. Mais au détour des années 90, les premières fissures ont commencé à lézarder cette harmonie. La contestation est partie de la capitale Kinshasa, livrée à deux reprises aux pilleurs, **le 23 et 24 septembre 1991 et le 28 janvier 1993.** Il se raconte que le premier pillage avait été suscité et orchestré par Mobutu lui-même dans le but d'intimider les conférenciers, surtout ceux venus de l'intérieur du pays, afin

14. Dans la plupart des situations, la problématique était la suivante : après la promulgation de la loi Bakajika, toutes les concessions abandonnées ont été recensées et retournées dans le domaine privé de l'Etat. Au terme de la même loi, l'Etat n'a plus eu besoin de consulter les populations environnantes pour attribuer ces biens à toute personne dont il estimait la demande acceptable. C'est cette disposition qui a permis à quelques personnes de devenir propriétaires des anciennes concessions ayant appartenues aux colons. Mais pour la population, le « blanc » étant parti, ces terres revenaient de droit à leurs premiers occupants.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 30 01/01/2026 13:09:03

de les pousser à quitter Kinshasa et à renoncer à la Conférence nationale souveraine dont le président redoutait l'issue dévastatrice, à l'exemple de celle de Brazzaville où Denis Sassou-Nguesso avait subi une véritable humiliation. Ce pillage[15] devait par ailleurs frapper les imaginations par son caractère spectaculaire et radical, de manière à pousser le peuple zaïrois à tourner le dos à la démocratie et à s'opposer au départ de Mobutu. Paradoxalement les plus déterminés parmi les pilleurs se recrutaient parmi les soldats du contingent, ceux-là même sur lesquels le régime avait compté jusqu'ici pour réprimer jusqu'à l'idée même de sédition. Mais à présent ils étaient mécontents de leur solde modique, mécontents de leur condition de vie et de travail. Peu auparavant, dans un discours mémorable tenu le 24 avril 1990 devant les militants de son parti et les représentants des institutions, Mobutu avait cherché à désamorcer la révolte qui grondait. Impressionné ou même terrorisé par l'allure brutale des changements démocratiques intervenus dans plusieurs pays du bloc soviétique, notamment en Roumanie où le couple Ceaucescu avait été exécuté, le 25 décembre 1989, devant les caméras de la télévision, à l'issue d'une procédure expéditive, le président avait annoncé la fin du régime de parti unique et l'ouverture à un système multipartite. Ce pas inédit dans la bonne direction allait paradoxalement fragiliser le pays tout entier. Les verrous qui avaient jusque-là permis de museler l'opposition et de contenir les contestations sociales jusque dans le plus modeste village du pays ont sauté les uns après les autres.

En Ituri, le feu de la division ethnique qui couvait comme une tumeur maligne depuis plusieurs décennies, a commencé à s'extérioriser. Le génocide rwandais de 1994 a joué un rôle décisif en libérant les passions refoulées. Jadis, dans les années 70, des rumeurs invérifiables avaient déjà fait état d'un complot monté par l'élite lendu pour s'émanciper de ce qu'elle considérait comme l'hégémonie séculaire des Hema, et on parlait alors d'empoisonnements ciblés. Désormais la menace s'était faite plus précise et la parole s'était libérée. Mais il fallait attendre encore un peu pour assister à l'explosion haineuse.

15. Le second pillage survenu au lendemain de la Conférence nationale visait selon toute vraisemblance la déstabilisation fatale du règne d'Etienne Tshisekedi qui venait d'être élu Premier ministre. Ce pillage avait été sévèrement réprimé par le général Mahele.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 31 01/01/2026 13:09:03

Ladite explosion est facilitée par un environnement socio-économique de plus en plus toxique. Dans un contexte de porosité des frontières, l'Ituri se trouve aux prises avec le grand banditisme, avec la circulation des armes et le vol de bétail. En outre, des groupes armés étrangers en rupture avec leurs gouvernements respectifs pullulent dans la région. Ainsi la LRA **(Lord's Resistance** Army), rébellion mystique ougandaise dirigée par Joseph Kony (1961-) et la SPLA *(Sudan People's Liberation Army),* branche armée du « Mouvement de libération du Soudan » de John Garang (1945-2005) et ses nombreuses factions dissidentes, transforment l'Ituri en zone de repli ou de transit, faisant ainsi le lit de futures milices endogènes. Au plan interne, un laisser-aller général s'installe. Mobutu frustré par sa contestation généralisée à travers le pays a donné ordre au dernier carré de ses partisans encore aux affaires d'abandonner toute intervention sociale et économique du pays. Les routes et les rues ne sont plus entretenues entraînant la montée croissante de l'insalubrité dans les villes et l'enclavement des campagnes. La planche à billets tourne en plein régime et l'inflation prend les allures de la crise de 1927. Désormais tout se négocie en termes de millions. Les banques sont rendues insolvables par le maréchal qui siphonne leur liquidité pour acheter les consciences et entretenir le peu de courtisans qui lui restent fidèles et d'autres profiteurs anonymes. Elles ferment les unes après les autres.

## 5. L'Ituri à l'ère des Kabila (1997-2017)

Le passage du siècle est une période sombre pour le Zaïre redevenu Congo après l'entrée à Kinshasa, le 17 mai 1997, des troupes de l'AFDL sous la houlette de Laurent-Désiré Kabila, l'ancien maquisard qui avait combattu le régime Mobutu depuis les hauteurs de *Hewa Bora* en territoire de Fizi. Mais les anciens amis de l'AFDL, l'Ouganda et le Rwanda, ne tardent pas à se désolidariser de L.D. Kabila qu'ils trouvent ingrats. Ils poussent dès l'année suivante à la création des mouvements politico-militaires séditieux : d'abord le RCD, dont le nom est rendu public le 16 août 1998, puis le MLC, le 30 septembre. Mais un coup de force qui aurait pu être fatal pour le régime de Kabila s'est produit le 1er août : une opération aéroportée a été montée par les rebelles de-



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 32 01/01/2026 13:09:03

puis Goma dans le but d'envahir Kinshasa en passant par le centre de formation militaire de Kitona d'où les militaires ex-FAZ, que Kabila avait parqués à Kitona pour suivre l'idéologie de l'AFDL, devaient se joindre aux rebelles. Mais le coup a été déjoué et plusieurs assaillants, ou supposés tels, ont été capturés et dans certains cas lynchés par la population de Kinshasa. Les agresseurs n'ont pu agir qu'avec le soutien effectif du Rwanda en hommes et en matériel. D'où l'appel du président Laurent-Désiré Kabila à barrer la route aux Tutsi « et à ceux qui leur ressemblent ». La dénonciation justifiée de l'agression s'accompagne de la mise en cause, plus discutable, de « l'empire hima-tutsi » d'où les alliés d'hier tiendraient leur soif de domination. Elle ne passe pas inaperçue en Ituri où l'imaginaire populaire ne tarde pas à associer les Hema à la conspiration et à leur conférer le statut d'étrangers et d'ennemis de la République à cause de leur nom. Un alibi facile est ainsi offert à tous ceux qui ont quelque chose à régler avec ces derniers. Des appellations comme FNI (Forces nationalistes intégrationnistes), FPIC (Forces patriotiques et intégrationnistes), FRPI (Forces révolutionnaires patriotiques et intégrationnistes) qu'adopteront les milices lendu et bira qui seront créées à la suite de cette déclaration peuvent être considérées comme des retentissements regrettables de cet appel.

L'Ituri vit au rythme de ces souscriptions, pétitions et renversements d'alliances. Début août 1998, l'armée ougandaise installe son centre de commandement à Bunia et met en place une administration à sa dévotion tout en jouant sur les rivalités locales selon l'adage « diviser pour régner ». Le vœu du diviseur se réalise l'année suivante lorsqu'une dispute éclate entre le propriétaire hema d'une concession et ses voisins lendu, à propos de l'agrandissement du domaine. La dispute a l'effet d'un détonateur sur les ressentiments accumulés, et peut-être subtilement canalisés. Un banal conflit villageois se transforme en « guerre interethnique » d'une rare férocité**.** Les « combattants » lendu munis de haches, lances, flèches, machettes déferlent sur les villages hema et massacrent sans retenue sur leur passage. Dans ce déchaînement de violence, les cas de cannibalisme ne sont pas rares. En face, les Hema tétanisés par la peur tardent à réagir et cherchent le salut dans une fuite désespérée mais souvent inutile car leurs



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 33 01/01/2026 13:09:03

poursuivants les surprennent le plus souvent la nuit. Il faudra que l'un des leurs, Thomas Lubanga (1960-) passé par la moule de la formation guerrière au sein du RCD-KML mais révolté par la tolérance inexplicable de ce mouvement vis-à-vis des massacres qui se commettaient, crée en 2001 un mouvement dénommé UPC (Union des patriotes congolais) pour qu'une réponse militairement élaborée du côté hema soit opposée à la violence du camp adverse qui s'est entretemps structuré comme groupe armé en se faisant appeler FNI (Front des nationalistes et intégrationnistes). A ses débuts, l'UPC peut compter sur la bienveillance de l'Ouganda, mais c'est un soutien circonstanciel. Le mouvement finit par se tourner vers le Rwanda qui lui assure un soutien militaire au grand déplaisir de l'Ouganda. On verra ainsi les soldats ougandais sympathiser avec les milices lendu occupées à traquer les Hema en ville de Bunia après la confrontation brutale, en mars 2003, entre l'UPDF et l'UPC, qui signe le retrait provisoire de la milice de la ville de Bunia.

A l'époque, les réseaux sociaux n'ont pas l'impact qu'on leur reconnaît aujourd'hui. Aucun réseau téléphonique ne couvre encore l'Ituri. La presse internationale a pris son temps pour évoquer la crise, mais elle finit par réagir. Le 2 juin 1999, le journal télévisé de 20 heures de France 2 consacre quelques minutes au drame en montrant les images de violence et les corps de plusieurs dizaines de victimes hema alignés dans une église catholique de Blukwa transformée pour l'occasion en chapelle ardente. Le présentateur conclut la séquence en faisant appel à la conscience des téléspectateurs, estimant que ces faits graves ne peuvent les laisser indifférents. Le lendemain cet élément est repris dans les journaux du monde entier. Il faut savoir que l'information diffusée provenait d'une des nombreuses cassettes VHS issues de l'enregistrement d'un témoin, vidéographe amateur, qui n'a eu qu'à confier le document à un voyageur pour le faire parvenir aux studios de France télévision. Bientôt la presse écrite va prendre le relais en allant aux sources des événements. Une petite équipe de reporters appartenant aux grands journaux et périodiques français est dépêchée en Ituri. A son retour, elle publie des articles qui relatent les choses vues mais ne donnent aucune explication convaincante sur les causes des massacres. En privé, quelques



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 34 01/01/2026 13:09:03

journalistes avoueront leur incapacité à cerner les enjeux de ce conflit. Ils laisseront entendre que des éminences grises agiraient en coulisse pour entretenir le feu…

1999, 2000, 2001, 2002, 2003 : les années se succèdent dans le fracas des armes et la détresse des milliers d'innocents ituriens, Hema et Lendu dans leur très grande majorité, qui payent de leur vie cette folie meurtrière reposant, selon des explications non encore définitives, sur une haine atavique. A la fin, différentes démarches sont engagées pour tenter d'apaiser les esprits et retrouver la paix. Le versant social de l'effort de conciliation, entrepris sous le patronage de l'ONU, donne lieu à la création des commissions de pacification comprenant les représentants des milices et de la société civile. Le versant militaire couplé à l'accord politique de Sun City de 2002 rend possible le retrait des forces ougandaises d'occupation et l'action de pacification de l'Union européenne dans le cadre de l'« Opération Artémis » de l'armée française (6 juin-6 septembre 2003). Ces efforts conjugués ouvrent la voie à la création de l'Administration intérimaire de l'Ituri. Le gouvernement central de Kinshasa accompagne l'effort au plan juridique en favorisant la démobilisation des belligérants et la remise des armes[16] (ce volet ne réussit que partiellement comme l'attestera la reprise des hostilités quatorze ans plus tard). Kinshasa jouera un rôle décisif, quelques années plus tard, dans le volet judiciaire du conflit, en livrant à la CPI ses premiers prisonniers de provenance iturienne. Thomas Lubanga est arrêté et extradé à La Haye en 2006, suivi de Germain Katanga, le 17 octobre 2007, et Mathieu Ndudjolo, 7 février 2008.

Près de 50 000 personnes ont péri durant ce conflit qui s'est également soldé par des destructions des infrastructures économiques, scolaires et sanitaires ainsi que le pillage des biens des populations. Environ 50 000 personnes ont fui et ont été contraints d'abandonner leur domicile pour des camps de fortune ou ont trouvé refuge à l'extérieur du pays, principalement en Ouganda.

16. A noter que le FRPI n'avait pas désarmé, alléguant la non prise en compte de ses revendications. Le gouvernement a adopté un projet d'accord avec la milice, le 10 janvier 2020, mais le processus n'étant pas allé jusqu'à son terme, le FRPI n'a pas rendu les armes.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 35 01/01/2026 13:09:03

## 6. L'avènement de Tshisekedi et le second cycle de violence (depuis 2017)

En décembre 2018, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo est élu président de la République. Mais une année avant cet événement qui sanctionne la fin du régime des Kabila, père et fils, la province de l'Ituri replonge dans la violence, pour la seconde fois, après une période d'accalmie de treize ans environ. Le principal acteur de l'épopée sanglante, plus systématique et plus meurtrière que celle de 1999-2003, est une milice dénommée Codeco (Coopérative pour le développement du Congo). Selon un témoignage non authentifié, ce terme renverrait à une association créée autour de 1958 pour défendre les intérêts des employés de maison lendu. Après l'indépendance, elle a pris le nom de Codeco, ensuite celui de Codeza, le Congo étant entretemps devenu « Zaïre », puis de nouveau Codeco, à l'avènement de Laurent-Désiré Kabila qui a décidé de reprendre l'ancien nom du pays. Mais la raison d'être de l'association n'était plus la même quand elle a commencé à faire parler d'elle en ce dix-septième année du 21e siècle. Elle s'est en effet muée en un regroupement armé, ses membres travaillés par des obsessions mystico-religieuses se faisant passer pour des libérateurs. S'étant ainsi constitués en une véritable machine à tuer, les adeptes de Codeco se sont signalés par une cruauté sans équivalent dans l'histoire du Congo. Le palmarès macabre de la milice aligne quelques horreurs susceptibles de faire douter de l'humanité de ses membres : décapitations sans considération de l'âge ou l'état sanitaire de la victime, organes humains arrachés, yeux percés, personnes enterrées vivantes ou brûlées vives, foetus arrachés du ventre maternel et découpés à la machette, viol collectif des femmes et introduction des objets perçants dans leurs organes génitaux, etc.

Avant d'étendre son rayon d'action mortifère aux territoires voisins, Mahagi et Irumu principalement, Codeco s'est d'abord concentrée sur le territoire de Djugu, fief des Hema dits du nord qui représentent sa cible de choix. Mais sans aucune explication, la milice a par la suite étendu sa démarche punitive à quatre autres ethnies de l'Ituri : les Alurs, les Nyali, les Ndo-Okebo et les Mambisa. Les différentes factions de Codeco disposent ainsi d'un



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 36 01/01/2026 13:09:03

rayon d'action confortable pour leur épopée criminelle à laquelle s'ajoute l'exploitation illicite de l'or dans les carrières de mine de Kilo-Moto dont la milice tire les revenus destinés à la renforcer économiquement.

Codeco s'était fait connaître à ses débuts, en décembre 2017, comme un ensemble de 2000 « assaillants non autrement identifiés » en entraînement à Wago, dans le paysage forestier et montagneux de la chaîne de Monts Bleus. Depuis ce sanctuaire, les combattants lançaient régulièrement des raids meurtriers sur les FARDC et la population civile. Identifié sous son vrai nom par le gouverneur de l'Ituri, Jean Bamanisa, la milice s'est d'abord frottée aux FARDC qui ont réussi à la déloger de son bastion de Wago, le 27 juin 2019. L'armée avait pu compter, dans cette phase, sur des « guides » ou « éclaireurs » issus des communautés victimes. La victoire militaire de Wago ne signera cependant pas la fin de Codeco, bien au contraire. La milice s'est enkystée au plus profond de la communauté lendu, dont elle a fait tout à la fois sa complice et son otage, pour lancer des raids toujours plus meurtriers. Le nombre total des victimes de Codeco et ses alliés était estimé, fin 2024, à 20 000 morts. Mais c'est un bilan très provisoire car les violences continuent de plus belle à l'heure où nous écrivons.





ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 37 01/01/2026 13:09:03

En 2019, la Codeco est rejointe par le FPIC (Front Patriotique et Intégrationniste du Congo), une milice autrement connue sous le nom de “Chini ya Kilima” en référence au nom du village où elle a vu le jour près de Nyakunde. Ses membres sont issus de la communauté bira en territoire d’Irumu. Ils s’attaquent principalement aux policiers et soldats loyalistes des FARDC avant d’étendre leurs actions meurtrières aux Hema du territoire d’Irumu[17]. En mai 2022, le FPIC annonce la fin des hostilités, comme l’avait fait avant lui la FRPI, une milice créée en novembre 2002 par les Lendu d’Irumu appelés communément « Ngiti ». Pendant ce temps, la milice Codeco continue imperturbablement à dévaster la province, avec cependant quelques courts intervalles d’inaction succédant à des promesses de désengagement vite reniées.

Le nouveau cycle de violence surgi en 2017 ne paraît pas résulter d’une causalité aisément identifiable. A la lumière des récriminations de Codeco et de ses soutiens qui se recrutent dans la notabilité lendu[18], on avance pêle-mêle : une « provocation » sur fond d’un conflit de voisinage impliquant les FARDC ; les suspicions accompagnant la mort d’un prêtre d’origine lendu en juin 2017 au presbytère de la paroisse de Drodro dont le curé était un Hema ; la lutte patriotique des sujets lendu destinée à contrer la balkanisation de la RDC, sur fond des accusations suggérant que les Hema, « alliés de M23 », y seraient favorables. Ce dernier argument apparu tardivement est fondé sur le parallélisme tendancieux entre les Hema et les Tutsi considérés, les uns et les autres, comme des « Nilo-Hamites ». Il leur est reproché de partager la même idéologie de domination au détriment des « vrais » Congolais, forcément bantu. L’explication est astucieusement soutenue dans un cercle idéologique ouvert aux vieux clichés racialistes érigés en grille de lecture de la crise des Grands Lacs. Et pourtant, aucun fait probant n’a pu établir le ralliement massif ou la présence significative des combattants d’origine hema dans les rangs de la coalition AFC/M23, les rares cas attestés relevant d’initiative individuelle.

17. Appelés aussi « Hema sud » pour les distinguer des « Hema nord » du territoire de Djugu.

18. Codeco peut compter sur le soutien de l’association Lori qui est censée regrouper les Lendu/Bbale et défendre leurs intérêts pacifiquement.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 38 01/01/2026 13:09:03

Dans le même ordre d'idées, le rapport des experts des Nations unies rendu public le 19 juin 2024 a fait état, sans davantage de preuves, des contacts entre les représentants du groupe armé Zaïre, réputé proche des Hema, et l'AFC de Corneille Nangaa. La « révélation »[19] a fourni à Codeco un beau prétexte pour intensifier l'hostilité contre la population civile hema. Le regard initialement compatissant porté sur les victimes s'est ainsi modifié progressivement dans l'opinion congolaise qui a eu tendance à considérer les bourreaux comme des patriotes et les victimes comme des traîtres à la solde des ennemis de la République. Abandonnés de tous, ces derniers iront se constituer en groupes d'autodéfense réunissant les communautés ituriennes soumises au même sort funeste, pour tenter d'atténuer l'impact de la criminalité sans fin de la milice de Wago.

Mais avant cette phase, les forces loyalistes se sont retrouvées seules face à Codeco dans une guerre asymétrique contre cet ennemi atypique. L'intervention de l'armée régulière, appuyée de temps à autre par la Monusco, a démontré ses limites et ce, pour plusieurs raisons : les FARDC ont peur de causer des dégâts collatéraux au sein de la communauté lendu, refuge naturel des miliciens en débandade ; l'armée se trouve en effectif insuffisant sur le front ituri, la hiérarchie ayant décidé de dégarnir celui-ci au profit du Nord-Kivu où progresse le M23 ; les équipements des FARDC se révèlent parfois insuffisants par rapport aux moyens militaires de provenance inconnue déployés par la Codeco; les militaires sur le front se retrouvent quelques fois sans mot d'ordre clair de la part de leur hiérarchie et ce pour une raison simple : le découpage militaire du territoire ne correspond pas toujours à celui de l'administration civile, au point que certaines unités de FARDC se trouvent parfois réduites à l'état d'impuissance pour intervenir en attendant l'ordre de leurs chefs positionnés loin du théâtre des massacres, etc. Aussi, face à une certaine inefficacité de l'armée et après avoir subi unilatéralement les violences de la milice lendu pendant plus de deux ans, les membres des cinq communautés victimes ont décidé de se prendre en charge sous l'encadrement de leurs leaders. Ils se sont constitués en un groupe

19. Conseil de sécurité des Nations unies, « Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo », https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n24/118/81/pdf/n2411881.pdf



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 39 01/01/2026 13:09:03

de pression appelé « G5 ». Leur objectif était de défendre les droits des victimes par la persuasion. Ils travailleront à sensibiliser les autorités nationales et la communauté internationale sur les atrocités subies, tout en plaidant pour une meilleure protection des populations affectées. Cette stratégie politique dénuée de tout projet militaire a, elle aussi, révélé ses limites suite à l'emprisonnement d'un des leaders de G5. Il s'agit de l'avocat et universitaire Christian Utheki, arrêté et condamné en mars 2024 à 20 ans de prison sous l'inculpation de critiquer et de démoraliser l'armée. Les autres membres influents de G5 se sont résolus à l'exil ou ont opté pour le silence.

Restait alors à essayer la solution armée. Estimant que la riposte « politique » n'était pas assez efficace pour stopper l'activisme meurtrier de Codeco, les plus téméraires parmi les victimes, ont choisi de prendre les armes en se constituant en « groupes d'autodéfense ». L'appellation volontairement imprécise désigne des factions armées unies par la volonté partagée de défendre les leurs, tout en étant peu organisées, sans coordination réelle entre elles, sans soubassement idéologique déclaré, et sans beaucoup de moyens à leur disposition. La plus connue de ce qui semble être en réalité une nébuleuse, s'appelle « Zaïre », mais on a aussi entendu parler de Mazembe, Jamukula Batu et MAPI (Mouvement d'autodéfense populaire de l'Ituri). Ce dernier mouvement, dont l'origine est controversée, a signé un acte de cessation des hostilités en janvier 2023 devant les autorités, mais sans s'être signalé auparavant par le moindre fait d'armes, ce qui renforce la suspicion de manipulation.

A ses débuts, l'Autodéfense avait pu compter sur une sorte de neutralité bienveillante des FARDC. Certains de ses membres n'avaient-ils pas servi d'éclaireur aux forces régulières à l'époque où celles-ci combattaient l'ennemi commun Codeco ? Mais ce statut favorable a fait long feu. Avec le développement de la guerre contre le M23 et ses alliés au Nord-Kivu, le mouvement d'autodéfense, comme nous l'avons déjà raconté, a glissé de son piédestal de victime jadis proche des FARDC pour occuper le camp des potentiels agresseurs de la RDC selon les dires des autorités locales qui n'ont cependant jamais apporté de preuves suffisantes pour étayer leur affirmation. A l'opposé, Codeco a commencé à



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 40 01/01/2026 13:09:03

remonter en estime : on a ainsi vu URDPC/CODECO, la frange la plus sanguinaire de ce groupe, jadis bête noire des FARDC, prendre officiellement part, le 2 mai 2024, à une cérémonie de prise d'armes en présence d'un membre du gouvernement central en mission en Ituri. Mieux encore, Codeco s'est refait une certaine virginité en s'affublant des habits neufs de défenseur de la patrie et en s'identifiant aux Wazalendo, ces miliciens repentis qui appuient désormais l'armée dans la guerre sans merci qu'elle livre contre les rebelles du M23 et leurs alliés au Nord-Kivu, dans les territoires de Masisi, Rutshuru, Nyiragongo et Lubero. Dans ce contexte d'euphorie, une personnalité s'est même laissé aller à déclarer publiquement que Codeco était désormais lavée de tous ses crimes sans que l'on sache si cet étrange propos traduisait sa conviction personnelle ou la position des autorités de la République[20]. Depuis, l'autodéfense censée représenter les victimes est traquée avec encore plus de détermination, cependant qu'une nouvelle vague de tueries planifiée par Codeco s'abat de nouveau presque quotidiennement sur les quelques villages restés debout, en dépit de sept ans d'offensive et de massacre, et sur les camps des déplacés[21].

20. A contrario, dans une déclaration rapportée par Afrik-info du 9 mars 2023, le porte-parole de l'armée en Ituri, le lieutenant Jules Ngongo, avait affirmé que « le groupe armé Codeco doit être condamné pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité ».

21. Telle était la situation prévalant jusqu'au mois d'octobre 2024 au moment où se tenait le séminaire ayant servi de cadre au présent article. Depuis, certaines factions de l'Autodéfense ont opté pour une démobilisation volontaire. En revanche, une rébellion dirigée par Thomas Lubanga, l'ancien chef de l'UPC réfugié en Ouganda à la suite de ses démêlés avec le gouvernement provincial de l'Etat de siège, a vu le jour dans le courant du premier trimestre 2025. Cette rébellion entend incarner et fédérer les 21 communautés ituriennes qui s'estiment oubliées, négligées, voire exploitées par le gouvernement central jugé de surcroît incapable de mettre fin à l'interminable cycle de tueries et de violences extrêmes perpétrées par les groupes armés, Codeco étant le plus nocif et le plus cruels de tous. Pourtant, la création de cette rébellion connue sous le nom de CRP (Convention pour la révolution populaire) a presque coïncidé avec le déploiement en Ituri des unités de l'armée ougandaise, UPDF, chargées de combattre les groupes armés dans le cadre d'une relation de mutualisation avec les forces armées de la RDC.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 41 01/01/2026 13:09:03

## Conclusion : un génocide ignoré

La haine tribale reste vivace en Ituri malgré les différentes médiations, malgré les dialogues intra et interethniques. Cette haine semble finement entretenue et orientée par d'invisibles « mains noires ». Pour les habitants, serait-ce en définitive le prix à payer pour se faire pardonner le privilège d'habiter un coin du Congo potentiellement riche et prospère, décrit parfois comme une « petite Suisse » ?

Le génocide, nous l'avons vu, est une réalité dans ce « paradis vert ». Ce génocide a été reconnu ouvertement par le président Tshisekedi lors de sa première visite en Ituri en juin 2019, par le Bureau conjoint des Nations unies et enfin par madame Michelle Bachelet, Haut-Commissaire des Nations unies aux Droits de l'Homme, à la suite de son séjour dans la province en janvier 2020. Il se poursuit cependant dans une certaine indifférence, les caméras du monde étant tournées de préférence vers le Nord-Kivu (dont le drame n'est évidemment pas à sous-estimer). Il se poursuit aussi dans la banalisation : certains officiels sont allés jusqu'à le minimiser en le qualifiant de « petites tueries » en comparaison des massacres que causent l'AFC/M23 au Nord-Kivu. Un Etat de siège a certes été proclamé en 2021 par le chef de l'Etat congolais pour tenter de mettre fin à la tragédie, mais le gouvernement militaire mis en place pour imposer la paix, s'est donné une tout autre mission, à savoir le financement des travaux de développement essentiellement, la construction des infrastructures ou l'entretien des routes, ce en quoi il s'est soustrait à son mandat prioritaire. L'Ituri continue à brûler. Pourtant la neutralisation de Codeco, si on s'en donnait le moyen, est tout à fait possible. Démonstration en a été faite en 2019 lorsque l'armée s'est imposée à l'une des factions de Codeco, l'ALC/CODECO conduite par un certain «Petit loup de la montagne » (Justin Maki de son vrai nom) qui faisait peser des menaces réelles sur la ville de Bunia. Une telle fermeté entraînerait inévitablement l'autodissolution des groupes dits d'autodéfense dont certaines factions ne sont pas loin d'adopter la même attitude outrancière que celle de leur ennemi commun. Le désarmement des miliciens, leur réintégration dans la vie civile (parce qu'on ne peut raisonnablement souhaiter une nouvelle



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 42 01/01/2026 13:09:03

vague de mixage impliquant des criminels non repentis) est le seul programme réaliste pour le rétablissement de l'autorité de l'Etat. Et bien entendu, pour ceux des miliciens reconnus coupables de crimes horribles, il faut que la justice passe. Les avantages liés au bénéfice du PDDRCS (Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation) devraient en effet être accordés sélectivement après l'examen minutieux du dossier de chaque impétrant. Une prise en charge inconditionnelle des génocidaires par l'Etat, ou pire encore, leur intégration dans l'armée sous couvert de l'AVRP (l'Action des volontaires pour la relève patriotique) serait interprétée par les bénéficiaires comme une prime accordée à la récidive. Il convient, au demeurant, de souligner que l'application de PDDRCS se trouve, dans le cas présent, compliquée dès lors qu'en vertu d'une loi votée au parlement, Codeco, comme tant d'autres groupes armés, peut prétendre au statut de réserviste des FARDC. Ainsi, les Ituriens, médusés, observent la recrudescence de gestes de co-fraternisation entre l'armée nationale et les miliciens de Codeco – lesquels vont jusqu'à revêtir fièrement, dans un acte ouvertement transgressif, l'uniforme des soldats gouvernementaux[22].

Quoi qu'il en soit, les habitants de l'Ituri n'aspirent, dans leur très grande majorité, qu'à surmonter le démon de la division et à restaurer leur tradition séculaire du « vivre-ensemble ». Cela passe sans aucun doute par la restauration de l'autorité de l'Etat, l'application de la justice pour sanctionner les coupables et le désarmement des cœurs.

---

22. Plus encore, en juillet 2025, une opération militaire menée conjointement par les FARDC et les miliciens de Codeco s'est déroulée dans les villages de Lopa, Nizi, Mabanga et Iga-Barrière où vivent majoritairement les Hema, les Mambisa et les Ndo-Okebo, soit trois des cinq « communautés victimes ». La traque accompagnée de meurtres, pillages et viols a cependant été officiellement présentée comme une action destinée à déloger les éléments de la CRP infiltrés au sein de la population civile.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 43 01/01/2026 13:09:03

**Emmanuel Mateso Locha** est professeur à l'Université des sciences de l'information et de la communication (Unisic, ex-Ifasic) à Kinshasa. Après des études de philologie romane, il a été chargé de cours à l'Université Paris XIII Villetaneuse et à l'Université Paris-X-Nanterre, puis fonctionnaire international à l'OIF où il a géré, entre autres, les programmes d'appui à l'édition, à l'éducation de base et à l'égalité des genres. Poète et essayiste, il est notamment l'auteur de *La Littérature africaine et sa critique* (Karthala, 1986) et *Ecrire le Congo, de Conrad à Césaire* (L'Harmattan, 2023).



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 44 01/01/2026 13:09:03

# LES GROUPES ARMÉS DANS LE CONGO ORIENTAL : GENÈSE, CARTOGRAPHIE ET MODES OPÉRATOIRES

par

Adolphe Agenonga Chober

**Résumé**

*La République démocratique du Congo (RDC) est déstabilisée depuis plusieurs années par un éventail de groupes armés dont la plupart sont actifs dans la partie orientale du pays. Les statistiques divergent sur le nombre de ces groupes armés ; certaines font état de 252 mouvements opérant en RDC et dont la grande majorité se trouve dans la partie orientale du pays. Ces groupes ont émergé dans des contextes différents, notamment à la suite des dynamiques régionales qui ont entraîné la naissance des mouvements armés cherchant à renverser les régimes politiques burundais, ougandais, centrafricain, rwandais et sud-soudanais. Nés sur fond de crises politiques dans ces pays, ils utilisent le sol congolais comme leur base-arrière. Leur présence est parfois instrumentalisée par les pays concernés pour justifier leurs interventions militaires sur le sol congolais. En filigrane, on perçoit la tendance de certains Etats qui, sans réelle volonté d'éradiquer la menace des groupes armés, exploitent l'instabilité pour piller les ressources naturelles d'une région riche en minerais et en essences forestières. Ainsi, ces pays se sont, de fait, dotés de zones d'influence : le Burundi a déployé ses troupes au Sud-Kivu, le Rwanda au Nord-Kivu, l'Ouganda au Nord-Kivu et en Ituri, le tout en faisant main basse sur les ressources naturelles de la RDC. Les provinces de l'Uélé, au nord-est de la RDC, sont également déstabilisées par des groupes armés étrangers, une situation qui ne suscite que trop peu l'attention, y compris de la part des institutions de Kinshasa qui semblent davantage préoccupées par la crise sécuritaire à l'est du pays. Outre le contexte géopolitique régional, ce sont des dynamiques socio-politiques congolaises à l'échelle nationale et locale qui ont favorisé l'émergence des groupes armés. De ce fait,*



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 45 01/01/2026 13:09:04

*certains ont été créés dans le contexte de conflits communautaires et fonciers, sans compter des mouvements instrumentalisés à des fins politiques. Dans une large proportion, ces groupes armés ont connu plusieurs vagues de fragmentation, entraînant une multiplication de leurs effectifs et une prolifération de nouvelles factions. La fragmentation de ces groupes armés survient soit à la suite du décès d'un leader, lorsque ses lieutenants revendiquent le commandement et créent des factions rivales, soit en raison de conflits d'intérêts, soit encore à l'annonce d'un processus de désarmement, qui suscite la naissance de nouvelles milices cherchant à bénéficier des avantages offerts par les structures en charge de ce processus. Dans cet environnement tellement volatile, il s'avère difficile d'établir une donnée exhaustive, ce qui justifie les limites des travaux des spécialistes qui s'intéressent à ces dynamiques. Cette note a été rédigée pour permettre la compréhension des dynamiques de ces groupes armés, leurs zones d'influences, les contextes dans lesquels ils ont émergé, les conséquences de leur activisme et les mécanismes pouvant permettre aux institutions qui œuvrent pour le retour de la paix de les enrayer. Sur le plan méthodologique, les données de ce travail ont été collectées à travers plusieurs techniques avant de les trianguler. Parmi ces dernières l'observation directe (mais strictement désengagée) ; en effet, nous avons mené plusieurs recherches dans les zones où sévissent ces groupes armés et elles nous ont permis de les identifier. Une autre technique utilisée c'est l'entretien avec des personnes ressources dans ces différentes zones, parmi lesquelles les responsables des services de sécurité, des organisations de la société civile, les autorités locales, les chercheurs qui s'intéressent au sujet et qui sont établis dans les différentes provinces concernées, les humanitaires, etc. Etant donné qu'il existe également une littérature sur une partie de ces dynamiques, nous avons utilisé aussi la technique documentaire. Outre l'introduction et la conclusion, cette note comprend trois parties. La première est consacrée aux groupes armés actifs dans l'ancienne province orientale dénommée « la Grande orientale » qui comprend actuellement quatre provinces : Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri et Tshopo. La deuxième partie présente les groupes armés actifs dans le Nord et le Sud-Kivu ; et la dernière partie s'intéresse aux dynamiques des provinces du Maniema et de Tanganyika.*



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 46 01/01/2026 13:09:04

## Acronymes et sigles

| | |
|---|---|
| AAKG | *Azande Ani Kpi Gbe* |
| AFC | Alliance fleuve Congo |
| AFDL | Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo |
| AFRC | Alliance des forces de résistance congolaise |
| ALC | Armée de libération du Congo |
| ANCDH | Alliance des nationalistes congolais pour la défense des droits de l'homme |
| APCLS | Alliance des Patriotes pour un Congo Libre et Souverain |
| APDC | Alliance pour la paix et le développement communautaire |
| APNLC | Alliance pour la protection nationale et la libération du Congo |
| APR | Armée patriotique rwandaise |
| ARDPC | Armée des révolutionnaires pour la défense du peuple congolais |
| BTD | Bon temple de Dieu (BTD) |
| CMC/FDP | Coalition des mouvements pour le changement |
| CMC | Coalition des mouvements pour le changement |
| CNDP | Congrès national pour la défense du peuple |
| CNDR | Conseil national pour la démocratie et le renouveau |
| CNS | Conférence nationale souveraine |
| CODECO | Coopérative pour le développement économique du Congo |
| FAA | Forces armées Alléluia |
| FACA | Forces armées centrafricaines |
| FARDC | Forces armées de la RDC |
| FAZ | Forces armées zaïroises |
| FDBC | Forces de défense contre la balkanisation du Congo |
| FDLR | Forces démocratiques de libération du Rwanda |
| FDS | Forces divines Simba |



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 47 01/01/2026 13:09:04

| | |
|---|---|
| FNB | Forces nationales burundaises |
| FNL | Forces nationales de libération |
| FPAC | Front populaire d'autodéfense au Congo |
| FPIC | Front patriotique et intégrationniste du Congo |
| FPP | Front des patriotes pour la paix |
| FPR | Front patriotique rwandais |
| FRF | Forces républicaines fédéralistes |
| FRPI | Force de résistance patriotique en Ituri |
| ICCN | Institut congolais pour la conservation de la nature |
| KST | Kivu Security Tracker |
| LRA | Armée de résistance du Seigneur |
| M23 | Mouvement du 23 Mars |
| MAPI | Mouvement d'autodéfense populaire en Ituri |
| MONUSCO | Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo |
| MPA | Mouvement populaire d'autodéfense |
| MRP-Abarundi | Mouvement de la résistance populaire |
| NAS | Front national du salut |
| NDC-R | Nduma pour la défense du Congo-Rénové |
| OCHA | Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires |
| PDDRC-S | Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation |
| RCD | Rassemblement congolais pour la démocratie |
| RED-TABARA | Résistance pour un Etat de droit |
| RFO | Réserve de faune à okapis |
| SSPDF | South Sudan People's Defence Forces (Forces de défense populaire sud-soudanaise) |
| UFPC | Union des forces patriotiques du Congo |
| UPC | Unité pour la paix en Centrafrique |
| UPLC | Union des patriotes pour la libération du Congo |
| URDPC | Union des révolutionnaires pour la défense du peuple congolais |
| VDP | Volontaires pour la défense de la patrie |



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 48 01/01/2026 13:09:04

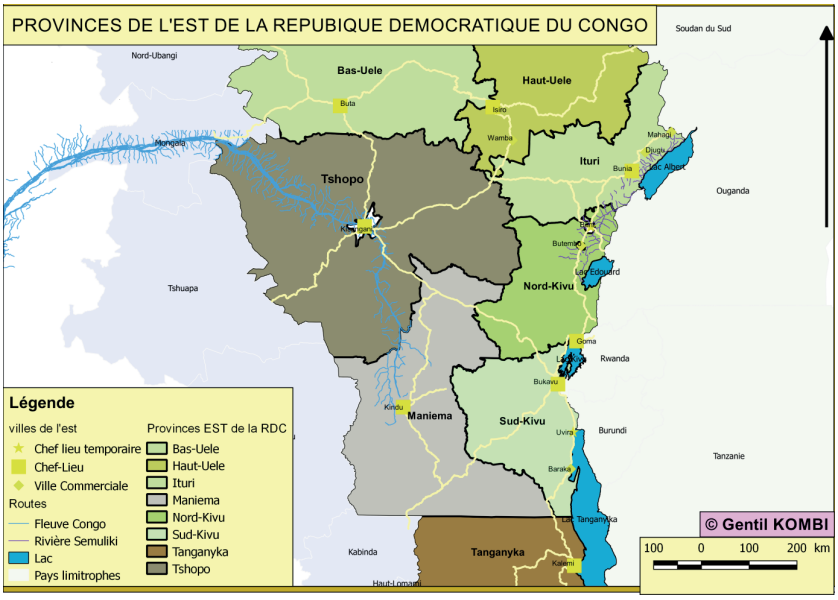


## Première partie : Les groupes armés dans la grande Orientale

La ‘‘Grande orientale’’ comprend les deux provinces de l’Uélé (Bas-Uélé et Haut-Uélé), l’Ituri et la Tshopo. Les dynamiques dans ces provinces sont présentées à travers trois chapitres. Ces derniers portent respectivement sur les Uélé, l’Ituri et la Tshopo.

## Chapitre 1. Groupes armés dans les Uélé (Haut et Bas-Uélé)

Les Uélé sont une région située au nord-est de la RDC, comprenant les provinces du Bas-Uélé et du Haut-Uélé. Ces deux provinces présentent plusieurs similarités, par le fait qu’elles partagent 1500 km environ avec la RCA et le Soudan du Sud, deux pays affectés par une crise sécuritaire et les groupes armés opérant sur leurs territoires font des incursions sur le sol congolais.

En plus, les Uélé, dans la partie frontalière, sont peuplées majoritairement par les Azandé, une communauté qui est établie, d’une part, du Bas-Uélé au Haut-Uélé, et d’autre part, de la RDC en



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 49 01/01/2026 13:09:04

RCA et au Soudan du Sud. En plus des Azandé, il y a la communauté Logo installée également en RDC et au Soudan du Sud.

Les groupes armés actifs dans les Uélé sont, principalement *l'Armée de résistance du Seigneur* (LRA), *l'Unité pour la paix en Centrafrique* (UPC), *Azande Ani Kpi Gbe* (AAKG), *Palanga Abolo,* le *Front national du salut* (NAS), et une milice appelée "*Ouda*".

### 1.1. LRA

La LRA (Armée de résistance du Seigneur) est un mouvement créé au nord de l'Ouganda en 1986 avec comme principal objectif de renverser le régime de Kampala afin d'instaurer un Etat régenté par la Bible[1]. Mise en déroute en 2005, la LRA s'est installée sur le sol congolais avant de se disperser entre la RDC, la RCA et le Soudan du Sud. Elle a été classée sur la liste des réseaux terroristes par les USA et ses principaux responsables sont sous mandat d'arrêt international de la CPI pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

La LRA a été responsable des massacres de plus de cent mille civils et de l'enlèvement de plus de cent mille autres entre l'Ouganda, la RDC, la RCA et le Soudan du Sud. Une partie des combattants a été désarmée et rapatriée en Ouganda ; depuis 2023, son chef, Joseph Kony, sur qui pèse un mandat d'arrêt international de la CPI, reste introuvable. La faction de la LRA qui a résisté au processus de désarmement s'est réorganisée en 2023 et opérerait en coalition avec l'UPC.

### 1.2. UPC

L'UPC est un groupe armé dont les combattants sont majoritairement peuls et faisait partie de la *Séléka,* une coalition des forces rebelles ayant renversé, en 2013, le président centrafricain d'alors, François Bozizé. Cette coalition a porté au pouvoir Michel Djotodia qui l'a ensuite dissoute. Le régime de Bangui qui n'avait

1. Adolphe Agenonga Chober, « Désarmement de la LRA : fin de 15 ans de violence dans les Uélé ? », publié le 20 mai 2024. Disponible sur https://www.ebuteli.org/publications/blogs/desarmement-de-la-lra-la-fin-de-15-ans-de-violence-dans-les-uele, consulté le 13 octobre 2024.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 50 01/01/2026 13:09:04

qu'un faible contrôle sur l'ensemble du territoire national s'est heurté à l'émergence des proto-Etats créés par des mouvements qui faisaient partie de la *Séléka* qui, à leur tour, ont connu une dislocation. De ce fait, l'UPC s'est imposée dans la région située au centre et au sud-est de la RCA, à la frontière avec les Uélé et le Soudan du Sud où elle a instauré une administration parallèle et une économie de criminalité.

Ses combattants avec la LRA ont organisé une série d'attaques dans les provinces congolaises de l'Uélé avant que le gouvernement de Bangui ne déploie des mercenaires russes du Groupe Wagner pour la combattre. Entre fin mai et début juin 2024, face à la puissance de feu des Forces armées centrafricaines (FACA) appuyées par les soldats de Wagner, l'UPC a perdu ses principaux bastions à Mboki et Zemio ; une partie de ses combattants a trouvé refuge dans les territoires congolais d'Ango et de Bondo où ils commettent de nombreuses exactions sur les civils[2].

### 1.3. AAKG

Azande Ani Kpi Gbe (ce nom signifie en langue Zande « les Azande ont beaucoup été tués ») est une milice qui a émergé en mars 2023. Comme sa dénomination l'indique, AAKG a été créé par des membres de l'ethnie Azandé de la RCA avec le soutien des miliciens Azande du Soudan du Sud pour protéger leur communauté contre les exactions de l'UPC, de la LRA et d'autres groupes armés en RCA.

Depuis mars 2024, le gouvernement de Bangui a déployé des mercenaires russes du Groupe Wagner afin d'assurer la formation de cette milice pour l'intégrer au sein des Forces armées centrafricaines (FACA), notamment en vue de lutter contre l'UPC. Les principaux bastions de l'UPC situés à Mboki et Zemio sont passés sous le contrôle de l'AAKG dont les membres sont considérés par Bangui comme des militaires loyalistes après leur formation. Cependant, AAKG revendique une certaine autonomie, il se considère avant tout comme une force d'auto-défense communautaire des Azande, un « *Wagner Ti Azande* ».

2. Id., « L'UPC, un nouveau groupe armé étranger dans le Bas-Uélé », publié le 12 septembre 2024. Disponible sur https://www.ebuteli.org/publications/blogs/l-upc-nouveau-groupe-arme-etranger-present-dans-le-bas-uele, consulté le 13 octobre 2016.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 51 01/01/2026 13:09:04

### 1.4. PALANGA ABOLO

*Palanga Abolo,* « jeunes gens » en Français, est une milice créée par des jeunes Azande du Soudan du Sud dont les combattants étaient régulièrement signalés le long de la frontière de la RDC, en territoire de Dungu. Les FARDC (Forces armées de la RDC) avaient accusé cette milice d'avoir opéré des kidnappings sur le sol congolais en début 2024. Reste à savoir si les miliciens de Palanga Abolo n'ont pas adhéré au groupe AAKG depuis son émergence.

### 1.5. NAS

Le NAS est un groupe rebelle sud-soudanais créé en début 2017 par Thomas Cirillo, lieutenant-général des Forces de défense populaire Sud-Soudanaise (SSPDF). Ce mouvement a réussi à obtenir le ralliement de plusieurs autres groupes armés opposés au régime de Juba, il est responsable des attaques dans la province congolaise du Haut-Uélé, singulièrement en territoire de Faradje, mais aussi en Ituri, dans la chefferie des Kakwa en territoire d'Aru[3].

### 1.6. Oudda

Les Oudda, un sous-groupe peul, seraient des coupeurs des routes originaires du Tchad qui se dissimilent derrière les pasteurs nomades peuls, les Mbororo[4]. Parmi eux se trouvent des bandits armés, un gang responsable des faits de braconnage, des attaques contre les civils et les positions des FARDC dans les Uélé. Il n'existe pas assez d'informations sur les modes opératoires de ce mouvement ; cependant, de nombreuses sources en territoire de Dungu incriminent les Oudda d'être responsables de plusieurs exactions.

---

3. Id., « Haut-Uélé : l'accord de cessez-le-feu entre le NAS et le gouvernement du Soudan du Sud mettra-t-il aux attaques armées ? », publié le 17 décembre 2024. Disponible sur https://www.ebuteli.org/publications/blogs/haut-uele-l-accord-de-cessez-le-feu-entre-le-nas-et-le-gouvernement-du-soudan-du-sud-mettra-t-il-fin-aux-attaques-armees, consulté le 03 décembre 2024.
4. Julie-Roselyne Betabelet et al., « Evelave bovin et conflit en Centrafrique », in Les *cachiers d'Outre-Mer,* 272/2015, pp. 557-575.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 52 01/01/2026 13:09:04

## Chapitre 2. Les groupes armés en Ituri

La province de l'Ituri est secouée par de violents conflits armés depuis la fin de la décennie 90 et le début de la décennie 2000. C'est durant cette période que plusieurs milices ont été créées sur base des racines communautaires, sur fond des conflits entre Hema et Lendu, deux communautés qui habitent les territoires de Djugu et d'Irumu. Ces groupes armés étaient soutenus à la fois par l'Ouganda, le Rwanda et le gouvernement de Kinshasa, mais nombre d'entre eux ont adhéré au programme DDR (désarmement, démobilisation et réinsertion), mettant ainsi un terme à leurs actions de violence à partir de la deuxième moitié de la décennie 2000.

La seule milice qui a survécu à ce processus, en dépit de la reddition de ses commandants était la FRPI (Force de résistance pacifique en Ituri). Son activisme était beaucoup plus concentré au Sud du territoire d'Irumu sans embraser pour autant l'ensemble de la province. Cependant, la descente aux enfers commence en décembre 2015 avec des massacres dont la responsabilité était imputée aux adeptes d'une secte appelée CODECO (Coopérative pour le développement économique au Congo). Cette secte s'est dotée d'une milice considérée comme sa branche armée, URDPC (Union des révolutionnaires pour la défense du peuple congolais) qui a connu une fragmentation en plusieurs factions.

La CODECO aurait contribué à l'émergence d'autres milices, mais aurait été également contrée par d'autres mouvements. Cet élément est développé dans les points suivants.

### 2.1. Groupes de milices liés à la CODECO

La CODECO est une secte « mystico-religieuse » née en début de la décennie 70[5]. Son chef, Bernard Kakado, était à l'origine de la FRPI, la plus ancienne des milices de cette région, créée en 2002, et qui a résisté à tous les processus de désarmement jusqu'à aujourd'hui. Elle est basée à Irumu et regroupe les membres de la communauté Lendu Bindi (Lendu du Sud ou Ngiti).

5. Adolphe Agenonga Chober, « CODECO, au cœur de la dynamique sécuritaire en Ituri », publié en juin 2021. Disponible sur https://www.payot.ch/Detail/la_codeco_au_coeur_de_linsecurite_en_ituri-adolphe_agenonga_chober-9782872911981, consulté le 13 octobre 2024.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 53 01/01/2026 13:09:04

CODECO a migré d'Irumu vers le Nord (Djugu) où, en 2017, elle a créé un mouvement regroupant les Lendu, lequel groupe a choisi la dénomination de l'URDPC en 2020. Ce mouvement a connu une fragmentation en différentes factions, entre autres :

- *L'Armée des révolutionnaires pour la défense du peuple congolais* (ARDPC) dirigée par un major autoproclamé, Olivier Ngabu Songambele, qui a renoncé à la lutte armée pour joindre, depuis 2023, le programme de désarmement piloté par le PDDRC-S ;
- *Armée de libération du Congo* (ALC), dirigée par un chef surnommé « Petit Loup de montagne ». Le bastion de ladite milice se trouve sur la colline surplombant à la fois le lac Albert et la ville de Bunia où elle avait fait sa première incursion en septembre 2020 ;
- *Bon temple de Dieu* (BTD), une faction dirigée par Tuwo qui fut assassiné par ses propres combattants et qui opère dans une zone riche en minerais au nord de la ville de Buta. Sa zone d'influence s'étend jusque dans le territoire d'Irumu où elle aurait contribué à la formation d'un autre groupe dénommé FPIC (Forces patriotiques et intégrationnistes du Congo) dont les combattants sont issus de la communauté Bira ;
- *Catholique,* ou *Mouvement de Gutsi*, est un mouvement qui a refusé de faire allégeance aux idéologies de CODECO, d'où le choix de « catholique » en ce sens que chaque combattant a la liberté d'adhérer à une église de son choix. Gutsi est un village situé au nord de la ville de Bunia qui constitue le fief de cette milice ; ce village est également considéré comme la pépinière de tous les miliciens d'origine Lendu opérant dans la région dite « Djatsi nord », situé au nord de Bunia ;
- *Royaume* est, quant à elle, un groupe qui aurait fonctionné de manière éphémère et dont les combattants auraient rallié d'autres factions ;
- *Forces de défense contre la balkanisation du Congo* (FDBC) est un mouvement qui, à l'instar du groupe de Gutsi, a refusé l'allégeance à la secte CODECO. Les FDBC sont basées à Lipri au nord de la ville de Bunia.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 54 01/01/2026 13:09:04

### 2.2. FPIC

Les FPIC sont une milice dont la création aurait bénéficié du concours de la CODECO. Elle a vu le jour dans un contexte de tensions avec les Hema d'Irumu, qui ont constitué sa cible principale. Ce groupe a toutefois renoncé à la lutte armée et ses combattants ont signé un accord de paix qui leur a permis de retourner aux activités champêtres.

### 2.3. Mouvements autour de « ZAÏRE » en riposte à la CODECO

Pour la plupart, les victimes des massacres de CODECO étaient des Hema, Mambisa, Ndo Okebo, Nyali Kilo, et aussi des Alur. Les jeunes de ces communautés ont créé un mouvement initialement appelé tantôt « Zaïre », tantôt FPAC (Front populaire d'autodéfense au Congo), dont l'objectif déclaré est de protéger ses membres en ripostant aux attaques provenant du côté des Lendu.

Le mouvement « Zaïre » s'est scindé en plusieurs factions, notamment :

- Mouvement d'autodéfense populaire en Ituri (MAPI) ;
- Groupe d'autodéfense des communautés victimes ;
- Ndjamukulabatu, signifiant « cannibale » en dialecte swahili de l'Ituri ;
- Et trois autres ailes dirigées par des commandants différents : *Pharaon, Zawa, Logo Marie.*

### 2.4. Carrefour des groupes armés Ituri-Nord-Kivu

Ce carrefour fait la jonction des territoires de Beni (Nord-Kivu), Mambasa et Irumu (Ituri) et connaît la prolifération de nombreux groupes armés, parmi lesquels :

- Les ADF : il s'agit d'un groupe hétéroclite initialement formé des Ougandais. Aujourd'hui, parmi les ADF se trouvent à la fois des Congolais, des Egyptiens, des Burundais, des Tanzaniens…
- En plus de ces mouvements, on compte des groupes Mai Mai dont certains, à l'instar de celui de Kabibo, revendiquent leur appartenance aux Wazalendo. D'autres prétendent être des groupes d'autodéfense, mais restent largement impliqués dans le braconnage, l'exploitation illicite



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 55 01/01/2026 13:09:04

des minerais et la haute criminalité à Mambasa. Il s'agit des groupes Mai-Mai suivants : *Kyandenga, Kabidon, Mangaribi, Indocide, Simba, Asomba Liwa ou Aleze.*

— A noter que face à la menace des groupes armés du Nord-Kivu, dans le territoire d'Irumu, un mouvement dénommé « *Chini ya Tuna* » a été créé par les membres de la communauté Lesse, dans la chefferie Walesse Vonkutu.

## Chapitre 3. Les groupes armés dans la Tshopo

La Tshopo est une province qui échappe à beaucoup de recherche sur les dynamiques des groupes. Pourtant, elle est affectée par l'activisme des milices créées dans des contextes sociopolitiques différents mais peu connus.

### 3.1. La survivance des Mai Mai Simba Mulele

Le plus ancien de ces groupes armés s'appelle *Forces Divines Simba* (FDS) ou *Armée populaire de libération nationale du Congo-Lumumba* (APNLC). Ce groupe armé incarne la survivance des Simba des années 1963 défaits en 1964 par une coalition de commandos belges, de mercenaires occidentaux et de forces armées nationales commandées par Mobutu. Le mouvement conserve sa légitimité aux yeux des communautés locales car il a réussi à repousser les incursions des FDLR et des Mai Mai dans et autour du parc national de Maiko[6].

### 3.2. Des groupes nés autour des aires protégées

La plupart des groupes armés actifs dans la Tshopo sont nés dans le contexte du conflit opposant les communautés locales à l'ICCN (Institut congolais pour la conservation de la nature), dans une zone comprise entre la Réserve de faune à okapis (RFO), le Parc national de Maiko et le Parc national de la Lomami. D'autres sont nés sur fond de violences communautaires qui opposent les Lengola et les Mbole depuis 2023.

6. Alphonse Maindo Monga Ngonga, *Le Parc National de Maiko face à l'activisme des groupes armés. Expérience de la gestion des conflits avec les Forces Divines Simba*, Kisangani, Ed. Topenbos RD Congo, juin 2017.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 56 01/01/2026 13:09:04

*L'Union des patriotes pour la libération du Congo* (UPLC) est un groupe armé créé par le général autoproclamé Luc Yabili, major déserteur des FARDC. Après le décès de Yabili, un différend de leadership a émergé. En effet, Shokoro, le lieutenant de Yabili, a vu son autorité remise en question par le fils de ce dernier, surnommé Maradona. Un conflit violent éclatera, provoquant la scission de l'UPLC en deux factions rivales : l'UPLC-Shokoro et l'UPLC-Maradona. Par ailleurs, une ancienne milice Simba demeure active dans cette province, et sa succession est désormais revendiquée par un général autoproclamé nommé Mando.

Autour du Parc national de la Lomami se sont créées des milices appelées « *Revendiquants* » qui prétendent que l'ICCN a démesurément élargi ses limites au-delà de sa juridiction, empiétant ainsi sur les terres appartenant aux communautés locales. Elles accusent également les éco-gardes de recourir à la violence à travers les rangers chargés de la sécurité du parc, pour réprimer les membres des communautés locales soupçonnés de braconnage.

### 3.3. Des groupes armés nés dans le sillage du conflit Mbole-Lengola

Deux autres milices issues des violences communautaires survenues en 2023 ont émergé. La plus redoutable d'entre elles porte le nom de *Dorton,* général autoproclamé mort lors d'un affrontement avec les FARDC. A cette milice s'oppose une autre, *Bugibugali* (L'union fait la force).



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 57 01/01/2026 13:09:04

## Deuxième partie : Les groupes armés au Nord et au Sud-Kivu

Cette partie se structure en deux chapitres dont le premier présente les groupes armés actifs dans le Nord-Kivu et le second les groupes armés actifs dans le Sud-Kivu.

En effet, les provinces du Nord et du Sud-Kivu constituent la région à plus forte concentration des groupes armés en RDC. Cependant, les statistiques sur les groupes armés dans ces deux provinces ne concordent pas d'une source à l'autre. La première source, celle du PDDRC-S (Programme de désarmement, démobilisation, réinsertion communautaire et stabilisation), remontant à avril 2023, fait état de 252 groupes armés locaux : le Sud-Kivu arrive en tête avec 136 groupes armés, suivi du Nord-Kivu (64), de l'Ituri et du Maniema (20 chacun), puis du Tanganyika[7].

Ces chiffres sont discutables pour deux raisons principales. D'une part, il n'existe pas de cartographie rigoureuse de l'ensemble des groupes armés, dans un contexte pourtant très dynamique où certains se sont fragmentés tandis que d'autres ont disparu. D'autre part, certaines provinces comme la Tshopo ont été complètement ignorées dans les recensements.

La seconde source, celle de l'ONG Alliance pour la paix et le développement communautaire (APDC), a recensé, rien qu'au Sud-Kivu, pas moins de 116 groupes armés, soit plus du double des chiffres avancés en 2022 par Radio Okapi, qui en dénombrait un peu plus de 50[8].

La troisième source s'appuie sur les statistiques du *Kivu Security Tracker* (KST), également connu en français sous le nom de *Baromètre sécuritaire du Kivu*. En 2015, cette initiative avait identifié 70 groupes armés dans l'ensemble de l'Est de la RDC. Ce

7. Radio Okapi, « La RDC compte au total 252 groupes armés locaux », publié le 20 avril 2024. Disponible sur https://www.radiookapi.net/2023/05/30/emissions/linvite-du-jour/tommy-tambwe-la-rdc-compte-au-total-252-groupes-armes-locaux, consulté le 12 octobre 2024.
8. Radio Okapi, « Sud-Kivu, près d'une cinquantaine des groupes armés encore actifs », publié le 7 juillet 2021. Disponible sur https://www.radiookapi.net/2021/07/07/actualite/securite/sud-kivu-pres-dune-cinquantaine-de-groupes-armes-encore-actifs, consulté le 12 octobre 2024.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 58 01/01/2026 13:09:04

chiffre a ensuite été revu à la hausse, atteignant 130 entre 2017 et 2019, avant de redescendre à 102 après 202[9].

Si les trois sources susmentionnées divergent quant au nombre des groupes armés actifs à l'Est, elles convergent cependant sur un point : la province qui compte le plus de groupes armés c'est bien le Sud-Kivu.

## Chapitre 1. Groupes armés actifs dans le Nord-Kivu

En matière de groupes armés, le Nord-Kivu se classe en deuxième position après le Sud-Kivu. Toutefois, il demeure, avec l'Ituri, l'une des provinces les plus touchées par la violence. Ces violences sont alimentées par des groupes armés aux motivations multiples et souvent complexes.

### 1.1. Facteurs qui expliquent l'émergence des groupes armés dans le Nord-Kivu

A l'instar du Sud-Kivu, plusieurs facteurs contribuent à la prolifération des groupes armés dans le Nord-Kivu, notamment les dynamiques régionales complexes et les enjeux locaux profondément enracinés.

#### *1.1.1. Les dynamiques régionales comme facteur à la base de la création des groupes armés*

Le « génocide rwandais » de 1994, suivi de la prise du pouvoir par l'Armée patriotique rwandaise (APR), a entraîné l'exil de milliers de réfugiés hutus vers le territoire congolais. Certains d'entre eux, notamment d'anciens militaires et responsables du régime déchu, ont tenté de se réorganiser en vue de reprendre le pouvoir à Kigali. C'est dans ce contexte qu'est née la rébellion des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). Cela a conduit à l'invasion de la RDC par les Forces de défense rwandaises (RDF), alors connues sous le nom d'Armée patriotique rwandaise (APR), ainsi qu'à l'instrumentalisation de mouvements rwandophones

9. Baromètre sécuritaire du Kivu, « Cartographie des groupes armés à l'est du Congo : opportunités manquées, insécurité prolongée et prophéties auto-réalisatrices », publié en février 2021. Disponible sur https://oenz.de/sites/default/files/kst_2021_la_cartographie_des_groupes_armes_dans_lest_du_congo.pdf, consulté le 12 octobre 2024.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 59 01/01/2026 13:09:04

tels que le CNDP par Kigali. A la suite d'un accord de paix, les combattants du CNDP ont été intégrés aux FARDC en 2009, et le mouvement s'est transformé en parti politique.

En 2012, des officiers des FARDC issus du CNDP se sont rebellés, donnant naissance au mouvement dénommé ''M23''. Ce groupe armé, après avoir disparu en 2013, a refait surface en 2021, bénéficiant cette fois d'un appui direct du Rwanda.

#### *1.1.2. Aux dynamiques régionales s'ajoutent les enjeux locaux*

Les dynamiques régionales ont eu des conséquences sur les dynamiques locales, ravivant plusieurs problèmes :

- *Problème d'ordre sécuritaire* : les communautés locales, en proie à l'insécurité créée par le Rwanda à travers les mouvements soutenus directement par Kigali et les FDLR, ont ressenti la nécessité de s'organiser en « groupes d'autodéfense communautaires » ;
- *Problèmes de terre* : face aux mouvements des populations « rwandophones », des communautés du Nord-Kivu ont pris les armes pour défendre leurs terres ; c'est sur ce schéma que sera créé l'APCLS ;
- *L'enjeu économique* : au-delà des questions soulevées ci-haut, tous les groupes armés, qu'ils soient étrangers ou nationaux, sont impliqués dans l'exploitation illicite des minerais, dans le braconnage et dans les trafics des bois d'œuvre.

### 1.2. Zones d'influence des groupes armés dans le Nord-Kivu

Les groupes armés dans le Nord-Kivu sont partagés entre le petit Nord et le grand Nord. Le petit Nord comprend le Masisi, le Nyiragongo et le Rusthuru, tandis que le grand Nord comprend les territoires de Beni, Lubero et Walikale.

#### *1.2.1. Les groupes armés présents dans le petit Nord*

Les groupes armés actifs dans le petit Nord ont connu une restructuration autour de trois grands blocs : les Wazalendo, les FDLR et le M23. On compte une dizaine de groupes armés faisant



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 60 01/01/2026 13:09:04

partie des Wazalendo dans le Nord-Kivu. Cette coalition est aussi appelée « Volontaires pour la Défense de la Patrie » (VDP). Les milices qui la composent sont basées à l'est de Masisi et sont entre autres :

- *L'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain* (APCLS) dont les origines remontent à 1993 dans le cadre des luttes pour conserver les terres du peuple Hunde contre ceux qu'on qualifiait de « Rwandophones ». En tant que milice, l'APCLS a été créée par Janvier Karairi en 1998 ; c'est le groupe armé le plus structuré dans le Masisi, qui recrute parmi les Hunde[10].
- *Nduma pour la défense du Congo-Rénové* (NDC-R) dirigé par Guidon Mwisa, un groupe armé qui s'était au départ ancré dans le territoire de Lubero, comme on le verra plus loin dans la partie consacrée au grand Nord ;
- *La Coalition des mouvements pour le changement* (CMC) dirigée par le tandem Sanctus Dominique et Jules Mulumba ;
- *Les Nyatura de l'ANCDH* (Alliance des nationalistes congolais pour la défense des droits de l'homme) : un groupe armé créé vers 2000 et qui prétendait venir en soutien aux Hutu[11] ;
- *Le Conseil national pour la démocratie et le renouveau* (CNDR) qui est une faction dissidente des FDLR depuis 2016 et qui prétend combattre le régime de Kigali à partir de la RDC[12] ;
- *Maï-Maï Kifua*, un groupe armé créé en 1990 par les membres de la communauté Tembo et qui contrôle une zone située entre le Nord et le Sud-Kivu.

Dans le territoire de Nyiragongo, il y a :

- *L'Union des forces patriotiques du Congo* (UFPC) qui opère, depuis peu, autour de Kibumba et de Buhumba.
- Dans le territoire de Rutshuru (entre Bwisha et Bwito), les groupes armés les plus cités dans les affrontements contre le M23 sont :

10. RFI, « RDC, APCLS : un des plus structurés groupes armés au Nord-Kivu », publié le 3 mars 2013. Disponible sur https://www.rfi.fr/fr/afrique/20130303-apcls-structure-groupes-armes-nord-kivu, consulté le 13 octobre 2024.
11. Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, « Détérioration de la situation des droits de l'homme dans le Masisi et Lubero (Nord-Kivu) et défis relatifs à la protection des civils entre janvier 2017 et octobre 2018 », publié en décembre 2018. Disponible sur https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Countries/CD/Rapport_Masisi_Lubero_19Dec2018.pdf, consulté le 13 octobre 2024.
12. *Ibid*.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 61 01/01/2026 13:09:05

- le FPP (Front des patriotes pour la paix) de Kabidon ;
- l'AFRC (Alliance des forces de résistance congolaise) de Kakule ;
- le MPA (Mouvement populaire d'autodéfense) ;
- la CMC/FDP (Coalition des mouvements pour le changement).

Quant au M23 (Mouvement du 23 Mars), il occupe plus de la moitié du Nord-Kivu, à savoir 5 des 6 territoires (Nyiragongo, Rutshuru, Masisi, Lubero, Walikale), à l'exception notable de Beni. Avec la création de l'AFC par Corneille Nangaa, en décembre 2023, il est devenu difficile de faire le distinguo entre l'AFC et le M23.

### *1.2.2. Les groupes armés présents dans le grand Nord*

Dans le **g**rand Nord, nous avons le NDC-R (Nduma Defence of Congo) de Guidon Mwisa, une faction dissidente née du NDC de Sheka en 2016, et composée majoritairement de membres de la communauté Nyanga. La même année, cette milice a rallié une coalition des groupes Maï-Maï appelée *Mazembe*, comprenant les Maï-Maï Charles, l'UPLC (l'Union patriotique pour la libération du Congo) et l'UPDI (Union des patriotes pour la défense des innocents). Composé de membres de la communauté Nande, le groupe *Maï-Maï Mazembe* a été créé dans le but de protéger cette dernière contre les incursions des FDLR.

En plus de ces mouvements, le grand Nord abrite les groupes suivants : FPP/AP de Kasereka Kasyano dit Kabido, UPLC de Kambale Mayani, FAR de Leteki, « Bana Banateseka » de Fayo, « Enfants orphelins victimes des massacres » de Kasereka Matembela, « Muhola » de Kakule Sikuli, « NDC-Renové » de Arobaz, Lepard et Gilbert, « MAPE » de Amisi, Mamadou, Kyandenga et « Mazembe »[13].

Par ailleurs, dans cette région sévit un groupe extrêmement violent, les ADF qui opèrent dans 4 territoires : deux du Nord-Kivu (Beni et Lubero) et deux autres de l'Ituri (Irumu et Mambasa)[14].

13. Ces groupes armés sont reconnus par les autorités locales et ont été invités, le 12 septembre 2024, par l'administrateur militaire de Lubero.
14. Pour plus de détails sur les ADF, lire Nicaise Kibel'Bel dans *Cahiers congolais*



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 62 01/01/2026 13:09:05

## Chapitre 2. Dynamiques des groupes armés au Sud-Kivu

Les conflits au Sud-Kivu ne sont pas seulement d'origine endogène. Ils ont subi la superposition des conflits régionaux au Rwanda et au Burundi. Cette double dimension des conflits est prise en compte dans les points suivants.

### 2.1. Les origines endogènes du conflit

Dans le Sud-Kivu, des communautés locales ont connu une longue période de tensions qui a débouché, depuis les années 1990 et 2000, à la milicianisation de ces communautés. A cause de la défaillance de l'Etat, chaque groupe armé qui se crée prétend assurer la protection de la communauté dont ses combattants sont issus. C'est dans les trois paragraphes ci-après que ces dynamiques sont analysées.

#### *2.1.1. Fractures communautaires aux origines coloniales*

En 1929, l'administration coloniale avait décidé d'éclater le *territoire d'Uvira* en trois chefferies proportionnellement au nombre des communautés en présence. Il s'agit des chefferies des *Bafulero, Barundi et Bavira*[15].

Mais l'année suivante, les Bafulero ont contesté l'érection de la chefferie des Barundi qu'ils estimaient être des immigrants burundais, créant la première tension communautaire. Suivant les vagues d'immigrations dans la région, certaines sources indiquent pourtant que les Barundi seraient arrivés avant les Bafulero, ces derniers s'étant installés vers le XVII$^{e}$ siècle.

Cette fracture sociale ne s'est pas arrêtée durant la période coloniale. Elle a connu de violents épisodes évoqués dans le point suivant.

---

*d'études avancées*, n° 1.

15. Search for Common Ground, « Analyse de conflit, zone "Hauts plateaux de Mwanga-Plaine de la Ruzizi", Sud-Kivu, RD Congo ». Publié en octobre 2014. Disponible sur https://documents.sfcg.org/wp-content/uploads/2015/12/SFCG-Analyse-ISSSS-Ruzizi-Mwenga-2014-1.pdf, consulté le 19 juillet 2025.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 63 01/01/2026 13:09:05

### *2.1.2. Après l'indépendance, les Banyamulenge créent une milice à la base des violences communautaires*

En 1960, la RDC accède à l'indépendance et la rébellion des Simba Mulele éclate. Cette dernière se lance dans le pillage des vaches des Banyamulenge et des Barundi, ce qui entraîne une révolte au sein de ces communautés et les poussent à créer une milice dénommée *« Abagiriye »* (guerriers)[16]. Cette milice a joué un rôle clé dans l'exacerbation des tensions entre les Banyamulenge et les « autochtones »[17].

La milice « Abagiriye » s'est ralliée au régime de Kinshasa qui s'en est servi comme instrument de répression de la rébellion des Simba Mulele. De ce fait, le gouvernement sera favorable à l'octroi de la citoyenneté zaïroise à ces communautés, ce que pourtant les « autochtones » contestaient.

Profitant de la sympathie de Mobutu à leur égard, les Banyamulenge accèdent à l'éducation et aux fonctions administratives. En 1970, Frédéric Muhoza Gisaro, membre de la communauté Banyamulenge, a été élu à l'Assemblée nationale[18]. Cette élection a encouragé les Banyamulenge à engager la lutte pour obtenir à leur profit l'autonomie de Minembwe qui faisait partie du territoire de Fizi.

La revendication des Banyamulenge a toujours été refusée par les communautés « autochtones » qui considèrent Minembwe comme la terre de leurs ancêtres. Il en résulte un conflit identitaire entre les Banyamulenge en quête d'une autonomie politique et administrative et les autres communautés souhaitant leur départ. Cette fracture a finalement débouché sur l'émergence des groupes armés dans cette région, comme expliqué ci-dessous.

16. Jason Stearn et al., « Les Banyemulenge : insurrections et exclusions dans les montagnes du Sud-Kivu ». Disponible sur https://riftvalley.net/wp-content/uploads/2018/06/RVI-Projet-Usalama-8-Les-Banyamulenge-FR.pdf, consulté le 18 juillet 2025.
17. Search for Common Ground, « Analyse de conflit, zone "Hauts plateaux de Mwanga-Plaine de la Ruzizi", Sud-Kivu, RD Congo ». Publié en octobre 2014. Disponible sur https://documents.sfcg.org/wp-content/uploads/2015/12/SFCG-Analyse-ISSSS-Ruzizi-Mwenga-2014-1.pdf, consulté le 19 juillet 2025.
18. Search for Common Ground, « Analyse de conflit, zone "Hauts plateaux de Mwanga-Plaine de la Ruzizi", Sud-Kivu, RD Congo ». Publié en octobre 2014. Disponible sur https://documents.sfcg.org/wp-content/uploads/2015/12/SFCG-Analyse-ISSSS-Ruzizi-Mwenga-2014-1.pdf, consulté le 19 juillet 2025.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 64 01/01/2026 13:09:05

### *2.1.3. Tensions sociales et création des groupes armés rivaux*

Les Banyamulenge qui avaient pourtant été au cœur du dispositif sécuritaire de Mobutu dans la région se sont sentis abandonnés par la suite. Ils ont dès lors cherché à rallier des rébellions rwandaises et à créer leurs propres mouvements au Sud-Kivu. En réaction à la mobilisation des Banyamulenge, d'autres groupes sociaux se sont organisés, à leur tour, en unités d'autodéfense enracinées dans leur identité collective[19].

#### *2.1.3.1. Adhésion des Banyamulenge à la rébellion du RCD suivie de la création de leur propre mouvement*

En 1990, la transition politique suivie de la consultation nationale est engagée par le régime de Kinshasa. Il s'agit de la Conférence nationale souveraine (CNS) à laquelle ni les Banyamulenge, ni les Bavira[20] n'étaient invités.

Cette situation a engendré une profonde frustration et un sentiment d'exclusion, venus s'ajouter au chômage massif qui frappait ces communautés. Par ricochet, certains membres de ces communautés ont décidé de rejoindre le Front patriotique rwandais (FPR), une rébellion opposée au régime du président Habyarimana qui a fini par prendre le pouvoir à Kigali en 1994.

En 1996, l'armée rwandaise soutient l'Alliance des forces démocratique pour la libération du Congo (AFDL), une rébellion qui parvient à renverser le régime de Mobutu l'année suivante. Sous le nouveau régime, l'influence des Banyamulenge se renforce dans la mesure où ils occupent des postes importants au sein de l'administration provinciale du Sud-Kivu et du territoire d'Uvira, suscitant la frustration au sein d'autres communautés.

19. Search for Common Ground, « Analyse de conflit, zone "Hauts plateaux de Mwanga-Plaine de la Ruzizi", Sud-Kivu, RD Congo », publié en octobre 2014. Disponible sur https://documents.sfcg.org/wp-content/uploads/2015/12/SFCG-Analyse-ISSSS-Ruzizi-Mwenga-2014-1.pdf, consulté le 19 juillet 2025.

20. L'origine du concept « Bavira » est controversée. Certains estiment qu'il provient du Kifuliro, ce que d'autres contestent affirmant que le concept viendrait du Kivira et signifierait « palmerais ou palmier ». Donc « Bavira » signifierait étymologiquement « Peuple vivant au pays de palmeraies ». Lire Augustin Ramazani Bishwende et Di-Kuruba Dieudonné Muhinduka (sous/dir.), Les Bavira du Sud-Kivu (RDC) : Histoire, culture et renaissance d'un peuple Bantou, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 30.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 65 01/01/2026 13:09:05

En 1998, un groupe de Banyamulenge se réunit à Bujumbura et décide de créer les *Forces républicaines fédéralistes* (FRF) en prévision de l'autonomie réclamée. La même année, le Rwanda lance une guerre pour renverser l'AFDL, créant le RCD. Les Banyamulenge, les Barundi et les Banyarwanda profitent de cette nouvelle donne pour adhérer massivement à cette rébellion.

Ils trouvent donc l'opportunité d'obtenir leur droit à la citoyenneté et à une représentation politique, aussi bien à l'échelle nationale que provinciale. Cette dynamique a poussé d'autres communautés à constituer des forces armées opposées aux Banyamulenge.

#### *2.1.3.2. Face aux Banyamulenge, les autres communautés créent des groupes Maï Maï*

L'adhésion massive des Banyamulenge et des Barundi au RCD, une rébellion soutenue et instrumentalisée par le Rwanda, a suscité la méfiance des communautés dites autochtones, qui ont alors apporté leur soutien à des groupes Maï-Maï. Ces derniers se sont alliés aux FDLR, un mouvement composé d'anciens combattants impliqués dans le génocide rwandais et farouchement opposés au régime de Kigali.

En avril 2002, les Forces Républicaines Fédéralistes (FRF), initialement perçues par les Banyamulenge comme une force de protection communautaire, se sont constituées en mouvement politico-militaire. Elles ont alors créé une branche politique nommée *Forces de Résistance Congolaise* (FRC). En 2007, profitant d'un accord de cessez-le-feu signé entre groupes armés rivaux, les FRF ont consolidé leur position en prenant le contrôle des hauts plateaux du Sud-Kivu[21].

En 2011, les FRF ont signé un accord leur permettant d'intégrer les FARDC. A la suite de cette intégration, elles ont obtenu le commandement d'un nouveau secteur opérationnel dans les hauts-plateaux.

21. Search for Common Ground, « Analyse de conflit, zone "Hauts plateaux de Mwanga-Plaine de la Ruzizi", Sud-Kivu, RD Congo ». Publié en octobre 2014. Disponible sur https://documents.sfcg.org/wp-content/uploads/2015/12/SFCG-Analyse-ISSSS-Ruzizi-Mwenga-2014-1.pdf, consulté le 19 juillet 2025.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 66 01/01/2026 13:09:05

## 2.2. Les origines exogènes des conflits au Sud-Kivu

Les conflits au Sud-Kivu ont été influencés par les dynamiques géopolitiques marquées par le génocide rwandais, l'instabilité du Burundi et les rivalités entre le Rwanda et le Burundi.

### *2.2.1. Incidence du génocide rwandais sur les conflits au Sud-Kivu*

Historiquement, les conflits au Rwanda et au Burundi ont régulièrement rejailli sur le Sud-Kivu, en raison de sa proximité frontalière avec ces deux pays. En 1994, le génocide rwandais a entraîné un afflux massif des *Interahamwe* – membres de la communauté Hutu responsables des massacres – vers le Nord et le Sud-Kivu. Leur arrivée a ravivé les tensions ethniques, car les communautés se trouvant sur le sol congolais, soupçonnées d'avoir collaboré avec les Tutsi, ont été la cible de représailles de la part des Hutu.

De leur côté, des Tutsi ont mené des représailles contre les Hutu, y compris contre les communautés locales. Ce cycle de violence a conduit le parlement de transition zaïrois à adopter une résolution exigeant l'expulsion de tous les réfugiés et immigrants, rwandais et burundais[22].

Dans le même contexte, un mouvement rassemblant d'anciens génocidaires, les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) a vu le jour sur le sol congolais. Ses membres se sont installés dans les territoires de Shabunda, Fizi et Uvira au Sud-Kivu et ont adopté les mêmes pratiques prédatrices que les groupes Mai Mai locaux : contrôle des carrés miniers, production de chanvre et de charbon et prélèvement des taxes[23].

Cependant, en 2005, les exactions des FDLR conduisent à la création d'un groupe Mai-Mai appelé *Raïa Mutomboki* hostile à

22. Search for Common Ground, « Analyse de conflit, zone "Hauts plateaux de Mwanga-Plaine de la Ruzizi", Sud-Kivu, RD Congo ». Publié en octobre 2014. Disponible sur https://documents.sfcg.org/wp-content/uploads/2015/12/SFCG-Analyse-ISSSS-Ruzizi-Mwenga-2014-1.pdf, consulté le 19 juillet 2025.
23. Jean Battory et Thierry Vircoulon, « La province du Sud-Kivu: un champ de bataille multidimensionnel méconnu ». Disponible sur https://www.ifri.org/sites/default/files/migrated_files/documents/atoms/files/battory_vircoulon_sud-kivu_2019.pdf, consulté le 19 juillet 2025.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 67 01/01/2026 13:09:05

leur présence. Ce groupe Mai Mai parvient à déloger les FDLR les obligeant à se replier au Nord-Kivu.

Les Raia Mutomboki en ont profité pour faire une expansion au Nord-Kivu et au Maniema. Mais le conflit entre leurs leaders ont provoqué la fragmentation de ce mouvement en plusieurs factions. C'est même le plus fragmenté d'entre tous les mouvements actifs à l'Est.

### *2.2.2. Exportation des conflits burundais au Sud-Kivu*

C'est depuis plus de trois décennies que le Sud-Kivu sert de base-arrière aux rébellions burundaises. D'abord, dans le courant des années 1990, un groupe armé hutu burundais. Les *Forces nationale de libération* (FNL), s'est installé dans les territoires de Fizi et Uvira[24].

Par la suite, au cours de la décennie 2000, les FNL ont rejoint le processus politique au Burundi et ont quitté le sol congolais. Mais en 2010, Aloys Nzabampema, l'un des commandants de ce mouvement, s'est réinstallé dans le Sud-Kivu avec un groupe de combattants[25].

En 2013, le régime de Bujumbura installe dans la même province des camps d'entraînement de la milice *Imbonerakure*. Il les utilisera un peu plus tard, en 2014, pour traquer les opposants et démanteler leurs camps.

Le 25 avril 2015, une crise politique éclate au Burundi lorsque le président sortant, Pierre Nkurunziza, annonce son intention de briguer un troisième mandat présidentiel alors que la constitution ne lui en accordait que deux[26]. Cette annonce a provoqué des violentes manifestations que le régime de Burundi a tenté de réduire par la violence.

Dans ce contexte de crise, d'autres groupes armés ont émergé et ont trouvé refuge au Sud-Kivu. La province redevient alors le

24. *Ibid.*
25. *Ibid*.
26. Africa Center, « La crise politique et la détérioration du secteur de sécurité au Burundi », publié le 15 décembre 2015. Disponible sur https://africacenter.org/fr/spotlight/la-crise-politique-et-la-deterioration-du-secteur-de-securite-au-burundi/, consulté le 19 juillet 2025.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 68 01/01/2026 13:09:05

théâtre d'affrontements entre l'armée burundaise et les rebelles du cru. Le 15 août 2022, l'armée burundaise a officiellement déployé des troupes au Sud-Kivu dans le cadre d'un accord bilatéral avec le régime de Kinshasa[27].

L'objectif du gouvernement burundais était de neutraliser les rébellions de Red-Tabara et des FNL. Le déploiement de l'armée burundaise au Sud-Kivu a suscité la création d'un groupe Mai Mai farouchement opposé à sa présence, les *Kidjangala*[28].

### 2.3. Les dynamiques régionales et locales favorisent l'émergence des groupes armés dans le Sud-Kivu

Deux catégories de groupes armés sont actifs Dans le Sud-Kivu. D'un côté, des groupes armés burundais et de l'autre des groupes armés locaux.

#### *2.3.1. Groupes armés d'origine burundaise*

Au début de la décennie 2010, comme on l'a déjà dit, une rébellion burundaise, les FNL ont refait surface au Sud-Kivu où elles étaient déjà présentes dans les années 1990 et 2000. En 2009, les combattants de ce mouvement avaient intégré les Forces nationales burundaises (FNB) dont l'aile politique avait boycotté les élections de 2010[29]. Par la suite, en février 2013, l'un de ses leaders, Aloys Nzabempema a fait défection et a installé son maquis au Sud-Kivu[30].

En 2015, Niyombare, un officier général des FNB a tenté un coup d'Etat contre le président Pierre Nkuruziza. Cette tentative s'est soldée par un échec. A la suite de cet évènement, deux groupes

27. Groupe d'étude sur le Congo (GEC), « L'armée burundaise au Sud-Kivu: entre Pompier et pyromane », publié le 13 janvier 2023. Disponible sur https://www.congoresearchgroup.org/fr/2023/01/13/larmee-burundaise-au-sud-kivu-entre-pompier-et-pyromane/, consulté le 19 juillet 2025.
28. *Ibid.*
29. ICG, « Burundi : l'armée dans la crise, près de deux ans après la tentative de coup d'état, la crise burundaise continue à s'enliser et la polarisation politique et ethnique a atteint l'armée, hier victime de l'accord d'Arusha qui a mis fin à la guerre civile », publié le 5 avril 2017. Disponible sur https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/burundi/247-burundi-army-crisis, consulté le 12 octobre 2024.
30. Groupe d'étude sur le Congo, « Le Burundi au Congo : l'autre opération militaire étrangère ». disponible sur https://www.congoresearchgroup.org/fr/2022/02/04/le-burundi-au-sud-kivu-lautre-operation-etrangere-en-rdc/, consulté le 12 octobre 2023.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 69 01/01/2026 13:09:05

armés issus de l'opposition burundaise se sont installés dans les territoires de Fizi et Uvira : d'abord les *Forces républicaines du Burundi* (FOREBU) créées en 2016 par Niyombare et ensuite, la *Résistance pour un Etat de droit* (RED-Tabara), constituée de militaires burundais opposés à un troisième mandat du président Pierre Nkurunziza[31].

Lors de son installation à Uvira, RED-Tabara a procédé au recrutement des combattants au sein du camp des réfugiés burundais implanté dans la plaine de la Ruzizi[32]. Un autre groupe, le *Mouvement de la résistance populaire* (MRP-Abarundi), a rejoint ces forces rebelles.

De son côté, le régime de Bujumbura a profité d'un accord signé avec Kinshasa pour déployer *Imbonerakure,* une milice qu'il a utilisée contre l'opposition.

### *2.3.2. Des groupes armés locaux*

Dans les moyens et hauts-plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira, la plupart des groupes armés sont nés sur fond de tensions communautaires entre les Banyamulenge et les communautés « autochtones ». Les Banyamulenge sont des Banyarwanda, comprenant des Hutus, des Tutsis et des Batwas, qui seraient arrivés au Sud-Kivu en deux vagues migratoires. Toutefois, leur origine fait l'objet de contestations de la part d'autres communautés locales qui se revendiquent autochtones. Cette double vague migratoire serait arrivée respectivement au XVIII$^{e}$ et au XIX$^{e}$ siècles[33].

#### *1. Groupes armés issus de la communauté Banyamulenge*

Le groupe armé créé par les Banyamulenge s'appelle « *Twirwaneho* » ; ce qui signifie « défendons-nous ». Cette milice a été formée au début des années 2010 par des officiers des FARDC originaires

31. Jean Battory et Thierry Vircoulon, « La province du Sud-Kivu : un champ de bataille multidimensionnel méconnu ». Disponible sur https://www.ifri.org/sites/default/files/migrated_files/documents/atoms/files/battory_vircoulon_sud-kivu_2019.pdf, consulté le 19 juillet 2025.
32. *Ibid.*
33. Asylos, « République Démocratique du Congo (RDC) : situation des Banyamulenge (Tutsi ou Banyarwanda) ». Disponible sur https://asylos.libguides.com/c.php?g=713694&p=5162426, consulté le 18 juillet 2025.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 70 01/01/2026 13:09:05

de cette communauté pour répondre aux besoins d'autodéfense éprouvés localement. Twirwaneho prétend en effet défendre la communauté des Banyamulenge contre les attaques des groupes armés locaux et des FARDC contre leurs villages.

En 2019, un colonel des FARDC, Michel Rukunda dit *Makanika* déserte l'armée et transforme les Twirwaneho en une force de combat militairement coordonnée, représentée et financée au niveau international[34]. En décembre 2023, Michel Rukunda et son adjoint Charles Sematama accusés de multiples violations des droits de l'homme et de l'enrôlement des enfants comme combattants, ont été placés sous sanction par l'Union européenne (UE)[35].

Le Rapport du groupe d'expert de l'ONU confirme une collaboration entre le M23 et les Twirwaneho avec le soutien du Rwanda. La diaspora des Banyamulenge collecterait des centaines des milliers de dollars pour soutenir cette communauté en RDC. Une partie de ce financement profite à la milice Twirwaneho.

Le mouvement Twirwaneho est cependant traversé par des rivalités internes qui ont entraîné sa fragmentation en quatre ailes : *Gumino, Twirwaneho, Androïd* et *El-Shabab*. Des dissensions profondes au sein de ces mouvements débouchent parfois sur des affrontements[36].

### *2. Groupes armés formés par d'autres communautés*

Des milices issues d'autres communautés des hauts et moyens plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira ont également fait leur apparition. Parmi elles on retrouve notamment les *Raia Mutomboki, les Mai-Mai Yakutumba, les Biloze Bishambuke*, ainsi que la faction dirigée par Makanika.

34. « RDC : la monté en puissance du groupe rebelle Twirwaneho met en lumière l'installité permanente de l'Est du pays », publié le 5 septembre 2023. Disponible sur https://theconversation.com/rdc-la-montee-en-puissance-du-groupe-rebelle-twirwaneho-met-en-lumiere-linstabilite-permanente-de-lest-du-pays-212507, consulté le 18 juillet 2025.

35. UE, « Décision (PESC) 2023/2768 du Conseil du 8 décembre 2023 ». Disponible sur https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=OJ:L_202302768, consulté le 18 juillet 2025.

36. Radio Okapi, « Sud-Kivu : Deux factions de la milice Twirwaneho s'affrontent à Mugeti, un mort », publié le 12 juillet 2022. Disponible sur https://www.radiookapi.net/2022/07/13/actualite/securite/sud-kivu-deux-factions-de-la-milice-twirwaneho-saffrontent-mugeti-un, consulté le 18 juillet 2025.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 71 01/01/2026 13:09:05

Raia Mutomboki est le groupe armé le plus ancien car il a été créé en 2005 dans le territoire de Shabunda pour faire échec aux exactions des FDLR contre les communautés locales. Ce mouvement a effectivement réussi à contenir les FDLR. Initialement enraciné au Sud-Kivu, le mouvement s'est progressivement étendu vers le Nord-Kivu et le Maniema[37].

Raia Mutomboki est probablement le seul groupe armé à avoir enregistré le plus grand nombre de fragmentations. De nos jours, il existe une vingtaine de factions de cette milice[38]. Outre les différentes factions des Raia Mutomboki, la province du Sud-Kivu est également le théâtre d'activités d'autres groupes armés, qui seront présentés dans le point suivant.

L'un de ces autres groupes s'appelle *Yakutumba.* Ce mouvement a été créé par Amuri Yakutumba qui avait pris les armes durant la seconde guerre du Congo. L'intéressé a ensuite, rejoint un groupe Mai Mai dirigé par le général Dunia Lwendama, ancien combattant dans les rébellions des années 1960, et est devenu l'un de ses commandants bataillon[39].

En janvier 2007, Yakutumba fait défection de l'armée nationale et entre en rébellion, fondant un mouvement armé baptisé « *Forces armées Alléluia* » (FAA). Il se dote d'une branche politique appelée « *Parti pour l'action et la reconstruction du Congo* (PARC) ». Il affirme que son mouvement vise à assurer l'autodéfense de sa communauté, les Bembe, face aux milices Banyamulenge qui refu-

37. RFI, « RDC : nouvelle coalition de Mai Mai et des milices d'auto-défense dans le Sud-Kivu », publié le 19 juin 2016. Disponible sur https://www.rfi.fr/fr/afrique/20130619-nouvelle-coalition-mai-mai-milices-autodefense-Ra%C3%AFa-Mutomboki ; consulté le 07 janvier 2024.

38. Il s'agit de Raia Mutomboki Mungoro, Raia Mutomboki Blaise, Raia Mutomboki Bralima, Raia Mutomboki Butachibera, Raia Mutomboki Bipopa, Raia Mutomboki Hamakombo, Raia Mutomboki Lance, Raia Mutomboki Lukoba, Raia Mutomboki Ndarumanga, Raia Mutomboki Raia Mutomboki Mabala, Raia Mutomboki Donat, Raia Mutomboki Walike, Raia Mutomboki Mazimoto, Raia Mutomboki Kabazimia, Raia Mutomboki Musolwa, Raia Mutomboki Charles Quint, Raia Mutomboki Kabé, Raia Mutomboki 100kg, Raia Mutomboki Kimba, Raia Mutomboki Kampanga, Raia Mutomboki Bozi, Raia Mutomboki Lefort, Raia Mutomboki Musumbu (Pour d'amples détails, lire Le Baromètre sécuritaire du Kivu, *Cartographie des groupes armés dans l'Est du Congo : opportunités manquées, insécurité prolongée et prophéties auto-réalisatrices*, Février 2021, p. 6.

39. Groupe d'étude sur le Congo, « La rébellion de la CNPS : marginalisation sociale et complicité de l'Etat congolais au Sud-Kivu », publié en décembre 2018. Disponible sur https://www.congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/01/Rapport-CNPSC-final-version_fr.pdf, consulté le 18 juillet 2025.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 72 01/01/2026 13:09:05

saient d'intégrer les FARDC. Il noue une alliance avec les rebelles burundais des FNL et prend part aux actions criminelles dans la région en contrôlant les taxes et le commerce de l'or, ainsi que les bateaux de pêche sur le lac Tanganyika. Il décide de renverser le régime de Kabila qu'il considère comme étant un sujet rwandais.

Signalons enfin l'existence du groupe Maï Maï Makanika, une milice associée à la communauté Bavira[40].

## Troisième partie : Groupes armes actifs dans le Maniema et au Tanganyika

Le Maniema et le Tanganyika sont deux provinces de la RDC sur lesquelles la littérature reste encore limitée en ce qui concerne les dynamiques des groupes armés. La présente étude vise à contribuer à une meilleure compréhension des mécanismes à l'œuvre dans ces deux espaces.

## Chapitre 1. Les groupes armés actifs au Maniema

Le Maniema est une province en proie à des violences des groupes armés qui sont, jusque-là, assez mal connus. La cartographie de ces dynamiques permet de distinguer d'une part, des groupes armés actifs dans la partie Sud de cette province et d'autre part, ceux qui opèrent dans la partie Nord de la province.

### 1.1. Sud du Maniema, le plus grand bastion des groupes armés

La province du Maniema est affectée par l'activisme de plusieurs groupes armés. Parmi ces derniers, il y a lieu de citer les groupes *Maï Maï Malaika, Hercule Kiwis et Kems.*

#### *1.1.1. Maï Maï Malaika*

Cette milice aurait vu le jour entre 2014 et 2015, sous l'impulsion de Cheik Asani Mitenda Uzaifu. Son apparition s'inscrit dans

40. Bosco Muchukiwa et Marcellin Kasagwe, « Conflits dans les moyens et les hauts plateaux de Fizi, Mwenga et Uvira : facteurs d'escalade, modus operandi et des acteurs et crise politique régionale en perspective ». Disponible sur https://isdrbukavu.ac.cd/produit/conflits-dans-les-moyens-et-les-hauts-plateaux-de-fizi-mwenga-et-uvira-facteurs-descalade-modus-operandi-des-acteurs-et-crise-politique-regionale--en-perspective/, consulté le 12 octobre 2024.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 73 01/01/2026 13:09:05

un contexte de revendications communautaires dirigées contre *Banroe,* une entreprise minière implantée à Salamabila.

Cheik Asani Mitenda a pris la tête de ce mouvement de revendication mais il a été contraint de fuir à cause de poursuites dont il faisait l'objet de la part des services de sécurité. Dans sa cavale, il a reçu le renfort des combattants du groupe armé Yakutumba dirigé par le général autoproclamé Mandefu.

Cheik Asani Mitenda est décédé en 2020, et un conflit de succession a éclaté entre son frère, cheik Kabala, et Mandefu, son chef d'état-major. Cette dynamique a provoqué une série de fragmentations au sein du groupe armé Malaika.

#### *1.1.1.1. Première vague de fragmentations au sein de Maï Maï Malaika*

La première vague de fragmentations au sein du groupe armé Malaika est intervenue, comme mentionné ci-haut, à la suite du décès de l'initiateur de ce mouvement, cheik Asani. Elle a entraîné l'émergence de deux factions rivales, l'une dirigée par Mandefu et l'autre par cheik Kabala.

Mandefu est un ancien militaire des Forces armées zaïroises (FAZ) et un transfuge du groupe Maï Maï Yakutumba actif dans le territoire de Fizi. Après sa défection de Yakutumba, il a entraîné avec lui plusieurs combattants de ce mouvement pour rejoindre cheik Asana. Son bastion se trouve dans le territoire de Kasongo où il s'attaque régulièrement aux positions des FARDC pour se ravitailler en armes et munitions.

D'un autre côté, la faction dirigée par cheik Kabala est restée à Salamabila dans le territoire de Kabambare et ce dernier a nommé un certain « Souverain » comme chef d'état-major. Cette milice est responsable des attaques contre les positions des FARDC et contre certaines agglomérations comme Salamabila qui a régulièrement été vidée de sa population.

#### *1.1.1.2. Deuxième vague de fragmentations*

L'un des lieutenants de cheik Kabala, le général autoproclamé « *Faux Jours* » a décidé de se séparer de lui en créant un



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 74 01/01/2026 13:09:05

mouvement établi dans son groupement d'origine, Bahombo en territoire de Kabambare.

#### *1.1.1.3. Hercule à Kabambare*

Le général autoproclamé Hercule est un autre transfuge du groupe Maï Maï Yakutumba au même titre que Mandefu. Ce dernier a choisi d'installer son bastion dans la même entité que le général autoproclamé Hercule, ce qui a provoqué de violents affrontements entre les deux mouvements. Finalement, les deux rivaux sont devenus des alliés.

En 2023, Souverain, chef d'état-major de cheik Kabala, a lancé une offensive contre les bastions de Hercule et de Faux Jours, précipitant leur défaite et entraînant le ralliement de Faux Jours à sa cause.

#### *1.1.1.4. Groupe Maï Maï Kiwis*

Kiwis est un ancien rebelle intégré au sein des FARDC dont il s'est finalement séparé vers 2017 pour créer un groupe armé à Kasongo. Il a instauré une administration parallèle, percevant des taxes et exploitant de l'or. Il règne en maître dans ce territoire où, sans son aval, aucun agent public ne peut travailler.

### 1.2. Le Nord du Maniema sous l'influence des Simba Mulele

#### *1.2.1. Groupe Maï Maï Kems*

Kems fut autrefois le lieutenant du général autoproclamé Bukuyu, lui-même ancien combattant du mouvement « Simba », engagé dans la rébellion menée par Pierre Mulele. Ce soulèvement, qui connut son apogée entre 1963 et 1964, fut finalement écrasé par les forces loyalistes. Certains survivants de ce mouvement rebelle sont restés actifs dans le territoire de Lubutu.

En 2024, Kems a créé sa milice qui contrôle les territoires de Kailo, Pangi et une partie du territoire de Shabunda au Sud-Kivu. Il affirme œuvrer pour la paix en s'opposant au mouvement rebelle M23.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 75 01/01/2026 13:09:05

### *1.2.2. Groupe Maï Maï Bernard*

Dans le territoire de Kailo, il existe un groupe Maï Maï actif dirigée par un certain Bernard. Cette milice opposée à la présence de l'ICCN (Institut congolais pour la conservation de la nature) qui s'est installée aux environs du parc de Benga, est en outre responsable de nombreuses exactions contre les civils ; ses membres pillent, tuent et violent les femmes. On l'accuse également d'avoir enlevé l'administrateur du territoire de Kailo qui avait tenté de convaincre ses membres de renoncer à la violence. Le contrôle limité de cette zone par l'Etat a permis à ce mouvement d'y imposer son autorité sans entrave.

## Chapitre 2. Des milices actives au Tanganyika

Le Tanganyika, ancien district du Katanga, traverse, depuis plusieurs années une spirale de violence qui affecte la sécurité des centaines des milliers de civils. Ces derniers portent les stigmates de violents conflits communautaires qui ont déchiré cette province entre 2012 et 2018, entraînant l'émergence des milices locales.

### 2.1. Le Tanganyika se remet de violents conflits communautaires

Le Tanganyika a connu une période de turbulence marquée par les affrontements entre Bantous et Twas, deux principaux groupes ethniques dominants. Selon les sources humanitaires, c'est entre 2012 et 2013 que ces conflits ont éclaté à la suite du refus des Twas d'adhérer au Bakata-Katanga, un groupe armé créé par les Bantous pour revendiquer l'indépendance du Katanga[41].

Les Twas, une communauté minoritaire représentant environ 15% de la population locale ont plutôt choisi de collaborer avec les FARDC qui luttaient contre les Bakata-Katanga. C'est sur fond de cette crise que les affrontements ont éclaté entre des chefs des villages Bantous et Twas, entraînant la création des milices rivales aux racines communautaires.

41. IRC, « Une crise silencieuse au Congo : les Bantous et les Twas ». Disponible sur https://www.rescue.org/sites/default/files/document/1855/focusconflittanganyikafrancaisv5.pdf, consulté le 13 août 2025.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 76 01/01/2026 13:09:05

Ces conflits sont partis des territoires de Nyunzu et de Kabalo et ont connu, par la suite, une accalmie grâce aux interventions humanitaires et à l'établissement des comités de paix aux environs de Nyunzu. Cette accalmie a permis la tenue, en décembre 2015, d'un forum de paix appuyé par la MONUSCO.

L'échec de ce forum a entraîné la reprise de violents conflits en 2016, lesquels se sont poursuivis en 2017 au point d'embraser, en plus de Nyunzu et de Kabalo, deux nouveaux territoires : Kalemie et Nyunzu. Le gouvernement congolais a répertorié plus de 400 villages rasés par ces conflits et, de son côté, le Bureau des Nations Unies pour les affaires humanitaires (OCHA) a enregistré plus de 557 000 déplacés, soit 22% de la population locale et des centaines de morts et de blessés[42].

### 2.2. Des milices locales alimentent les violences

Le Tanganyika est également affecté par l'activisme des milices locales qui prennent pour cibles à la fois les civils et les militaires. En juin 2025, le parlement congolais a rapporté le massacre de 318 personnes dans cette province, plus précisément dans le territoire de Moba. Bien que cette information ait été démentie par l'armée, elle a permis tout de même de découvrir l'ampleur de la violence dans cette localité.

Cette violence est principalement attribuée à l'activisme d'une milice portant le nom de son chef, Mutono Mukabila, connue pour ses exactions contre les civils et l'instauration d'une administration parallèle dans une partie de la province[43].

42. Idem.

43. « Qu'est-ce qui se passe à Moba où les habitants de la chefferie Kansabalasont terrorisés par l'activismedu chef milicien Mutono Mukabila ? », publié le 16 juin 2025. Disponible sur https://actualite.cd/2025/06/16/quest-ce-qui-se-passe-moba-ou-les-habitants-de-la-chefferie-kansabala-sont-terrorises, consulté le 13 août 2025.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 77 01/01/2026 13:09:05

## Conclusion

La RDC est confrontée à l'activisme des groupes armés dans la majeure partie des provinces orientales. Ces provinces ne sont pourtant pas les seules à subir les violences des groupes armés comme en témoigne l'apparition brutale de la milice dite « Mobondo », active dans la partie ouest du pays, dans le ''grand Bandundu'' (précisément dans les actuelles provinces du Kwango, du Kwilu et du Maindombe).

Cette note s'est particulièrement focalisée sur les groupes armés actifs dans le nord et à l'est du pays. Les dynamiques de ces groupes armés ont été analysées en fonction des régions où ils opèrent. Ces régions incluent la Grande orientale (Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri et Tshopo). Plus à l'est du pays, l'analyse était centrée sur les groupes armés actifs dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Maniema et le Tanganyika.

Dans la Grande orientale, c'est la province de l'Ituri qui est la plus violemment affectée car secouée par l'activisme des ADF et de la CODECO, deux groupes armés responsables des massacres de nombreux civils. En plus de ces deux mouvements, il existe également d'autres milices, telles que le groupe « Zaïre » qui est rival de la CODECO, la FPIC très proche de la CODECO et la FRPI, la milice la plus ancienne qui, à l'instar de la FPIC, est basée dans le territoire d'Irumu.

Dans une partie de ce même territoire, certains groupes armés actifs, (par exemple le groupe Chini ya Tuna), sont impliqués dans une « économie criminelle ». Ce constat concerne de manière particulière le territoire de Mambasa où opèrent, entre autres, les ADF, l'UPLD qui contrôle une zone comprise entre les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, le groupe *Mangaribi* qui s'est récemment rendu aux FARDC ainsi que des milices de moindre importance organisées en bandes criminelles autour de la Réserve de faune à okapis (RFO).

Par ailleurs, en Ituri, sévit la CRP (signification ?), un mouvement créé par Thomas Lubanga en mars 2025, qui s'attaque aux positions de l'armée congolaise et dont le bastion se trouve sur le littoral du lac Albert.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 78 01/01/2026 13:09:05

Toujours dans la Grande orientale, la province de la Tshopo fait face à une intensification de l'activisme des groupes armés, principalement concentrés dans le territoire de Bafwasende, où ils maintiennent des liens étroits avec les factions actives en Ituri et au Nord-Kivu. Il s'agit, par exemple, des branches du groupe *Maï Maï Simba* dirigées par Shokoro et Maradona. « D'autres milices ont émergé dans un contexte marqué par des tensions liées à la terre : les « Revendiquants », le groupe « Bugibugali », la milice créée par Dorton en marge du conflit communautaire Lengola-Mbole, etc.

Dans le nord de la Grande orientale, la région Uélé, constituée du Bas-Uélé et du Haut-Uélé, est victime de l'activisme des groupes armés étrangers dont certains, à l'instar de l'UPC qui s'est installée dans les territoires de Bondo et d'Ango depuis mi-2024, lancent des assauts à partir de la RCA et du Soudan du Sud. Il s'agit notamment de NAS et de la LRA.

Le grand Kivu, pour sa part, demeure une région densément peuplée de groupes armés, dont certains ont des ramifications au-delà des frontières nationales. Dans le Nord-Kivu, les FDLR et le M23 sont des groupes armés ayant des origines rwandaises. Le Sud-Kivu abrite plusieurs milices parmi lesquelles figurent Red Tabara, le CNL et les Imbonerakure, toutes trois d'origine burundaise. En parallèle de ces groupes armés, certains mouvements se sont constitués sous l'étiquette d'autodéfense, à l'instar des Maï-Maï Kifwafwa au Nord-Kivu et des Raïa Mutomboki au Sud-Kivu. Il convient de souligner que ce dernier mouvement a traversé plusieurs phases de fragmentation depuis sa création en 2005.

Dans le Nord-Kivu comme dans le Sud-Kivu, certains groupes armés se sont ralliés aux FARDC et sont désormais regroupés sous le nom de « Wazalendo », signifiant patriote en swahili. Parmi ces mouvements, il y a l'APCLS, NDC-R, UPLD…

Au Sud-Kivu, certaines milices ont émergé dans un contexte marqué par des conflits fonciers et communautaires, à l'image du mouvement Twirwaneho, affilié à la communauté Banyamulenge.

Dans la province du Maniema, c'est la partie sud − englobant les territoires de Kabambare, Kailo et Kasongo − qui est particulièrement exposée à l'activisme des groupes armés. A Kabambare,



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 79 01/01/2026 13:09:05

la milice Maï-Maï Malaika s'est scindée en deux factions rivales. Dans le territoire voisin de Kasongo, une milice est dirigée par Mandefu, tandis qu'à Kailo, une autre est placée sous le commandement de Bernard. Ces groupes armés sont tous responsables de graves exactions sur les civils et des attaques contre les positions des services de sécurité.

La dernière province à laquelle notre étude s'est intéressée c'est le Tanganyika, affecté par de violents conflits communautaires ayant opposé les Bantous et Twas. Ces conflits ont entraîné la création des milices tribales responsables des nombreuses exactions contre les populations civiles. Pendant que cette province peine à oublier les stigmates de cette violence qui a provoqué des centaines des morts et des blessés, jetant des centaines des milliers d'autres dans la rue, la milice la plus violente est actuellement dirigée par Mutono Mukabila. Active dans le territoire de Moba, cette milice est responsable des actes de violence contre les populations civiles depuis 2017.

Comme on peut l'observer, l'émergence des groupes armés résulte de la compénétration des facteurs endogènes et exogènes. Cela se justifie, d'une part, par le faible contrôle de plusieurs entités par les institutions de Kinshasa, l'instrumentalisation des groupes armés par des milieux politiques et économiques, et par l'échec de la gouvernance foncière. D'autre part, ce sont les dynamiques régionales qui justifient l'installation des groupes armés étrangers se servant du territoire national comme base-arrière pour tenter de renverser les régimes de leurs pays d'origine.

La présence de ces groupes armés en RDC est à la base des affrontements avec des forces armées étrangères sur le sol congolais, comme l'illustre le cas des Uélé, de l'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu. Parfois, la présence de ces groupes armés est instrumentalisée par les pays de la région pour justifier leurs interventions militaires en RDC.

Par ailleurs, il s'avère que des groupes étrangers et locaux développent des alliances et des antagonismes créant une zone d'instabilité, les déplacements massifs des populations suivis d'une crise humanitaire à grande échelle, des massacres des civils, le pillage des ressources naturelles congolaises transformées en butin de guerre.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 80 01/01/2026 13:09:05

Dans certains cas, des alliances contre-nature ont été signalées entre des groupes armés et des officiers des FARDC ou de la PNC, ces derniers leur fournissant armes, munitions et uniformes en échange de minerais. Ce qui remet en cause le rôle régalien de l'Etat en matière de la préservation de sa souveraineté et de la sécurité de ses citoyens.

---

**Adolphe Agenonga Chober** est professeur à l'Université de Kisangani et à l'Université Catholique du Congo. Ancien consultant des Nations Unies, de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) et de l'institut congolais Ebuteli, il est, depuis 2021, chercheur associé au Groupe de recherche et d'information sur la paix (GRIP). Il a publié de nombreuses études sur les dynamiques des conflits en Afrique centrale et à l'est de la RDC.

---



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 81 01/01/2026 13:09:05

# LES PEUPLES DE L'ITURI ET LEUR HISTOIRE

par

Joas Mbitso Ngedza et François Bura Dhengo

**Résumé**

*La province de l'Ituri et ses cinq territoires constitutifs (Aru, Djugu, Irumu, Mahagi, Mambasa) est un espace particulier par son histoire et les peuples qui y étaient établis bien avant la Conférence de Berlin de 1885. Elle s'apparente à un carrefour culturel singulier au sein de l'Afrique subsaharienne. Depuis l'époque coloniale jusqu'à l'indépendance de 1960, très peu d'études ont été produites et diffusées en rapport avec l'histoire des communautés ituriennes. Les études accessibles de l'époque ont été principalement celles menées par des anthropologues et des agents coloniaux. Après l'indépendance, la recherche consacrée à l'histoire des peuples de l'Ituri est restée également lacunaire malgré le nombre croissant des scientifiques. Les rares travaux disponibles ne parviennent pas à embrasser l'ensemble des espaces culturels de l'Ituri, lesquels regroupent cinq principaux groupes de peuplement africain : les Pygmées, les Bantous, les Soudanais, les Nilotiques et les Hamites. Une telle diversité n'a pas d'équivalent ailleurs en République démocratique du Congo.*

*Les quelques travaux académiques sur le sujet, généralement dépourvus d'approfondissement et de systématisations, présentent l'Ituri comme un sous-ensemble de la région des Grands Lacs africains. Il convient de remettre les choses à leur place et de poser qu'à part les Pygmées, tous les autres groupes ethniques de la région sont venus d'ailleurs à la faveur des mouvements migratoires s'étendant sur plusieurs siècles. Ces mouvements, résultant de multiples facteurs, ont conduit à l'installation durable des populations concernées dans les entités administratives qui leur sont officiellement reconnues à ce jour.*



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 82 01/01/2026 13:09:06

*S'agissant de foyers de dispersion, il y a lieu de mentionner le foyer culturel de Nok au Nigeria pour les Bantous, la région du lac Tchad pour les Soudanais, la région des hauts plateaux du Kenya et de la région de Bahr-el-Ghazal en passant par la vallée du Nil pour les Nilotiques, les plateaux de l'Abyssinie situés au nord-est de l'Ethiopie pour les Hamites, le foyer du sud-est du lac Albert aux pieds du Mont Ruwenzori pour les Bantous de la savane et de la forêt. Tous ces peuples, à l'exception des Bantous et des Hamites, empruntèrent la vallée du Nil dans leur quête de nouvelles terres de survie. Aussi, outre les tensions occasionnées par la poussée des nouveaux arrivants, ces déplacements n'occasionnèrent que peu de confrontations armées.*

*Dans la région du lac Albert, les populations sont venues du nord-ouest, du nord, du nord-est, et de l'est. D'une part, les incursions arabes en Ituri et leurs multiples répercussions, et d'autre part, la colonisation belge ont, chacune à leur manière, façonné le mode d'organisation de la région et marqué l'histoire des peuples. Ces transformations méritent une analyse attentive et nuancée, tant elles s'inscrivent dans une dynamique complexe aux implications profondes.*

*En dehors des aperçus fragmentaires de l'histoire des différentes civilisations présentes, l'histoire contemporaine de l'Ituri — depuis près de deux décennies — se caractérise par une succession de crises sociales et sécuritaires majeures. Ces conflits, souvent multiformes et dénués de fondements solides, ont profondément altéré les dynamiques sociales et freiné les investissements socio-économiques. Leurs origines résident dans des causes inavouées, nourries par des préjugés, des caricatures construites de toutes pièces, et amplifiées par des manipulations, des instrumentalisations politiques, voire des mensonges délibérés. Pourtant, l'examen rétrospectif des relations intercommunautaires entre les groupes ethniques de l'Ituri ne met en évidence aucun épisode de conflit interethnique manifeste, récurrent ou structuré dans le temps. Il faut néanmoins reconnaître que, dans la dynamique chaotique des antagonismes récents impliquant certains groupes ethniques, la valeur sacrée de la vie humaine tend à être reléguée au second plan ; elle est banalisée, voire ignorée. Dans ce même contexte, de nombreux écrits, qu'ils soient d'auteurs natio-*



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 83 01/01/2026 13:09:06

*naux ou étrangers, ont contribué à une altération significative de l'histoire des peuples de l'Ituri. Les récits, souvent empreints de partialité, ont compromis la vérité historique en la substituant à des caricatures tendancieuses et à des contre-vérités. Face à ces distorsions, il est impératif que la conscience scientifique se mobilise pour produire de nouvelles analyses, des synthèses historiques et historiographiques rigoureuses, capables de restaurer la mémoire collective et de réhabiliter l'Ituri dans sa juste dimension. Par ailleurs, depuis plusieurs décennies, l'histoire de cette région demeure confrontée à des défis majeurs qu'il devient urgent de relever. Parmi ceux-ci figurent :* ***l'annexion progressive de villages congolais situés à l'est par l'Ouganda****, qui soulève des enjeux de souveraineté territoriale et de sécurité nationale ;* ***l'exploitation illégale des ressources naturelles****, dont les retombées échappent au contrôle de l'Etat et affectent gravement le revenu national ; l****es migrations économiques massives****, notamment celles impliquant les Banyabwisha et d'autres groupes congolais non encadrés, qui bouleversent les équilibres démographiques et exacerbent les tensions sociales.*

Ces faits préoccupants mettent en lumière les défis liés à une gouvernance responsable de l'Etat congolais, notamment en ce qui concerne la gestion des déplacements de populations et la promotion de leur coexistence pacifique. Pour répondre à ces enjeux, la recherche pourrait jouer un rôle clé en encourageant, à court ou moyen terme, une relecture honnête et approfondie de l'histoire des peuples de l'Ituri. Une telle initiative gagnerait à s'appuyer sur la collaboration active des institutions académiques et des centres de recherche soucieux de restituer une représentation fidèle et nuancée de cette région du Nord-Est de la RDC.

---



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 84 01/01/2026 13:09:06

## Introduction

Réécrire l'histoire des peuples de l'Ituri constitue une œuvre tout à fait difficile à maints égards, parce que le sujet est vaste. Le meilleur moyen de contourner ces difficultés consisterait en la présentation panoramique des sujets jugés importants, eu égard au thème central du séminaire.

Après leur établissement dans leur nouvel espace, les peuples de l'Ituri ont eu le temps de s'organiser dans les différents domaines et de vivre en paix. Cependant, les convoitises des richesses naturelles de l'Ituri remontant au temps précolonial, les invasions arabes, l'impérialisme européen et l'avènement de certaines multinationales sont venus plonger les peuples de la région dans ce qu'il convient de qualifier d'ère sombre de l'histoire.

Après une période de répit, l'Est de la RD Congo en général, dont fait partie l'Ituri, est à nouveau en proie aux crises sécuritaires et pillages des ressources depuis trois décennies. Les peuples subissent ces malheurs et bien d'autres à tel point que le travail d'érudition de l'historien mérite de s'accroître pour fournir davantage d'éclairages sur cette question mémorielle.

## De la méthodologie du travail

Pour cerner l'histoire partielle des peuples de l'Ituri, nous avons mis en exergue certaines démarches méthodologiques. Elles comprenaient :

- l'identification ciblée des études publiées/éditées sur les peuples de l'Ituri ;
- la sélection des travaux répondant à la thématique d'études sur l'Ituri ;
- l'identification de certaines traditions orales transcrites et leur interprétation ;
- la critique interne de certaines analyses publiées, et inédites sur les peuples de l'Ituri ;
- la lecture des illustrations géographiques sur les foyers originels et les mouvements des populations de l'Ituri depuis des millénaires ;



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 85 01/01/2026 13:09:06

- l'établissement de la chronologie indicatrice des mouvements des populations ;
- une discussion orientée sur l'historiographie coloniale et post-indépendance ;
- la lecture critique de certaines publications diffusées sur les violences vécues en Ituri depuis deux décennies ;
- la qualification de certains facteurs exogènes et endogènes qui ont marqué certaines périodes de l'histoire de l'Ituri et de ses peuples ;
- l'organisation d'une synthèse « logique » de l'histoire des peuples de l'Ituri.

Ces différentes démarches méthodologiques ont permis de construire une synthèse partielle de l'histoire des peuples de l'Ituri depuis l'origine et de l'évaluer en ce qui concerne :

- la portée de la production des synthèses d'histoire depuis l'époque coloniale jusqu'à ce jour ;
- les insuffisances et les appréhensions contenues dans certaines études éditées ou publiées, ainsi que leurs limites ;
- le tableau des foyers culturels et de dispersion des civilisations et peuples actuellement établis en Ituri ;
- les circonstances exogènes des facteurs qui ont marqué l'histoire de l'Ituri et de ses peuples avant la Conférence de Berlin de 1885 et à l'aube de la colonisation belge ;
- l'origine de la violence vécue en Ituri depuis environ deux décennies, ainsi que les causes censées les expliquer partiellement.

En somme, la bibliographie présentée dans cette étude offre des repères utiles pour une relecture nuancée de l'histoire des peuples de l'Ituri, envisagée comme un héritage culturel singulier. Elle constitue une base précieuse pour les chercheurs et universitaires qui considèrent l'Ituri comme un terrain d'investigation privilégié.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 86 01/01/2026 13:09:06

## 1. Brève présentation de l'Ituri et ses grands groupes de civilisation

### 1.1. Les civilisations de l'Ituri

La province de l'Ituri, telle que constituée par l'article 2 de la Constitution du 18 février 2006, se répartit en cinq territoires administratifs. De toutes les provinces de la RD Congo, c'est celle qui renferme tous les grands groupes ethniques négro-africains dont les Pygmées, les Bantous, les Soudanais, les Nilotiques et les Hamites. Ce qui constitue une richesse culturelle particulière pour le continent africain. Au 30 juin 1960, ces groupes étaient tous bien établis dans les espaces qu'ils occupent encore aujourd'hui dans les territoires d'Aru, de Djugu, d'Irumu, de Mahagi et de Mambasa. Ci-dessous, la répartition territoriale de ces cinq groupes des peuples (grandes civilisations) de l'Ituri.

**Tableau 1 : La répartition territoriale des grandes civilisations de l'Ituri[1]**

| Territoire | Pygmées | Bantous | Soudanais | Nilotiques | Hamites |
|---|---|---|---|---|---|
| Aru | - | - | Lugbara, Kaliko, Ndo, Ma'di | Kakwa | - |
| Djugu | Mambuti | Banyali/Kilo | Walendu, Mabendi ou Ndraa, Ndo-Ukebo | Mambisa | Bahema |
| Irumu | Mambuti | Banyali Tchabi, Babira, Walese Vonkutu | Walendu Bindi (Indru) | - | Bahema |
| Mahagi | - | - | Walendu (Watsi) | Alur | Bahema[2] |
| Mambasa | Mambuti | Babila, Mboo, Ndaka, Walese, Arabisés | - | - | - |
| **ITURI** | **1** | **9** | **9** | **3** | **1** |

*Notons que le terme « nilotique » est un concept général et conventionnel pour dénommer tous les groupes originaires de la vallée du Nil.*

1. La transcription des noms de lieux et des gentilés présente une diversité notable de formes, dont plusieurs variantes sont répertoriées – sans ambition d'exhaustivité – dans l'annexe 5, située en fin d'étude.
2. Il s'agit des Bahema assimilés, notamment dans les chefferies des Djukot, des Mukambu, et le clan des Bakwong'a.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 87 01/01/2026 13:09:06

## 2. Aperçu d'historiographie des peuples de l'Ituri

La connaissance de l'espace « Ituri » depuis la nuit des temps n'est pas suffisamment élaborée. Certes, certaines synthèses ont été produites, mais davantage comme de travaux académiques inédits et non diffusés. A ce jour, l'opinion nationale comme internationale ne disposent généralement que des tableaux multiformes choquants de l'Ituri, notamment ceux de violations massives des droits humains et de crimes contre l'humanité. Dès lors, il se pose principalement la question d'une « autre » histoire de l'Ituri plutôt que celle des violences. C'est ce qui nécessite la construction intellectuelle de l'historiographie des peuples de l'Ituri depuis l'époque précoloniale jusqu'à ce jour comme un bilan des connaissances.

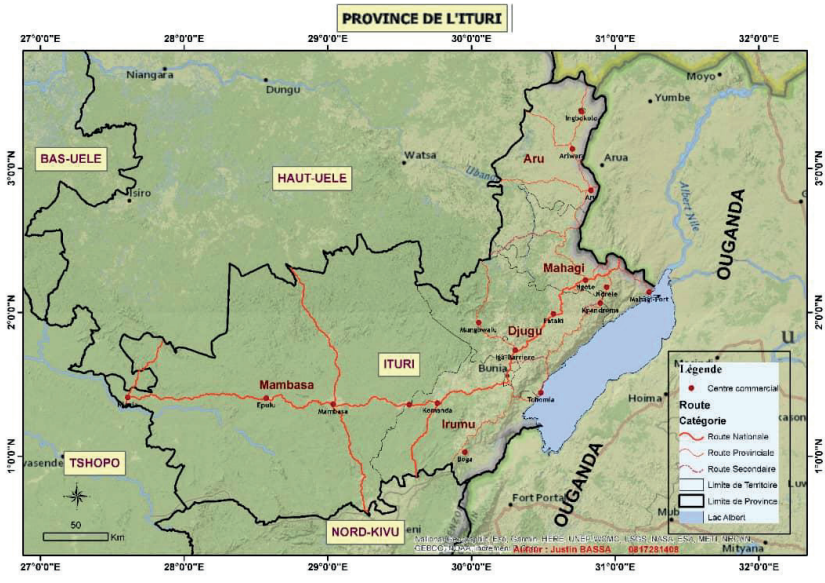


### 2.1. La littérature coloniwale

Jusqu'à la Conférence de Berlin de 1885, l'espace Ituri n'était pas encore reconnu par les délégués des puissances occidentales (c'est-à-dire explorateurs, commerçants et missionnaires). Les premiers contacts eurent lieu en décembre 1887 lorsque l'explorateur anglais Henri-Morton Stanley atteignit, en provenance de Yambuya (Tshopo), la région d'Irumu du chef Bira Mazamboni. H.M. Stanley était à la recherche de Dr Emin Pacha (de son vrai



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 88 01/01/2026 13:09:06

nom Edouard Schnitzer). Les premiers postes militaires ont été établis progressivement à M'swa (1878), à Irumu (1898), et à Kilo (1899), respectivement en territoire des Alur, Bira et Banyali. Les postes administratifs ont été établis seulement à partir de 1906 comme la plus petite subdivision européenne sous le régime de l'Etat Indépendant du Congo. A savoir que M'swa fut un poste antérieurement créé par Emin Pacha. Les premières données sur l'Ituri ont été rassemblées dans le Journal « Mouvement géographique ». Elles concernaient les souvenirs des voyages et les renseignements consignés principalement dans le carnet de voyage de Stanley et de ses hommes. Ces renseignements sont assez lacunaires et fort limités. L'aide-mémoire bibliographique publié par Jean-Luc Vellut[3] n'a pas non plus recensé des publications relatives aux peuples et à l'espace « Ituri ». Les premières informations susceptibles de renseigner sur l'Ituri sont celles qui ont été rassemblées et annotées dans les diaires des missionnaires catholiques. Cette catégorie de sources de première main reste inaccessible car elle est identifiée comme un « précieux patrimoine » de l'Eglise catholique romaine.

Au regard de la configuration des grands groupes ethniques de l'Ituri, le constat général est que toutes les ethnies n'avaient pas fait l'objet d'études monographiques. Celles qui ont été entreprises ne concernaient que les Pygmées, les Walendu, les Alur, les Lugbara, les Walendu Bindi et les Babira. Ce qui démontre, probablement, le peu d'intérêt manifesté par les ethnologues occidentaux pour l'ensemble des civilisations de cette partie de la Colonie belge de l'époque.

Une autre source de référence reste, sans conteste, les archives administratives du Congo Belge dont l'état de conservation pour la communication est déplorable. Ce secteur de documentation administrative est délaissé et non organisé pratiquement dans l'ensemble des entités territoriales décentralisées de la RD Congo.

Il est à noter que la littérature historique coloniale portait les caractéristiques suivantes :

3. Jean-Luc Vellut, *Guide de l'étudiant en histoire du Zaïre*, Kinshasa, Ed. C.R.P., 1974, p. 154-160.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 89 01/01/2026 13:09:06

- Elle a été l'œuvre surtout des administrateurs territoriaux, missionnaires, anthropologues, ethnologues, tous étrangers et principalement européens.
- Ces Européens œuvraient pour les besoins de leur société ou s'efforçaient parfois, sous le couvert de l'investigation d'une culture étrangère, de répondre à des questions qui se posaient au sein de leur propre société[4].
- La littérature coloniale en général avait une tendance ethnocentrique, la culture européenne était en effet considérée comme une arme de soumission au service des cultures étrangères destinée à imposer l'européocentrisme.
- Les Européens considéraient leur culture comme supérieure avec « la conscience d'un sentiment de supériorité » à l'égard de toutes les autres cultures qualifiées de « retardées », de « sauvages indifférenciés », ou stagnant à « l'âge préindustriel ».
- Pour les premiers missionnaires venus en terre africaine (depuis le XVI[e] siècle avec les Capucins et les Jésuites), la culture africaine était perçue comme une culture demeurée sous l'emprise du démon, ce qui justifiait l'évangélisation de l'Afrique.
- La personnification de l'Européen dont la coutume est dite « dominante ».

Ce sont ces caractéristiques exotiques qui apparurent, en filigrane, dans les premières publications que le professeur Jean-Luc Vellut rendit en ces mots : « L'historiographie coloniale avait coutume de mettre en scène des héros européens se détachant sur un arrière-plan africain peu distinct et auquel ne s'appliquait pas le critère de la méthode historique[5] ».

Si les espaces congolais de l'Ouest bénéficièrent bien avant la Conférence de Berlin (1885) de premiers écrits des Occidentaux[6], il n'en fut pas le cas de la partie orientale du Congo, et surtout du Nord-Est catégorisée dans la zone dite « d'occupation et d'influence arabe », ainsi que de la traite et du commerce des esclaves. C'est en 1896, sous l'administration de l'E.I.C., que fut organisée la dernière campagne arabe en Ituri ayant mis fin aux

4. Lire aussi Jean-Luc Vellut, *op. cit.*, p. 9 sq.
5. *Ibidem,* p. 12.
6. A ce propos, le livre de Jean-Luc Vellut (*Guide de l'étudiant…*, p. 151-166) reste, à ce jour, un inventaire incontournable et indicateur.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 90 01/01/2026 13:09:06

atrocités créées par les Arabisés. Ce fut sous le régime du Congo belge que des données ont été rassemblées, principalement publiées dans le Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge (IRCB) de 1930 à 1957. D'autres études ont été publiées également dans la Revue Congo. Comme pour les autres espaces, les études « africanistes » gravitèrent davantage autour de l'anthropologie dans le souci de produire et de diffuser des connaissances sur les sociétés africaines, « la connaissance historique étant amenuisée à l'extrême… Et le réflexe anti-historique était en effet très marqué chez les anthropologues fonctionnalistes … pour des raisons de doctrine scientifique[7] ». Il en découla l'absence des études proprement historiques, celles-ci étant glanées dans les synthèses anthropologiques[8]. Aussi, ces études n'ont pas construit des analyses diachroniques dont les historiens se serviraient. Les études produites ont été plutôt orientées comme des « monographies ethnographiques » qui ont fourni cependant quelques références historiques. De plus, elles ont permis de découvrir certaines sociétés telles qu'elles fonctionnaient avant tout contact avec le prisme occidental. Il s'était agi en fait de les reconstituer et les décrire « minutieusement ». C'est cette option qui occasionna, dès 1925 et dans la décennie 30 – 40, la production de nombreux inventaires descriptifs des civilisations et cultures congolaises en général, dont également ceux de certaines civilisations de l'Ituri.

Sur le chapitre des œuvres des anthropologues et ethnologues occidentaux, les travaux ont été focalisés surtout sur les systèmes politiques, les coutumes, le mariage, l'organisation sociale, les productions économiques, les croyances, voire les arts. Jan Vansina a reconnu, en 1965, les lacunes que présentaient des études en rapport avec l'ensemble de l'espace congolais. Il écrivit : « En ce qui concerne la région qui fait l'objet de notre étude, le travail anthropologique effectué jusqu'à présent est lacunaire. C'est surtout dans le domaine des structures sociales et politiques que l'information est souvent soit superficielle, soit absente[9]. »

7. Jean -Luc Vellut, *op. cit.*, p. 2, 39. Pour l'anthropologue fonctionnaliste Malinowski, l'histoire ne servait à rien à l'anthropologue car elle s'occupait de choses mortes, à la différence de l'anthropologie qui, elle, s'occupait des choses vivantes. L'anthropologue Gluckman dénonça cette perspective naïve de l'histoire par Malinowski, surtout son incapacité à analyser l'Afrique moderne.

8. Les études anthropologiques devaient aider les futurs Administrateurs à appliquer les théories sur l'administration indirecte.

9. Jan Vansina, *Les anciens royaumes de la savane*, Léopoldville, Ed. de l'I.R.E.S.,



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 91 01/01/2026 13:09:06

En ce qui concerne l'Ituri, nous mentionnons, à titre indicatif, les productions littéraires publiées suivantes relatives spécifiquement à l'histoire partielle des peuples de l'Ituri (et ce nonobstant des synthèses générales et notes fragmentaires sur l'un ou l'autre peuple) :

1. P. Schebesta, « Chez les Pygmées de l'Ituri (entre la Lindi et l'Ituri) », in *Congo*, II, 3, 1929, 415-421.
2. J. Leyder, « Les Pygmées de l'Ituri », Extrait de la *Revue du Touring Club de Belgique*, 1934.
3. R.E. Mac Connell, "Notes on Lugwari tribe of Central Africa", In *Journal of the Royal Anthropological Institute*, LV, 439-446, 1925.
4. E. Joset, *Les Babira de la plaine : histoire, croyances et politique, culture matérielle, intellectuelle d'une peuplade de l'Ituri (Congo Belge)*, Imprimerie Neptune, Anvers, 1936.
5. L. Maeyens, "De Babira geschiedenis, Hun Zwerfttocht", in *Congo*, I, 2, 143-153, 1938.
6. M. Aerts, « Les Walendu de Geti », in *Bulletin de la Société Royale Belge de géographie*, 1, 40-51, 1927.
7. O. Liesenborghs, "Enkele nota's over de Bale an Banioro van Belgisch Kongo*"*, in *Kongo-Overzee*, II, 205-218, 1935.
8. M. Maenhaut, « Les Walendu », in *Bulletin de Juridiction indigène et du droit coutumier congolais*, 1, 1-7 ; 2, 25-37, 3, 65-77 ; 4,97-116, 1939.
9. N.L.C. Lowth, "The story of the entry of the Alur into the West-Nile", in *The Uganda Journal*, II, 245-246, 1935.
10. R. Breugelmans, *Les Alurs*, Documentation du Musée de Tervuren- Belgique, 1949.
11. J.P. Crazzolara, *The Lwoo. Part I : Lwoo migration*, Verona, 1950.

A ces titres, il y a lieu d'ajouter, pour la période coloniale, de nombreuses études relevant de l'ethnographie et de l'anthropologie reprises dans « *Etude bibliographique sur l'Ituri* »[10]. Pour d'autres approfondissements susceptibles d'enrichir l'histoire des

Lovanium, 1965, p. 7.

10. Lire Bura Dhengo et Barongo Djole Dhego'go, « Etude bibliographique sur l'Ituri », *Revue Ujuvi*, ISP/Bunia, n° 12, 1990, 5-48.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 92 01/01/2026 13:09:06

peuples de l'Ituri, l'accès aux archives de la Bibliothèque africaine et du Musée royal de l'Afrique centrale de Belgique reste indispensable. Nous présentons trois études de l'époque coloniale qui renseignent partiellement sur les peuples et les civilisations de l'Ituri :

> A. Moeller, *Les grandes lignes des migrations des Bantous de la Province Orientale du Congo Belge*, IRCB, Bruxelles, 1936.

Moeller a été Vice-Gouverneur Général au Congo-Belge durant vingt années. Dès le départ, l'auteur de cet essai reconnait que son étude est une « hypothèse de travail » qui offre « de graves imperfections et de nombreuses lacunes »[11]. Il s'agit en fait de quelques jalons pour stimuler la recherche scientifique impliquant les fonctionnaires coloniaux comme « base de la politique indigène », laquelle conditionnera toute l'action coloniale. Concernant les peuples de l'Ituri, spécifiquement les noyaux Bahema dispersés le long de la frontière orientale, l'étude est « à reprendre systématiquement » (p. 4). Soulignons le fait que « l'attention des ethnologues est retenue par tout ce qui les incitera à des investigations complémentaires » pour l'ensemble des peuplades dont l'étude a été abordée très partiellement. Selon l'auteur, une migration archaïque des Bantous pour la région d'une partie des Grands Lacs partit du Nord-Est. Elle comprit entre autres les Mabudu-Baniari, les Babira-Bakumu et des Walengola qui formèrent, avec un fort métissage pygmée, le fond de la population de l'Entre-Lualaba-Grands Lacs. A ces vagues sont venues se superposer, plus tard, celles des peuples du Bunyoro conduites par des chefs d'origine hamite ou Gallas métissés dont les Babito au milieu du XVII$^{e}$ siècle. Concernant les Mabudu-Baniari des pieds de la Semiliki, en quittant leur foyer, ils y ont laissé des palmeraies, même dans les régions qu'ils ont traversées (dont Nepoko, Gombari). Et la dissimilarité complète d'apparence entre les Mabudu et les Baniari s'expliquerait par « un métissage plus prononcé de ceux-ci avec les Pygmées » (p. 10). De la page 34 à 38, A. Moeller a étudié les migrations des Mabudu et des Baniari, des Bandaka, et des Bombo. Les Walendu qu'il nomme Balega ou Walega, pour signifier la population

11. L'étude d'A. Moeller était basée principalement sur les archives politiques de la Province Orientale (Stanley Falls), des Districts, ainsi que les dossiers des Chefferies et les Registres de renseignements politiques.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 93 01/01/2026 13:09:06

de l'Ouest du Lac, comprennent la deuxième composante des migrations du Nord-Est (p. 42-45). D'autres sections ont porté respectivement sur les Babira de la forêt (p. 78-82), les Babira de la plaine (p. 82-88), les Wahumu qui sont de même origine que les Babira (p. 89-90).

A propos des Bahema, plus nombreux dans la région de Blukwa, A. Moeller dit qu'ils ont peuplé la rive gauche du lac Albert avant, respectivement, l'arrivée des Baniari et des Walendu (p. 15-16). Par ailleurs, d'autres travaux témoignent de l'antériorité des migrations et d'installation (au XVI$^{e}$ et XVII$^{e}$ siècles) des Baniari et des Walendu en Ituri par rapport aux Bahema. L'essai d'A. Moeller fournit deux indications riches pour la région de l'Ituri, à savoir :

1° les données résumées s'accordent avec les hypothèses des ethnologues qui placent, soit sur le Haut-Nil, soit au Soudan (au nord de l'Ubangi-Bomu), voire en Afrique occidentale, l'origine, la formation du vaste groupe linguistique bantoue qui occupe actuellement l'Afrique centrale et méridionale.

2° Sous la poussée des Soudanais, des Nilotiques, leurs masses s'ébranlent, prennent la direction du sud. Elles se tiennent à la lisière de la forêt équatoriale, habitat des Pygmées.

Une autre section de l'étude est consacrée aux peuples du Bunyoro (p. 91-137), à savoir les Banande, les Watalinga, les Bahema (p. 104-108), les Bahunde, les Wanianga, les Bahutu de Rutshuru, les Bashi, les Bahavu, les Watembo ou Batembo, les Bakano, les Bafulero, les Bavira, les Barundi d'Uvira. De leur provenance de Bunyoro, ces différents groupes empruntèrent tous l'entrée au Congo par le sud du lac Albert et la trouée du Mont Ruwenzori pour progresser vers le sud ou l'ouest. Cette œuvre sur « *les migrations des Bantous de la Province Orientale* » publiée sous le régime colonial reste comme un premier effort de référence des peuples congolais. Elle fournit quelques indications qui doivent nécessairement être approfondies, et mérite le droit de cité. Le silence de l'auteur sur les peuples de l'Ituri est sous-jacent à l'absence de productions des travaux ; cette partie ayant été la dernière à être reconnue après l'éradication des mouvements esclavagistes et zanzibaristes du Sud, ainsi que les Mahdistes du



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 94 01/01/2026 13:09:06

Nord. Pour l'Ituri, les informations sont certes lacunaires et exigent des investigations plus approfondies. En définitive, l'auteur a retenu que « la Province Orientale est le lieu de rencontre, de convergence de plusieurs grands courants de migrations »[12].

> J.M.Th. Meessen, *Monographie de l'Ituri (Nord-est du Congo belge) : histoire-géographie-économie*, Bruxelles, Direction de l'agriculture, des forêts, de l'élevage et de la colonisation, 1951, 305 p.

Cette œuvre encyclopédique est souvent citée comme la principale référence historiographique de l'époque coloniale. Elle fournit des fragments de renseignements sur certains peuples de l'Ituri (p. 174-195). En ce qui concerne les peuples (tribus), cette œuvre est basée principalement sur les données des ethnographes consacrées notamment aux Banyari/Banyali (p. 174-175), Walendu (p. 175-177), Mabendi (p. 177-178), Babira (p. 178), Bahema (p. 178-180), N'do ou Okebo (p. 180), Alur (p. 180-183), et les Lugwaret/Lugbara (p. 183). Sur tous ces peuples, l'auteur a consacré de bribes d'informations récoltées sans rechercher d'autres approfondissements susceptibles d'aider à comprendre le processus de la mise en place des groupes étudiés. D'autres renseignements de civilisation fournis (p. 183-195) dans les grandes lignes concernent les aspects culturels, les systèmes économiques traditionnels, le mariage, la vie religieuse et les croyances, l'organisation sociale. En ce qui concerne l'histoire partielle des peuples, le livre de J.M.Th. Meessen s'est limité à l'espace de l'Ituri comprenant les territoires d'Aru, de Mahagi, de Djugu et d'Irumu. Aucune mention n'est faite de l'espace forestier de Mambasa.

> J. Van Geluwe, *Les Bira et les peuplades limitrophes*, vol. 2, A.M.R.C.B., Tervuren , IX, 1956, 165p.

L'auteur de cette œuvre « provisoire »[13] d'ethnographie a assis sa monographie sur cinq « tribus » unies entre elles par des liens ethniques et des affinités culturelles, pratiquement regroupées dans une même zone géographique. Il s'agit notamment des Bira (de la

12. A. Moeller, *Les grandes lignes des migratiaons des Bantous de la Province Orientale du Congo Belge*, Bruxelles, IRCB, 1936, p. 29.

13. Bien que l'auteur ait consulté les archives conservées au Musée Royal du Congo Belge (Tervuren), il souhaitait déjà que sa monographie suscite des critiques, rectifications et renseignements complémentaires.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 95 01/01/2026 13:09:07

plaine et de la forêt), Komo, Lombi et Pere. Dans les littératures coloniales, les Bira portent différentes appellations dont : Babyeru, Babila, Babira, Baburu, Baghira, Bavera, Bavira, Wabira, Wawira. On pourrait évoquer la non maîtrise des langues des autochtones par des auteurs européens pour expliquer cette disparité. Cette monographie est répartie en cinq séquences comprenant : les renseignements généraux, la vie matérielle et économique, la vie familiale et le cycle de la vie, l'organisation politique, sociale et judiciaire ainsi que la vie intellectuelle et religieuse. Chacune des séquences fournit de données sur chaque groupe ethnique (tribu, peuple). Notre regard a été porté exclusivement sur les Bira. L'histoire et les notes relatives aux migrations des Bira sont rassemblées dans le chapitre de renseignements généraux (p. 9-10, 12-13). Selon Van Geluwe, les Bira seraient les premiers Bantous établis dans la région, et partageraient leur vie quotidienne avec les Pygmées. L'étude note que la dernière migration des Bira via la trouée de la Semuliki vers le Bulega (Ituri méridional) se situerait vers la fin du XVII$^{e}$ siècle - début du XVIII$^{e}$ siècle. Dans leur mouvement, les Bira affrontèrent les Arabes vers 1897, ce qui occasionna la dernière dispersion de ce peuple respectivement en direction de Penge et de Beni. Notons que cette monographie reste la toute première consacrée aux Bira de l'Ituri sous la colonisation. Son intérêt consiste en ce qu'elle fournit également des renseignements indicatifs d'ethnographie sur les Bira de la forêt, les Komo (Kumu), les Lombo et les Pere, actuellement retranchés principalement dans le territoire de Mambasa, dans les provinces du Nord-Kivu et de la Tshopo.

### 2.2. La littérature post-indépendance

Si la période coloniale engageait principalement des étrangers pour la production de synthèses historiques, la période post-indépendance a vu émerger surtout des nationaux pour s'approprier la diffusion des pages d'histoire des peuples de l'Ituri. L'Institut Supérieur Pédagogique de Bunia est parmi les premières institutions publiques ayant, dès 1990, orienté ses recherches vers la connaissance de l'histoire des peuples de l'Ituri. Ces études sont principalement conservées parmi les travaux académiques.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 96 01/01/2026 13:09:07

D'autres ont fait l'objet d'articles publiés dans la Revue *Ujuvi* de l'ISP/Bunia. Les peuples de l'Ituri y sont étudiés de manière circonstancielle et non systématique.

Au stade actuel, il est difficile d'établir une comparaison de valeur entre les productions littéraires de l'époque coloniale et les études récentes d'histoire de l'Ituri, du moins celles produites après 1960. Nous reprenons ci-après, à titre indicatif, quelques études de référence publiées en y ajoutant quelques notes de recension en vue d'orienter les lecteurs.

a. Lobho lwa Djugudjugu, *Société et politique en Afrique traditionnelle. Bahema et Walendu du Zaïre*, Presses Universitaires du Zaire, Kinshasa, 1980, 325 p.[14]

Cette étude est la dissertation doctorale publiée en anthropologie sociale et culturelle sur les Bahema et les Walendu du territoire de Djugu. Recourant d'abord aux traditions orales, nonobstant la documentation écrite, les entretiens et les observations, l'auteur consacre sa recherche à l'approfondissement de la connaissance de l'organisation sociale et politique des Bahema encore fort mal connue jusqu'à présent (1980), afin de mettre à la disposition des chercheurs une étude approfondie fut-elle partielle (p. 8). Ainsi, sa démarche a emprunté l'approche sociologique plutôt qu'historique. En empruntant le recours aux traditions orales et reconnaissant les limites d'ordre méthodologique propres aux historiens, l'auteur soutient sa démarche d'anthropologue politique en écrivant : « Notre démarche ne se veut pas ici la quête d'un passé en voie de disparition dont il faut recueillir précisément les éléments avant sa mort prochaine. Nous allons essayer de montrer au contraire, à travers la tradition orale, le dynamisme des institutions socio-politiques hema qui ne paraissent pas devoir mourir ».[15] Quant aux Walendu qui constituent la deuxième composante de l'étude, l'auteur les a étudiés comme un groupe culturel du « tout global » du Bulega central correspondant au

14. Depuis quelques temps, certains propos contenus dans cette dissertation sont identifiés, de la part de quelques membres de l'élite intellectuelle, comme de « facteurs déclencheurs » de l'opposition entre les peuples Hema et Lendu. Pour asseoir l'argument, il est surtout relevé un « discours discourtois », et un comportement jugé « vexatoire et injurieux ».

15. Lobho lwa Djugudjugu, *Société et politique en Afrique traditionnelle. Bahema et Walendu du Zaïre*, Kinshasa, Presses Universitaires du Zaïre, 1980, p. 14.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 97 01/01/2026 13:09:07

territoire de Djugu. Leurs connaissances ont été élaborées surtout à partir respectivement des archives administratives, des entretiens et des observations. En rapport avec l'histoire de ces deux peuples, l'auteur a consacré trente pages (p. 33-63) pour donner un aperçu historique général du peuplement de son espace d'étude. De nombreuses lignes sont consacrées surtout aux Hema. D'autres parties de la dissertation étudient les systèmes politiques africains comme facteurs d'ethnicité, les stratégies matrimoniales et les relations de solidarité. En somme, l'étude permet de relever des facteurs de rapprochement et de complémentarité entre les Hema et les Lendu du territoire de Djugu dans lesquels les mariages ou alliances des Hema avec les Lendu visaient la reconstitution « d'une organisation socio-politique solide » perdue à la suite de l'invasion de la dynastie Bito dans le Bunyoro-Kitara (*Lire à la page 306*) et aussi le développement des réseaux d'alliances.

b. Samba Kaputo, *Phénomène d'ethnicité et conflits ethno-politiques en Afrique Noire post-coloniale*, Presses Universitaires du Zaïre, Kinshasa, 1982, 431p.

Cette étude s'inscrit dans une thématique d'anthropologie politique telle que vécue dans de nombreux centres et agglomérations urbains congolais et en Afrique subsaharienne caractérisés, à la veille et au lendemain de la décennie soixante, par le tribalisme urbain, le regroupement ethnique, la montée de la prise de conscience ethnique, l'appartenance ethnique, la tension ethnique pour des allégeances politiques. Bien que non exprimé explicitement dans le titre, le champ d'étude est délimité sur le centre de Bunia, actuel chef-lieu de la province de l'Ituri, pour la période qui va de 1946 à 1964. *Quel est l'intérêt de cette étude pour la nôtre* ? Les dimensions suivantes enrichissent notre étude, à savoir :

- les pages sur les migrations de certaines ethnies de l'Ituri ;
- l'analyse de la situation précoloniale pour montrer l'existence ou l'absence des différences et des différends traditionnels entre les groupes ethniques ;
- l'organisation socio-politique des différentes ethnies ;
- la nature des rapports qui ont existé entre les différentes ethnies.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 98 01/01/2026 13:09:07

L'étude reste une référence partielle autant pour l'histoire politique que sociale. Elle fournit d'amples références chronologiques qui élucident certains propos hâtifs et les « a priori » des autres chercheurs, surtout ceux qui dénaturent les faits à dessein. Un autre intérêt de l'étude de l'auteur est notamment celui d'avoir puisé une grande partie de ses données dans les pièces d'archives rassemblées en sa qualité de cadre de l'administration du district de l'Ituri au courant de la décennie soixante-dix[16]. Aussi, dans son approche méthodologique, celle de la « théorie de l'histoire immédiate » a permis de stimuler, dans les analyses, « la prise de conscience populaire du présent récent et du présent en cours »[17]. Dans ses analyses, l'auteur ne s'est pas empêché de faire une description rigoureuse des événements bruts et de reproduire littéralement certains textes ou déclarations. Ainsi, des positions subjectives ont été atténuées ou évitées.

c. Bura Dhengo, « Les migrations en Ituri et la carte de répartition de la population du Bulega dans la seconde moitié du XIX$^{e}$ siècle », in *Ujuvi*, ISP/Bunia, n° 8, 1987, p. 45-79.

Cette étude constitue une lecture critique des traditions orales relatives aux migrations anciennes des populations et le processus de l'occupation de l'Ituri dont une partie est appelée « Bulega » (en langue Orunyoro), ou le pays d'en face. Le Bulega septentrional représente le territoire de Mahagi, le Bulega central étant le territoire de Djugu, tandis que le Bulega méridional désigne l'espace du territoire d'Irumu dans leur configuration ancienne. Ces trois territoires ont fait l'objet d'études. Seuls les peuples des territoires d'Aru et de Mambasa n'ont pas été pris en compte parce qu'ils sont situés au-delà des limites septentrionales et méridionales du Bulega. L'importance de cette étude repose sur le fait qu'elle a situé les foyers primitifs de peuplements anciens, à savoir :

- la savane herbeuse située au confluent Nil-Bahr-el-Ghazal ;
- la plaine du Soudan Oriental ;
- les plateaux montagneux de Galla ;
- le sud-ouest du Sud Soudan situé à l'intersection de la Mbomu, du Nil et du Bahr-el-Ghazal ;

16. Samba Kaputo, *Phénomène d'ethnicité et conflits ethno-politiques en Afrique Noire post-coloniale*, Kinshasa, Presses Universitaires du Zaïre, 1982, p. 26-27.
17. *Ibidem*, p. 28.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 99 01/01/2026 13:09:07

- la région des affluents du Barh-el-Djebel situé à la frontière soudano-ougandaise ;
- la savane herbeuse des pieds méridionaux du mont Ruwenzori.

En conclusion, l'étude démontre que « le Bulega fut en tout cas le pont central et principal des rencontres entre les peuples Bantous, Nilotiques, Soudanais, et les Pygmées » (p. 74). Et le peuplement d'une partie de l'Ituri se fit suivant quatre atouts physiques du milieu, à savoir : les cours d'eau, la zone des savanes et des plaines, la région de la chaîne des plateaux, et la zone forestière de l'Ouest.

d. Umvor Keno Wod'ukumu, « Les particularités des migrations Luo en Afrique Orientale du XV$^{e}$ au XIX$^{e}$ siècle, in *Ujuvi*, ISP/Bunia, n°8, 1987, 81-103.

Partant de certaines imprécisions introduites par des chercheurs occidentaux, l'auteur élucide les spécificités migratoires des Luo (Lwo, Lwoo, Louo, Luwo). Après plusieurs migrations successives et par éclatement, les Luo donnèrent naissance aux Acoli, Langu, Paluo, Padhola, Alur, Teso, Bahema de Djugu, Ukebu et les Babiasi. Certains groupes ethniques sont actuellement en Ouganda, d'autres constituent des clans vivant en RD Congo. Après avoir établi la différence entre les Luo, les Hamites et les Nilo-Hamites, l'auteur étudie l'origine et l'évolution du royaume Cwezi de Kitara, ancêtre lointain des Bahema du territoire de Djugu. De leur région marécageuse du Bahr-el Ghazal (vers l'an 1000), les Luo se dirigent vers le sud (à l'époque, la région ne connait pas un Etat fort) en plusieurs étapes pour les motifs suivants :

- la poussée des immigrants venus des périphéries orientales du Sahara suite à son assèchement progressif et à la surpopulation ;
- les causes d'ordre économique, notamment la recherche de bons pâturages et de terres d'agriculture ;
- les causes écologiques dont les caprices climatiques, la sécheresse, l'insalubrité ;
- les causes socio-politiques, à savoir : les razzias et les raids des Arabes, les conflits internes entre frères pour les bétails, les pâturages, les champs…



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 100 01/01/2026 13:09:07

Dans leur dispersion vers le sud, surtout vers la fin du XV^e siècle, les Luo s'établissent à Pubungu (près de Pakwac en Ouganda), leur nouveau foyer, sous le chef Kwonga. Deux petits-fils de ce dernier, Nyipir et Tiful traversent le fleuve Nil, colonisent les populations parlant les langues soudanaises dont les Lendu, les Ukebu et les Ma'di (*lire à la page 95*), et fondent respectivement les dynasties alur des Pangira et des Anghal.

> e. Edmond Thiry, *Une introduction à l'ethnohistoire des Hema du Nord (Congo du Nord-Est*), Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren, 2004, 123 p, cartes et illustrations.

Production d'un missionnaire de la Société des Pères Blancs d'Afrique, cet essai est le fruit de témoignages parcimonieusement recueillis depuis 1955 jusqu'à l'année 2002. Outre de nombreux témoignages, des publications éditées et non éditées disponibles ont été également exploitées. Consacrée aux Hema (ou Bahema) du Nord, à savoir ceux du territoire de Djugu, l'auteur reconnaît l'insuffisance d'informations dans les écrits des explorateurs de la fin du XIX^e siècle. Les traditions recueillies, selon l'auteur, restent partielles en raison de difficultés à identifier et à rencontrer des témoins ou informateurs privilégiés. Sur le plan de la forme, les données fournies méritent d'être encore organisées pour une exploitation harmonieuse. En bien des endroits, la dissertation nécessite des corrections. Tout en restant une documentation de référence pour la connaissance des Hema du Nord et des rapports qu'ils entretiennent avec d'autres clans hema du territoire de Djugu, l'auteur note ce qui suit quant à la valeur et la limite de son travail : « … Nous ne prétendons pas avoir réalisé une reconstitution véritablement historique. Certains faits sont bien à reconnaître comme tels, vu le poids des témoignages ; mais d'autres n'ont qu'une probabilité plus ou moins grande, selon la valeur inégale des sources et les possibilités de recoupements. La sagacité du lecteur saisira les limites de telle ou telle assertion… » (p. 1). Son essai est organisé en quatre parties comprenant : les Hema Ba-Gegere, les Hema Ba-Nywagi, les Hema Ba-Jere, et quelques traits culturels ou de société. Les renseignements recueillis auprès des informateurs enquêtés gardent toute leur



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 101 01/01/2026 13:09:07

substance pour les historiens entreprenants qui pourront en dégager d'autres dimensions d'analyse, d'intelligence et de compréhension.

> f. Jean-Baptiste Maka Mala, *Les Membi, ces forgerons qui ont marqué la civilisation des tribus de l'Ituri. Essai d'ethnographie sur le peuple Ndo*, Instituto di S. Pietro Claver, Nettuno, 2000, 90p.

Les Membi ou Ndo sont les moins étudiés d'entre les communautés et cultures de l'Ituri. En territoire d'Aru où ils sont majoritaires, ils sont nommés Ndo Kebhu et Ndo Avari. D'autres Membi, assimilés aux autres ethnies, se trouvent en territoire de Djugu et de Mahagi, en province du Haut-Uelé et en Ouganda, notamment dans le district de West-Nile. Cette dissertation est la première sur les Membi/Ndo, éditée et diffusée. L'étude a été élaborée principalement à partir de la tradition orale. Elle est organisée en quatre séquences suivantes : l'appellation précise du peuple Ndo, l'origine et l'ébauche historique, les caractères des Membi, le mode de vie traditionnelle des Membi.

En ce qui concerne les notes historiques, l'auteur a réservé dix-neuf pages concernant quelques ressemblances entre la langue membi et la langue mudo (*lire à la page 38*). Les Mudo sont de souche soudanaise. Leurs traits somatiques sont semblables à ceux des Membi que Jean-Baptiste Maka Mala présente en ces termes à la même page : taille moyenne, cheveux crépus, nez gros et aplati, figure généralement ronde ou légèrement ovale, teint légèrement foncé (*page 38*). Actuellement, les Mudo, appellation générique, désigne les tribus Walese, Mamvu, Karo, Kebo du Territoire de Mambasa, et les tribus Mangbutu, Mariwiza, Ateru et Andobi du Territoire de Watsa.Tous les autres chapitres reprennent de traits d'ethnographie. L'auteur note que les Membi se reconnaissent belliqueux (*malizi* en langue membi), et une fois provoqué, ils s'énervent et recourent facilement au fer ou au bâton pour se défendre… Ils tiennent à la vengeance directe ou future (*ari mangbi* en langue membi), suivant la « loi du talion » (*page 81*). En substance, cette œuvre constitue une référence obligée concernant les Ndo (Membi) qui forment un Secteur composé de quatre Groupements (Biringi, Kandoy, Obitabo, Rungu) en Territoire d'Aru.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 102 01/01/2026 13:09:07

g. Gilbert Umvor Keno, *Essai sur l'histoire politique des Alur de la République démocratique du Congo (XVI^e siècle - 2013)*, Centre de Recherche sur les mentalités « Eugemonia », Kinshasa, 2013, 421p.

Pour les productions historiographiques de l'Ituri après l'indépendance, cette dissertation est la première réalisation encyclopédique d'importance qui rassemble des renseignements diversifiés sur les Alur depuis leur origine dans la région marécageuse du Bahr-el-Ghazal dans le Sud du Soudan. En plus de l'histoire des Alur qui est abondamment présentée, l'auteur s'est intéressé également aux peuples Pygmées, Soudanais, Bantous et Nilo-Hamites qui ont été en contact avec eux. L'élaboration de cette étude s'est appuyée en grande partie sur les traditions orales rassemblées depuis 1979, les rapports scientifiques inédits, les synthèses publiées et quelques rapports administratifs de l'époque coloniale et post-coloniale. Et dans sa construction de la vérité historique, l'auteur verse abondamment dans l'histoire événementielle, en l'absence d'une chronologie rigoureuse et systématique qui établirait des références spatio-temporelles utiles. Cette œuvre révèle également les conséquences immédiates des rapports des Alur avec les peuples rencontrés sur leurs parcours migratoires à partir de Bahr-el-Ghazal. Certains peuples évitèrent les confrontations, d'autres se soumirent aux Alur en demandant même la protection en plus de ceux qui optèrent pour l'assimilation. Celle-ci fut plus intense notamment avec les Walendu que les Alur (dits aussi Luo) repoussèrent à partir de Kpangbala (au Sud du Soudan), Panyigoro (en Ouganda), et finalement en territoire de Mahagi. L'assimilation occasionna l'émergence de nombreux clans métissés, une conséquence de relations intercommunautaires[18]. Au-delà de l'histoire ancienne, l'étude a également abordé quelques lignes d'histoire coloniale et postcoloniale en prenant les chefferies Alur comme références de l'exposé. Aussi, les événements tumultueux vécus en Ituri depuis 1999 jusqu'en 2013 ont été sommairement analysés en privilégiant toujours l'espace géographique du territoire de Mahagi et des Alur. A la fin, l'auteur reconnaît que sa recherche a produit « un résultat mitigé, voire partiel ou incom-

18. Il existe de nombreux toponymes d'origine lendu des entités décentralisées et déconcentrées du territoire de Mahagi.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 103 01/01/2026 13:09:07

plet » (*p. 407*) qu'il faudrait compléter. L'œuvre reste une documentation fouillée.

> h. Gilbert Umvor Keno Gilbert (Ss dir.), *Essai sur la monographie de l'Ituri*. Séries Etudes, n° 01, CRMD / Bunia, 2018, 149p.

Œuvre collective du Centre de recherche multidisciplinaire pour le développement établi à Bunia, elle est un panorama qui aborde plusieurs domaines de l'espace Ituri dans son ensemble. Articulée en six séquences, l'étude présente, au premier chapitre, un « Aperçu sur l'évolution politico-administrative de l'Ituri » depuis 1885 jusqu'au 15 avril 2019. Les cinq autres chapitres sont consacrés aux différentes monographies territoriales reprenant respectivement la situation géographique, le cadre humain, la division administrative, le cadre économique, l'organisation politique ancienne (selon les cas), l'aspect ou le cadre socio-culturel. Les lignes réservées à l'histoire des peuples de l'Ituri sont générales et fort limitées. Elles ne permettent pas de suivre les mouvements de ces peuples jusqu'à leur établissement en Ituri. Dans son ensemble, l'œuvre facilite l'accès à certaines références élémentaires, car elle découle en grande partie des études académiques inédites.

> i. Jean Omasombo Tshonda (ss. dir.), *Ituri. Terres et identités sous tension*, Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren, 2021, 571 p.

Cette œuvre collective largement postérieure à l'indépendance de 1960 constitue une importante encyclopédie. Elle est organisée en cinq grandes parties comprenant 23 chapitres et une carte administrative et routière de 1 / 600.000 d'échelle. Le résumé sur la couverture ne rime pas nettement avec le contenu développé, ce qui peut prêter à confusion. L'ouvrage est construit autour de la thématique de l'exploitation des ressources. Celles-ci engendrent des convoitises, tout en impliquant « des groupes et des communautés », qui sont travaillés par des « rapports conflictuels ethniques » entretenus par des « entrepreneurs » de guerre. Cette approche n'est pas exempte de positions subjectives ; elle peut même induire une lecture orientée et non inclusive. L'image de



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 104 01/01/2026 13:09:07

l'Ituri s'en trouve déformée, nécessitant une relecture critique et même l'élagage de certaines pages porteuses de graves stigmatisations.

En rapport avec l'histoire des peuples de l'Ituri, nous sommes particulièrement intéressés par le chapitre 1 (*p. 83-123*) de la deuxième partie intitulée « *Origine et migrations des peuples de l'Ituri* », et le chapitre 2 (*p. 243-254*) de la troisième partie titrée « *L'Ituri sous l'occupation européenne* ».

Un autre aspect du livre concerne la démographie. Cette question est abordée en relation avec la présence des communautés ayant récemment immigré en Ituri, notamment les Nande. Le peuplement des Nande est important, principalement en chefferie des Babombi en territoire de Mambasa. Invités d'abord pour l'exploitation forestière en vue de la mise en valeur économique des terres par l'agriculture, les Nande se sont accaparés, par la suite, de vastes étendues qu'ils ont transformées en entités administratives propres à eux, sans requérir l'avis de leur hôte, l'autorité coutumière autochtone (p. 95).

Les auteurs de cette œuvre collective ont malheureusement oublié d'étudier les Mambisa qui constituent, à ce jour, une communauté géographiquement bien représentée en territoire de Djugu. Ils sont apparentés aux Alur éparpillés en clans dans le territoire de Mahagi. Aussi, les lignes des migrations des peuples sont incomplètes, disproportionnées et peu approfondies. Ce qui ne permet pas de retracer clairement les grandes lignes de l'histoire des peuples de l'Ituri et de leurs migrations.

## 3. Panorama de l'histoire des peuples de l'Ituri et processus de leur établissement

### 3.1. Notes sur les particularités de la région interlacustre

L'Ituri fait partie de la région interlacustre africaine dont les limites sont précises. Elles comprennent :

- à l'ouest : la ligne des lacs Albert-Edouard-Kivu-Tanganyika ;
- au nord : le Nil Victoria et le lac Kyoga ;



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 105 01/01/2026 13:09:07

- à l'est : les frontières de l'Ouganda actuel ;
- au sud : la région Nord-Est du lac Tanganyika.

La région interlacustre, où se sont développées de nombreuses civilisations exceptionnellement originales, a constitué un passage obligé vers le sud pour de nombreux peuples pasteurs, mais aussi un lieu de contacts et de brassages de populations. Outre les peuples pasteurs, on cite également des agriculteurs et des chasseurs-cueilleurs. Constat : autant il y a eu des mouvements dans toutes les directions, autant il y eut progressivement des infiltrations importantes au cours de plusieurs siècles.

Concernant les migrations dans la région lacustre, Léopold Greindl observe ce qui suit : « L'occupation a pris des formes différentes suivant les circonstances, en fonction des caractères et des institutions des premiers occupants tout comme de nouveaux arrivants. Relativement pacifique dans les régions peuplées doublées d'une bonne fertilité, permettant l'absorption d'un grand nombre d'immigrants, elle a pris une orientation plus violente là où des incursions venues de l'extérieur mettaient en péril les organisations locales »[19].

La région interlacustre connut trois moments de peuplement :

- A l'arrivée des peuples d'agriculteurs, ils trouvèrent d'autres populations déjà établies sur place, qui leur cédèrent des espaces ou s'assimilèrent à eux. C'était des peuples soudanais venus de la région de savane du lac Tchad ou des environs, qui avaient été eux-mêmes repoussés par d'autres pendant plusieurs siècles, à partir du nord. Leurs institutions politiques étaient rudimentaires et segmentaires.
- Un second groupe constitué uniquement des pasteurs vint du nord et nord-est. Il s'agit des Nilo-Hamites[20] qui adoptèrent la langue de ceux au milieu de qui ils s'installèrent par la conquête.
- Le troisième groupe engloba les peuples nilotiques Luo venus d'entre les plateaux du Kenya et de l'Ethiopie. Ces peuples se caractérisèrent par des invasions brutales au

19. Léopold Greindl, *Introduction à l'histoire de l'Afrique Noire. Tome I : des origines à 1800*, Kinshasa- Lubumbashi, Ed. du Mont Noir, Série « Essais » n° 7, 1974, p. 101.
20. Les Gallas de l'Ethiopie sont également associés à ce groupe.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 106 01/01/2026 13:09:07

prorata d'occupation des espaces pour l'élevage bovin. Les Luo ayant envahi la région interlacustre[21], établirent deux classes sociales dont celle des nobles pasteurs et de leurs clients assiégés ou assimilés politiquement au cours des migrations. Leur pouvoir était basé sur la parenté et une certaine féodalisation pour le renforcement de l'autorité centrale. De la région interlacustre du Nord, les Luo n'ont pu pénétrer dans la partie Sud du fait que les populations repoussées s'étaient regroupées pour faire face à l'envahisseur commun. Ce qui facilita chez ces dernières une prise de conscience politique et fit accélérer le mouvement de création d'entités politiques notables en lieu et place de petits groupes anarchiques. Dans leurs mouvements d'invasions et de conquêtes, les Luo refoulèrent les pasteurs Bacwezi, et firent éclater le royaume Kitara de Ndahura[22] au XV$^{e}$ siècle, sa capitale étant établie à Bigo dans le Masaka (Ouganda). En supplantant les Bacwezi, les Luo fondent le royaume de Bunyoro-Kitara comprenant plusieurs chefferies plus ou moins indépendantes les unes des autres. Le royaume était contrôlé par des dirigeants pasteurs. Il s'étendait jusqu'au lac Albert, région des provinces qui donnaient allégeance au « Mukama ». Les influences des Luo restèrent cependant moins sensibles.

### 3.2. L'histoire des migrations : facteurs et caractéristiques

#### *a. Les facteurs des migrations*

De manière non exhaustive, les facteurs suivants expliqueraient les mouvements migratoires vers le nord-est de la République démocratique du Congo :

- la désertification du Sahara de la ligne septentrionale de la zone forestière tropicale et l'asséchement progressif de la vallée du Nil entre le 4$^{e}$ et le 5$^{e}$ millénaire avant Jésus-Christ ;

21. L'arrivée des Luo dans le Bunyoro coïncida avec celle des Tutsi (Groupe Hima-Tutsi) du Ruanda par petits groupes dans un espace de temps relativement étendu. Ils seraient venus d'Ankole ou de Karagwe situés au Sud de Toro.

22. L'étendue du Royaume vers l'Est allait jusqu'au Nord-Ouest du lac Victoria.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 107 01/01/2026 13:09:07

- la forte concentration des populations dans des foyers culturels et de civilisations d'agriculteurs ou de pasteurs, notamment dans la Nubie ;
- la recherche des matières premières par les peuples des forgerons ;
- la poussée de nouveaux peuples envahisseurs en provenance du nord-est du fleuve Nil, voire des hauts plateaux éthiopiens et de la région interlacustre ;
- la recherche des pâturages appropriés aux gros bétails et de terres pour les activités agricoles ;
- le vieillissement du sol entraînant des famines inquiétantes ;
- la compétition entre les peuples pasteurs et les agriculteurs pour l'occupation des espaces ;
- l'esprit d'aventure et de risques pour découvrir « l'au-delà de son espace de vie ». Ceci était surtout l'apanage des individus plutôt que des groupes organisés.

Selon le point de départ de mouvements migratoires, des groupes ou des individus ont soit traversé la forêt, contourné les cours d'eau, traversé des rivières, soit affronté les plateaux et les monts. Certains mouvements se sont déroulés sans heurts, d'autres ont provoqué des collusions notamment dans la vallée du Nil où des peuples pasteurs nilotiques repoussèrent les peuples soudanais à l'aide des armes blanches et, plus tard, à l'aide des armes à feu vendues par les Arabes. De manière générale, de l'ensemble de ces lieux de provenance, les mouvements migratoires n'étaient pas bien organisés, ce qui ne facilite pas l'élaboration d'une chronologie cohérente des migrations des différents groupes jusqu'à ce jour. Certaines références sont vagues, voire hypothétiques.

Dans l'ensemble, les mouvements migratoires occasionnèrent notamment :

- l'occupation pacifique ou armée de nouveaux espaces sur de très longues périodes ;
- le déplacement des populations vers les différentes directions supposées plus hospitalières ou adaptées pour les activités économiques et de survie ;
- des contacts et brassages entre les différents peuples et civilisations, ce qui occasionna l'apparition des communautés métissées et d'assimilés ;



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 108 01/01/2026 13:09:07

- l'introduction de nouvelles cultures issues des contacts et des brassages, voire des infiltrations ;
- le constat de l'augmentation de la densité des populations dans certaines régions occupées ;
- la convivialité entre des groupes culturels ;
- l'augmentation de la population au Sud du Sahara par suite de l'arrivée des groupes à la recherche de terres non encore occupées, ou tout au moins faiblement peuplées.

En effet, durant ces mouvements, à l'intérieur d'un même groupe ethnique, un temps considérable s'est écoulé entre le départ du premier groupe de son lieu d'origine et l'arrivée du dernier groupe dans la région interlacustre.

Quant aux premiers contacts entre les groupes ethniques, suivant les circonstances, l'occupation a pris des formes différentes. Comme le constate Léopold Greindl, « pasteurs et agriculteurs sont souvent parvenus à vivre dans un système économique et culturel complémentaire »[23], nonobstant des conflits d'intérêt éventuels. Ce sont essentiellement ces rapports pacifiques qui caractérisèrent, longtemps, les différents groupes ethniques de l'Ituri jusqu'au lendemain de l'indépendance politique de la RD Congo, en 1960.

### *b. Le capital de la révolution technologique de Nubie et de Méroé*

La vallée du Nil et le plateau abyssinien ont abrité un des plus anciens centres de civilisation où la technique de l'agriculture, l'exploitation et l'utilisation du fer atteignirent un haut degré de développement surtout dans la région de Kush[24] considérée comme le foyer de certains groupes ethniques dont les Nilotiques et les Hamites. Dans leurs mouvements, lentement, ces derniers pénétraient dans de nouveaux espaces par petits groupes, et souvent le long des cours d'eau pour la pratique d'une agriculture élémentaire et la végéculture par essais successifs. Cette dernière activité économique aurait favorisé le peuplement progressif des régions d'élevage par les agriculteurs. Ce qui explique la densité progressive de la Région des Grands Lacs Africains jusque dans les plateaux éthiopiens.

23. Léopold Greindl, *op. cit.*, p. 101.
24. *Ibidem*, p. 87.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 109 01/01/2026 13:09:07

Aussi, la région de la vallée du Nil aurait favorisé des mélanges de plus en plus prononcés donnant naissance, de ce fait, à des personnes plus métissées, parfois à peau sombre ou à peau claire. Sur le plan économique, cette vallée représentait le couloir principal de diffusion ou d'échanges et était marquée surtout par la savane et la steppe. Ainsi, le bassin nilo-abyssin constitua un des berceaux agricoles africains. On y cultivait le blé, l'orge, le sorgho, des légumineuses, le caféier (coffea arabica), le bananier abyssin, etc[25]. Ce bassin nilo-abyssin, ayant subi les influences de l'Arabie, aurait beaucoup influencé le développement agricole de l'ensemble de la côte africaine orientale où la culture du riz a été davantage développée.

Concernant la diffusion des métaux dans la vallée du Nil, elle l'a été entre − 5.000 environ et − 3.000 avant l'ère chrétienne. La région favorisa également les premiers groupements humains. La Nubie soudanaise orientale ancienne n'a pas offert suffisamment de pièces de civilisations technologiques, à part la poterie qu'elle aurait diffusée dans la région (notamment la Haute Egypte, la Basse Egypte, l'Ouest et l'Est). Joseph Ki-Zerbo note que « la poterie, invention décisive de l'humanité, a accéléré l'accumulation primitive du capital, favorisée aussi par l'élevage ; par ailleurs, elle a introduit l'art culinaire par lequel l'homme se démarque nettement des autres animaux »[26]. La datation de cette diffusion observée après la période du Néolithique reste encore peu élucidée malgré ses impacts au-delà de la région nubienne. Certaines pièces que l'archéologie de la région nubienne a révélées attestent qu'on y trouvait et exploitait, depuis des temps immémoriaux, des gisements de minerai de cuivre. Aussi, Ki-Zerbo estime que « cette région a dû jouer un rôle de premier plan dans la diffusion de la métallurgie du cuivre et du fer à travers la vallée du Nil et dans l'ensemble de l'Afrique, en particulier à partir des royaumes de Napata et de Meroé »[27].

Avec l'écroulement du gouvernement égyptien sous Pépi II, vers 2.150 avant Jésus-Christ, de nouvelles populations nomades s'installent en Nubie. Sur leurs poteries, on retrouve parfois la

25. Joseph Ki-Zerbo, *Histoire générale de l'Afrique. Vol. I. Méthodologie et préhistoire africaine,* Paris, Edition abrégée, Présence Africaine – EDICEF – Unesco, 1986, p. 380-385.
26. *Ibidem,* p. 400.
27. *Ibidem,* p. 396-397.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 110 01/01/2026 13:09:07

représentation gravée de bétails à longues cornes, probablement répandus avec l'influence des peuples nomades de l'Est. La Nubie, située au carrefour de caravanes commerciales, rayonna économiquement plus d'un millénaire (2150-1050 av. J.C.). C'est au 6e siècle après Jésus-Christ qu'elle devint chrétienne. Les données archéologiques de la région attestent que c'est en Nubie, à Napata et à Méroé surtout que le fer a été exploité relativement à une grande échelle, et florissait déjà entre 600 et 500 avant Jésus-Christ[28]. Et plus au sud, notamment en Ethiopie, la technique était également maîtrisée.

En effet, au Néolithique, grâce à cette métallurgie, surtout du fer, la croissance des forces productives (agriculture apportée du Nord, élevage élémentaire) a dû provoquer un essor démographique qui a déclenché des phénomènes migratoires. La tendance générale semble être à la poussée vers l'Est, à savoir la vallée du Nil, et à la descente vers le Sud, sans doute sous l'effet répulsif du Sahara dont l'assèchement avait commencé depuis 4000 ou 5000 ans avant Jésus-Christ. Aussi, la vallée du Nil n'offrait aucun barrage écologique susceptible de réduire les mouvements de masse ou de déplacements individualisés de certains aventuriers courageux.

La végétation de Méroé joua abondamment, au 1er millénaire avant Jésus-Christ, dans la métallurgie de fer et son usage. La région de Méroé était surtout pourvue en bois et en minerais, ce qui permit que ce centre se développe de façon spectaculaire. En 1517, avec l'avènement de Selim 1er devenu Sultan d'Egypte, la Nubie ne parvient pas à résister devant l'influence de l'Islam dont l'expansion était importante.

### *c. L'Ethiopie, un autre foyer des civilisations au premier millénaire après Jésus-Christ*

L'Ethiopie s'étend en grande partie sur un vaste plateau qui l'a rendue « isolée » au 1er millénaire après Jésus-Christ. Cet isolement physique ne l'empêcha pas de nouer des contacts avec l'extérieur dont l'Arabie du Sud et les ports de la mer Rouge qui favorisait l'exportation de l'or, de l'ivoire, du poivre et des épices

28. Léopold Greindl, *op. cit.*, p. 55.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 111 01/01/2026 13:09:07

venus de l'Ethiopie ou ayant transité par là. De la région du Haut-Nil, ce sont les esclaves noirs qui étaient proposés comme marchandises.

Quant à la population de l'Ethiopie, elle était de trois origines suivantes : les Hamites du Sud-Est et de l'Est, les Nubiens du Nord et de nombreux Noirs en provenance du Haut-Nil dans le Sud-Ouest. Toujours au premier millénaire avant Jésus-Christ, l'Ethiopie connut l'arrivée des Arabes du Yémen et les Ag'azi au 8e siècle, qui imposèrent leur langue (*guez*), encore d'usage comme langue liturgique. « Des mariages entre ces différents groupes amèneront une domination de la culture sémite et un type physique mélangé, Hamite et Noir[29] ».

Au fil des siècles, l'Ethiopie connut des pénétrations somaliennes, surtout vers 1543, celles des Gallas (apparentés aux Somalis) de la région des Somalis et des hauts plateaux, leur principal foyer. Peuple de pasteurs, ils envahirent la presque totalité du pays et entrèrent en conflit avec les populations qui l'occupaient déjà au début du XVe siècle, et s'installèrent plus durablement surtout dans le Sud. Certaines versions rattachent les Hema / Hima de l'Ituri aux Hamites Gallas de hauts plateaux éthiopiens.

Eu égard aux renseignements ci-dessus analysés, les différents foyers culturels des civilisations de l'Ituri actuel seraient notamment la Nubie, le Napata, le Méroé, et les hauts plateaux éthiopiens qui se caractérisèrent, les uns par la technologie de fer, les autres par l'agriculture ou l'élevage, ainsi que par des activités économiques qui favorisèrent des contacts, voire des brassages inter-civilisations.

### *d. Les caractéristiques des migrations des peuples de l'Ituri*

La répartition actuelle des groupes ethniques de l'Ituri démontre leurs origines diversifiées : le nord, le nord-est, l'est constituent leurs principales lignes de migrations. Si l'asséchement de la partie du nord de la Nubie et du lac Tchad ont occasionné des mouvements de populations surtout vers le sud, ce sont principalement les peuples éleveurs nomades qui se retrouvèrent à l'avant-plan, repoussant devant eux les peuples agriculteurs et forgerons. Ceux-

29. *Ibidem*, p. 93.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 112 01/01/2026 13:09:07

ci ont rencontré sur leurs routes des îlots des peuples pygmées principalement dans la partie occidentale du lac Albert, mais aussi jusque dans la région d'Aba (province du Haut-Uélé) située à la frontière du Sud Soudan avec le Congo.

En ce qui concerne les caractéristiques des migrations vers l'Ituri, il faut retenir les faits suivants :

- des mouvements de masse ;
- des déplacements individualisés des aventuriers ;
- des déplacements vers toutes les directions à partir du foyer originel ;
- selon les cas, il y eut également des déplacements des animaux d'élevage, voire d'importation de graines de certaines légumineuses, nonobstant des outils de la forge destinés à la protection (attaque ou autodéfense), ou à la pratique de l'agriculture.

Quant aux foyers originels ou de passage des groupes des civilisations ayant atteint l'Ituri, on en identifie huit, notamment :

- le foyer en provenance de l'axe Nubie-Méroé-Wadelai-Lac Nami (Albert) qui fut emprunté respectivement par les Membi (Ndo-Ukebo), les Lendu (Bale), les Ma'di (Lugbara) et les Logo classés dans le groupe des Soudanais ;
- le foyer de Redjaf (ou Koloa en langue lugbarati) ;
- le foyer situé dans les environs du Lac Tchad situé au nord-est de Nok[30] qui développa l'industrie du fer ;
- le foyer des hauts plateaux éthiopiens d'où provinrent les Hema et leurs ancêtres les Bacwezi ;
- le foyer du lac Rudolph ;
- le foyer des plateaux du nord du Kenya et du lac Rudolph reconnu comme le terroir des Alur, leurs frères les Acholi, les Lango et les Luo, ainsi que leurs clients les Membi ;
- le foyer du Haut-Ituri et du Redjaf (situé au sud de Juba sur le fleuve Nil dans le Soudan du Sud) rassemblant respectivement les Logo, les Ma'di, les Kakwa, les Bale ou Lendu, les Membi-Ndo-Ukebo ;

30. En effet, durant de millénaires, Nok fit développer de techniques avancées de cultures de certains peuples, favorisa en même temps la pénétration vers le Sud, ainsi que la propagation de certaines civilisations.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 113 01/01/2026 13:09:07

- le foyer de Bunyoro-Kitara (nommé aussi Bulega) d'où partirent les Hema en provenance des hauts plateaux éthiopiens et les Banyali.

On retiendra également qu'à partir de la vallée du Nil, il y eut de nombreux mouvements autant vers le sud que vers l'ouest. C'est ce qui explique la présence de nombreux groupes dits ethniques d'origine « nilotique », notamment dans la région des Grands Lacs Africains (RD Congo, Ouganda, Rwanda, Burundi, Kenya, Tanzanie), en Afrique centrale (République centrafricaine, Tchad, Cameroun, Guinée-Bissau) et en Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Mali, Sénégal, Ghana, Guinée Conakry, Côte d'Ivoire, Gambie, Niger, Liberia, Burkina Faso, Sierra Leone). Ces mouvements ont été favorisés surtout par les tracés de routes de commerce et d'échanges intenses de part en part depuis des millénaires avant Jésus-Christ.

A ce jour, l'histoire retient quatre groupes de conquérants de l'Ituri identifiés au XIX$^{e}$ siècle. Ce sont notamment :

- les Logo qui occupent une partie de la région d'Aru et de Faradje (situé dans le Haut-Uélé) sous le chef Matafa ;
- les Alur du chef des Panduru nommé Djulu (Udjuro) ;
- les Hema du chef Pigwa (dit Mbolokpa transformé en Blukwa). Théoriquement, son pouvoir s'étendait des monts Korovi jusqu'à Bogoro ;
- les Hema établis dans le sud du lac Albert et administrés par le Mukama Kabarega de Bunyoro et dont le territoire s'étendait en principe jusqu'à Avakubi (dans la province actuelle de la Tshopo), et plus tard le chef Bomera (Lieutenant de Kabarega) qui, sous le régime colonial belge, administra brutalement la région allant de la Semuliki à Bogoro.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 114 01/01/2026 13:09:07

### *3.3. Panorama historique des civilisations ayant marqué l'espace Ituri*

L'organisation de cette section ne suit pas un ordre chronologique, chaque civilisation s'étant établie en Ituri en son temps.

#### *a. Aperçu historique des peuples Pygmées*

#### *Des préjugés et légendes sur les Pygmées*

Dans certaines littératures, on découvre des propos discriminatoires à l'endroit des Pygmées. Les arguments souvent avancés sont les suivants :

- les Pygmées sont un peuple sans civilisation ;
- les Pygmées ne savent ni lire ni écrire ;
- les Pygmées recourent aux feuillages comme habillement ;
- les Pygmées sont un peuple arriéré ;
- les Pygmées sont-ils des hommes ?
- Qui sont ces gens-là ?

Ces argumentaires sont tous des stigmatisations et des préjugés qui ne traduisent pas les vraies données ethnographiques de ce peuple. La présence des Pygmées était déjà attestée dans la littérature grecque antique dès le 3e millénaire avant Jésus-Christ, ainsi que dans les peintures de l'Egypte ancienne. Toutes ces littératures ont soutenu que des hommes de petite taille se retrouvaient dans la vallée du Nil et dans des régions du Sud du Sahara.

Le terme « pygmée » vient du grec « pugmê ou « pygmaios » qui désigne « une coudée » (environ 50 cm). C'est l'écrivain grec Homère qui l'utilisa la première fois dans son œuvre « Iliade » pour désigner « les peuples hauts d'une coudée », ou les peuples des nains. Aujourd'hui, le terme « Pygmée » recouvre une dizaine d'ethnies, géographiquement dispersées, possédant chacune son nom, sa langue et son mode de vie. G. Bulck a identifié près d'une trentaine d'ethnies des « Pygmoïdes » dans le monde[31]. Plusieurs séquences dans la littérature égyptienne du 3e et 2e millénaire avant Jésus-Christ font référence aux Pygmées et à leurs pays en ces mots :

31. G. Bulck , « Mon frère le Pygmée », *Vivante Afrique*, Bimestriel, n° 201, février-mars 1959, p. 22-23.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 115 01/01/2026 13:09:07

- les Noirs danseurs de Dieu ;
- les nains du « Pays des arbres » (allusion faite à la forêt équatoriale) ;
- les nains de la « Terre du soleil au Sud » (allusion faite aux pays des tropiques)[32].

J. Cornet reprend une autre description imaginaire et invraisemblable des Pygmées qui date de la fin du XVII[e] siècle dans le Dictionnaire historique : « Les Pygmées, peuple de la Lybie, célèbre dans la fable, n'avaient qu'une coudée de hauteur. Leur vie était de huit ans ; les femmes engendraient à cinq ans et cachaient leurs enfants dans des trous de peur que les grues, avec lesquelles cette nation était toujours en guerre ne vinssent les enlever. Mais ils n'existent pas et n'ont jamais existé[33] ». Au XVII[e] siècle, le Pygmée était même assimilé à un singe. On disait que « la créature appelée Pygmée n'était certainement pas une créature humaine », ajoute J. Cornet[34]. Cette caricature était plus que raciste. Entre 1950 et 1953, le Dr Boris Ade procédait à l'exhumation des cadavres des Pygmées pour chercher, disait-il, à déterminer la cause de la petite taille de ces derniers, en violation des valeurs morales et sociales[35].

### *Les traits de civilisation des Pygmées*

Dans leur environnement, les Pygmées ont développé une civilisation caractérisée par l'adaptation de l'homme à la nature. Dispersés sur la terre et isolés dans les coins les plus reculés, cachés dans les forêts les plus épaisses, tout ceci conduit à dire que, les Pygmées connaissent une organisation sous plusieurs aspects. Et voici quelques aspects :

- les Pygmées vivent isolés ou en petits groupes ;
- les Pygmées vivent dans des camps (''Kambi'' en swahili) où l'on rencontre un nombre restreint de personnes avancées en âge, le nombre variant entre 5 et 15 hommes ;
- à l'intérieur d'un même campement, les hommes voisins

32. Lire J. Cornet, *Les Pygmées du Zaïre*, France, 1982.
33. *Ibidem,* p. 4.
34. *Ibidem,* p. 6.
35. Lire Kalimba N. et Jyoni wa Karega, Quelques réflexions sur les expériences médicales du Dr Boris Ade sur les Pygmées de l'Ituri (190-1953*)*, *Ujuvi*, ISP/Bunia, n° 7, 1986, 133-142.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 116 01/01/2026 13:09:08

se disent frères et cousins car ils sont généralement issus d'un ancêtre commun ;
- les Pygmées pratiquent la gérontocratie, c'est-à-dire la reconnaissance de l'autorité du plus âgé ;
- le chef du camp décide du déménagement, lequel est toujours improvisé en raison de certains incidents comme les maladies fréquentes, la mort, le manque d'approvisionnement ;
- le chef du camp rend justice en plein air, autour du feu, un lieu où tous les adultes participent à la délibération. Il autorise et bénit le mariage ;
- les crimes comme l'adultère sont considérés comme des manquements graves qui entraînent l'écartement du coupable du groupe. Cette sanction est l'équivalent de la peine de mort et le coupable ne peut être reçu dans aucun autre camp ;
- sur le plan culturel, le mariage est monogamique, il n'est dissout qu'à la mort de l'un des conjoints, ce qui permet de garder la pureté de la race ;
- la mère garde les enfants jusqu'à l'âge de l'adolescence et ils sont ensuite libérés pour l'autosuffisance ;
- la vie est caractérisée par la chasse, la cueillette, la pêche et le ramassage de survie propres aux nomades ;
- l'inauguration d'un nouveau campement est un événement très important et heureux. La cérémonie d'inauguration s'accompagne d'un sacrifice, des invocations et des prières. A l'occasion, on offre à l'Etre Suprême les prémices du gibier abattu et des fruits cueillis par les hommes. Car, il est le maître du ciel qui commande à l'orage, à la pluie, au tonnerre et à l'arc-en-ciel en sa qualité de Créateur et propriétaire des hommes et des animaux qui vivent ensemble. Kakule Myak'iviri note que « ce même Dieu est celui qui accueille l'âme de l'homme à la mort. Les Pygmées croient donc à la survie »[36] ;
- le camp est considéré comme le lieu de maintien de la paix absolue entre les individus, surtout avant une partie de la chasse ;

36. Kakule Myak'iviri, *Etude de la structure socio-économique des Pygmées*, TFE en Enseignement, Option Géographie-Histoire, ISP/Bunia, 1975, inédit, p. 21.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 117 01/01/2026 13:09:08

- les Pygmées reconnaissent la présence permanente du dieu de la chasse, gardien des animaux qui doit être invoqué avant la chasse, la veille ou à l'aurore du jour même ;
- les Pygmées rendent aux morts des cultes. Ils leur présentent des offrandes de nourriture, ou ils procèdent par des invocations pour obtenir l'aide des ancêtres. Ces cérémonies s'effectuent le plus souvent avant de partir chercher la nourriture quotidienne.

### *Fragments d'histoire des Pygmées*

Dans certaines littératures occidentales, l'origine des Pygmées est située dans la région de la mer Noire (Asie) d'où ils auraient progressé en passant par le Nil pour envahir le Maghreb, remonter le Nil, et gagner également les profondeurs de la forêt du Cameroun, à la limite du Sahara. Aucune autre étude n'est parvenue à démontrer cette origine hypothétique. Ce qui est plus observable est principalement la présence des Pygmées, en grand nombre, dans les forêts du Cameroun et du Gabon, ainsi que dans le bassin du Congo et la région des Grands Lacs africains. Ils sont nommés selon les zones géographiques d'occupation, Bambuti, Mambuti, Batwa, Batswa, Twa, Akka, Efé, Basua, Babinga, Cwa. Dès le début, la forêt a constitué le premier habitat des Pygmées. Léopold Greindl pense qu'il « est beaucoup plus vraisemblable qu'ils étaient répartis dans une beaucoup plus grande portion de l'Afrique, notamment dans les régions de savane humide qui combinent les avantages de la forêt et des zones herbeuses à communication plus facile »[37]. Il est plus vraisemblable que les Pygmées ont occupé également les versants du lac Albert jusque dans le sud du Soudan, notamment à Aba, ainsi que la région forestière d'une bonne partie de Mambasa. Au cours des temps, ils ont subi de nombreuses pressions dont celles des peuples de culture bantoue et soudanaise, voire hamite. J. Leder écrit à ce sujet : « En effet, premiers habitants de l'Afrique centrale, les Pygmées ont subi des invasions des Bantous, des Soudanais et des Hamites »[38]. Cette primauté est également attestée par Hubert Deschamps. « Les Pygmées paraissent représenter la plus ancienne strate de

37. Léopold Greindl, *op. cit.*, p. 33.
38. J. Leyder, Les Pygmées de l'Ituri. *Extrait de la Revue du Touring Club de Belgique*, 1934, p. 7.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 118 01/01/2026 13:09:08

la population de la région. Les traditions historiques recueillies auprès de leurs voisins et symbiotes nègres les désignent comme ayant été les premiers habitants du pays, tantôt favorables, tantôt hostiles à l'égard des envahisseurs »[39], ces derniers ayant repoussé les Pygmées probablement à partir du XVIe siècle. Nous soutenons que « l'habitat primitif des Pygmées se situerait approximativement dans la savane comprise entre la Mbomu, le Bahr-el-Ghazal et le Nil. Leur éparpillement dans la région serait occasionné surtout par la poussée des autres peuples »[40]. C'est de la région du mont Ruwenzori que les Pygmées se seraient déplacés vers le Kivu, le Ruanda et le Burundi. Dans cette partie des Grands Lacs africains, ils auraient connu des métissages respectivement avec les Bantu, les Soudanais et les Nilotiques[41].

Au début de la colonisation belge, déjà en 1895, dans la région de Mamba-Musa (futur Mambasa), les Pygmées avaient constitué un camp qui fut, par la suite, récupéré par les Arabisés comme leur lieu d'agglomération que ces derniers transformèrent en chefferie reconnue en 1915 par l'administration coloniale. Les Pygmées n'ont jamais formé des entités politico-administratives autonomes jusqu'ici reconnues. Administrativement, ils sont annexés à leurs voisins directs dont ils parlent la langue. Cependant, leur démographie est toujours insaisissable du fait de leurs fréquents mouvements. Avec leurs voisins directs, les rapports sont plutôt économiques et de complémentarité.

### *b. Eléments d'histoire des Banyali*

Actuellement, les Banyali sont répartis dans deux territoires de l'Ituri. Les Banyali de Kilo sont dans la partie occidentale du territoire de Djugu, et les Banyali Tchabi se trouvent dans le sud-est du territoire d'Irumu.

Les Banyali, les Babudu et les Ndaka auraient tous un ancêtre commun nommé Sidhu, polygame de son état et dont il est difficile de remonter l'histoire avec précision. Certaines versions font

39. Hubert Deschamps, *Histoire de l'Afrique Noire, T.I.*, Paris, P.U.F., 1970, p. 357.
40. Bura Dhengo, « Les migrations et la carte de répartition de la population du Bulega dans la seconde moitié du XIXe siècle », *Ujuvi*, ISP/Bunia, n°8, 1987, p .53.
41. Jean Omasombo Tshondo (Ss. dir.), *Ituri. Terres et identités sous tension*, Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren, 2021, p. 85.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 119 01/01/2026 13:09:08

remonter leur origine dans le foyer bantou de Nok (Nigeria du Nord). Ce peuple serait d'entre les premiers qui ont pris la direction des Grands Lacs africains dès le premier millénaire pour se stabiliser entre le lac Albert et le lac Victoria. La date de cet établissement n'est pas précisée. De nouvelles recherches s'avèrent nécessaires pour asseoir cette thèse. Peuple d'agriculteurs, ils cultivaient des bananes. La région occupée par les Banyali était assez réduite, fertile, cependant très peuplée[42]. Dans le Buganda, ils constituaient une sorte d'enclave située dans les montagnes. Sidhu aurait eu quatre fils (Mombi, Nyali, Buduma, Ndaka) qui constitueraient les quatre groupes ethniques d'origine nyali. Deux raisons expliquent le déplacement des Banyali de leur foyer originel : les mouvements des peuples pasteurs envahisseurs Luo à la recherche de pâturages, probablement à partir de Bunyoro, le surpeuplement occasionnant la réduction des espaces de cultures vivrières. Les peuples pasteurs dont il est fait allusion sont d'abord les Luo en provenance des plateaux du Kenya et de l'Ethiopie, en fait le sud-est du Soudan du Sud actuel, puis les Hema en dernier lieu. Les mouvements des Luo furent perceptibles dès le début du XV^e^ siècle. C'est au début du XVI^e^ siècle que les mouvements des populations dans toutes les directions furent déclenchés ; les uns vers l'ouest du lac Mvuta Nzighe, les autres vers le sud. La grande majorité se déplaça dans le sud central de Bunyoro conduite par Budu et sa suite comme avant-garde.

A partir de Bunyoro, les Banyali subirent la poussée des pasteurs de grande taille vers le sud oriental du lac Mwita Nzighe dès le XVI^e^ siècle[43]. Ces pasteurs étaient constitués des premiers Bahema établis, au XVII^e^ siècle, dans la région de Buley et de la rivière Mboga. En progressant vers le sud sur la côte orientale du lac, Nyali et Buduma atteignirent la vallée de la Semuliki. De cette vallée, le groupe de Buduma progressa jusqu'aux pieds du mont Ruwenzori[44] où une fraction se stabilisa. Ce sont les Budu nommés Vomo.

42. Léopold Greind, *op. cit.*, p. 111.
43. Bura Dhengo, « Les migrations en Ituri et la carte de répartition de la population du Bulega dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle », *Ujuvi*, ISP/Bunia, n°8, 1987, p. 53.
44. Samba Kaputo note que, en empruntant la trouée du mont Ruwenzori, les Budu étaient suivis des Rega, Longola (Lengola), et Bira-Kumu. Lire Samba Kaputo, *op. cit.*, p. 41.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 120 01/01/2026 13:09:08

Le groupe des Budu et Nyali qui prit la direction de l'ouest de la Semuliki se scinda en deux fractions. Le grand groupe constitué des Budu remonta la côte occidentale du lac Albert jusqu'à atteindre le mont Korovi situé à l'est de Blukwa. Leur séjour dans la région, ou mieux leur stabilisation permit d'y développer la culture de bananier. De Korovi, d'autres Budu vinrent s'établir à Ndare/Ndaro (en Chefferie des Mukambo) situé plus au nord de Blukwa à l'estuaire du lac Mvuta Nzighe, à Abook situé dans le Nord-Est. C'est dans cette région de Korovi qu'ils se heurtèrent aux Lendu qui descendaient de Panyimoro. Ils furent délogés d'Abook et de Ndare à cause de leur petit nombre et optèrent pour la direction de l'ouest en longeant la rivière Shari. Sur leurs parcours, un groupe se stabilisa à l'est de la rivière Shari, notamment dans la région de Fataki[45], un autre progressa par la rive occidentale jusque dans les massifs de Kilo où il introduisit la culture de bananiers, de colocases et de légumineuses. Aussi, pour des démêlés entre Nyali et un fils de Budu tué pour avoir volé du maïs, ce dernier partit de Korovi jusqu'à atteindre la vallée de Kibali à l'ouest. De là, en longeant la bordure de la forêt équatoriale, il atteignit Wamba où il se fixa avec ses hommes.

Quant au groupe stationné dans la plaine de la Semuliki, il pénétra, dans la seconde moitié du XVII$^{e}$ siècle, la région forestière de l'Ouest sous la conduite du clan Fwanavoma du Chef Baley. Il constitua le noyau appelé plus tard « Banyali Tchabi » sous l'administration coloniale belge, soit à la 5$^{e}$ génération. C'est à cette période qu'il y eut un premier contact pacifique entre les Banyali et les Bahema dans la région de Burambaire. Ce rapport de fraternisation entre les clans Baley des Banyali Tchabi et Banyabuley des Bahema de Boga fut concrétisé par le fait, pour les Banyali, de quitter la savane de Kyabaganzi et Buley au bénéfice des Bahema établis dans la région de la rivière Mboga. Ceux-ci s'adonnaient surtout à l'agriculture.

45. Lorsque les Banyali en furent délogés plus tard par les Lendu, pratiquement vers la fin du XVII$^{e}$ siècle, les nouveaux occupants nommèrent ce village « Nyalibbati », pour signifier « le village des Nyali ». Fataki connut donc un séjour temporaire des Nyali.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 121 01/01/2026 13:09:08

### *Structure politico-traditionnelle des Banyali Tchabi et interactions avec les ethnies environnantes*

L'organisation politique structurée des Banyali Tchabi est la conséquence de bons rapports entre les clans Baley (clan régnant) des Banyali Tchabi et Banyabuley des Bahema Boga. S'inspirant de l'organisation politique traditionnelle des Bahema Boga, le fondateur Muley dirigea tous les autres clans qui lui devaient allégeance, le pouvoir étant héréditaire et transmis de père en fils. Par la suite, à partir du second chef traditionnel, Mboma, le pouvoir eut un caractère divin et absolu, centralisé chez le Maga (titre honorifique pour désigner le roi) qui assumait le pouvoir politique, judiciaire et sécuritaire[46].

Pour asseoir et garantir leur souveraineté, les Banyali Tchabi repoussèrent, sous le Maga Boyo I, les Bambuba du Nord-Kivu en quête d'espace, et vers 1890, les Arabisés venus de Mambasa à la recherche de pointes d'ivoire sous Boyo II. Avec les Pygmées et les Bahema Boga, ils ont entretenu surtout le rapport de complémentarité économique. Jusqu'à ce jour, les Banyali Tchabi reconnaissent que les Nande constituaient leur arrière-garde depuis le Bunyoro-Kitara jusque dans la région de Kainama[47] qu'ils leur cédèrent sous Boyo II. De la part des Batalinga du Nord-Kivu, les Banyali Tchabi héritèrent la culture du riz, et surtout le fétichisme. Ceci leur permit de repousser respectivement les Bambuba et les Arabisés.

C'est en 1924, sous le chef Boyo II, que l'administration coloniale institua la chefferie des Banyali Tchabi comprenant aujourd'hui deux groupements (Boyo et Tondoli) et vingt villages.

### *En ce qui concerne les Banyali de Kilo*[48]

Leur structure politique n'était pas centralisée. Dès leur origine, les Banyali ont manqué de développer la notion du pouvoir cen-

46. L'étude inédite de Floribert Bagayau Ikwaneye développe des analyses intéressantes sur les structures traditionnelles et l'évolution de la société des Banyali Tchabi.
47. Son appellation originelle étant « Mutido ».
48. Kilo est la déformation du nom du chef des Mambisa nommé Kri'lo qui administrait les Banyali de Tchabi et de Kilo avant l'occupation européenne imposée en 1895 par le Lieutenant Henry Jouré dans le cadre de la campagne contre les marchands d'esclaves et les Mahdistes et Arabisés, et la reconnaissance de l'autorité de l'Etat indépendant du Congo. En 1896, un poste d'Etat a été créé à Kilo, ancien campement des Arabisés venus par le sud-est de l'Ituri.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 122 01/01/2026 13:09:08

tralisé. Ils s'organisaient sur la base du clan. En effet, à cause des périodes agitées par des guerres d'occupation et de migrations répétitives, ils n'ont pas pu constituer de grands ensembles politiques et mettre en place des organisations étendues. Ils sont restés donc comme des sociétés segmentaires. Il s'agit des groupements sociaux ayant pour base les lignages autonomes.

Dans la société segmentaire nyali, le pouvoir ne s'exerce pas de manière très hiérarchisée. Chaque clan comprend plusieurs familles dont les chefs sont mêmement influents, et considèrent de ce fait qu'ils ont tous les mêmes droits à commander le clan. Malgré ces tendances autonomistes, l'union entre les clans Banyali a toujours été maintenue par un lien plus ou moins fédéral, car ces clans sont mûs par le principe de parenté ou de fraternité. Toutefois, à la suite de la primogéniture, il existe des rapports de prééminence entre les clans. La succession est patrilinéaire et par primogéniture. De son vivant, le chef pourrait désigner son successeur, ordinairement son fils aîné ou le fils aîné de sa favorite en lui confiant les insignes traditionnels de chef. A la suite du Rapport de l'enquête effectuée le 24 avril 1917 par l'Administrateur du territoire de Kilo, pour les regroupements des Sous-chefferies, conformément à la coutume et au Décret du 2 mai 1910, la chefferie des Banyali a été érigée le 1er mai 1917. Actuellement, elle a le statut juridique de secteur.

### *c. Synthèse historique sur les Kaliko*

Les Kaliko tirent leur origine de la région de Redjaf au sud du Soudan qu'ils auraient quitté vers le XIIe siècle pour s'installer aux monts Leru et Eti à la suite des invasions, heurts et razzias dans la vallée des monts. Entre le XVe et XVIIe siècles, ils firent face aux pressions des Bari, Kakwa, Padjulu et Luo sous la conduite de leur ancêtre Omi en empruntant la vallée du Nil. Les Kaliko prirent la direction du sud-ouest, atteignirent les monts Leru (Liru) et Eti où ils cohabitèrent longtemps avec les Lugbara.

En quête de nouveaux espaces conditionnée par d'autres mouvements du Nord, les Kaliko se décidèrent, à partir du XVIIIe siècle, à évoluer de leur établissement d'Eti vers le sud où ils trouvèrent les Pygmées dans la région d'Abha (ou Aba) qu'ils



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 123 01/01/2026 13:09:08

assiégèrent. Ils repoussèrent ces derniers et gagnèrent progressivement le Sud-Est jusqu'à s'établir définitivement dans la région forestière de Mado après avoir fui, à partir d'Abha, les menaces des trafiquants mahdistes dans la seconde moitié du XVII$^{e}$ siècle. Outre les mouvements des Mahdistes du Nord, d'autres motifs de déplacements étaient notamment les luttes interclaniques, la famine, les épidémies, la poussée des Lugbara et des Luo. Durant leurs mouvements avant leur établissement à Mado, les Kaliko ne connurent pas d'affrontements armés avec d'autres groupes.

Il sied de noter que, lors de l'invasion Luo, le peuple Kaliko s'appelait Madhi. Le nom 'Kaliko' serait donné à ce peuple « à cause de refus catégorique » manifesté par un petit groupe de Madhi de céder la région de Redjaf à des envahisseurs Bari et Kakwa. Etymologiquement, « le mot Kaliko vient de 'Kaliriko' qui signifie « ne pars pas », « qu'on ne parte pas », ou « ne partez pas »[49]. Lorsqu'on les nomme Kaliko-Omi, c'est en référence à leur ancêtre « Omi ». Jusqu'à ce jour, l'établissement de la chronologie de déplacements des Kaliko à partir de Redjaf reste hypothétique. A l'arrivée des Européens, les Kaliko-Omi avaient déjà une organisation socio-politique centralisée basée sur la famille, le lignage et le clan. Le clan est la plus grande entité politique. Il est dirigé par un « Atalavo » choisi et investi par les autres vieux du clan nommés « Aka ».

Les critères de choix d'un « Atalavo » sont les suivants :

- être compétent en matière de traditions et de coutumes ;
- être modèle dans l'observance des normes sociales ;
- respecter la socialisation et la générosité ;
- entretenir de bonnes relations avec son peuple.

Le pouvoir est rotatif, et la cérémonie d'investiture est présidée par le Conseil du clan (constitué des « Aka ») qui donne au nouveau chef le nom de « Atalavo »[50]. Son vrai nom ne doit pas être prononcé sous peine de profaner son autorité suprême.

49. Jean-Bosco Kanda Eneko, *La palabre dans la société traditionnelle : cas des Kaliko-Omi (Zone d'Aru)*, TFC en Histoire-Sciences sociales, ISP/Bunia, 1996, p. 6.
50. *Ibidem,* p. 8.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 124 01/01/2026 13:09:08

### *d. Regard sur l'évolution historique des Lugbara*[51]

Ils sont nommés aussi Ma'di, Lugbara, Lobara, Lugwara, Lugware, Luwara. L'histoire d'origine des Lugbara et de leur migration est aussi enrichie de nombreuses légendes annotées, cependant non exploitées. Celles-ci permettent d'établir certains liens. Elles retiennent que les ethnies frères des Lugbara sont notamment les Logo, les Kaliko, les Kakwa, les Avokaya, les Ndo, les Aluru, les Lendu, les Bari, les Aringa, les Padjulu, les Ma'di… voire les Ibo du Nigéria. Dès la fin du néolithique, le vocable « lugbara » était un terme générique utilisé pour désigner diverses tribus dont les Ma'di, les Logo, les Bari, les Moru et les Kaliko. Etymologiquement, lugbara signifie « ils nous ont exterminés », « nous avons été exterminés ».

Au Soudan central, ces ethnies vivaient en harmonie jusqu'au moment où des conflits internes, la famine, la disette et de nombreux décès motivèrent les dispersions vers l'est ou l'ouest du fleuve Nil (*nommé aussi Miri, Atsara*[52] *ou Moyo en lugbarati*), et le nord. Le groupe de l'ouest donna naissance au peuple Fang du Cameroun, celui du sud aux Logo, Lugbara et Kaliko qui campèrent sur le flanc du Nil à Rhino Camp dans la province ougandaise de West-Nile, région très fertile pour l'agriculture. Cette fertilité occasionna une montée de démographie des Lugbara ainsi que des luttes interclaniques à cause de l'insuffisance des terres. Aussi, les Lango (actuellement établis en territoires de Faradje et Watsa) les envahirent. Le foyer originel des Lugbara est localisé dans le Redjaf qu'ils nommaient Koloa (Kolua), Juba ou Lwanyiri' au Soudan du Sud.

---

51. « Lugbara » désignerait la progéniture de Wari Nyatimu, ancêtre héros et fondateur de la grande famille Lowa ou Lu. Il reçut le titre de Gbara et sa descendance s'identifiait par l'acronyme Lu-Gbara. D'autres versions notent que, à l'arrivée des troupes d'Emin Pacha, les Ma'di de l'Enclave de Lado eux-mêmes se nommaient « Lu Gba ra » pour dire « On nous a toujours exterminé » en référence aux invasions successives des Lwo, Bari et Padjulu.

52. En Lugbarati, « Miri » désigne un très large cours d'eau que les sauterelles ne peuvent traverser lors de leurs migrations. Tandis que 'Atsara' signifie littéralement « Nous sommes quand même arrivés ». En ce jour, Moyo est un district ougandais s'étendant sur les deux rives du Nil. Elles sont peuplées des Madhi (ou Ma'di) qui ont une culture plus nubienne de par leur position frontalière avec le Soudan du sud. Sous l'E.I.C., le poste de Kedji Kadji se trouvait dans cette région frontalière.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 125 01/01/2026 13:09:08

Après plusieurs cas d'incestes successifs, ce fut finalement sous l'ancêtre Yekedrio que la descendance des Lugbara du Congo se dessina avec en tête Zaki-Mirinya, ceux de l'Ouganda ayant reconnu Banyale ou Dribidu comme leur ancêtre. Ces derniers s'établirent définitivement aux pieds des monts Eti (ou Wati), et Liru à partir de l'est de Rhino Camp connu sous l'appellation de Kolwa ou Kolua. La légende lugbara retient que Dribidu engendra respectivement les clans Ayivu, Nyio, Vura, Otso, et Lu[53]. Du Soudan du Sud vers le XIVe siècle, les Lugbara longèrent la vallée du Nil à la suite de l'invasion de leur pays par les Nilotes Lango suivis des Padjulu et des Luo, et atteignirent, en de nombreux petits groupes, la rive occidentale du Nil, notamment dans l'espace de Nimule situé dans le sud du Soudan, proche de l'Ouganda du Nord-Ouest.

A la suite de l'explosion démographique de Nimule et l'absence d'unité politique, les Lugbara se scindèrent en deux groupes. Le groupe des Ma'di oriental prit la direction du sud pour se fixer à Gulu (Ouganda) en se nommant 'Orulebha'. Il s'agit du groupe qui se réclame de l'ancêtre Banyale. Tandis que le groupe des Ma'di occidental qui traversa le Nil à partir de Nimule, descendit la vallée du Nil jusqu'à Rhino Camp. Ces Lugbara de l'Ouest se nommèrent « Andraleba » ou « Bandrua ». En raison de certaines mésententes, un groupe des Andraleba se retira au pied des monts Aeti (ou Eti) et Liru qu'il peupla progressivement[54], probablement dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Il sied de retenir que c'est à la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle que les mouvements de stabilisation furent déterminants à partir des monts Aeti et Liru, en direction de l'actuel territoire d'Aru en République démocratique du Congo. Les raisons en sont les suivantes :

- luttes interclaniques ;
- rareté des terres arables et la famine ;
- poussée des Mahdistes et des Lwo du lac Rudolph ;
- épidémies ;

53. Lire avec intérêt quelques légendes recueillies par Achille Agupio Obhitu, *Mythes, légendes de l'origine et de la migration des Lugbara : essai de reconstitution d'une proto-légende*, TFC en Français -linguistique Africaine, ISP/Bunia, 1998.
54. Lire Crazzolara, *The Lwoo.* Vol.1. Lwo migrations, 1950.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 126 01/01/2026 13:09:08

- crainte des « hommes de couleur » (les Blancs), c'est-à-dire les Arabes.

Actuellement, les Lugbara se retrouvent aussi bien en Ouganda (dans le district de West-Nile), au Soudan du Sud et dans le nord-est de l'Ituri. Dans leurs déplacements, outre ceux établis en Ouganda, les Lugbara se dirigèrent également vers les territoires administratifs actuels de Faradje et de Watsa dans le Haut-Uelé.

Sur le plan de l'organisation politique, les Lugbara n'avaient pas une structure politique centralisée. Après la famille, le village et le sous-clan, c'est le clan qui constituait l'unité politique. Il était dirigé par un chef exerçant un pouvoir à la fois familial, politique, militaire et religieux. La vie clanique ne se passait pas en vase clos. Chaque clan entretenait des relations avec d'autres clans et avec le monde extérieur, par le biais des mariages exogamiques notamment.

Depuis leur origine, les Lugbara se caractérisent par un système segmentaire en perpétuelle transformation. Samba Kaputo le décrit en ces termes : « La segmentation continuelle des groupes constitués et la formation de nouvelles entités ethniques indépendantes, ne permettent pas le maintien, au sein de ces dernières, d'une tradition commune qui remonterait à plus de trois ou quatre générations »[55].

Les critères pour le choix d'un chef étaient les suivants[56] :

- être l'un des plus âgés du clan ;
- être compétent en matière de tradition, c'est-à-dire connaître suffisamment les coutumes ;
- être d'une moralité exemplaire et savoir se conformer aux lois sociales ;
- faire preuve de bon accueil, de générosité et de sociabilité.

Chez les Lugbara, le pouvoir n'était pas héréditaire. La succession était envisagée parmi les sages ou les vieux du clan répondant aux critères susmentionnés.

55. Samba Kaputo, *op. cit.*, p. 38.
56. Ovoa Atsidri, *Introduction à l'étude de la tribu Lugbara : des origines à 1960*, TFE en Histoire-Sciences sociales, ISP/Bunia, 1981, p. 10-11.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 127 01/01/2026 13:09:08

### *e. Condensé de l'histoire des Kakwa*

De vagues souvenirs d'histoire rattacheraient les Kakwa au peuple Lango de l'ouest et du sud du Lac Rodolphe (Kenya) dont ils se seraient détachés progressivement avant le XII$^{e}$ siècle. Ils pratiquaient l'agriculture et l'élevage. Leur origine serait associée à celle du peuple Nilo-Hamite du royaume de Nubie, cependant sans précision de leur foyer originel. Depuis la région du lac Rodolphe, les Lango se dispersèrent en deux groupes : l'un prit la route de l'est jusqu'à Redjaf, tandis que l'autre s'établit à l'ouest, à Rumbek. Les Kakwa étaient reconnus comme des pasteurs turbulents et violents, cherchant toujours à agrandir leur cheptel par en usant de la violence.

Dans leur premier mouvement, entre le XII$^{e}$ et le XV$^{e}$ siècles, les Kakwa repoussèrent les Madhi, les Padjulu et les Bari rencontrés dans la région et s'établirent d'abord à Redjaf, un lieu habité en grande majorité par les Ma'dhi (ou Madhi). De ce foyer de Redjaf, dès le XV$^{e}$ siècle, pour différentes causes, les Kakwa organisèrent leur dispersion vers le sud jusqu'au XVIII$^{e}$ siècle.

Les principales causes retenues seraient notamment :

- les razzias meurtrières internes pour des intérêts économiques, notamment par le pillage de bétails ;
- des conflits familiaux et interclaniques fréquents;
- la conquête expansionniste ;
- l'explosion démographique ;
- la traite négrière des Mahdistes munis de fusils pour faciliter la conquête.

Dans leur projet de conquête territoriale, les Kakwa s'attaquèrent d'abord aux Padjulu qu'ils vainquirent, et firent d'eux par la suite leurs principaux alliés. Ensemble, ils gagnèrent le territoire du Sud-Ouest dans le pays des Madi via Yei (Soudan), atteignirent Ab'ha (dans le sud du Soudan) et s'y établirent après avoir subi les pressions des Bari. Ils constituèrent le groupe nommé Kakwa Ima (territoire de Faradje dans le Haut-Uélé).

Un autre groupe qui partit également de Redjaf, suivit le cours supérieur du Nil accompagné des Kaliko, et résida quelque temps aux pieds des monts Liru et Eti ou Aeti (Soudan). Puis



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 128 01/01/2026 13:09:08

il progressa jusque dans la forêt-galerie de Kumuru (actuel territoire d'Aru) où il s'établit définitivement sous l'appellation de Kakwa Inga (territoire d'Aru, province de l'Ituri). Outre ces deux groupes, d'autres Kakwa demeurèrent aux pieds des Monts Liru et Eti, et constituent à ce jour un groupuscule en district de West Nile en Ouganda.

Sur le plan de l'organisation politique, les Kakwa n'ont pas créé de grands ensembles politiques. Ils vivaient dans une société segmentaire sous le pouvoir des chefs de famille, entité nommée « Kima ». Chaque soir, les membres de la famille retreinte se regroupent autour du feu, se parlent, discutent, s'amusent, mangent ensemble. A l'occasion, le *pater familias* qui a une autorité absolue donne des conseils, raconte les histoires anciennes, répartit les tâches à chacun des enfants pour les jours à venir et punit les récalcitrants selon la coutume.

L'organisation sociale commence par la famille restreinte, puis il y a la famille étendue, laquelle s'étend au clan et à la tribu. Chaque clan constitue une entité administrative autonome qui est dirigée par l'ancêtre ou l'aîné le plus influent aimé par tous les autres membres. Ce dernier est appelé « Monye Zuru ».

Le système dynastique a vu le jour à l'époque coloniale.

### *Les Kakwa sous l'administration des Mahdistes esclavagistes*

A l'arrivée des Mahdistes esclavagistes dans les régions de Kumuru et Aba à partir de l'Egypte en 1881, ces nouveaux arrivants approchèrent diplomatiquement les chefs des clans kakwa (du Soudan, de l'Ouganda et du Congo) pour leur faciliter l'acquisition des biens dont ils avaient besoin, soit les hommes valides (esclaves), l'ivoire, les vaches… En contrepartie, ils remettaient des présents aux chefs dont : le kanzu (robe blanche longue, fusils, poudre à canon, chapeaux, sel…). Pour mieux asseoir leur influence, les Mahdistes organisèrent les clans kakwa en plusieurs chefferies autonomes : deux au Soudan, un au Protectorat britannique de l'Ouganda, six au Congo[57].

57. Lire Dhata Mandru, *Evolution socio-économique de la Collectivité des Kakwa de la Zone d'Aru sous le régime colonial belge (1885-1960)*, TFE en Histoire-Sciences sociales, ISP/Bunia, 1994, p. 25 sq.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 129 01/01/2026 13:09:08

**Tableau 2 : Les chefferies Kakwa sous le régime mahdiste**

| | Chefferie des Mahdistes | Chef | Localisation |
|---|---|---|---|
| 1 | Nianga | Kemi Nyanga | Soudan |
| 2 | Yei | Aluma | Soudan |
| 3 | Koboko | Kenyi | Ouganda |
| 4 | Kumuru | Akule | Congo |
| 5 | Ligo | Alemi Ligo | Congo |
| 6 | Leiko | Wuri | Congo |
| 7 | Kupera | Andi | Congo |
| 8 | Oramba | Monye Druki | Congo |
| 9 | Morodu | Monye Druki | Congo |

En chassant les Mahdistes esclavagistes en 1896 par la prise de la forteresse de Redjaf, les chefferies constituées des Kakwa restèrent en place. Elles furent plus tard, en décembre 1929, réunifiées, en une seule chefferie, à savoir la chefferie des Kakwa avec comme chef-lieu Kumuru. A la suite du passage des Mahdistes esclavagistes dans les régions d'Aba et de Kumuru, les Lugbara ont conservé une mémoire douloureuse des Kakwa, ceux-ci ayant été mandatés pour mener les razzias sur leur territoire. Cependant, concernant la colonisation, les Kakwa comme les Lugbara regrettent que le régime colonial belge les ait soumis aux travaux obligatoires, au recrutement forcé à la Force publique et au prélèvement d'impôts. Ce qui créa une crise et l'instabilité de la population autochtone. En définitive, les mouvements migratoires, conjugués aux alliances stratégiques avec les Padjulu et les Bari, ont favorisé l'adoption généralisée de la langue kakwa au sein des chefferies des Kakwa Ima et Kakwa Inga.

### *f. Bref panorama de l'histoire des Membi ou Ndo-Okebo*

A l'origine, ils se nommaient « Membi ». Lors des premiers contacts avec les Lendu au XVIII$^{e}$ siècle, dans la région du Soudan, ces derniers appelèrent les Membi « Kebhu », terme désignant les artisans spécialisés dans la fabrication d'outils et de matériels en fer qu'ils détenaient. Le colonisateur changea, par ignorance de la langue, l'appellation « Ukebhu » en « Kebo » ou « Okebo » (les hommes de fer). Quant à l'appellation « Ndo »,



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 130 01/01/2026 13:09:08

elle est plus récente. Ce sont les Lugbara qui, par mépris à l'égard des membres de ce groupe, les nommèrent péjorativement « Bha-Ndo Dju » (en lugbarati, « Ces gens arriérés-là »), ou encore « Bha-Ndho » (« Les derniers des hommes »).

Dans la langue membi, le mot « ndo » est dépourvu de signification. Pourtant, l'administration coloniale s'en est emparée et l'a érigé en appellation officielle. Cependant, la langue des Membi ou Ndo s'appelle « membitu ».

Les écrits consacrés aux Membi font grandement défaut mais on sait que leur foyer originel se trouve dans la région de Méroé en Nubie (correspondant actuellement au Soudan du Nord)[58]. Le centre de Méroé était considéré comme le site de production métallurgique le plus florissant. A partir de ce site, les productions métalliques se sont diffusées le long de la vallée du Nil, vers les abords du lac Tchad, et à travers les vastes étendues désertiques environnantes. La population noire de la vallée du lac Tchad est reconnue comme l'une de celles qui exportèrent intensément des outils de fer en Afrique occidentale et centrale.

Pour protéger la technique de fonte, les Membi adoptèrent un langage propre aux forgerons, le « membi'tu », que certains n'arrivèrent pas à maîtriser. C'est à travers cette langue qu'ils se communiquaient le secret mystique de la fonte, formant ainsi une « société à castes ». Pour conserver ce secret, les Membi pratiquaient une sorte d'enclavement social, refusant l'ouverture à d'autres communautés, et se méfiant de nouvelles technologies. Grâce aux produits de la métallurgie, les Membi se protégèrent et développèrent l'agriculture après avoir diffusé l'art de la métallurgie dans les régions traversées lors des migrations.

### *Concernant les migrations des Membi*

De la Nubie, les Membi se scindèrent en deux branches vers le XVIII$^{e}$ siècle. L'une prit la rive droite du Nil, l'autre progressa en abordant la rive gauche. De manière générale, ils se mêlaient aux autres groupes d'origine soudanaise sans heurts quelconques.

58. Le fer serait apparu en Nubie vers 500 avant Jésus-Christ, cependant il fut intensément extrait entre 400 ou 300 avant Jésus-Christ par les Koushites de Napata qui développèrent également des techniques agricoles, surtout de céréales.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 131 01/01/2026 13:09:08

La branche de la rive droite, formée principalement des Membi, descendit au rythme des autres ethnies jusqu'à atteindre le Nami[59]. Le motif de déplacement était notamment la recherche de bonnes terres pour l'agriculture, et des gisements d'oxyde de fer (« kolomvu » en membi'tu). Craignant de traverser le lac à cause de son étendue et de sa profondeur, les Membi orientèrent leurs pérégrinations vers l'est de l'Ouganda jusqu'aux confins ouest du Kenya, et ils s'arrêtèrent aux pieds du mont Zomo (ou Zumu)[60]. De ce lieu, ils furent repoussés par les guerriers Kikuyu. Devant les assauts meurtriers, les Membi se replièrent vers l'Ouganda, précisément dans la région qu'ils avaient occupée quelques décades auparavant, et s'établirent respectivement dans les régions de Tororo et de Masindi[61]. Ils n'y résidèrent pas longtemps suite à l'invasion des guerriers Dama et des Nilotiques Acholi (Alur) de l'Ouganda qui les refoulèrent brutalement jusqu'aux abords du lac Nami, notamment dans les régions de Mutubi, Kaba, Wasseko, Pakwac, Awendo-Kayi[62] situées sur le Nil.

Devant des poursuites de plus en plus répétées des Nilotiques Acholi, les Membi se décidèrent de traverser le Nil à gué via Wadley (Wadelai)[63]. Ceux qui avaient fait la traversée rencontrèrent les Lendu dans le West-Nile (Ouganda) et dans la région de Mahagi. Il n'y eut aucune confrontation armée puisque les Membi s'étaient établis grâce au partage de leurs produits de forge appropriés pour l'agriculture. Une infime partie des Membi resta définitivement en Ouganda et se mêlèrent aux envahisseurs nilotiques en leur produisant des outils pour l'agriculture, l'artisanat, la guerre, la chasse, la pêche et pour l'usage domestique.

Après la traversée du Nil Blanc et du Nil Bleu au prix de nombreuses pertes, les Membi explorèrent certains milieux occupés par les Lendu sur le versant occidental, notamment Mahagi-Port,

59. En langue membi'tu, « Nami » ou « Nam en dho alur » désigne le lac. Il s'agit de lac Albert.

60. En langue membi'tu, « Zumu » signifie « montagne lugubre ».

61. Jean-Baptiste Maka Mala, *Les Membi, ces forgerons qui ont marqué la civilisation des tribus de l'Ituri. Essai d'ethnographie sur le peuple Ndo*, Instituto di S. Pietro Claver, Nettuno, 2000, p. 24-25.

62. *Ibidem*, p. 25.

63. En ce lieu, il y avait beaucoup d'ilôts.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 132 01/01/2026 13:09:08

Mokambo, Kakoyi, Kasengu, Abore…[64]. Jusqu'à ce jour, la région du mont Aboro est habitée par les Membi que les Lendu nommèrent « Kebhu » ou « Ukebhu » à leur arrivée au XVIII[e] et XIX[e] siècles, et avec qui ils vécurent en parfaite harmonie. Cette harmonie sera brisée avec l'avancée des Alur, eux-mêmes repoussés par les pasteurs Hamites. De comportement docile, les Ukebhu se laisseront envahir et absorber par les Alur[65] aux environs du sud du Soudan, sur la rive gauche du Nil. Maka Mala rapporte ce contact en ces termes :

> « Aucune tradition orale n'a fait allusion à un événement remarquable ou à une guerre quelconque entre les deux tribus. Leur compénétration était tellement harmonieuse qu'ils ont laissé des souvenirs inoubliables dans ces régions[66] ».

La présence des Membi dans la région de Mahagi est attestée par l'appellation de certaines montagnes nommées en membi'tu dont Ota, Ata, Angirikoto, Zeu, et les cours d'eau Kakoyi, Utiri (Otiri) déformé par les Occidentaux en « Ituri », et aussi Aboro, en Territoire de Djugu. A partir du territoire de Mahagi, Deogratias Dhesaba Valo situe deux foyers congolais de dispersion des Ndo Okebo, à savoir Mahagi-Port et Ndama (chef-lieu de la chefferie des Djukot). De ces foyers, ils prirent respectivement la direction de Mai, Kodo, Zani, Luma, Djalasiga, Biringi, Mahagi, Zeu, Korovi, Aboro et Mangala[67].

La direction de la rive gauche du Nil a été prise par les peuples dont le foyer originel est la Nubie. Ce sont les Mudo (composés des Walese, Mamvu, Karo, Mangbutu, Marimiza, Ateru, Kebo, Andobi) des territoires de Watsa et Mambasa, les Mangbetu, Mayogo, Logo, Ma'di, et les Lendu. Les linguistes constatent que, sur le plan lexicologique, les parlers de ces ethnies sont assez proches.

64. En membi'tu, Abore vient de Abu qui signifie « cadavre », et Ore signifiant « faire la cérémonie ». Abore a été transformé à Aboro (situé en secteur des Walendu Pitsi). Il serait la montagne où probablement les vieux ou devins Membi invoquaient les dieux pour les mânes de tous ceux qui étaient morts, lors de la traversée du lac Nami ou qui étaient noyés lors de diverses expéditions lacustres. Lire Maka, *op. cit.*, p. 84.
65. Deogratias Dhesaba Valo, *Histoire du peuple Kebu de l'Ituri en Province Orientale (RDC) des origines à 2013*, Mémoire de licence en Histoire, ISP/Bunia, juillet 2013, p. 31.
66. Jean-Baptiste Maka Mala, *op. cit.*, p. 27.
67. Deogratias Dhesaba Valo, *op. cit.*, p. 32.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 133 01/01/2026 13:09:08

La migration des Membi est postérieure à celle des Lendu. Parsemés et noyés parmi les groupes comprenant les populations majoritaires dans les Territoires de Djugu et de Mahagi, les Membi ou Ndo restent fermés puisqu'ils accordent très peu d'intérêt à leurs voisins. Les principaux groupes reconnus des Membi sont : les Palimba, les Azabo, les Ayabo, les Abisi, les Wadeki, les Pavuru, les Pateyi et les Ayuma répartis dans les territoires d'Aru, Djugu et Mahagi. Remarquons par ailleurs que les Membi parlant le dho alur se réclament des Alur, tandis que ceux qui parlent la langue des Lendu (Bale) désirent plutôt qu'on les appelle des Ndo[68].

### *g. Regard sur l'histoire des Walendu*

### *Les Indru ou Walendu Bindi*

C'est vers la fin du XV^e^ siècle que les Luo des plateaux du Kenya, sous la conduite de Nyipir, se déplacent vers le sud, jusqu' à Pubungu, poussant progressivement devant eux les Ma'di, les Lendu, et les Ukebhu qui occupaient la région Ouest du Nil. Dans ce remue-ménage complexe, un autre groupe constitué des Lendu passe au Bunyoro, et s'établit près de Hoima. Avant le séjour des Lendu dans le sud-ouest de l'Ethiopie, de nombreux témoignages de la tradition orale reconnaissent qu'ils provenaient de la région du lac Tchad en passant par le Soudan central où ils se seraient séparés de leurs frères Logo et Lugbara[69]. Concernant la famine qui dispersa les Bale du Soudan oriental, une tradition retient qu'il y avait eu douze jours d'obscurité, correspondant à une famine dévastatrice ayant sévi dans tout le pays. Pendant cette période, tout le monde garda le lit. Quand la lumière vint, le chef de clan décida d'abandonner le pays de souffrance avec les siens. C'est cet événement qui fit déplacer les Bale jusque dans le nord-est du lac Mwita-Nzige.

68. Lire Gabriel Ucopi Can'Uroma Athocon, *Historique et analyse de quelques relations interethniques des peuples Bale-Ukebu-Hema-Alur de l'Ituri*, Mémoire en Enseignement, E.N.M./Bunia, 1972, Inédit, p. 12-13.
69. Lire Bura Dhengo, article cité, p. 56, et Mganga Bamotana, *Contribution à l'étude historique de différents clans Indru. Des origines à 1960*, Mémoire de licence en Histoire, ISP/Bunia, 1991, Inédit, p. 40-41.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 134 01/01/2026 13:09:08

### *Mouvements des Indru via le lac Albert oriental*

Les Indru quittèrent le sud-ouest de l'Ethiopie à cause de la famine qui décima une bonne partie de la population, les rescapés ayant décidé de poursuivre leurs mouvements jusque dans la région du sud-est du Soudan, puis jusqu'à Panyigoro (en Ouganda) où ils vécurent longtemps. De Panyigoro, Ndruts conduisit ses hommes dans le Bunyoro. Selon Mganga Bamotana, « Ndruts aurait pris une femme Musoga, et eut avec elle les fils suivants : Mulege, Nobi, Djalu, Loga et Ma'di. Mulege enfanta Bi (ou Bindi), Tundu, Massa et Adzi. Bi connu sous le nom de Bindi est le fondateur du clan Bindi » [70].

De Hoima, les descendants de Bindi décidèrent de gagner le pays de Toro au sud (à Kidzura ou Kijura situé à l'est de la rivière Semuliki) à cause de la poussée venue du nord, et de la part de la population vassale pasteur des Bito. C'était au XVII$^{e}$ siècle. Anselme Dheda évoque cette migration en ces termes : « A la fin du XVII$^{e}$ siècle, les Bito, venant de l'Unyoro envahissent le Toro. Les rois chamites, Cwezi (Chwezi), s'enfuient vers le sud avec leurs troupeaux, tandis que les tribus vassales font de même mais prennent une autre direction que leurs maîtres, celle de l'ouest » [71]. Selon les traditions orales recueillies, de Kijura (Toro), c'est le fils de Bindi, inhumé dans le Bunyoro par Aziata, nommé Muko qui fut le premier à prendre l'initiative de se déplacer vers l'ouest de la Semuliki, pour chasser le gibier, avec une grande partie d'hommes du clan Bindi. Du versant occidental de la rivière Semuliki, certains s'engagèrent dans la région escarpée du nord en passant par le mont Bhalira occupé à l'époque par les Walese, jusqu'à atteindre la plaine de Dele dans l'actuelle chefferie des Baboa Bokoe. Sur leurs parcours, les hommes de Muko furent massacrés par les autochtones forestiers, notamment les Walese et Babudu, ce qui provoqua de nouveau leur dispersion vers la fin du XVIII$^{e}$ siècle.

Un groupe s'enfuit en direction du Nord et atteignit Makofi déjà occupé par les Mabendi qui l'accueillirent et l'intégrèrent. Tandis qu'un autre, le plus important, rejoignit les montagnes du sud

70. Mganga Bamotana, *op. cit.*, p. 42.

71. Anselme Dheda, *La protohistoire des Bale et des Hema*, Mémoire de licence en Philosophie et Lettres, Groupe Histoire, Kinshasa, UNAZA, 1972, p. 72-73.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 135 01/01/2026 13:09:09

notamment Silika, dans la région de Kagaba actuel. D'autres progressèrent vers l'Ouest, pratiquement dans la région des Walese du Mont Homa (Mont Hoyo actuel). Ces Indru du clan Rumbabha nouèrent des relations matrimoniales et scellèrent ainsi des liens de parenté par consanguinité qu'ils observent jusqu'aujourd'hui. Il y a aussi le cas des Indru du clan des Kagorodhu qui, à cause du surpeuplement de leur espace, se sont établis dans la Chefferie des Mobala. Par assimilation, ils sont devenus des Bira sous l'appellation de « Bandi-Kagoro ».

La conclusion de Mganga Bamotana relative aux mouvements des Indru par le versant oriental du lac Albert jusqu'à leur territoire actuel est révélatrice pour la compréhension de leurs rapports séculaires avec les Hema. Il note : « Le bref séjour en Uganda des descendants de Ndruts (3 ou 4 générations) les a mis en contact avec la culture hamite. Leur propre culture s'en est transformée… Par ailleurs, les clans venus par l'Est ne sont pas tous de souche lendu : les Inzibha, les Basikye et les Lengbabha ont encore leurs origines mal connues. De nombreux éléments culturels ont été empruntés aux Hamites : l'usage de tambour comme insigne du pouvoir, le mariage par le rapt, la femme considérée comme commune à la famille, etc »[72] sont autant d'emprunts culturels hamites que les Indru ont réadapté. Aussi, Mganga Bamotana observe que le clan Bindi qui est le plus important des clans Indru, est le produit d'un mélange du sang bale et hema[73]. D'autres parentés se firent également entre les Indru du clan Rumbabha avec les Walese du mont Homa (Hoyo). Dans leur élan de migration vers l'ouest, les Indru de ce clan auraient été arrêtés par les failles de la Lowu et la forêt. Ainsi, ils entrèrent en contact avec les Walese du mont Homa (Hoyo) avec qui ils se sont mélangés. Dès lors, depuis la fin du XVIII$^{e}$ siècle, aucun mariage n'est possible entre les Walese du mont Homa et les Indru du clan Rumbabha. La tradition indru renseigne aussi que les clans Rumbabha de Singo (groupement Bavi) et Abvunyabha (groupement Bukiringi) ne sont pas de souche bale, mais ont pu s'assimiler à la culture indru, et devenir ainsi des Indru[74].

72. Mganga Bamotana, *op. cit.*, p. 77.
73. *Ibidem,* p. 56.
74. *Ibidem,* p. 64.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 136 01/01/2026 13:09:09

### *Concernant les Lendu Indru venus par le versant occidental du lac Albert*

Les clans des Lendu devenus Indru et qui empruntèrent cette direction sont notamment les Bavibha, les Alungubha, les Ibhibha, les Boloma, les Angutsibha, les Jitsi ou Dretsi, les Adzibha et les Adyubha. Descendants de Ru et Tsiri, ils suivirent la crête Congo-Nil vers la fin du XVII[e] siècle, certains ont même atteint la Semuliki par son versant occidental, mais sans s'y établir. Tous ces clans ont des liens très proches de parenté. Ils firent, toujours en petits groupes, de nombreux mouvements de va-et-vient nord-sud, sud-nord avant de s'établir dans les entités leur reconnues en Territoire d'Irumu depuis l'avènement de l'administration coloniale belge.

D'autres mouvements des clans Lendu du Nord en pays des Indru se poursuivirent jusqu'en 1940. Tel le cas du clan Adyubha des Walendu Tatsi dont les sujets s'assimilèrent aux Indru entre 1920 et 1940. Parmi les différents lieux de pérégrination que l'histoire retient, sont mentionnés notamment Shari, Bambliga (ou village de serpent, allusion faite aux pieds du Mont Ruwenzori), Kawa, Kaporo, Bogoro[75], mont Pbiva (près de Nombe), mont Kpangbala, Limani, mont Bhedu (Ezekere) ; les localités Wadza, Tsili – Nyaradda, Charubongo, Baludu, Nyakali, Nyankunde, Songolo[76], la colline Myambarwa (en chefferie des Bahema Mitego).

Aussitôt établis vers la fin du XVIII[e] siècle dans la plaine de la Semuliki, les Indru scellèrent des rapports économiques intenses en pratiquant surtout l'agriculture et l'élevage, et développèrent également des échanges harmonieux par troc avec d'autres peuples, principalement les Bahema. A ce propos, Samba Kaputo rapporte : « Dans une première phase, ils s'arrêtèrent dans la plaine de Semliki où ils installèrent un marché assez florissant sur lequel les Bale venaient échanger leurs récoltes contre le lait caillé et d'autres produits pastoraux des Hema[77] ». Ces marchés s'ouvrirent dans la plaine de la Semuliki en trois axes. Il y a eu

75. Bogoro est considéré comme le terminus de mouvements des Tsiritsi et Rutsi dans le sud et les monts Bleus au milieu du XVIII[e] siècle.

76. A Songolo, il y a un fort brassage des Indru avec les Babira de sorte qu'il y a un clan entier des Babira de Sidabo avec qui les Indru ne peuvent pas contracter de mariages, car profondément apparentés.

77. Samba Kaputo, *op. cit.*, p. 91.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 137 01/01/2026 13:09:09

d'abord l'axe allant des escarpements vers la plaine de Kagoro. Il s'est ensuite développé le réseau allant des escarpements à la Semuliki (par Guma). Et enfin, les habitants du sud-ouest (Kerenge, Arava) se rendaient au marché de Nyanzigo. Mganga Bamotana observe que, malgré le contact assez limité avec les Walese et les Banyali Tchabi de la forêt de l'ouest, un courant d'échanges commerciaux de moindre envergure a été créé, reliant Bukiringi et Zunguluka[78].

### *Les Walendu du Nord*

Les Walendu sont connus sous différentes appellations, telles que Bale, Lendu, Balendu, Lendru, Lega, Balendru. L'appellation « Walendu » a été adoptée officiellement par l'Administration coloniale belge.

Le foyer originel des Lendu est situé aux environs du lac Tchad, territoire qu'ils partageaient avec les Lugbara, les Ma'di, les Logo, les Mangbetu, les Azande[79]. Selon les traditions orales transcrites, les Lendu, les Logo, les Lugbara et les Ma'di auraient un ancêtre commun appelé « Funzi », nommé aussi « Ndrukpa », selon certaines versions. Mganga Bamotana a élaboré l'arbre généalogique de l'ancêtre Funzi jusqu'à son arrière-petit-fils Ndruts qui donna naissance à Mulege, arrière-ancêtre direct des Indru. Les premiers motifs de déplacements des Lendu (et d'autres), à petits groupes, furent principalement la surpopulation de la région et la famine qui s'en suivit.

En quittant la région tchadienne vers le sud sous la conduite du petit-fils de Funzi nommé Choya, tout en longeant la rivière Chari, les Lendu se dirigèrent vers l'est en gagnant respectivement les forêts et les savanes. Ainsi, ils atteignirent la contrée située dans le sud du Soudan oriental. Umvor Keno prétend que les Lendu auraient atteint la frontière du sud-ouest de l'Ethiopie[80]. Ce tracé est faux puisqu'il n'existe aucune référence de passage ou

78. Mganga Bamotana, *op. cit.*, p. 27.

79. Ce serait imprudent et ambitieux de prétendre que tous ces groupes relèvent absolument d'une même origine. C'est souvent sur base de facteurs linguistiques apparentés qu'on les associe.

80. Gilbert Umvor Keno, *Essai sur l'histoire politique des Alur de la République démocratique du Congo (XVI^e siècle - 2013)*, Kinshasa, Centre de Recherche sur les mentalités « Eugemonia », 2013, p. 65.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 138 01/01/2026 13:09:09

d'établissement, même limité, dans la région. Tandis que Samba Kaputo, se basant sur les versions transmises par la tradition orale concernant les mouvements des Lendu, avance l'hypothèse selon laquelle « les Bale seraient d'origine hamitique »[81]. Cette affirmation est assez hâtive. Aucune autre source ne corrobore l'appartenance des Lendu au groupe de civilisations d'origine hamitique. Il est en revanche établie qu'ils quittèrent rapidement la région du sud du Soudan oriental, notamment le site du mont Kpangbala à cause de la famine et qu'ils longèrent la rive occidentale du Nil.

En plus, dès la fin du XV^e^ siècle, à cause de la poussée armée des Luo en provenance des plateaux du Kenya et de l'Ethiopie, les Lendu quittèrent la région. Les Luo, farouches guerriers, amenèrent avec eux des troupeaux de vaches en remontant la vallée du Nil en direction des Grands Lacs[82]. Le saccage du site du mont Kpangbala et la poussée effrénée des populations par les Luo fut la période d'une grande épreuve. Car, tout cela provoqua également la dislocation au sein de regroupements claniques. La plupart des Lendu du mont Kpangbala prirent la route du Sud, et s'établirent à Panyigoro (en Ouganda) situé au nord du lac Albert, et à une certaine distance de la frontière du nord du Congo.

Ils ne rencontrèrent aucune résistance parce que la région était inoccupée. Malgré ce siège de Panyigoro, les menaces de la poussée des Luo étaient toujours perceptibles. Ce qui provoqua encore de déplacements successifs pour des espaces inoccupés de petits groupes, massifs et non ordonnés. Chaque groupe décida soit de s'assimiler aux nouveaux arrivants, soit de prendre un chemin quelconque pour de nouvelles destinations. Il fut observé les déplacements suivants dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle à partir de Panyigoro :

- Les descendants de Ndruts prirent la direction du versant oriental du lac Albert. Ces derniers repoussèrent les Banyali du Bunyoro qui leur servit de résidence temporaire. En poursuivant leur descente le long de la rive orientale du lac Albert, ils aboutirent à la rivière qu'ils traversèrent à gué, et pénétrèrent vers l'ouest en évitant les régions forestières. Ce

81. Samba Kaputo, *op. cit.*, p. 37.
82. Léopold Greindl, *op. cit., p. 102*.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 139 01/01/2026 13:09:09

groupe de Ndruts constitua plus tard, sur plusieurs générations, ce noyau des Lendu nommés Indru ou Walendu Bindi ou Bangiti. Ces derniers s'établirent sans aucune résistance étant donné que les nouveaux espaces étaient inoccupés, et en évitant de s'exposer, le long de la rivière Semuliki, aux nouvelles poussées éventuelles.

- Les groupes les plus importants ayant emprunté le versant occidental du lac Nam (lac Mvuta Nzighe) étaient constitués des descendants de Tsiritsi et Rutsi. Après le séjour de Panyigoro, ces groupes se déplacèrent progressivement dans l'actuel territoire de Mahagi qu'ils occupèrent durant plus d'un siècle et demi. Pour eux, l'hospitalité du milieu les poussa véritablement à la sédentarisation, toujours par petits groupes. En s'établissant, ils nommèrent des monts et cours d'eaux dans leur langue. L'onomastique générale de l'espace Mahagi atteste cette longue présence. Un des événements qui marqua le séjour des Lendu dans cette région fut l'éclatement de l'épidémie de variole qui décima de nombreux habitants. En souvenir de cette épidémie, ils nommèrent ce lieu « Nzakanza »[83] qui signifie « variole » en langue baledha. Les ravages causés par cette épidémie furent parmi les causes du départ progressif de la région de Mahagi vers l'actuel territoire de Djugu. En plus de l'épidémie, la surpopulation, la famine, les conflits internes et la poussée des Luo (Alur) avec leurs troupeaux obligèrent les Lendu à rejoindre le sud de la région de Mahagi.
- Les différents déferlements du peuple Lendu en provenance de la région de Mahagi se stabilisèrent à Kpandroma[84] où ils formèrent une importante agglomération. Dès lors, ce lieu constitua un autre point « définitif » de départ dicté principalement par des conflits internes et la recherche de l'indépendance. De Kpandroma, un groupe opta pour l'itinéraire des montagnes orientales (les Monts Bleus). Dans son mouvement, il rencontra et repoussa respectivement les Pygmées et les Banyali établis en grand nombre dans la

83. Nzakanza est transformé actuellement en « Njakanja ». Il est situé entre Mahagi et Nyarambe, en Chefferie des War Palara.

84. En langue baledha, Kpandroma signifie « Nous sommes détestés » en souvenir de refoulements fréquents.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 140 01/01/2026 13:09:09

région montagneuse de Korovi[85] où ils cultivaient la banane. Finalement, s'empêchant de gagner la savane du sud et de l'ouest, ce groupe, conduit par Ta (fils de Rutsi) se stabilisa dans les régions montagneuses et forma le groupe des Lendu dits « Tatsi ».

- Quant aux Lendu qui s'établirent à Kpandroma sous Tsiri (Fils de Tsir), ils constituèrent le clan des Lendu Tsiritsi dit aussi « Lendu Pitsi ». Comme pour les Lendu Tatsi, les Lendu Pitsi n'organisèrent pas de structure politique hiérarchisée. Chaque clan était fondamentalement indépendant de l'autre.
- Une troisième fraction des Lendu cantonnés à Kpandroma se décida de faire mouvement vers l'ouest qui n'était pas encore occupé. Ils se fixèrent dans la région située entre les monts Rona et Zeu. Il constitua par la suite le noyau des Lendu dits « Watsi ». Leur contact avec les Alur venus après eux fut pacifique. Une partie s'assimila aux Alur Panduru et War-Palara à qui ces Lendu cédèrent une partie de leur territoire par amitié et pour renforcer les relations de bon voisinage. De cette même fraction, un autre groupe se détacha et progressa jusque dans la région de West-Nile (Uganda) où il s'établit définitivement. De bons rapports établis entre les Lendu Watsi et les Panduru, ces derniers leur apprirent l'art de la gouvernance héritée de chef Udjuro. Ainsi, par essai et erreur, sous le chef Waya, les Lendu Watsi constituèrent une chefferie sur le modèle de la chefferie d'Udjuro.

En substance, leur premier foyer étant situé dans la région du lac Tchad, ils ont séjourné temporairement dans le sud du Soudan oriental, à Kpangbala (Soudan du Sud), Panyigoro (Uganda), Nzakanza (la région de Mahagi), et à Kpandroma. Certains Lendu refusèrent de poursuivre des mouvements vers d'autres régions. Ainsi, ils s'assimilèrent aux nouveaux venus sans constituer de nouvelles unités politiques. Car, l'esprit d'indépendance prévalait. D'autres Lendu déplacés décidèrent également de revenir vers le dernier site de regroupement. Concernant les rapports des Lendu

85. Korovi en baledha signifie : « Nous avons perdu certains de nos hommes », La montagne prit ce nom en mémoire des escarmouches entre Lendu et Nyali. Dès lors, Nyali et Lendu s'appellent mutuellement Korovi pour bannir les hostilités qui les avaient opposés.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 141 01/01/2026 13:09:09

avec les Alur, et l'établissement des Lendu parmi ces derniers en territoire de Mahagi, Gilbert Umvor Keno observe ce qui suit : « Lors de leur immigration, les Alur ont trouvé les Walendu déjà installés sur l'ensemble du Bulega (allusion faite au Bulega septentrional). Hospitaliers, les Walendu accueillirent parmi eux les agro-pasteurs Alur, comme des frères et non comme des conquérants. Partout où les Alur passaient, leurs chefs se présentaient comme des arbitres et apprenaient rapidement la langue de la région où ils imposaient pacifiquement leur autorité. Ils s'infiltraient ainsi par petits groupes dans les régions où leurs troupeaux trouvaient des pâturages. Grâce à leur diplomatie, ils acquirent de la renommée. Il arriva parfois que des groupes Bale demandent l'installation d'un clan alur pour organiser leur propre société… Cependant, petit à petit, habitués également à la violence, les Alur repoussèrent les Walendu récalcitrants et indépendantistes de leurs parages immédiats… vers le sud du territoire actuel de Djugu »[86]. Sur le plan de l'organisation politique, à cause de leur esprit indépendantiste, les Lendu ne constituèrent pas de chefferies comme dans la société Alur traditionnelle. Nous reprenons, en annexe, les clans des Lendu assimilés par les Alur.

### *Organisation politique traditionnelle des Indru et des Lendu dans le territoire de Djugu*

Chez les Indru comme chez les Lendu de Djugu, la structure politique traditionnelle est restée segmentaire, sans gouvernement central, sans mécanisme administratif élaboré et définissant les relations politiques en terme de processus de ramification des groupes de filiation. En effet, traditionnellement, la cellule de base était la famille. A force d'évoluer, les familles se groupaient en villages (clans). Le clan était une entité politique. Les différents clans et Sous-clans étaient indépendants politiquement les uns des autres tout en conservant la solidarité fraternelle très étroite. Chaque clan était dirigé par un chef (en fait le chef de famille), responsable de la mobilité ou de la stabilité et le bien-être de son groupe, sans rendre compte aux autres membres de la tribu. Ce qui dénotait d'une certaine forme d'auto-détermination des clans.

86. Gilbert Umvor Keno, *op. cit.*, p. 67. Lire aussi Simo Bud'a, *Evolution politique* … p. 17.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 142 01/01/2026 13:09:09

L'inconvénient de ce système politique était la dispersion des forces, le manque de viabilité chronique du petit groupe, et surtout sa vulnérabilité face aux dangers de diverses natures, la non-ingérence dans les affaires des clans frères étant observée comme une règle, excepté en cas de guerre contre un ennemi commun. Les chefs de familles étaient des chefs politiques, religieux et juges. Ils réglaient les petits problèmes du niveau de familles : les insultes, les entêtements des enfants envers leurs aînés ou leurs parents… C'est principalement le clan qui constituait la société de référence[87].

Anselme Dheda observe que « le Bale entend être et rester son propre maître, il regarde comme un droit la liberté de s'établir où il veut. C'est sans doute ce qui a donné lieu à la formation de différents clans et à des groupements par famille, indépendants les uns des autres »[88]. Quoique vivant effectivement leur indépendance, les différents clans sont animés d'un fort sentiment de solidarité.

Dans l'organisation sociale, les Indru constituaient une société des égaux. Il n'y existait pas de division stricte de travail. Tout le monde exécutait la même tâche. L'esclavage n'a pas non plus existé « pour la simple raison que les Indru ne se sont pas imposés militairement à d'autres peuples »[89] bien qu'ils aient vécu sur la défensive en s'opposant farouchement contre toute invasion extérieure, la colonisation y comprise. Dans une tentative d'établir une certaine hiérarchie sociale, à la tête de la société se trouve la famille régnante à qui le peuple manifeste un profond respect. Mganga Bamotana relève que, « avec les riches éleveurs de bovins, elle constitue la noblesse locale. En deuxième position vient l'ensemble des paysans libres. Et enfin une classe des 'clients' peu nombreuse. Ceux-ci se recommandent aux chefs ou aux riches éleveurs. Ils vivent dans leurs demeures ou dans leurs concessions. Ils aident les nobles dans divers travaux : cultiver, garder et soigner le bétail, nettoyer les demeures et leurs entourages, etc. Ils sont appelés 'Mutahi'(Serviteurs) et non 'Ino'

87. Simo Bud'a, *Evolution politico-administrative de la Collectivité Secteur des Walendu Djatsi : des origines à 1975*, TFC en Histoire-Sciences sociales, ISP/Bunia, 1990, inédit, p. 30 sq.
88. Anselme Dheda, *op. cit.*, p. 48-49.
89. Mganga Bamotana, *op. cit.*, p. 31.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 143 01/01/2026 13:09:09

(esclaves)… Le client n'est rattaché à son chef par aucun contrat. Il est libre de quitter son patron qu'il peut même traduire en justice s'il n'a pas payé ses services »[90].

Aussi, pour les problèmes majeurs ou des différends entre les clans, la compétence revenait au « Dzadiba » appelé aussi Goba ou Goga, qui était chef politico-religieux des clans. Il s'agissait du plus vieux ou du plus sage du clan. Le groupe et la zone territoriale constituaient le patrimoine clanique dont il devait assurer la sauvegarde contre toutes sortes d'hostilités extérieures. Le Dzadiba édictait, décidait de la paix, de la guerre, du déplacement du village, des collines à cultiver en sa qualité de « Ngoba » ou propriétaire du bien foncier. Il s'occupait aussi de la politique tant intérieure qu'extérieure, de la religion en qualité de grand prêtre. Quant à la succession, elle était héréditaire par primogéniture de père à fils et, à défaut d'enfants, les neveux ou les oncles paternels pouvaient prendre place. Au cas où les notables jugeaient le fils incapable de diriger, ils pouvaient momentanément confier le pouvoir à un régent : homme mûr et sage, toujours dans la famille régnante.

### *Faits saillants relatifs aux migrations des peuples Indru et Lendu dans la région de Djugu*

En s'établissant à l'ouest de la rivière Semuliki, quelques frictions internes furent observées, notamment à cause de conflits, isolés et parfois de grande envergure entre des frères. Nonobstant aussi le conflit sanglant de 1860 dû à la grande famine. Bien souvent, le conflit surgissait pour le droit de primauté d'occupation de l'espace entre les frères. A cette cause s'ajoutait le non paiement ou le refus de remboursement de la dot coutumière. Le roi Kabarega de Bunyoro entretenait des rapports harmonieux avec les Indru de Bukiringi considérés comme des amis[91].

- A partir de Toro (Uganda), d'autres pasteurs hema empruntèrent la route des Indru jusqu'à la rive gauche de la Semuliki où ils s'établirent à proximité de leurs prédécesseurs. Il s'agit notamment des Bahema de Mitego qui étaient en bonne intelligence avec le clan Indru des Kagorodhu. Quant aux Indru,

90. *Ibidem*, p. 31-32.
91. *Ibidem*, p. 67 sq.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 144 01/01/2026 13:09:09

ils adoptèrent le « Seku » (tambour royal) des Bahema Mitego comme symbole du pouvoir.

- Le mariage exogamique fut largement pratiqué. Azata, dernier fils de Bindi, épousa une fille hema nommée Kanyoko qui donna naissance à Rudjolo (aïeul de Kasumaka), Kalunda (ancêtre des Kamundudhu), et Ambomi (aïeul de Kalumu).
- L'originalité du clan Bindi au sein de la communauté Indru provient du fait qu'il est le produit d'un mélange du sang Indru et Hema, à partir de Toro et d'Hoima en Ouganda[92]. L'hypothèse d'un métissage culturel lointain est ainsi admise.
- Suite à la grande famine Agahi connue dans la région, les gens de Zadhu décidèrent de ravir quelques vaches aux pasteurs Bahema installés sur leurs terres. La résistance de ces derniers se termina par une bataille suivie de razzias de part et d'autre.
- De Toro, certains amenèrent également des bétails qu'ils élevèrent dans la partie occidentale du lac Albert, notamment dans la région de Gety. Il s'agissait principalement d'Azata, fondateur du clan des Zadhu.
- A cause de certaines frictions internes en pleine période coloniale entre les frères Indru, il y eut des émigrations individuelles et en grand nombre, respectivement vers Nyankunde, dans la plaine du lac Albert, dans le groupement Ezekere (en secteur des Walendu Tatsi), à Bukiringi, voire à Bhilima dans le groupement Boloma.
- Au début de la colonisation belge, pour le compte de Kabarega, roi de Toro (Uganda) d'abord, et celui des Anglais ensuite désireux de s'établir dans la partie occidentale de la Semuliki et aussi de l'Etat Indépendant du Congo, Bomera fut désigné pour diriger les Indru « indépendantistes ». Ce dernier se comporta avec brutalité à l'endroit des sujets des clans Boloma et Inzibha sur le flanc du mont Nyongo du village Hema. Il en mourut en même temps que 200 hommes de ses troupes, au cours d'un combat sanglant contre les Indru du clan Inzibha de Kanyoro en décembre 1911. Un an plus tard, l'administration coloniale belge décida de reléguer Kanyoro à Irumu où il mourut.

92. *Ibidem*, p. 56.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 145 01/01/2026 13:09:09

- Au lendemain de l'établissement de l'administration coloniale, les Indru comptaient cinq chefferies (clans) reconnues autonomes en 1915. Ces entités furent supprimées par le décret du 5 décembre 1933, et réunies en une seule chefferie à partir de 1934 sous une seule et même autorité choisie dans la maison d'Azata.
- Le peuple Indru a connu également d'autres mouvements dûs à la disette sous le régime de la colonisation belge, notamment en 1937-1938. A ce propos, le rapport A.I.M.O. note : « Il faut peut-être signaler ici la véritable invasion dont les chefferies Bahema, Walese et Babira en bordure du territoire de Djugu, ont été l'objet de la part des Walendu Bindi (territoire d'Irumu) touchés par une très sévère disette[93] ». Suite à cela, de nombreux émigrés se sont installés définitivement dans les lieux d'accueil. C'est le cas des Indru partis à Talolo (chefferie des Andisoma) en vue de bénéficier de l'aide de la Société des mines d'or de Kilo-Moto, et le clan des Bolubha qui ont élu domicile chez les Lendu Tatsi du territoire de Djugu[94].
- Plus tard, d'autres mouvements de déplacements se poursuivirent, précisément entre 1940 et 1944, en réaction aux cultures imposées à coup de fouet pour soutenir l'effort de guerre, les Indru ayant estimé que ces obligations impérialistes étaient difficiles à accepter et trop contraignantes.

Dans les pages d'histoire des Indru, le lieutenant Bomera et son armée hétéroclite passent pour un symbole de brutalité face aux Indru rétifs à toute soumission à un pouvoir extérieur. Konvusi Avesi situe la prise de conscience des Indru à l'égard de cette gouvernance de Bomera en écrivant ce qui suit : « Nul n'ignore qu'un Indru est très sensible à la domination et c'est à cette période que commence à gagner l'esprit d'agressivité des Walendu de Gety faite au colonisateur… Bomera faisait payer les vaches comme tribut afin d'asseoir son autorité. Il cherchait à tout prix à soumettre définitivement ce peuple, car il s'attaquait parfois même aux rites traditionnels à caractère conjugal »[95]. Jacques Avetse

93. Rapport A.I.M.O., Territoire d'Irumu, 1936, p. 6.
94. Mganga Bamotana, *op. cit.*, p. 17.
95. Konvusi Avesi, *Contribution à l'histoire politico-administrative de la Chefferie des Walendu Bindi à l'époque coloniale, de 1914 à 1960*, TFC en Histoire-Sciences sociales, ISP/Bunia, inédit, 1987, p. 67-68.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 146 01/01/2026 13:09:09

Rudjoko rapporte la mort de Bomera en ces termes : « Une opération militaire fut ordonnée dans la région pour venger la mort de Bomera et intimider les Indru. Ce fut le début des hostilités ouvertes et presque sans répit entre les forces coloniales et les groupes 'Indru' de Gety. Les opérations militaires se succédèrent alors dans la région sans toujours aboutir aux résultats escomptés par l'Administration coloniale, c'est-à-dire la soumission totale des Indru »[96].

Par la suite, des manifestations de résistance actives et passives furent observées chez les Indru. Il s'agit notamment des actions violentes menées jusqu'en 1932, à savoir :

- l'attaque en 1915, contre l'agent du gouvernement colonial installé à Gety et l'incendie de sa case ;
- l'attaque à l'égard de tout sujet européen ayant accédé à la chefferie des Boloma ;
- l'attaque contre la factorerie de « Congo Oriental Company » (C.O.C.) et un commerçant persan ;
- l'attaque dirigée contre l'autorité coutumière, en chefferie de Bukiringi, par des paysans mécontents de la corvée qui leur avait été imposée ;
- l'incendie du camp militaire de Ngasidha en chefferie d'Avenyuma ou Aveluma[97] en 1928 ;
- Quant aux résistances passives, elles se manifestaient à travers la fuite, le refuge notamment dans la profondeur des forêts, des vallées, des montagnes, des grottes, et par des actes fréquents de sabotage de toute œuvre coloniale. Le drapeau du Congo belge n'a flotté en pays de Gety qu'à partir de 1933.

Tous ces actes de résistance eurent des conséquences sur la population indru, notamment :

- le regroupement des Indru dans des villages, ce qui contribua au renforcement des liens de solidarité au-delà des frontières claniques ;
- le regroupement des Sous-chefferies en chefferie des Walendu Bindi pour l'intégration et la participation à la gouvernance

96. Jacques Avetse Rudjoko, *Les résistances des Indru de Gety à l'occupation coloniale de 1912 à 1960*, TFC en Histoire-Sciences sociales, ISP/Bunia, inédit, 2009, p. 56.
97. Jusqu'à ce jour, dans l'opinion, Aveluma représente la figure d'un résistant brave et farouche contre la colonisaton belge en milieu des Indru.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 147 01/01/2026 13:09:09

coloniale à travers des travaux à caractère économique ;
- l'anéantissement partiel du pouvoir traditionnel ;
- l'amoindrissement de la force des Indru par leur soumission à l'administration coloniale ;
- le désenclavement de la région de Gety dans les années vingt (1920) par la construction des routes carrossables ;
- le déplacement des villages des Indru de la plaine de la Semuliki vers les régions à haute altitude en vue de lutter contre la maladie du sommeil[98] ;
- la contestation récurrente de la réunification du pouvoir traditionnel par l'administration coloniale, ce qui fut souvent l'aiguillon des conflits avec le pouvoir ;
- la création d'une école primaire centrale avec internat à Gety en 1936 en faveur de l'ensemble des populations de la région (Indru, Bahema, Balese, Banyali, Babira) ;
- l'effritement des valeurs culturelles et la contestation des œuvres apportées par la colonisation…

### *Eléments de compréhension de l'assimilation ou le métissage culturel chez les Indru*

Chez les Indru, le système d'adoption serait probablement une des originalités les plus marquantes. Un étranger, même d'origine inconnue, ayant été accueilli sous le toit familial est immédiatement adopté et intégré dans la famille. Le pater familias l'appelle son « fils », les enfants l'appellent leur « frère ». Les descendants de cet étranger seront assimilés à ceux de la famille d'accueil. Il n'y aura pas question de mariage entre eux. Aussi, pas de pratique de prisonniers de guerre. Les vaincus n'ont de salut que dans la fuite. Les femmes et les enfants dispersés à cause de quelque guerre intestine peuvent être pris en charge par des guerriers qui les intègrent dans leurs propres familles.

Il existe également le système de « Alo » appelé aussi « mutani » (alliance de plaisanterie). L'alliance conclue alors par le pacte de sang met fin à tout cycle de violences ou mariage entre les clans concernés. L'autre alliance est une relation purement de plaisanterie. Des groupes étrangers, quelles que soient leurs origines,

98. Les villages Zongo, Vengba, Gamba ont été déplacés en 1924 au sommet du mont Isura (Mont Bleu).



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 148 01/01/2026 13:09:09

peuvent se placer sous la protection d'un chef du clan. Ils sont généralement bien accueillis et bien traités. Ici, tout un groupe devient client du maître de terre. Ils reçoivent une portion du terroir du clan et deviennent, ipso facto par adoption, membres du clan. On ne pourra plus prendre leurs filles en mariage et vice-versa. Ce système d'adoption a largement contribué à la réalisation de l'unité culturelle des Indru.

### *h. Bref panorama de l'histoire des Mabendi*

L'ancêtre des Mabendi s'appelait Zedi. Il engendra Darumbi et Zeba. A la suite d'une épidémie meurtrière, les fils de Zedi quittèrent l'Ouganda (région de West Nile) sous la conduite de Kamawa et progressèrent jusqu'à Nzani, montagne située près de Aungba (territoire de Mahagi) où ils rencontrèrent les Walendu Watsi. A l'arrivée des Alur, les Mabendi se seraient séparés en deux groupes :

- le premier groupe atteignit Makofi en passant par Kado, Augu, Oni, Esie et Kera ;
- le deuxième groupe progressa par Amesi, Mont Rona, Nyoka et Fataki où il rencontra trois rescapés Banyali qui traînaient dans la région à cause de l'état de santé de leurs épouses qui étaient à terme. En se joignant aux Mabendi, ces Banyali progressèrent jusqu'au mont Izi où ils se sépareront, laissant les Mabendi continuer leur route jusqu'à Makofi.

Concernant les contacts avec d'autres peuples dans la région de Makofi, Mbuna Gombi note que les Mabendi entretiennent des relations de bon voisinage avec leurs voisins. Ils contractent des mariages avec ceux-ci et les peuples visiteurs et parlent leurs langues. De tous leurs voisins et visiteurs, ils se sentent plus proches des Walendu Watsi[99] eu égard à la ressemblance des mœurs et de leur tradition orale. S'agissant des Pygmées, les Mabendi ne contractent pas de mariages avec eux, mais maintiennent des interactions sociales soutenues et fréquentes.

A travers ces rapports interculturels (mariage, cohabitation), certains clans, sous-clans et lignages des Mabendi se reconnaissent

99. Mbuna Gombi Gikwa, *Le parler des Mabendi. Approche descriptive. Hypothèses*, Mémoire en Français – Linguistique africaine, ISP/Bunia, Inédit, 1997, p. 67.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 149 01/01/2026 13:09:09

frères à certains voisins. Ainsi, les Ndobe et les Ndoga sont les frères des Walendu et des Alur, les Mundo sont les frères des Banyali, les Ambila et les Akpendru sont les frères des Ndo ; et les Boleke, les Andigena et les Tsopi sont les frères des Walese du ierritoire de Watsa. Les Mabendi sont patrilinéaires et le mariage est interclanique. Si le prétendant au mariage n'a pas de dot en nature, on procède à l'échange de sœurs.

Sur le plan de l'organisation politique, le chef provient toujours d'un clan dynastique. La succession au trône passe du père au fils aîné de la famille. Le pouvoir peut revenir à un autre fils du chef en cas d'incompétence de l'aîné. En cas de manque de candidat à la succession, on choisit dans la famille la plus rapprochée en attendant que le régent grandisse.

Bien que l'entité ait été créée comme une chefferie, conformément au Décret royal du 1er mai 1910, actuellement, en raison de nombreux conflits de pouvoir, la tendance exprimée est le retour au système sectoriel.

Dans la chefferie des Mabendi, il y a trois groupements « enclavés » appartenant à trois autres Entités territoriales décentralisées différentes de Djugu. Il s'agit de :

- Groupement Ngaz'ba (chefferie des Bahema Nord). Vers les années 1955, le territoire des Bahema de Djugu connaissait une explosion démographique au moment où, chez les Mabendi concentrés dans la savane et la galerie-forestière longeant la route Mongbwalu-Watsa, le terrain était quasi vide. Cette situation obligea les administrateurs coloniaux à accorder une portion des terres bendi aux Bahema Nord, moyennant un acte d'achat par la caisse de la chefferie des Bahema Nord.
- Groupement Dhego (chefferie des Bahema Badjere). Lorsque les Badjere ont acquis leur autonomie administrative vis-à-vis des Bahema Nord, ces derniers leur ont cédé une partie de l'enclave.
- Localité Godya (secteur des Walendu Djatsi). La localité a été fondée en 1952 par Godya, fils du chef Tchudja. Il épousa Dambisi, la fille du chef Damas (Bendi). Ce dernier lui céda, avec sa suite, la région d'Akwe pour s'y installer. D'autre part,



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 150 01/01/2026 13:09:09

le chef Bendi nommé Balaba Malikenge va rétrécir les frontières en accordant quelques collines à Mbisa Tembo chassé par ses frères Mambisa en 1957 à cause de l'adultère. C'est cette portion qui est à l'origine du conflit entre les Mabendi et les Mambisa.

Les Mabendi ont quatre clans : Mondo (fondateur : Zeka), Ndobe (fondateur : Makava ou Kamawa), Ndibotu (fondateur : Aima), Akpendru (fondateur : Darumbi).

### *En ce qui concerne la langue (kibendi)*

Le « kibendi » venu de l'Ouganda, a subi des influences de trois langues : le dradha des Walendu Watsi (Mahagi), le ba'dha des Bale (Djugu) et le kilese des Walese (Watsa). En étudiant le parler des Mabendi, Mbuna Gombi observe qu'il « y a un certain niveau élevé d'intercompréhension entre les Mabendi et les Walese, un niveau fortement réduit entre les Mabendi et les Walendu (Bale), alors que les Walendu Watsi ne peuvent plus du tout comprendre le kibendi »[100]. Le développement du kibendi aurait été favorisé par l'occupation coloniale, le commerce, le mariage, le voisinage, la religion, le loisir, l'école… Actuellement, le kibendi tend vers l'hybridisme bien qu'il constitue une langue à part.

Les Mabendi sont liés aux Walendu par la culture et aux Walese par la ressemblance linguistique.

#### *i. Bref panorama de l'histoire des Babira*

Dans leur foyer culturel ancien du Ruwenzori, les Babira et les Bakumu constituaient une seule ethnie. Ils sont nommés sous différents vocables dont Bila, Mbila, Vira. La tradition orale bira rapporte que les Bakumu avaient rejoint les Babira avant la traversée de la « Lilika » (les monts des étoiles ou les monts qui brillent), allusion faite au bassin oriental ou la vallée du mont Ruwenzori, avec sa cime éclatante. C'est dire que le foyer originel des Babira se trouvait sur le flanc méridional du Ruwenzori.

Van Geluwe fait une description des migrations des Bira et en fournit les raisons en écrivant ce qui suit : « Les Bira auraient quitté leur pays d'origine (au-delà du Ruwenzori) à cause de la

100. *Ibidem*, p. 80.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 151 01/01/2026 13:09:09

surpopulation et la suite des luttes continuelles avec les Pygmées. Lors du passage de la Semliki, la peuplade était au complet. Elle se serait scindée à la hauteur de Boga. Plusieurs légendes Bira expliquent la scission comme suit : pendant la migration, les natifs se trouvèrent à un moment donné devant une grande rivière, dans laquelle une bête monstrueuse était couchée dont la tête touchait une rive et la queue de l'autre rive. Les indigènes trouvèrent ce pont inattendu fort commode et commencèrent la traversée ; les vieillards, fatigués du voyage, s'installèrent sur le dos de l'animal, regardant passer les jeunes, tout en fumant leur pipe. Un vieillard maladroit laissa tomber une braise, qui blessa le monstre ; celui-ci plongea dans l'eau entraînant tous ceux qui étaient assis sur son dos. Ainsi, une partie de la peuplade se trouva dans l'impossibilité de franchir l'obstacle, et sous la conduite des chefs de famille, ils continuèrent leur route chacun de son côté[101] ».

Cette légende relate les circonstances de séparation et de dispersion des Bira, ainsi que la description physique de la région qu'ils ont traversée. La bête dite « monstrueuse » dont il est fait allusion ne serait que la description et la configuration de la rivière Semuliki qui leur a facilité la traversée à gué vers l'ouest. Il est invraisemblable de retenir le fait que le feu tombé de la pipe du vieillard soit comme le motif plausible de la dispersion.

C'est au début du XVI[e] siècle que les mouvements en provenance du sud ont été déclenchés à la suite de la poussée des pasteurs Bahema[102]. Les déplacements n'étaient pas collectifs et se faisaient souvent sous la conduite d'un chef de famille entreprenant. Du mont Ruwenzori, les Babira et les Bakumu se déplacèrent ensemble jusqu'à la rive gauche de la Semuliki, notamment la région de Boga déjà occupée par les Bahema, pasteurs et cultivateurs. La région de Boga ne put contenir les Bahema, les Babira et les Bakumu. Le surpeuplement a prévalu à la suite d'autres mouvements migratoires. Ces mouvements donneront naissance à plusieurs groupes nommés suivant l'itinéraire emprunté, principalement à partir du site de Boga :

101. J. Van Geluwe, *Les Bira et les peuplades limitrophes*, vol. 2, A.M.R.C.B., Tervuren, IX, 1956, p. 9.
102. Bura Dhengo, *Les migrations en Ituri…*, Article cité, p. 60.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 152 01/01/2026 13:09:09

— Les Bakumu prirent la direction de la forêt méridionale et atteignirent la région allant d'Ubundu à Lubutu. A cause de disputes internes et conflits de pouvoir, un autre groupe se détacha du premier et revint s'installer dans la région inoccupée de Mambasa. C'est ce groupe qui formera le noyau des Babira de la forêt connus sous le nom de « Bila », ou les Babila. Actuellement, ils se répartissent en trois chefferies du territoire de Mambasa, à savoir : Babombi, Bakwanza et Mambasa.
— Les Bira qui porteront plus tard la dénomination de « Babira de la plaine » ont connu différentes épreuves en plus de scissions internes dues aux conflits familiaux. Leurs migrations se firent en trois groupes :

a. Le premier groupe était constitué des clans des Babelebe, Basili et Boboa. En longeant la rivière Semuliki, il traversa la rivière Ituri à deux reprises. Chacun de ces clans alla s'établir le plus loin possible de la savane, à la lisière de la forêt dense.
    - Le clan Siri se disputa le territoire avec les Indru (Walendu Bindi) qu'il repoussa avant d'aller s'établir à la lisière de la forêt du nord-ouest, dans la région de Komanda actuel.
    - Quant au clan Belebe, il s'établit dans la région du lit de la rivière Shari, et ne rencontra aucune résistance armée sur sa route. Actuellement, il occupe la lisière de la forêt du nord-ouest, à proximité du secteur des Walendu Djatsi.
    - Le clan Boboa, fuyant les attaques de Kabarega en provenance du Bunyoro, se dirigea plus vers le nord-est. N'étant pas bien organisé, il erra durant plusieurs années dans la plaine septentrionale de la Shari avant de s'y établir. Il ne sut progresser au nord à cause de la présence des Walendu de Pangbala qui occupaient le versant occidental de la rivière Shari.

b. Le deuxième groupe des Babira de la plaine était moins entreprenant. Il résida pendant longtemps dans la forêt du sud-ouest. Il était constitué en grande majorité des clans Boboa et, dans un rapport inverse, des Andisoma. Ce groupe négocia des territoires auprès des premiers arrivants bira. Ainsi, il s'installa dans la région de l'affluent sud de la rivière Shari, la Talolo (pour les Andisoma), et au sud-ouest des Basiri (pour les Bokoe).



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 153 01/01/2026 13:09:09

c. Le troisième groupe était composé des clans des Bandigbala, Babimbila et Batumoko. Ce groupe subit de fréquentes poussées des pasteurs Bahema. Ce qui l'obligea à errer longtemps à travers la plaine des deux rives de la rivière Shari. Pour s'établir, ils constituèrent des regroupements en îlots, ou se faufilèrent parmi les autres clans, dont les Basiri.

En effet, « avant leur installation définitive, les différents clans des Babira connurent plusieurs mouvements migratoires cycliques ; c'est ce qui explique, en partie, leur occupation différée et par îlots »[103].

Sur le plan de l'organisation socio-politique traditionnelle des Babira, elle est basée essentiellement sur la famille. Chaque famille était avide de la recherche de son autonomie. Aussitôt forte, elle se détachait de la famille-mère pour manifester son auto-déterminaton et en jouir. Actuellement, la hiérarchie comprend, de bas à haut : le chef du village (Mudzi), le chef de clan (Bindi), la chefferie. Le chef est désigné dans la lignée patrilinéaire.

Retenons également que, dans la plaine de Shari où les Babira cohabitaient avec les Indru, Bale, Banyali/Kilo, Bahema, Walese Vonkutu, chaque groupe ethnique privilégie son indépendance en évitant de faire des incursions chez les voisins, nonobstant celles vécues dans un passé récent pour des motifs difficilement repérables, voire une certaine frustration basée sur la réclamation des intérêts économiques.

### *j. Synthèse sur l'évolution historique des Alur*

### *Note introductive sur les Luo*

L'histoire de l'établissement des Alur au Congo est inséparable de celle des Luo (Lwoo, Louo). Les Luo occupaient la partie méridionale de la zone habitée par le gros des Nilotes[104]. Après plusieurs migrations successives, les Luo ont quitté leur pays pour diverses raisons. Ils ont politiquement et culturellement absorbé beaucoup de peuples au cours des migrations, entre autres les

103. Bura Dhengo, « Les migrations… », article cité, p. 62.

104. Les Nilotes sont les groupes des Nilotiques qui, au début du 2e millénaire de notre ère, habitaient la plaine herbeuse de Bahr-el-Ghazal aux alentours de la ville de Rumbek, dans l'actuel Soudan du sud.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 154 01/01/2026 13:09:10

Acoli, les Langu, les Teso, les Alur, les Ukebu, les Pajok... En même temps, les liens matrimoniaux assuraient la fidélité des clans dominés. Les Luo s'étaient fait une réputation de faiseurs de pluie, d'arbitres et même d'administrateurs. Ce qui suffisait à leur donner une vocation de dominateurs, surtout à partir d'une bonne organisation, laquelle manquait aux autres peuples voisins[105]. En effet, chez les Luo, le pouvoir basé tout d'abord sur la parenté portait en lui le germe d'une féodalisation et conduisait à des luttes internes, source de faiblesse et plus tard, de décadence.

Dès le 10e siècle, les Luo durent se déplacer, et ce pour plusieurs raisons, notamment :

- les caprices climatiques affectant le pays marécageux des Luo du Bahr-el-Ghazal ; par ricochet, en période de crue, la vie devenait intenable et durant la saison sèche, l'aridité était insupportable ;
- l'explosion démographique dans la vallée du Nil provoquée par les mouvements migratoires en provenance des régions périphériques du Sahara, qui entraînèrent le surpeuplement de la région et le manque de nourriture ;
- l'instabilité et l'insécurité politique causées par des affrontements fréquents entre les Arabes et les royaumes de la vallée du Nil, obligeant la population à se déplacer par groupes vers le sud ;
- les difficultés économiques dues à la grande croissance démographique ayant entraîné la pénurie de terres pour l'agriculture et l'élevage : ainsi, menacés d'absorption ou d'extinction par leurs voisins à la suite d'une croissance démographique significative et de l'accroissement non moins important de cheptels bovins, les Luo décidèrent d'émigrer vers le sud à la recherche de nouveaux pâturages.

Vers l'an 1000, les Dinka, Nuer, Anuak et Shilluk déclenchèrent leurs premiers mouvements migratoires vers le nord en repoussant les Acholi, les Lango, les Luo, les Alur et les Bacwezi vers le sud. En effet, à cause de leur croissance démographique rapide dans la vallée du Nil, les Luo ont commencé à avoir de difficultés avec leurs puissants voisins immédiats (les Nuer et les Dinka) au

105. Léopold Greindl, *op. cit.* p. 105.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 155 01/01/2026 13:09:10

sujet principalement des pâturages pouvant nourrir leurs bétails et des terres cultivables[106]. Dès lors, la recherche des terres devint une priorité pour les Luo.

Les Nilo-hamites ont précédé les Luo dans la région des Grands Lacs, car ils habitaient l'extrémité de la partie méridionale de l'Ethiopie actuelle. Ce sont principalement ces pasteurs qui vont perturber l'ordre en Afrique orientale déjà occupée par des agriculteurs Bantu surgis de la forêt près des plateaux des Grands Lacs entre 500 et 800 après Jésus-Christ. L'établissement des premiers clans des pasteurs semble dater du XIII$^{e}$ siècle au sud de la rivière Katonga (dans l'Ankole actuel), puis dans le Rwanda oriental. Ils sont arrivés, non pas par une unique migration de grande envergure, mais par des vagues successives de petits groupes largement échelonnées dans le temps. L'infiltration nilo-hamitique s'est faite pacifiquement car motivée par des besoins d'ordre économique. Etablis parmi les paysans Batembuzi, les Nilo-hamites fondèrent l'Empire Cwezi de Kitara (1344-1396) sous la conduite de Ndahura du clan Hima qui établit sa capitale à Mubende, puis à Bigo considérée comme la ville royale. L'Empire s'étendit au courant de la seconde moitié du XIV$^{e}$ siècle, comprenant l'ouest de Buganda, le Bunyoro, le Toro et le nord de l'Ankole. Il engloba également le pays Haya au Tanganyika, le Kiziba, le Karangwe, les îles Sese et une partie du Rwanda. Durant son règne, Ndahura s'investit pour rassembler les peuples riverains du lac Albert et du lac Victoria. Il imposa une autorité politique organisée et bien assise[107] par des guerres, par une organisation sociale poussée et un contrôle économique de qualité.

Au début du XV$^{e}$ siècle, les Bacwezi ont été supplantés par les Luo qui fondèrent le royaume de Bunyoro-Kitara. Ce territoire s'étendait jusqu'au versant oriental du lac Albert. Le royaume était constitué de nombreuses chefferies plus ou moins indépendantes, dirigées chacune par le « Mukama ». Il s'étendit dans toutes les directions en formant de nouveaux Etats ou provinces, tous liés à l'Etat fondateur. Et c'est à l'est que la pénétration luo

106. Joseph Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique Noire. D'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972, p. 306.

107. Les études archéologiques ont révélé que dans le site de Bigo, il y avait des traces d'impressionnants travaux réalisés, des traces de haut degré de culture, et une organisation économique appréciable. Lire aussi Léopold Greindl, *op. cit.*, p. 107-108.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 156 01/01/2026 13:09:10

sera la plus profonde. Nulle part ailleurs, les Luo ne joueront un rôle aussi important qu'au Bunyoro. Notons que plus au sud, l'arrivée des Luo provoqua le déclenchement d'un mécanisme de résistance de la part des autres peuples. Ainsi, les Luo ne parvinrent guère à pénétrer dans cette partie sud du pays car les populations en provenance du nord se sont regroupées pour faire face à l'envahisseur commun. Ces populations ont provoqué chez leurs adversaires Luo une prise de conscience politique qui a accéléré le mouvement de création d'entités politiques notables.

***Concernant les migrations des Luo***

Les Luo se déplaçaient en petits groupes, d'un village à l'autre, ou d'une vallée à l'autre. En cas de guerre ou d'épidémies mortelles, tout le monde évacuait le lieu du sinistre. Au XV^e^ siècle, les migrations des Luo prirent un caractère collectif et militaire. Elles ont connu quatre étapes successives :

- La première phase importante fut celle allant de l'an 1000 à la première moitié du XV^e^ siècle. Elle correspond à la date de la rencontre avec les Bantu venus du nord et qui étaient déjà aux prises avec les pasteurs Hima et Tutsi. Deux frères, Nyikang et Gilo, dirigèrent ce groupe qui prit la direction du nord pour s'établir dans la région du lac No. Leurs descendants forment les ancêtres des Shilluk et des Anuak, et probablement aussi des Dinka et des Nuer. Malgré des dissensions internes, les Shilluk s'installèrent plus tard dans la région du Nil Blanc. A la suite de l'arrivée des peuples pasteurs en provenance du nord au début du XVI^e^ siècle, d'autres mouvements intenses furent observés, lesquels amenèrent les Luo, sur une longue période, respectivement au nord de Juba (Soudan), dans le bassin du Nil Blanc et à Pubungu, au XIX^e^ siècle.
- La seconde phase aurait commencé dans la deuxième moitié du XV^e^ siècle à Pubungu (Pakwac). Ce sont les fils de Kwongha (Nyabongo, Nyipir et Tiful) qui en assurèrent la direction. Nyabongo prit la direction du sud et alla s'installer au nord des lacs Kyoga et Albert d'où il se lança à la conquête du royaume Cwezi pour fonder la dynastie Bito[108] au Bunyo-

108. Le royaume Bito survécut jusqu'en 1967, date à laquelle le président Okelo Tito de l'Ouganda prit la décision d'y mettre fin.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 157 01/01/2026 13:09:10

ro-Kitara. Nyipir et Tiful quittèrent Pubungu pour se diriger vers l'ouest du Nil où ils rencontrèrent des peuples qui s'exprimaient en langue soudanaise. Ce sont les Lendu, les Ukebu et les Ma'di qui s'assimilèrent à eux. Les deux frères formèrent les dynasties des Panghira et des Ucibo. Ils instaurèrent un système politique caractérisé par la centralisation, où les Luo formaient la classe dominante.

— La troisième phase est celle qui eut lieu entre 1450 et 1720. Les mouvements seraient partis du nord-ouest du lac Kyoga habité par les Acoli. Depuis ce foyer, les Luo occupèrent divers points de l'Afrique orientale. Au XVII[e] siècle, d'autres pionniers s'engagèrent vers la forêt de l'est du lac Kyoga d'où ils chassèrent les autochtones qui vinrent s'installer vers Nyanza (Kenya) où ils formèrent le principal noyau Luo de cette région. Au début du XVIII[e] siècle, les groupes Luo venus du nord et du nord-est de l'Ouganda sont entrés au Busoga où ils ont fondé une vingtaine de petits Etats où étaient en usage des langues bantoues. A la même période, les Alur dits Magungu (Panyikanghu, Musongwa, Muswa) suivis peu après par les Bito (Mukambo, Ruvinga, Jukoth et Koc) immigrèrent dans leurs contrées actuelles où ils fondèrent les diverses chefferies qui ont survécu jusqu'à nos jours.
— La quatrième phase concerne la formation du groupe Luo à Nyanza au Kenya. Ces Luo sont venus respectivement du Soudan vers 1500, du nord de l'Ouganda pour le Busoga oriental au milieu du XVI[e] siècle, du Mont Elgon pour Nyanza au XVII[e] siècle. Et enfin, des groupes hétéroclites de pasteurs sont venus de toutes parts (notamment de l'Etat Ganda, des îles du lac Victoria et de la Tanzanie). Ils ont aussi eu Nyanza comme point de chute.

Notons avec Umvor Keno qu'« avec la politique d'assimilation systématique des autochtones, les Luo actuels constituent de véritables sociétés hybrides »[109]. Ils se sont dispersés en divers groupes séparés les uns des autres par d'autres peuples qu'ils ont dû assimiler complètement. Au nord se trouvent les Dinka, les Nuer, les Shilluk et les Anuak. Au centre vivent les Acoli, les Langu, les Alur et les Jupaluo. Au sud se trouve un groupe

109. Gilbert Umvor Keno, *Essai sur l'histoire... op. cit.*, p. 108.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 158 01/01/2026 13:09:10

principalement composé des Luo, éparpillés parmi les Nilo-Hamites et les Bantous.

### *Concernant les migrations des Alur*

Kwongha, issu de la lignée dynastique Luo, est le principal ancêtre des Alur. Il était un chef langu et son règne s'étendait jusqu'à la région du Mont Elgon. Il engendra une fille nommée Nyilak et cinq garçons : Nyimur, Abira, Mitu, Uley et Mujere. A la suite des aventures amoureuses incestueuses au sein de la famille de Kwongha, Nyilak engendra des jumeaux appelés Nyabongo et Nyipir. Puis, naquirent deux autres garçons nommés Tiful et Yira qui s'ajoutèrent aux enfants mâles de la famille. Kwongha prit alors la décision de léguer son pouvoir, non pas à ses propres enfants, mais plutôt à la lignée de ses deux petits-fils afin de protéger son honneur et d'éviter l'inceste au sein de la famille. Avant sa mort, il remit les insignes du pouvoir royal (tambour, lance, sortilège de la pluie…) à Nyabongo selon le testament communiqué précédemment à tous ses enfants. Tous les descendants de ces derniers, y compris les rejetons de ses ascendants, portèrent suivant sa volonté le nom de Pakwongha (qui signifie « issu de Kwongha »). Par la suite, les quatre frères – Nyabongo, Nyipir, Tiful, Yira, tous enfants de Nyilak – entrèrent en conflit pour hériter du trône, et finirent par se diviser.

Ayant quitté ses frères, Nyipir, avec sa suite, ses troupeaux et les Luak à sa disposition, arriva à Pubungu (Pakwac). De là, il franchit le fleuve Nil, planta une hache sur la rive orientale et s'installa sur la rive occidentale[110]. Il constitua avec les siens le clan des Panghira qui est la principale composante de l'ethnie alur. Tiful, quant à lui, s'étant éloigné de Pubungu, poursuivit sa route avec ses Luak jusqu'à une région située entre Aru et Watsa actuels, où il s'installa définitivement. Il devint alors l'ancêtre de la famille régnante chez les Logo actuels, ses Luak constituant un groupe majoritaire au sein du clan. Selon d'autres traditions, on associe une partie des Kakwa, des Mundu et des Azande aux descendants de Tiful et des clients. Du mariage extra-conjugal contracté par l'épouse de Tiful avec Nyipir naquit un garçon

110. Ce lieu fut nommé « Wath-Ley » comme pour dire : « le rivage où une hache est plantée en symbole de la dislocation familiale ».



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 159 01/01/2026 13:09:10

nommé « Gandambe » ce qui signifie littéralement : « Je suis sans frère ni membre de famille ». C'est lui qui fonda la dynastie des Ucibo chez les Alur-Djuganda et celle des Anghal.

Nyabongo, lui, qui n'avait pas pu se réconcilier avec son frère Nyipir, poursuivit seul sa destinée. Ses descendants fondèrent la dynastie des Bito au Bunyoro après avoir chassé les Cwezi. D'autres se dirigèrent vers le nord où ils constitueront l'ethnie Acoli. Quant aux descendants de Nyabongo, après avoir traversé le lac Nam (Albert), ils vont devenir, plus tard, les ancêtres des dynasties Bito des Mukambo, Ruvinga, Koc et Jukoth, dernière composante de l'ethnie alur. Nyimur, fils aîné de Kwongha s'installa à l'ouest du fleuve Nil et fonda la dynastie des Panyimur. Son frère Mitu est l'ancêtre des Pamitu dits Mambisa éparpillés en territoires de Mahagi et de Djugu.

En ce qui concerne la formation de l'ethnie alur dans son espace actuel, c'est par l'assimilation systématique des autochtones au cours de déplacements successifs, et par l'institution du clientélisme, que les clans voisins l'ont favorisée et renforcée. C'est pourquoi le groupe alur n'est pas homogène depuis le Bunyoro. Le Bulega septentrional actuel constitue le véritable espace d'organisation définitive du groupe alur du Congo après la constitution des chefferies indigènes par l'administration coloniale. Au Congo, la diversité des Alur revêt un caractère singulier. Elle s'inscrit dans une symbiose ethnique, ainsi répertoriée par Gilbert Umvor Keno : les Nilotiques (Alur, Langu, Acoli), les Soudanais (Walendu, Ukebu, Ma'di) et les Bantous (Lokoli, Magungu) »[111].

Les clans appelés « Junker » ou nobles qui ont constitué le grand groupe alur sont soit issus du fondateur de la dynastie, soit issus des gens qui se sont mis au service de l'ancêtre royal en l'accompagnant dans son exode, ou en l'accueillant à son arrivée comme chef, après une conquête généralement pacifique. On les appelle clients ou Luak reconnaissables par leur soumission. Les Junker ont de tout temps formé la classe dominante à laquelle revenait le pouvoir socio-politique et économique, tandis que les Luak formaient la majorité de la masse laborieuse. L'autonomie de leur organisation politique locale au sein de chaque chefferie

111. Gilbert Umvor Keno, *Essai sur l'histoire…*, *op. cit.*, p. 115.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 160 01/01/2026 13:09:10

était respectée et reconnue. De nos jours, cette différence entre Junker et Luak n'est plus perceptible. Tous se reconnaissent appartenir à la seule communauté Alur en toute égalité. En résumé, les Alur forment une communauté unie sur les plans linguistique, géographique et culturel, tout en présentant une diversité biologique significative.

### *Repères sur la figure du prince Ujuro des Panduru*

Originaire de Payidha (district de West-Nile en Ouganda), le prince Ujuro est né vers 1870 d'un père appelé Acida. Il fut élevé dans une grande discipline, ce qui influença fortement sa personnalité. Il était aussi bien docile, taciturne que turbulent. Doté d'une stature physique somme toute modeste, avec des yeux rouges et un regard constamment empreint de colère, il excellait particulièrement dans l'art de la chasse. Après l'assassinat de son père Acida fomenté par ses propres frères à propos du droit de succession au trône, Ujuro est investi roi des Panduru vers 1901, et ce malgré la résistance farouche de ses frères. Il établit sa capitale à Ambye près de Rimba et commence aussitôt à renforcer son autorité politique par la confiscation d'armes traditionnelles, le pillage d'armes à feu et en menant des campagnes militaires stratégiques dans ses territoires de prédilection. Pour assurer son hégémonie, il tuait les hommes et vendait les femmes et les enfants comme esclaves. Ujuro mena également plusieurs attaques victorieuses contre les troupes alliées de ses frères qui cherchaient à le réduire par la force et il les élimina tous.

Animé par diverses raisons, dont la volonté de s'imposer, Ujuro porta la guerre contre les Jukoth, les Alur Djuganda, les Walendu Watsi, les Walendu de Kpandroma, les Ukebu-Avari, les Walendu de Fataki et Jina en territoire de Djugu, les Bahema d'Angolu, le chef Mbolokpa des Bahema de Djugu, voire le chef Ngilima des Azande. Devant la résistance de ces deux derniers chefs qui avaient réussi à le mettre en déroute, Ujuro adopta une diplomatie articulée autour de trois axes : instaurer la paix, tisser des alliances et sceller des pactes de sang.

Le nom du chef Ujuro est inscrit dans l'histoire des résistances africaines contre la colonisation belge. Il s'opposa farouchement à l'entrée des colonisateurs dans le territoire des Panduru d'abord,



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 161 01/01/2026 13:09:10

puis dans tous les autres espaces conquis et contrôlés. Fort de l'appui de sa population de Panduru et des peuples conquis durant plusieurs années, Ujuro refusa tout contact avec les émissaires coloniaux. De temps à temps, il menait des attaques, en mode de guérillas, contre le régime colonial dont il interceptait les courriers et attaquait les messagers traversant son territoire. Après plusieurs années, à l'issue des négociations indirectes, Ujuro se rendit finalement sans combat au pouvoir colonial en août 1912. Il n'avait posé qu'une condition avant de capituler : que son autorité sur les espaces contrôlés soit reconnue et respectée par les Blancs. Un missionnaire catholique a rapporté cet épisode en ces termes : « Six mois durant, il a tenu tête à 600 soldats ; les officiers fatigués de la lutte lui ont promis le pardon s'il voulait bien se soumettre. Immédiatement Ujuro, nommé aussi Djulu, a eu confiance en leurs dires et se présenta devant eux, non comme vaincu mais comme un homme qui se soumet librement. Fidèles à leur promesse, les Blancs ont reçu sa soumission et lui imposèrent pour toute punition la livraison de ses fusils, lesquels se chiffraient à plus de 500, parmi lesquels plusieurs fusils perfectionnés[112] ».

L'administration coloniale surveilla les gestes et l'attitude d'Ujuro pendant sept ans (1912-1919) afin de s'assurer qu'il n'oserait plus se rebeller. Pour les Alur et même les étrangers, Ujuro était un homme politique d'envergure qui a créé l'unité dans l'espace alur. Il est resté le symbole de courage, de liberté et de responsabilité. Pour ses voisins, il est un véritable mythe. Pour son peuple, il a apporté un développement économique remarquable tout en lui inculquant la notion et l'importance du pouvoir centralisé dont même les communautés assimilées ont bénéficié. De plus, Ujuro savait canaliser les aspirations divergentes de son peuple.

### *k. Grandes lignes de l'histoire des Mambisa[113]*

Mitiwa, plus tard appelé Mitu, est à l'origine de la dynastie des Mambisa / Pamitu. Ce groupe des Pamitu est issu d'Ukal et d'Umbira, enfants de Mitu, lui-même étant l'un des six descendants de Kwongha. Accompagné des siens, Mitu avait quitté Tolo

112. *Ibidem*, p. 157.

113. Mambisa est le nom donné aux Alur de Djugu par les Banyali à cause de leur grande taille.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 162 01/01/2026 13:09:10

(Uganda) pour se livrer à des pérégrinations parmi les Palwo avant de s'établir au Buruli, dans le Buganda. Après un long séjour, il décida de poursuivre son voyage en passant par le Nil-Victoria, précisément par Watley. De là, il se rendit au pied du mont Aguu à Paidha, en Uganda, et en profita pour visiter les monts Akara et Aguu, actuel Amee, en territoire de Mahagi. En ce deuxième lieu, il rencontra les Lendu qui y étaient établis[114]. En quittant le West-Nile, Mitu avait laissé sur place ses autres frères qui constitueront des clans, notamment les Abeju, les Panyanga, les Padel, les Ungwil, les Gwata, les Dwot, les Ngyeth et les Jupuryembi.

A la suite d'une succession d'événements meurtriers dont ses deux fils avaient été victimes, le premier ayant été tué par un buffle, et le second assassiné par les Anghal-Thubey qui convoitaient son territoire, Mitu prit la décision de s'en aller loin de son pays. Mais auparavant, un certain Nduru venu de Nebbi avait déclaré la guerre contre les Anghal-Thubey pour venger la mort du fils de Mitu. Après négociation, les Anghal-Thubey réparèrent le crime en donnant à Mitu trois filles du nom de Uzele, Atamalu et Andi, ainsi qu'un garçon appelé Kr'lo. Sur ces entrefaites, Mitu céda son trône à Nduru, au détriment de son fils Ukal. Ce dernier fit conduire sa famille à Ladju (près de Mahagi), puis à Aguu et enfin à Gana où il trouva tragiquement la mort. En territoire de Mahagi, les Pamitu traversèrent des périodes tumultueuses, souvent marquées par des conflits entre clans ou par des aspirations hégémoniques.

Les Mambisa forment une branche des Pamitu, issue de la descendance d'Ukal et d'Umbira, les deux enfants de Mitu. A ces deux lignages se sont ajoutés d'autres groupes alur influents, en particulier les Mukambo et les Anghal. Les descendants des Mukambo sont les Zelenyi (enfants de Nyabongo II) connus sous le nom d'Aimani. Ils sont établis sur la colline Janji située entre Nizi et Bambu, en territoire de Djugu. Le second descendant de Goli Kidogo, fils du chef Tido, fut chassé du pouvoir par ses propres frères et vint errer chez les Mambisa où il laissa son fils nommé Ukelo auprès du chef Nyarka. Ukelo fut surnommé Kr'lo par la suite. Il est le père de Goli qui succéda à Nyarka comme chef des Mambisa. Le clan Mambisa comprend aussi les Panduru Jupam-

114. Plus tard, les Lendu donnèrent le nom de « Guu » à ces Alur.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 163 01/01/2026 13:09:10

civor immigrés dans la région en réaction à l'intronisation de leur frère Langu comme chef des Panduru.

Concernant la cohabitation, les Mambisa se sont installés pacifiquement parmi les Walendu, Mabendi, Babira et Banyali qui possédaient beaucoup de terres inoccupées. Ces anciens occupants appréciaient par ailleurs l'arbitrage des Mambisa en cas de conflits claniques. Plus tard, les Mambisa se retrouvèrent également parmi les Mambuti, les Walese et les Ngity. Un Mambisa avait le droit d'épouser une fille autochtone, mais un autochtone ne pouvait jamais se marier avec une fille mambisa. Chaque famille mambisa cherchait à s'installer là où elle pouvait s'épanouir grâce à quelque avantage économique obtenu des autochtones. Le mariage visait le renforcement des relations des allogènes avec leurs nouveaux voisins. Chez les Ukebu, les Mambisa cherchaient à se procurer des armes blanches, des outils agricoles, ainsi que du matériel de chasse et de pêche. S'étant éloignés de leurs frères Alur de Mahagi, les Mambisa adoptèrent la langue lendu tout en gardant la culture et le système politique alur.

### *L'avènement de Kri'lo chef des Mambisa et de son fils Goli*

Kr'lo, fils de Nyarka, serait né vers 1840. Vers 1870, ses frères et lui atteignirent les confins ouest du territoire lendu et nyali de Kilo. Ils s'établirent au mont Swanga où ils vécurent dans le voisinage des Nyali (ou Banyali), Lendu et Alur. Durant son règne, Kri'lo collabora également avec les Wangwana ou Arabisés établis dans la région. Il en profita pour acquérir des fusils perfectionnés dont il se servirait plus tard pour imposer son autorité sur les groupes ethniques voisins, notamment les Nyali et les Lendu. En 1895, le lieutenant Josué Henry de la Force publique de l'EIC arriva à Swanga où il fut autorisé à établir une garnison militaire destinée à traquer les Wangwana de la région. Josué Henry donna à ce poste le nom de Kilo qui est une déformation de Kri'lo. Le 5 mars 1897, ce poste fut abandonné à la suite de la mutinerie des hommes de Dhanis. C'était une aubaine pour le chef Kri'lo : il acquit de nombreux fusils auprès des mutins en échange de nourriture. Mieux équipé et aidé par son fils Goli, Kri'lo poursuivit des razzias dans la région de Bunia, Irumu, Kasenyi et Djugu. Les hommes réduits en esclavage étaient ensuite échangés à Kasenyi



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 164 01/01/2026 13:09:10

avec les négociants Acoli et Banyoro de l'Ouganda. Réoccupé en 1899 par le lieutenant Vervloet de l'EIC, le poste de Kilo sera déplacé en 1904 en territoire des Banyali, entre les rivières Agola et Sau. Et le chef Kri'lo fera également déplacer son siège de Swanga aux environs de Sau. Cependant, pour avoir refusé d'être réquisitionné pour le portage de la colonne de Vervloet, un militaire dépendant de ce dernier tira sur Kri'lo à bout portant. C'était en 1905. A sa mort, son fils Goli lui succéda. Contrairement à son père, Goli contribua, à partir de 1911, à l'expansion de l'œuvre coloniale puis à celle de l'évangélisation. Cela valut à son entité d'être élevée, le 7 mars 1914, au rang de chefferie. Cette dernière rassemblait la majorité des ethnies restées insoumises et opposées à la colonisation : les Nyali, les Mabendi et les Walendu.

A la suite de ses démêlés avec les missionnaires catholiques et les agents coloniaux, Goli dut faire face à de graves accusations et fut condamné pour meurtre, le 12 octobre 1916, à dix ans de servitude pénale. La justice ainsi rendue mit fin au pouvoir des Mambisa sur les Banyali, les Mabendi et une partie des Walendu de Djugu Ouest. « Les Mambisa ne pouvant plus résider parmi leurs anciens clients affranchis, durent rejoindre leur milieu d'origine Pamitu de Swanga, dirigé par Kitambala »[115]. Emprisonné à Irumu, Goli vit cependant sa peine réduite et fut libéré en 1920. Il alla s'installer près du camp minier de Mongbwalu où il s'adonna à des activités champêtres[116]. Après la condamnation de Goli, la communauté Mambisa privée de ses anciens clients et ne comprenant que deux clans importants, à savoir les Panduru et les Pamitu, fut scindée en deux chefferies autonomes dirigées respectivement par Risasi et Kitambala. La chefferie des Mambisa-Risasi, principalement constituée des Panduru, a été instituée par l'Arrêté n° 245 du 1er janvier 1917. Tandis que la chefferie des Mambisa-Kitambala instituée par l'Arrêté n° 282 du 27 juillet 1918 et regroupant surtout des Pamitu fut placée sous l'autorité du chef Kitambala, petit frère de Goli. La majorité des Mambisa étaient des Pamitu.

115. Gilbert Umvor Keno, *Essai…, op.cit.,* p. 138 sq.

116. Un quartier de la cité minière de Mongbwalu en secteur des Banyali/Kilo (territoire de Djugu) porte de nos jours le nom de Goli (Camp Goli).



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 165 01/01/2026 13:09:10

*Quelques dates importantes*

- En 1929, l'administration coloniale estime qu'il est impossible d'avoir deux chefferies chez les Mambisa.
- Le 26 juillet 1933, la chefferie des Mambisa-Kitambala est abolie car elle ne compte qu'un seul village. La population est rattachée avec sa terre à la chefferie des Mambisa- Risasi. Celle-ci se voit octroyer le statut de secteur suite au rattachement des clans Panduru et Pamitu.
- En 1933, le chef-lieu du secteur des Mambisa-Risasi est fixé à Mawa ; il faudra attendre 1975 pour qu'il soit déplacé à Nizi.
- A partir de 1933, le secteur des Mambisa est placé sous l'autorité de Risasi des Panduru, et ce jusqu'à la mort de ce dernier survenue en 1939.
- En 1939, André Kri'lo, fils de Goli, prend la tête du secteur des Mambisa ; à cause de sa mauvaise gouvernance caractérisée par le détournement des deniers publics, il est évincé de ce poste en 1943.
- De 1943 à 1975, le secteur des Mambisa a comme chef le catéchiste Simon Minya de la lignée de Ukal, frère de Umbira. Pour cette désignation, il a bénéficié de la complicité des missionnaires catholiques.
- En 1947, la révision des frontières administratives entre les chefferies indigènes des Panduru et des Djukot entraîne la scission du groupement Pamitu en deux entités. L'événement met fin à toute possibilité de créer une entité politico-administrative autonome pour les Pamitu dans le territoire de Mahagi. En conséquence, l'administration coloniale organise leur déplacement vers le territoire, peu peuplé, de leurs frères Mambisa de Djugu, où ils s'établissent dans la région de Chunga.
- En 1948, à la demande du chef Simon Minya, les Pamitu en provenance de Mahagi sont accueillis en territoire de Djugu. Les autochtones n'opposent aucune résistance à leur intégration.
- En 1955, un différend foncier surgit entre les communautés Mambisa et Walendu autour de la gestion des enclaves et de l'exploitation économique des terres profitables naguère aux paysans des deux groupes. Cette dissension illustre les enjeux territoriaux et économiques qui ont marqué les relations intercommunautaires dans la région.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 166 01/01/2026 13:09:10

- Le 27 mai 1975, par sa lettre n° 25/253/1674/852/75, le Commissaire de Région du Haut-Zaïre investit Jean-Marie Loda Minya en qualité de chef du secteur des Mambisa. Révoqué de ses fonctions en 1991 en raison de nombreux manquements, ce dernier sera remplacé par Louis Ndrundro Krilo de la lignée régnante.
- Le 11 avril 1991, Louis Ndrundro Krilo est officiellement investi comme chef coutumier de la chefferie des Mambisa, une reconnaissance entérinée par l'Arrêté ministériel n° 95-1244 du 19 décembre 1995.
- A ce jour, la chefferie des Mambisa compte dix groupements (Taratibo, Mandje, Kekpa, Kpadinga, Mayalibo, Abini, Zengo, Ndikpa, Loda et Londroma) et 105 villages/localités. Les derniers groupements ont été créés en 1948.

### *Concernant le conflit foncier entre les Mambisa et les Walendu Djatsi en 1955*

En 1955, au sein du secteur des Walendu Djatsi, il existait quelques villages relevant du groupement du notable Bukotshu (alias Lilo) de la chefferie des Mambisa. D'autre part, en plein cœur de la chefferie des Mambisa, il existait des villages dépendant du notable Dz'na du secteur des Walendu Djatsi. Cette situation de deux enclaves enchevêtrées entraîna un conflit foncier entre les deux communautés. Pour y remédier, les deux autorités coutumières se mirent d'accord autour d'une convention. Ladite convention stipulait la fusion des populations des deux camps et la fin de la mosaïque territoriale qu'impliquait l'existence de deux entités administratives distinctes. Concrètement, les Walendu de Sikilini, Lako, Tchudja, Tengeni et Yadju devaient céder leurs terrains pour permettre l'installation des populations Mambisa du notable Bukotshu, en l'occurrence les villages Zanyo, Lisu, Kiza, Tshumbu, Lokwakwa, Tsuba, Kumu et Pilo. Avec le concours des notables des deux anciennes entités, la convention fut signée conjointement le 14 avril 1959, en présence de monsieur Bonnet, administrateur assistant principal du territoire de Djugu, par les deux chefs concernés : Luka du secteur des Walendu Djatsi et Simon Minya de la chefferie des Mambisa.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 167 01/01/2026 13:09:10

La mise en application effective des clauses de la convention fut cependant difficile. Les parties prenantes n'étaient en effet pas convaincues de la fertilité des sols promis. Cependant, obéissant à leurs autorités coutumières, les Walendu cédèrent leurs terres et allèrent occuper celles qui leur avaient désignées. Quant aux Mambisa, ils restèrent intransigeants, leur chef ayant refusé de signer la convention[117]. Sous l'injonction de l'administration coloniale, les chefs des villages Lokwakwa et Pilo, appartenant aux Mambisa, consentirent à être administrativement rattachés au chef Luka des Walendu Djatsi.

En conséquence, les terres de ces deux villages appartenaient désormais au secteur des Walendu Djatsi. Mais l'administration coloniale ne réussit pas à mettre en application les dispositions de réaménagement territorial de ces deux entités. Ainsi, après l'indépendance, les Mambisa et les Walendu continuèrent à cohabiter sur les mêmes terres. Chaque communauté s'estimait propriétaire des anciens domaines fonciers. Les Mambisa estimaient qu'ils occupaient leur terre ancestrale ; les Walendu, de leur côté, pensaient avoir reçu en héritage de nouvelles portions de terres par la vertu de la convention de 1959.

Bien plus tard, en 1966, il fut constaté en pays Lendu une insuffisance des terres à cultiver pour une population à forte densité. Malgré cela, le chef Simon Minya des Mambisa continuait à encourager ses sujets dépendant du notable Pilo à cultiver normalement sur les collines des Walendu Djatsi. Pour résoudre ce conflit de terre entre les deux entités, le nouveau chef Joachim Jombu des Walendu Djatsi, investi en 1968, préféra recourir à la médiation de l'administrateur du territoire de Djugu. En effet, note Simo Bud'a, « plus d'une fois, on vit des individus réclamant le droit de propriété sur un même champ s'opposer. Les oppositions finirent par devenir collectives et la division en deux camps ennemis où la fraternité devrait jouer, ne tarda pas à s'ensuivre »[118]. Conséquence du laisser-faire des autorités : des paysans Mambisa encouragés par leur chef coutumier, entrèrent en terre des Walen-

117. Charles Dido Baini, *Evolution politico-administrative de la Collectivité-Chefferie des Mambisa : des origines à 1991*, TFC en Histoire-Sciences sociales, ISP/Bunia, 1998, p. 21 sq.

118. Simo Bud'a, *Evolution politico-administrative de la Collectivité Secteur des Walendu Djatsi : des origines à 1975*, TFC en Histoire-Sciences sociales, ISP / Bunia, 1990, p. 25.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 168 01/01/2026 13:09:10

du Djatsi de Sikilini ; les Walendu du village Goli-Kidogo, pour leur part, vont s'emparer, en 1968, de terrains de culture dont ils s'estimaient privés anarchiquement par les habitants du village des Mambisa, sujets de Capita Djego. Cette situation obligea l'administration territoriale de Djugu à initier une séance collective de travail autour de la question foncière. L'administrateur de Djugu, les deux chefs de collectivité, les notables, les conseillers et beaucoup de sages de ces entités prirent part à cette réunion. L'on se rendit bien vite compte que les Mambisa avaient eu tort d'occuper illégalement les terres des Walendu. L'autorité administrative dut intervenir pour obliger l'autorité Mambisa à signer la convention. Bien plus, à cause de l'entêtement de sa population, le Capita Chumbu fut menacé d'arrestation par l'administrateur de territoire (A.T.). Selon lui, l'obéissance de la population lendu était mal récompensée… L'A.T. somma les deux groupes ennemis de régler leur différend à l'amiable et de lui faire part du compromis trouvé. Depuis lors, on n'a plus entendu parler de ce conflit car les Walendu avaient librement décidé de partager leurs terrains cultivables avec les Mambisa[119].

## 1. Survol du parcours historique des Bahema

### *Concernant l'appellation et la langue des Bahema*

Du point de vue culturel, les Hema sont connus sous plusieurs appellations. Dans différents documents, ils sont identifiés sous le nom de « Bakobe » ou « Bahuma »[120] en référence à l'ethnie Oromo, groupe majoritaire en Ethiopie, « Bahima »[121] au nord et à l'est du Kenya, « Batoro » et « Banyoro », en Ouganda, et enfin « Bahema », ou encore « Ji »[122] en RDC. D'autres littératures les

119. *Ibidem*, p. 26.

120. Les Bahuma, entendu comme les pasteurs de la côte occidentale du lac Albert. Lire H.M. Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique. T. II : La délivrance d'Emin Pacha*, Namur-Paris-Berne, Ed. Grands Lacs, s.d., p. 97. C'est à dater du XIII[e] siècle que les éleveurs Bahuma débutèrent leur pénétration vers l'Ouganda. Du fait de la cacophonie des bruits de sabots, des beuglements de vaches qu'ils conduisaient et des bruits des éleveurs, les autochtones les nommèrent « Okuhima », pour dire 'ceux qui amènent du bruit'.

121. Jan Vansina, *Introduction à l'ethnographie du Congo,* Kinshasa-Kisangani-Lubumbashi, IRES, 1965, p. 213-220.

122. Le vocable « Ji » en langue bbadha ou baledha (kilendu) sous-entend « faiseur de pluie ». Par extension et pour les agriculteurs, il s'agit au fond d'une personne bien-aimée.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 169 01/01/2026 13:09:10

désignent sous le nom de « Galla », les identifiant comme originaires de l'Arabie du Sud-Ouest.

En reprenant certains mythes de construction de l'univers dans le royaume de Kitara, le père Gorju rapporte que l'appellation Bahima faisait référence aux bouviers, une classe sociale des « seigneurs », exclusivement « pasteurs de vaches à longues cornes et à dos plat ». Dans les mythes consacrés à Ruhanga (Dieu ou Etre suprême), il est fait également mention de cette classe sociale de pasteurs[123]. S'agissant de langues, les Bahema de l'Ituri s'expriment d'une part en langue soudanaise baledha (en territoire de Djugu), d'autre part en langue « runyoro ou orunyoro» (en territoire d'Irumu). Le « runyoro » est une langue bantoue apparentée à certaines langues des peuples de l'Ethiopie, notamment l'Oromifa[124]. Pour Guthrie, cette langue est apparentée au « runyakoro » classée dans la zone E[125] sous le sigle E13.

L'origine des Bahema fait l'objet de débats, mais certaines théories les rapprochent des Hamites, terme historiquement utilisé pour désigner des peuples d'Afrique de l'est et du nord supposés descendre d'ancêtres communs. Les Hamites éthiopiens comprenaient les Somali, les Galla ou Oromo, les Danakil, les Afars, les Sala et les Belin dont le territoire d'origine est l'actuelle Somalie et l'Ethiopie du sud, principalement l'Abyssinie. Certains historiens vont encore plus loin en postulant l'origine des Hamites du côté du Proche-Orient. Ainsi pour Gilbert Umvor Keno « les Hamites sont un peuple d'origine asiatique dont le berceau serait l'Arabie. Ils auraient traversé la mer Rouge pour s'installer en Somalie, en Ethiopie et au Soudan méridional… Pour des raisons politiques, économiques, démographiques ou culturelles difficiles à saisir, la plupart des groupements nilo-hamitiques ont perdu leurs langues au profit de celles des peuples conquis »[126]. A la faveur de cette connexion asiatique, un autre nom fait sur-

123. Julien Louis-Edouard-Marie Gorju, *Entre le Victoria, l'Albert et l'Edouard. Ethnographie de la partie anglaise du Vicariat de l'Uganda. Origines, histoire, religion et coutume*, Oberthur, Rennes Imprimerie, 1920, p. 42.

124. Lire C. Calvin Katabarwa, *Brève histoire des Wahuma en rapport avec les fils de Orma. Premières leçons de Oromifa*, ronéotypé, s.d. Les variantes de l'Oromifa sont perceptibles et parlées notamment en Ouganda, dans le Nord du Kenya, en Tanzanie, et dans l'Uronyoro.

125. M. Guthrie, *Comparative Bantu*, London, 1970, p. 17.

126. Gilbert Umvor Keno, 2013, *op. cit.,* p. 100.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 170 01/01/2026 13:09:10

face : il s'agit des Sabéens. Originaires de l'Arabie du sud-ouest, les Sabéens qui étaient des Sémites connurent un métissage avec des gens s'exprimant en langues cushitiques. En effet, les Sabéens avaient développé une civilisation considérable au sud de l'Arabie, laquelle civilisation avait fleuri au VIII[e] siècle avant Jésus-Christ jusqu'à son remplacement par celle des Himyarites dans les premières années de l'ère chrétienne. Dans cette région de premiers métissages, le royaume antique Kush (ou Cush), appelé aussi Aethiopia, servit de plaque tournante économique importante avec l'Arabie du Sud. D'autres métissages se seraient réalisés également au cours des générations et durant des millénaires, avec des Bantu et des Nilotiques, notamment dans le Haut-Nil[127], le Bahr-el-Ghazal, les plateaux éthiopiens et la vallée de l'Omo (nord-ouest du Kenya) avec les Booran.

### *Processus de migration*

Ainsi, dans une explication qui confine souvent au mythe, les Bahema sont présentés comme le fruit des métissages biologiques, notamment avec des Sémites (Juifs) de la Haute Egypte, et aussi avec certains peuples négroïdes rencontrés dans le Haut-Nil. Au-delà de la région des Grands Lacs, fief des Ankole de l'est du lac Edouard, des Tutsi, des Bahuma ou Bahima ou Bahema, l'appellation « Hamite » vise certains peuples de la corne de l'Afrique et des hauts plateaux de l'Ethiopie, notamment les Afars ou Danakil, les Galla (Oromo)[128], les Somali du Sud-Est et les Nubiens du Nord-Est, tous réputés d'origine cushitique. Avant de donner un quelconque crédit à de telles allégations érigées à tort en lieu commun d'un savoir scientifique remontant au passé colonial[129], il conviendrait à l'avenir de s'entourer de données pertinentes issues d'études archéologiques des plateaux éthio-

127. Léopold Greindl, *Introduction à l'histoire de l'Afrique. Tome I : des origines à 1800*, Kinshasa-Lubumbashi, Editions du Mont Noir, 1974, p. 93.

128. Leur grande division comprend les Boroma et les Barairuna.

129. Ainsi pouvait-on lire dans un guide touristique de 1956 : « les Bahuma des Grands Lacs sont des Cushites du Sud qui ont connu un métissage avec les Sémites, puis avec les Noirs. Ils sont aussi des Chamites qui ont connu un métissage avec les Sémites de la Haute Egypte d'où ils semblent avoir directement amené les vaches à longues cornes appelées "Hathor" qui ressemblent aux silhouettes qu'on observe sur les monuments pharaoniques. En fait, ils sont probablement venus d'Ethiopie » ABSIL, *Traveller's Guide to the Belgian Congo and Rwanda-Urundi*, Brussels, Tourist Bureau, 1956, p. 33-34.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 171 01/01/2026 13:09:10

piens. Seule une telle analyse rigoureuse fondée sur la recherche permettrait éventuellement de corroborer la thèse de l'origine sémitique des Bahema comme celle de tous les autres peuples désignés régulièrement par le vocable « Hamite ». En attendant, la plus extrême prudence doit être de mise et il est tout aussi hasardeux d'assimiler les Bahima ou Bahema aux Nilotiques dont le foyer d'habitation est la vallée du Nil.

Elle semble en revanche plus prometteuse, l'approche tendant à cerner l'origine des Bahema en marge des mouvements de populations. Dans ce cadre, les Bahema sont associés aux populations de type éthiopien arrivées en Afrique au Paléolithique récent, il y a quelque dix mille ans. Ils se sont établis au début sur le site de Gafsa en Tunisie du Sud. Commentant la présence et le mouvement de ces premiers peuples vers le sud, Léopold Greindl écrit : « Etablis tout d'abord au nord-est de l'Afrique, ils ne se seraient dirigés vers le sud, en remontant la vallée du Nil, qu'à partir de l'ère chrétienne. Toutes les populations qu'on regroupe parmi le type éthiopien auraient donc une origine commune relativement récente… Regroupés sous le terme inadéquat de « Hamites », ces groupes ont peut-être des origines très variées, malgré l'existence de certains caractères communs de beaucoup d'entre eux : stature élevée, forme particulière du crâne, etc. ». Et dans leurs mouvements, « ces populations se sont intégrées à d'autres et ont très souvent adopté la langue et les institutions de ceux au milieu desquels elles se sont installées… Souvent, elles préservent leurs caractères physiques, en formant des clans dominants sans se marier avec les premiers occupants du pays »[130]. Concernant l'invasion de l'empire chrétien par les Gallas, l'auteur ajoute : « Ils (les Gallas) s'infiltrent un peu partout et se distinguent surtout par leurs dons de pillages ! Ils profitent largement de la lutte des Ethiopiens contre les Arabes pour s'implanter solidement, surtout dans le Sud. Les luttes entre les Gallas et les Amharas durent jusqu'au 18e siècle. Quoique détestés par les Amharas, les Gallas consolident leurs positions et entrent même à la cour »[131].

Dans la région d'Ethiopie, les Bahema se seraient concentrés à l'est des lacs éthiopiens centraux et méridionaux, leur véritable

130. Léopold Greindl, *op. cit.*, p. 36-37.
131. *Ibidem*, p. 98-99.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 172 01/01/2026 13:09:10

foyer primitif. Cet habitat se trouvait approximativement dans le massif éthiopien septentrional, c'est-à-dire les plateaux des Gallas. Caractérisé par un climat tropical et équatorial de haute altitude, la région était plus favorable à l'élevage de gros bétail. En plus de l'élevage, les Bahema développèrent la culture de céréales dans cette région des plateaux du sud-est éthiopien. Ils cultivaient le sorgho et le millet à l'aide des houes entrelacées.

L'émigration des Bahema vers le sud aurait commencé plus vraisemblablement au début du 1er millénaire à la suite des mouvements de déplacement des autres peuples pasteurs en provenance des plateaux du nord et du nord-ouest de l'Ethiopie. Ces derniers étaient à la recherche de nouvelles terres de pâture. L'émigration des Bahema est le tout premier mouvement connu qui emprunta le fossé tectonique oriental, aussi approprié pour faire paître le bétail. L'arrivée des ancêtres des Bahema dans la région interlacustre se situerait vers le XIIIe siècle, ou même avant. D'autres explications ont été partagées autour de l'appellation « Bahuma » qui désigne les éleveurs. Elle date de la période de l'entrée de ces éleveurs en Ouganda vers le XIIIe siècle. Les populations locales avaient été profondément marquées par les sonorités émanant des caravanes : le mugissement des bêtes, le martèlement des sabots mêlé aux appels des bouviers. Par un procédé d'assimilation onomatopéique, elles créèrent le terme « Bahuma » pour désigner ces marcheurs, dont l'arrivée était précédée de ces bruits distinctifs.

Un épisode historique de prime abord insignifiant s'est révélé être le catalyseur de profondes mutations dynastiques et de mouvements migratoires non moins conséquents. Sous le Roi Wamara, fils de Ndahura, fondateur de l'empire Kitara ou l'empire des Bachwezi (C. 1344-1371), un Muhima nommé Ruhinda avait été chargé de la garde des troupeaux du roi. Cela dura jusqu'à ce que les bêtes soient décimées par une épidémie. L'événement porta un coup sévère à l'économie de l'empire des Bachwezi, malgré l'expertise et le savoir-faire dont les populations étaient créditées. Cela donna l'occasion aux Luo-Babito de Bunyoro-Kitara de prendre l'avantage sur les Bachwezi qui furent défaits et contraints de prendre simultanément la direction de Tanganyika, de la Semuliki et de Mwita Nzighe[132]. La chute de l'empire des

132. Lire également Raymond Ngbape Kihera-Winyi, *Tradition orale et histoire des*



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 173 01/01/2026 13:09:10

Bachwezi donna lieu à une terrible lutte entre les Luo et les Bahima ou Bahuma (les Babito dits aussi « Wawitu » et les Bahinda) pour le contrôle politique de la région. Dès lors, durant les trois siècles qui suivirent, la région connut une succession de luttes entre les Etats pour l'hégémonie politique.

Les historiens s'accordent sur le fait que les Bachwezi ont créé un empire « lâche » dans la région de l'Afrique orientale située entre le Haut-Nil et le sud du lac Victoria. Son étendue précise n'est cependant pas connue.

Les premiers déplacements des Bahema, accompagnés de vaches à longues cornes[133] et à dos plat, ainsi que des instruments de musique[134], aboutirent en partie dans l'Unyoro septentrional. Cet espace fut conquis et occupé sans peine entre le XII$^{e}$ et XIII$^{e}$ siècles[135]. Il fallut attendre la seconde moitié du XV$^{e}$ siècle pour vivre la poussée effrénée des Bahema des plateaux du sud-est éthiopien et de l'Unyoro septentrional suite aux invasions des Luo. Les clans Luo provenaient des abords du lac Rudolphe (situé dans le nord du Kenya). Les Bahema de l'Unyoro septentrional gagnèrent progressivement, dès le XVI$^{e}$ siècle, l'ouest du Bunyoro et de Toro septentrional. D'autres Bahema venus plus tard par vagues en provenance des plateaux éthiopiens se dirigèrent, selon les circonstances, vers le sud ou l'ouest de Toro[136]. Selon Dunbar, « on pense que les Bahuma sont arrivés en Uganda à partir du nord-est mais passèrent à l'ouest du lac Albert et entrèrent dans la région entre les Grands Lacs de l'ouest en pénétrant dans le Bunyoro-Kitara à partir du sud… Les Bahema sont ceux qui s'installèrent à l'ouest du lac Albert. Présentement, les Banyoro appellent ce peuple pasteur ou leurs descendants 'Bahuma', et les gens du sud de l'Uganda les appellent ''les Bahima''»[137].

---

*Bahema de l'Ituri. Des origines à nos jours*, Travail de fin d'études en Histoire-Sciences sociales, ISP/Bunia, 1994, p. 20-21.

133. Ces vaches à longues cornes sont semblables, voire proches de celles peintes sur les anciens monuments égyptiens.

134. Il s'agit de harpes et de trompettes semblables à celles dont le Pharaon se servait pour éveiller le sentiment de sa puissance dans le royaume.

135. Il sied de reconnaître que, entre le XI$^{e}$ et le XIV$^{e}$ siècles, l'ancien royaume de Kitara était gouverné par les Hamites.

136. Bura Dhengo, « Les migrations en Ituri et la carte de répartition de la population du Bulega dans la seconde moitié du XIX$^{e}$ siècle », in *Ujuvi*, n° 8, B.R.I./Bunia, 1987, p. 74.

137. A.R. Dunbar, *A history of Bunyoro-Kitara*, Nairobi, Oxford University Press, 1965, p. 20.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 174 01/01/2026 13:09:11

De la région interlacustre méridionale, les migrations des Bahema se firent par petites vagues successives à partir du royaume de Bunyoro-Kitara au nord et du royaume de Toro au sud. De Bunyoro-Kitara qui était à son déclin suite à l'invasion des Luo de Nyabongo, l'immigration des Bahema vers le Bulega commença dans la seconde moitié du XVI[e] siècle après qu'ils se soient retirés vers l'ouest du royaume. Refoulés par les Babito d'origine Luo au XVII[e] siècle, certains groupes se dirigèrent vers le sud. Les plus anciens des peuplements connus à l'ouest du lac Mwita Nzige (lac Albert) sont ceux de Mbolokpa qui, conduit par Mghera (Mukama), traversa le lac avec ses sujets vers 1750.

Au nord, dans la région de Mahagi, l'arrivée des Bahema a suivi de près celle des Alur. Les itinéraires empruntés étaient variés, et les déplacements se sont principalement déroulés sous forme d'infiltration progressive. L'expansion territoriale s'est effectuée de manière pacifique dans la plupart des cas. Dans son essai sur les migrations des Bantous de la province orientale (Stanley Falls), A. Moeller note que, « plus tard, vers le milieu du XVII[e] siècle, les Hamites Bashwezi détronés par les Babito et refoulés vers le sud, ont mis en mouvement les migrations consécutives : Bahunde, Banande, Bahutu, etc., pénétrant par la même trouée de la Semliki ou par l'Entre-Edouard-Kivu »[138].

Après leur établissement temporaire dans le Bunyoro-Kitara, les Bahema se sont déplacés en empruntant trois principales directions :

— Les pionniers du tout premier mouvement optèrent pour la traversée du lac Mwita Nzige à l'aide des radeaux fabriqués avec des joncs. La traversée se faisait par vagues successives. Les premiers migrants conduits par Karamagi, fils de Muhera (Mghera) traversèrent le lac et atteignirent Korovi où ils s'installèrent pacifiquement dans la région de Blukwa occupée partiellement par quelques regroupements des Banyali et des Lendu cantonnés surtout dans la partie nord-est au début du XVII[e] siècle. De Blukwa, d'autres petits groupes des Bahema progressèrent vers l'ouest du Bulega central. Ils se stabilisèrent dans l'actuel groupement Kekpa des Mambisa de Nizi. Il s'agit du clan des Bahema Basingo.

138. A. Moeller, *op. cit.*, p. 30.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 175 01/01/2026 13:09:11

— Le deuxième groupe des Bahema qui partit de Bunyoro-Kitara progressa vers le sud en longeant le lac Mwita-Nzige. Ayant contourné le lac par la Semuliki, les migrants accompagnés de leur bétail empruntèrent la région du littoral occidental du lac. D'autres Bahema s'arrêtèrent dans la partie méridionale du royaume de Toro. Quant à ceux qui avaient pris la direction nord à partir de la rivière Semuliki, ils progressèrent jusqu'au flanc ouest du mont Korovi, précisément dans l'actuelle région de Jibba[139] caractérisée par une végétation luxuriante pour le bétail. Dans leur parcours de reconnaissance et d'occupation de l'espace, les Bahema se retrouvèrent en face des gens de petite taille semblables à ceux rencontrés dans l'Ouest du royaume de Toro[140]. Il s'agissait des Lendu Bindi cantonnés dans le sud-ouest du Bunyoro et conduits par Aziata ou Azata. Devant la poussée des éleveurs Hema, les hommes d'Aziata se retirèrent un peu plus à l'intérieur du Bulega méridional. Cet espace qu'ils occupent jusqu'à ce jour est la chefferie des Walendu Bindi. Cependant, durant son séjour dans la région de la rivière Semuliki, un chef hema du nom de Bise procéda avec ses hommes à l'installation d'un marché assez florissant à Nyabu. Les produits d'élevage (viande, lait caillé) des Bahema y étaient échangés contre des produits agricoles des Lendu Bindi. Plus tard, pour sceller leurs rapports, un pacte de sang fut conclu dans la convivialité entre les deux chefs Bise et Aziata, ainsi que leurs sujets respectifs.
— Le troisième groupe des migrants Hema partit du royaume de Toro en empruntant la trouée de la rivière Semuliki. Cette migration constitua la dernière phase du déplacement des Bahema vers le Bulega occidental. Au fil de leur avancée, les Bahema repoussèrent l'arrière-garde des Lendu Bindi, installés à l'ouest du royaume de Toro, les contraignant à se replier vers l'intérieur des terres et le sud du Bulega méridional. Cette ultime migration des Bahema était composée de petits groupes, voire de familles dispersées. Ils s'établirent pacifiquement sur les terres vierges et inoccupées du Bulega méridional correspondant à l'actuel territoire d'Irumu oriental. Attirées par des

139. En langue bbadha (kilendu), Jibba signifie littéralement le village laissé par les « Ji ». Ce dernier terme est employé pour désigner les Bahema.
140. Situé plus au sud par rapport au royaume de Bunyoro-Kitara.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 176 01/01/2026 13:09:11

terres propices à l'élevage, certaines familles se dispersèrent à travers la région, privilégiant les zones traversées par des cours d'eau afin de subvenir aux besoins de leur bétail. La quête de terres fertiles et de pâturages luxuriants fut le facteur déterminant de l'installation durable des Bahema, qui, à la fin du XVIII[e] siècle, s'établirent à travers l'ensemble du territoire de l'actuel Irumu. La quête de terres propices à l'élevage a conduit les Bahema à se disperser dans des zones géographiques variées, sans homogénéité territoriale. L'établissement des Bahema dans les différentes localités d'Irumu se fit sans aucune confrontation armée avec les autres peuples rencontrés sur place.

En résumé, les Bahema s'implantèrent durablement grâce à leurs activités économiques, principalement axées sur l'élevage, mais aussi l'agriculture. L'activité agricole qui reposait sur l'usage de houes entrelacées, introduit depuis le Bunyoro, permit aux Bahema d'accroître durablement leurs moyens de subsistance.

D'autres Bahema provenant de la partie centrale du territoire de Djugu, s'établirent dans le territoire de Mahagi. De nos jours, ils sont assimilés aux Alur. Il s'agit des Djukot qui ont créé une chefferie, ainsi que des Wagungu.

Sous Kabarega, le royaume de Bunyoro-Kitara s'étendait sur une bonne partie des territoires habités par les Alur et les Bahema. A ce sujet, Georges Moulaert note : « Le Bunyoro de Kabarega s'étendait sur la rive occidentale du Lac Albert, chez les Alurs et Bahemas, actuellement en territoire congolais. Le prestige de Kabarega et la crainte qu'il inspirait jusque dans la région occidentale du Lac Albert étaient encore tels qu'en 1924, quand on apprit que le vieux Kabarega revenait au Bunyoro après son long exil, tous les chefs Alurs, Walendu et Bahemas se préoccupèrent de rassembler le tribut annuel qui n'avait plus été payé depuis 30 ans[141]. »

Au Congo, les Bahema constituèrent une sorte de confédération. Spécifiquement dans le territoire de Djugu, cette forme d'Etat était érigée autour de l'Omukama Karamagi du clan « Jotsi ». Bien que les chefs de certains clans rivalisaient en puissance avec

141. Georges Moulaert, *Vingt années à Kilo-Moto. 1920-1940*, Bruxelles, Ed. Charles Dessart, 1950, p. 49-50.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 177 01/01/2026 13:09:11

l'Omukama, tous acceptaient l'autorité de ce dernier par consensus et veillaient à ne pas le trahir auprès des étrangers. A l'arrivée du colonisateur, la confédération était à sa septième génération[142] sous l'autorité de Mpigwa-Mbolokpa. A l'occasion, le chef Rutarwa du clan des Bahema Bagavu et le chef Luvangire du clan Issamba présentèrent Mbolokpa comme le grand chef des Bahema de Djugu. La raison d'être de cette confédération était la cohésion des Bahema pour la survie du groupe au Bulega[143]. Plusieurs clans hema firent allégeance à l'autorité de Pigwa-Mbolokpa : les Babito (Kaiba), les Bakongoro, les Bagabo (Bagavu), les Bangolu, les Basingo (Ndahura), les Bakwonga, les Banywagi, les Badjeru et cinq sous-clans rattachés aux Jobatsi (Djugudjugu, Isamba, Tchusiba, Visiba, Maguru).

En 1917, en territoire de Djugu, la chefferie des Bahema Nord a été la première à se faire reconnaître par l'administration coloniale comme une entité coutumièrement organisée. La réorganisation territoriale et celle des clans hema de Djugu effectuée progressivement depuis le régime colonial jusqu'après l'indépendance politique de 1960, ont conduit à la reconnaissance et à la création de la chefferie des Bahema Banywagi et de celle des Bahema Baguru comme entités territoriales décentralisées et autonomes[144].

Quant à la structure politique du pouvoir traditionnel[145], elle comprenait, dans l'ordre décroissant, les organes suivants :

- Omukama est l'autorité suprême sacrée de l'entité. L'entité coutumière représente l'unité, la cohésion, le rassemblement et la survie des confédérations hema car elle donne la vie et la force à tout et à tous. Chaque clan reçoit de l'Omukama une portion territoriale considérée comme un patrimoine collectif legué par les ancêtres pour les générations futures. Ce patrimoine est géré au quotidien par l'Omugwetwa (chef du clan).

142. Jusqu'en 2022, la succession de la dynastie de Karamagi a été incarnée par les chefs suivants : Oyo-Mukuru, Tchulo, Mulindwa, Oyo-Muto, Kato, Jiju, Mpigwa-Mbolokpa, Bahu, Kunga, Tokpa, Singo, André Londri, Kpadhingu, Dhelo Visiba, et Pilo Mulindro.
143. Raymond Ngbape Kihera Winyi, *Histoire des relations interethniques. Cas des Bahema de Djugu et leurs voisins. Des origines à 1964*, Mémoire en Histoire, ISP/Bunia, inédit, février 2000, p. 19.
144. Voir annexe 1 : Les Entités territoriales décentralisées et déconcentrées.
145. Lire Lobho lwa Djugudjugu, *Société et politique en Afrique traditionnelle. Bahema et Walendu du Zaïre*, Kinshasa, Presses Universitaires du Zaire, 1980, p.175 sq.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 178 01/01/2026 13:09:11

- Katikiro est le premier conseiller de l'Omukama en matière politique et militaire.
- Les Abagwetwa. Ce sont les dignitaires (nobles) constituant le grand conseil de l'Omukama à qui ils versent périodiquement des redevances. Au nom de l'Omukama, les Abagwetwa et les Abanyampara détenaient un pouvoir de sanction, mais limité.
- Les Abanyampara ou chefs de villages sont nommés à vie par l'Omugwetwa pour le représenter dans chaque village. Ils sont chargés également de récolter les impôts en nature destinés à la hiérarchie coutumière.

### *Relations des Bahema avec les autres communautés*

Après leur établissement pacifique et leur sédentarisation progressive en Ituri central, les Bahema ont stabilisé leurs entités coutumières d'origine selon un format qu'elles conservent jusqu'à ce jour. Les représentants de l'administration coloniale belge, autant que les autorités du Congo indépendant, n'ont jamais été confrontées à la nécessité de trancher un quelconque conflit foncier de grande envergure opposant deux entités coutumières hema, à part sans doute quelques litiges sans gravité liés à une incompréhension passagère. En tout état de cause, l'établissement dans un endroit donné faisait suite à des accords conclus soit avec d'autres communautés, soit à l'intérieur de la communauté Hema elle-même, en fonction des contextes et des situations. Partout où les Bahema introduisirent leur mode de vie et leur prestige d'habiles pasteurs et de faiseurs de pluie, ils influencèrent la civilisation des peuples voisins.

De manière générale, aussi bien dans le territoire de Djugu que dans celui d'Irumu, les rapports entre les Hema et les autres peuples étaient de préférence caractérisés par des intérêts économiques, ou mieux par le clientélisme, le besoin de complémentarité, l'influence de la gouvernance politique et le mode de gestion des populations. Pour sceller les rapports de bonne cohabitation, les parties s'échangeaient des biens empreints de symboles[146], ou

146. Nous pensons au bracelet (Ekikomo), une petite lance (Empotole), la vache (Ente). Ces symboles étaient destinés surtout au chef ayant reçu et établi une autre population sur son territoire.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 179 01/01/2026 13:09:11

concluaient des alliances. Parfois, les premiers occupants d'une localité cédaient librement leurs terres aux nouveaux arrivants moyennant un paiement en nature (la vache notamment). Jamais il n'était question d'une quelconque délimitation territoriale. Dès lors, il s'établissait entre les parties, des rapports de fraternité et d'amitié fondés sur le partage des biens et des valeurs complémentaires. De ce fait, les deux peuples alliés proscrivaient toute union matrimoniale entre leurs membres, celle-ci étant perçue comme une transgression assimilable à l'inceste. Dans ce même ordre d'idée, il arrivait que des familles entières s'établissent sur le lopin de terre d'un client ou allié, tout comme l'inverse pouvait se produire.

Avec les Babira, voisins des Hema, une touche religieuse voire ésotérique a caractérisé ce rapport : de nombreux sujets hema ont joué le rôle de guérisseur, de magicien « faiseur de pluie » ou de médiateur auprès de leurs voisins qui ont ainsi été amenés à reconnaître sans rechigner l'autorité des chefs hema. Sur le plan politique, les Bahema étaient souvent invités chez les voisins aux cérémonies d'intronisation et d'investiture des chefs en gage de leur sagesse et dans le souci de maintenir de bons rapports[147].

Il sied de noter que, grâce à ces rapports de bon voisinage, les Bahema ont pu éviter des conflits ouverts[148]. Durant la période coloniale, les autorités s'efforçaient d'instaurer une coexistence pacifique entre les groupes ethniques. Toutefois ces tentatives n'étaient pas toujours couronnées de succès, notamment lorsqu'il fallait arbitrer des conflits entre communautés voisines concernant la délimitation de leurs propriétés. Mais c'est au lendemain de l'accession du Congo à la souveraineté nationale qu'il a été

147. Ce qui, de nos jours, est considéré dans l'opinion publique comme de l'hypocrisie du Muhema.

148. C'est à dessein que de nos jours, l'opinion malveillante dénature la vérité historique en prétextant qu'il a toujours existé des conflits interethniques entre les Bahema et leurs voisins. L'histoire est muette sur ces prétendus conflits. Assez facilement, certains rappellent l'histoire de l'administration dictatoriale de Bomera dans la région de Boga-Bogoro comme étant une référence d'opposition entre les Lendu Bindi et les Bahema. La vérité est que Bomera rendait compte de ses expéditions sur fond de pillage économique au roi de Bunyoro-Kitara en quête de richesses matérielles, à savoir les vaches et autres biens de valeur. Sauf à donner dans le cliché, cette histoire ne mérite pas d'être interprétée comme la preuve d'une opposition ni d'un rapport de domination entre les deux communautés.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 180 01/01/2026 13:09:11

observé un développement manifeste du tribalisme et des comportements frisant le repli identitaire, surtout au sein de l'élite intellectuelle. Depuis lors, comme le souligne Samba Kaputo[149], les rapports de cohabitation pacifique ont cédé la place aux désaccords récurrents qualifiés « *d'instincts primitifs* » tribalistes.

### m. Regard sur l'histoire des arabisés de Mambasa[150]

Il importe de donner d'abord des précisions sur certains termes régulièrement utilisés concernant la traite des Noirs dans la partie orientale de la RD Congo. Il s'agit des mots « arabe », « arabisé », « Ngwana », « Ruga-Ruga ».

Selon Chibenda Mulashi et Aliamtu Ka-Sholero, le terme « arabe » utilisé « pour qualifier tous les traitants d'esclaves à l'Est du Zaïre au XIX$^{e}$ siècle, est un emploi abusif et propre à semer la confusion » [151]. D'après A. Gillaert, « ceux qu'on appelait "Arabes" étaient en réalité, des Métis de Noirs et d'Arabes, commerçants venus de Zanzibar qui, à partir de 1870 environ, étendirent leur zone d'action jusqu'au bassin du Congo »[152]. Ces Métis n'opéraient pas seulement sous la direction des Arabes venant de l'Asie par la côte africaine de l'océan Indien, mais aussi sous celle des Arabes apatrides. Le nom « Arabe » a aussi été étendu à d'autres gens qui, sans être métis, participaient activement à la traite des Noirs et au commerce d'ivoire aux côtés des trafiquants arabes. Ensuite, les Arabes et leurs chefs de bandes arabisés ont bénéficié des services d'un personnel auxiliaire intrépide et numériquement important qui s'adaptait facilement aux réalités locales et assurait la force de persuasion et de frappe en se servant d'un armement supérieur à celui des autochtones. Il s'agit des Wangwana, des Ruga-Ruga, des Nyamwezi, des Wafuasi ou acolytes.

149. Samba Kaputo, *Phénomène d'ethnicité et conflits ethno-politiques en Afrique Noire post-coloniale*, Kinshasa, P.U.Z., 1982, p. 11.
150. L'appellation d'origine de cette localité est Mamba-Musa ou colline de feu. Le terme désignait un rond-point (carrefour) où les voyageurs prenaient le repos et se procuraient des provisions avant de s'engager vers différentes destinations. La mention de feu renvoie par allusion et substitution à la cuisine de circonstance.
151. Chibenda Mulashi et Aliamtu Ka-Sholero, « Les incursions arabes dans le Kibali-Ituri », in *Ujuvi*, ISP/Bunia, n° 10, 1989, p. 90 sq.
152. A. Gillaert, *La Force Publique de sa naissance à 1914*, Gembloux (Belgique) ,Ed. Duculot, 1955, p. 70.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 181 01/01/2026 13:09:11

Les Nyamwezi et les Wafwasi étaient des hommes de la côte africaine de l'océan Indien, particulièrement de la côte tanzanienne. Les Wangwana étaient des hommes de la côte travaillant pour leur propre compte ou pour celui d'un maître tout en restant libres. Le nom « Mungwana » s'est ensuite étendu aux petits trafiquants de la côte ou de l'intérieur et aux anciens esclaves affranchis étroitement associés aux activités et à la vie de leurs maîtres arabes[153]. Les « Wangwana » constituaient une forme d'encadrement subalterne au sein de la hiérarchie dominée par les Arabes. L'essentiel des troupes, en plus des esclaves domestiques engagés régulièrement comme porteurs, était composé de « Rouga-Rouga » ou « Ruga-Ruga » recrutés au sein de différentes populations d'Afrique. Ces mercenaires originaires de la Tanzanie et même du Malawi étaient au service d'un chef africain ou d'un traitant arabe ou arabisé. Le fusil confié au « Ruga-Ruga » lui conférait un pouvoir redouté et lui assurait une vie fructueuse faite d'aventures et de pillages. On appelait aussi « Ruga-Ruga » des bandes opérant pour leur propre compte à échelle restreinte. La même appellation était par ailleurs conférée à des jeunes, souvent des adolescents, qui avaient rejoint d'eux-mêmes les bandes dirigées par les Ngwana dont ils voulaient partager librement la vie d'aventure, quand ils n'étaient pas enrôlés plus ou moins de force à la suite de l'attaque d'un village.

Il convient enfin de noter que les Arabisés de Mambasa ne forment pas une société homogène à cause de la diversité de leur origine et de leur provenance.

### *Processus d'intrusion et de pénétration*

Accompagnés des originaires de l'est du Tanganyika, les Arabes pénétrèrent dans le Maniema. Ils agrandirent leurs troupes en recrutant des hommes qui, devenus des chefs de bandes, pénétrèrent autour de 1883 dans le district de Stanley-Falls (Tshopo) avant d'atteindre la région de Mambasa en 1887. C'est au courant de cette même année que l'Arabe Uledi Kilongalonga dépendant d'Abed bin Salim de Kirundu (Ponthierville ou Ubundu) arriva à Epoto (Ipoto) dans la chefferie des Babombi. Il érigea sur la rive droite de la rivière Ituri une station qui devait devenir la base des

153. Plus tard, ce nom « Ngwana » a fini par être synonyme de « civilisé ».



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 182 01/01/2026 13:09:11

opérations militaires tout en servant de lieu de rassemblement des esclaves et de stockage des butins (ivoires…). Les Arabisés de Mambasa dépendaient d'Abed bin Salim.

Selon Daniel Kakule Mulekembe, la station constituait la base « d'une véritable conquête qui s'opérait par un mélange des moyens pacifiques et violents. Des chefs africains se montraient accueillants vis-à-vis des traitants à cause des produits exotiques dont ils proposaient l'échange et l'aide qu'ils pouvaient leur fournir contre les adversaires : l'alliance se scellait souvent par des rites traditionnels de fraternité du sang et par le mariage. On organisait en commun une expédition dont le butin en hommes, bêtes et objets divers était partagé »[154].

En vue de leur expansion vers la région de Mambasa, les Arabisés avaient érigé deux stations : la station d'Epoto située près de Mawambi et celle d'Ugaruwa en amont des rivières Ituri et Nepoko. Chibenda Mulashi et Aliamtu font la description de cette dernière station en ces termes :

> « Un vaste établissement fortifié de grandes palissades doublées de telle sorte qu'elle empêcherait le passage des flèches. Au centre, elle faisait face à la rivière ; l'habitation du chef était commode, élevée et confortable. Ses épaisses et hautes murailles d'argile cuite, percées de meurtrières, lui donnent quelques ressemblances avec une forteresse. La place était certainement à l'abri de toute surprise »[155].

La pénétration des Arabisés dans la région de Mambasa se fit à partir de Kirundu par l'ouest. Dans les rangs des Arabisés, on dénombrait des sujets Bakusu, Balengola, Babudu, Babombi, Bamanvu. Une autre colonne partie de Kirundu par le sud atteignit le bord de la rivière Ituri au sud d'Epoto, après avoir contourné le fief d'Ugaruwa. L'expédition lancée en 1890 par Kilongalonga à Mawambi pour étendre son domaine de razzias dans le bassin de l'Ituri ne put aboutir. C'est celle partie d'Ipoto vers l'est qui atteignit la région du lac Albert :

154. Daniel Kakule Mulekembe, *Processus d'intégration politique des Arabisés esclavagistes au Congo : cas de la Collectivité de Mambasa dans le Territoire de Mambasa (1911-1976)*, TFC en Histoire-Sciences sociales, ISP/Bunia, inédit, 1997, p.23.
155. Chibenda Mulashi et Aliamtu Ka-Sholero, article cité, p. 96.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 183 01/01/2026 13:09:11

> « En 1890, des bandes remontant l'Ituri arrivèrent jusqu'au lac Albert où ils exercèrent leurs razzias sur les populations déjà soumises aux mêmes pratiques de la part de Bunyoro. A la suite de la faible résistance des autochtones, les Arabisés établirent vers 1892, un poste au bord du lac… La même année, ils fondèrent un autre à Irumu, et plus tard à Boga, Kilo, Gety. D'où ils lancèrent avec les chefs autochtones alliés, des expéditions à l'intérieur de région chez les populations non alliées à eux »[156].

Après des actes de résistance armée farouches des Babila contre les Arabisés, il fut conclu un pacte d'entente et de fraternité entre les deux. Ce sont les chefs des Babila Babombi qui le scellèrent « traditionnellement ». Peu après, ce fut l'ère de l'opération « anti-esclavagiste » ou « anti-Arabe » suivie dès 1887 de l'occupation coloniale de la région de Mambasa. La même année, les Zanzibaristes firent leur entrée dans le bas Aruwimi, d'où ils se répandront ensuite dans l'Uélé et le Haut-Ituri (Avakubi-Penge-Mawambi) pour reconnaître la vallée de la Semliki[157].

### *Le siège de la région de Mambasa*

Les principaux facteurs qui occasionnèrent le siège de la région de Mambasa par les Arabisés sont notamment la pénétration européenne dans le cadre des opérations anti-esclavagistes. En effet, Mambasa constituait le carrefour pour conduire respectivement vers Kirundu ou Walikale, localités d'origine de la plupart des Arabisés, ou vers Beni et Stanley-Falls. Traqués par les troupes anti-esclavagistes de l'EIC, dont celles du lieutenant Henri-Auguste De Bruyne, de Henri-Morton Stanley et de William G. Stairs. Les Arabisés qui voulaient rejoindre Walikale sous la conduite de leur chef Bilimuma en furent empêchés et se retinrent de peur de subir le même sort que leur chef Lukundula. Les descendant de ces Arabisés habitent actuellement la localité de Bavalakaniki. Ils constituent le premier « noyau résiduel des Arabisés » nommé « Kambi ya bolongo »[158] en référence au fait qu'ils étaient les seuls dans la contrée à posséder des maisons construites en

156. Daniel Kakule Mulekembe, *op. cit.*, p. 31.
157. A. Moeller, *op. cit.*, p. 31.
158. Lorsque le « noyau résiduel arabisé » vint, vers 1894-1895, s'établir à Mamba-Musa, la présence humaine n'était que celle des Pygmées de Kambi ya bolongo.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 184 01/01/2026 13:09:11

pisé. Dans leur voisinage, se trouvait uniquement un camp des Pygmées des Babila du clan Bandikwakwa (chefferie Bakwanza) dirigé par le chef Dheke.

A l'aube de la colonisation belge, les Arabisés de Mambasa formèrent une chefferie reconnue dès 1915 par un Décret signé le 02 mai 1910. Ils provenaient de différentes localités comme l'illustre le tableau ci-après.

**Tableau 3 : Provenance des Arabisés de Mambasa**

| | ***Entités des Arabisés*** | ***Provenance/Origine*** |
|---|---|---|
| 1 | Lumbu-Lumbu | Station Epoto /Ipoto |
| 2 | Bavali – Kaniki | Mamba-Musa |
| 3 | Mputu | Maniema |
| 4 | Makoko | Kusu (Maniema) |
| 5 | Harua I et Harua II | Mawambi |
| 6 | Kero Zanzibar I et II | Haut-Uelé |
| 7 | Saio (depuis 1945) | Ebiane |
| 8 | Makalanga (depuis 1977) | Bavala-Kaniki |

La formation de l'agglomération des Arabisés au centre de Mambasa remonte à l'année 1915. Des clans (fungu) de différents chefs arabisés, les premiers à occuper ce terroir, s'y sont établis. L'Arrêté du 02 décembre 1915 créa la chefferie des Arabisés de Mambasa qui regroupait les villages Bwana Musa, Salambongo, Mungala et Mukwani. Le Chef Salambongo fut le premier à être investi par les autorités coloniales en 1911, conformément au Décret du 16 août 1906. Depuis cette date, l'administration des Entités territoriales décentralisées des Arabisés de Mambasa a connu respectivement la dynastie des Zanzibarites (chef Bwana-Musa : 1915-1922, chef Shehe Muhamed bin Mushangana : 1922-1932, chef Madji Musa : 1932-1964), et le règne du Tanzanien Muzalia Mushangana (1965-1972). Après le décès de ce dernier le 13 janvier 1972, l'administration territoriale de Mambasa a initié une réunion de concertation regroupant les membres de famille des deux premiers chefs de la collectivité locale, à savoir Kayumba et Musa. A l'issue de la consultation du 22 janvier 1972, la famille Kayumba a désigné à l'unanimité Abdalasuli Shafiko en qualité



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 185 01/01/2026 13:09:11

de chef de la collectivité locale des Arabisés de Mambasa[159]. Ainsi décidée, la lignée des Banyamwezi a laissé place à la lignée des Congolais kusu. Le chef Abdalasuli Shafiko a prêté serment le 30 juin 1975.

### 4. Incursions arabes en Ituri à l'aube de la colonisation belge

L'un des premiers événements qui ont bouleversé l'histoire du monde fut la traite des esclaves. Le phénomène atteindra l'Ituri de manière particulière et par le truchement de deux types d'esclavagistes. La tradition orale aussi bien que les travaux de recherche scientifique n'y ont accordé que peu de place. Pourtant, de nombreuses survivances persistantes témoignent encore des incursions arabes en Ituri. Il s'agit des toponymes tels que la chefferie des Arabisés dans le territoire de Mambasa, le village « Madi » dans le secteur des Walendu Pitsi ainsi que celui des Walendu Tatsi dans le territoire de Djugu, le village « Marabo » dans le territoire d'Irumu ou encore « Molabo » chez les Bahema Baguru, en territoire de Djugu[160]. La région devint un théâtre d'incursions arabes venues, les unes par le nord, et les autres par le sud. Les tentatives des incursions arabes en Ituri remontent vers 1840. Mais c'est aux environs de 1889 que les expéditions des esclavagistes deviendront effectives dans la région.

#### 4.1. Incursions arabes par le nord de l'Ituri

Un groupe d'Arabes esclavagistes appelés Mahdistes envahit l'Ituri après avoir traversé le Sahara et le Soudan. Dès la première moitié du XIX$^{e}$ siècle, des Mahdistes actifs dans la traite des esclaves s'infiltrèrent en Ituri en passant par Faradje (dans l'actuelle province du Haut-Uélé). Devant l'impossibilité d'acquérir des esclaves en grand nombre dans cette région à cause de la résistance locale, les voici obligés de s'orienter vers l'Ituri, en y pénétrant par le territoire d'Aru. Mais les Lugbara et autres peuples autochtones opposèrent une forte résistance à ces Mahdistes. Ayant finalement

159. La décision de la concertation familiale a été confirmée par la lettre n° 25/253/1674/252/75 du 25 mai 1975 du Commissaire de Région du Haut-Zaïre.
160. Joas Mbitso Ngedza, *Résistance du peuple Bale aux incursions Arabes et à la colonisation belge. Du XVI$^{e}$ au XX$^{e}$ siècle*, Thèse de doctorat en Histoire, Kinshasa, U.P.N., 2017, inédit, p. 2.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 186 01/01/2026 13:09:11

réussi à contourner la résistance, les envahisseurs s'ouvrirent finalement un passage par le nord, le territoire de Mahagi étant une des voies d'entrée. Ce fut un tournant décisif dans la progression des envahisseurs, prélude à leur activisme remarqué en Ituri[161]. Chez le peuple alur de Mahagi, ils étaient connus sous l'appellation de « Nubi », et le surnom de « Mundro diang », expression qu'on pourrait traduire littéralement par « les Blancs des vaches », à cause de leurs pillages intensifs ciblant principalement le bétail de grande taille [162].

Souvent, les autochtones livraient à ces assaillants leurs troupeaux pour éviter de se faire capturer comme esclaves. En retour, ces étrangers échangeaient leurs produits contre les peaux de léopard, les colorants des plantes, les plumes de la grue couronnée et autres denrées locales. Emin Pacha, gouverneur de la province d'Aequatoria, avait cependant accordé aux trafiquants une autorisation permanente pour piller et commettre de nombreuses autres exactions. Dès lors, un peu partout en Ituri, la capture d'hommes s'accompagnait d'un déploiement effrayant de bouclages, de pillages, et d'incendies des villages. Les captifs en bonne santé étaient regroupés et acheminés en direction de l'Ouganda en prévision de leur déportation vers l'inconnu.

Les Mahdistes ont mené les mêmes opérations de razzias et de captures d'hommes dans les territoires d'Aru, de Mahagi, dans le nord et le centre de Djugu. Ils ont ainsi réussi à imposer leur autorité sur ces territoires situés au centre et au nord de l'Ituri.

### 4.2. Incursions arabes par le sud de l'Ituri

Le sud de l'Ituri a été conquis par les Arabisés qui étaient partis de la côte est-africaine en passant par le Maniema et Stanley Falls. A partir des postes d'Ipoto et d'Ugaruwa, ils atteignirent d'abord le territoire de Mambasa.

En 1892, les Arabisés étaient établis à Irumu, l'un de leurs principaux postes en Ituri, fondé en 1891. Des éléments arabisés

161. C'est en effet depuis bien plus longtemps que la région de Mahagi enregistrait la présence de quelques Mahdistes en provenance de la province d'Aequatoria au Soudan. Cf. Gérard Malherbe, *La Mission au Lac Albert (Ituri- R.D. Congo : 1911-1934*), Bukavu, Kivu Presses, 2009, p.67.

162. Joas Mbitso Ngedza, *op. cit.*, p. 166.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 187 01/01/2026 13:09:11

chassés de Stanley Falls par la campagne anti-Arabe de l'EIC se sont, eux aussi, repliés sur Irumu. Ainsi, ce poste devint, pour les Arabisés, le principal campement dépendant de leurs chefs Kibonge et Saïd ben Abed de Kirundu au Maniema. D'autres postes dont Kilo (en territoire de Djugu) et Boga (en territoire d'Irumu) furent également érigés. De là, les trafiquants organisaient des expéditions fréquentes à l'intérieur des deux territoires précités[163]. Le principal itinéraire suivi par les marchands d'esclaves venus par le sud de l'Ituri fut Mambasa – Irumu – Bunia – Kilo. Un autre groupe avait choisi de longer la région proche des monts Bleus à l'est pour atteindre Mbolokpa, en passant par Saliboko et Masumbuko. Certains autres postes ont été créés au bord du lac Albert, notamment à Kasenyi (territoire d'Irumu) et Zz'ga (territoire de Djugu). Toutefois, les Arabisés venus du sud n'ont pas réussi à installer en Ituri autant de postes qu'ils auraient souhaité. Irumu leur sera arraché en 1894 par les troupes de l'EIC[164].

Il convient de souligner que diverses stratégies de résistance à la capture d'hommes furent mises en œuvre, notamment le recours à la ruse et l'abandon volontaire des villages. A l'arrivée des envahisseurs, les habitants s'enfuyaient vers la brousse, allumant le feu derrière eux afin de décourager leurs poursuivants. Dans leur colère, les Arabes s'emparaient alors du bétail et pillaient les vivres abandonnés dans les greniers et dans les champs. Mais les habitants recouraient aussi à des subterfuges ingénieux : ils exposaient la laideur physique comme motif de rejet, auxquels s'ajoutaient des affections telles que la variole, la carie dentaire, l'avulsion des dents ou encore la cataracte, utilisées comme moyens de dissuasion. Ce n'est donc pas en vain qu'on a vu ou qu'on voit encore de nos jours le port de « nzudu »[165] sur les lèvres des femmes chez les Bira, ou encore le tatouage de la figure, ainsi que l'extraction des incisives inférieures chez les peuples alur et ndo-okebo, sans oublier tout une série d'autres pratiques concourant aux mêmes fins : le percement des lèvres supérieures et in-

163. *Ibidem*, p. 170.

164. Gérard Malherbe, *op. cit.*, p. 77.

165. Le mot « nzudu » fait référence à la pratique d'étirement de la lèvre supérieure chez la femme, dans le but volontaire de l'enlaidir. Cette stratégie visait à susciter la répulsion des esclavagistes, qui autrement auraient été tentés de capturer la femme.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 188 01/01/2026 13:09:11

férieures des femmes, celui des lobes de l'oreille, l'épilation des paupières chez les Walendu[166]. Ces marques corporelles suscitaient le dégoût chez les Mahdistes et les Arabisés. Pourtant, elles ont joué un rôle crucial dans la préservation de milliers d'autochtones, leur évitant ainsi d'être capturés et réduits en esclavage, puis envoyés vers des contrées lointaines.

Cependant en de nombreuses occasions et dans d'innombrables lieux, les habitants firent le choix de la résistance violente contre les esclavagistes. Ce fut notamment le cas dans les localités suivantes : Kimba (territoire d'Aru), Nioka (territoire de Mahagi), les groupements Ndjukpa, Dz'na et Buba (territoire de Djugu). Souvent, d'intrépides résistants montaient des embuscades le long de la piste empruntée par les agresseurs. Les affrontements consécutifs aux attaques menées par les assaillants n'étaient pas de simples échauffourées, mais des combats d'une rare cruauté. Il en résultait des morts de part et d'autre, la récupération d'armes à feu des mains des trafiquants esclavagistes et leurs acolytes, des butins de guerre de tous genres.

En substance, les incursions arabes en Ituri se soldèrent par la déportation des milliers de captifs destinés être vendus comme des vulgaires marchandises en Amérique ou en Asie. Par ruse, les Arabes esclavagistes ont, çà et là, créé des marchés et conclu des alliances trompeuses avec certains chefs autochtones, voire des liens politiques, et même des amitiés scellées par le rite du sang partagé et le mariage. Cette stratégie représentait l'un des moyens les plus efficaces pour obtenir des faveurs et faire exécuter des ordres par les autochtones soumis. Elle avait pour objectif de faciliter la capture d'hommes en affaiblissant la résistance face aux envahisseurs. Mais comme chez les Mahdistes, la chasse à l'homme s'accompagnait d'un déploiement effrayant de bouclages, pillages et incendies des villages. Les exactions causées par les incursions arabes eurent un grand écho auprès des Européens, apparemment sensibles aux malheurs des populations africaines. Mais peut-on réellement considérer que le succès de la campagne anti-arabe a marqué le début d'une ère de salut pour les populations autochtones ?

166. Joas Mbitso Ngedza, *op. cit.*, p. 188-189. Lire aussi Stéphane Kpavini Labu, *Les incursions des Arabes dans le Territoire de Djugu de 1890 à 1916 et leurs impacts sur la population*, TFC en Histoire –Sciences sociales, ISP/Bunia, 1997, p. 24 sq.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 189 01/01/2026 13:09:11

### 4.3. Avènement du pouvoir colonial belge en Ituri

Il n'est pas aisé de résumer l'histoire du demi-siècle de présence belge au Congo, en général, et en Ituri, en particulier. C'est pourquoi nous avons choisi de mettre en lumière quelques aspects essentiels, en présentant un certain nombre d'informations significatives sur l'histoire de l'Ituri.

#### *Explorations et campagnes anti-arabes*

La conquête coloniale belge en Ituri a été surtout le résultat de la reconnaissance géographique de la région ainsi que de la chasse aux Arabes. La phase la plus déterminante a été ensuite celle de l'aménagement du territoire notamment par la construction des routes, l'exploitation de l'or et le contrôle effectif sur les populations autochtones.

L'explorateur Samuel Baker a quitté le Caire en avril 1861 dans le but de « découvrir » les sources du Nil. Le 15 février 1863, il a rencontré à Gondokora (Uganda) ses homologues Grant et Speke. Ils lui ont fourni des renseignements concernant un lac, le « Mwita-Nzige » que Samuel Baker baptisera « Lac Albert » le 14 mars 1864. En 1876, le gouvernement égyptien organisa un deuxième voyage vers le lac Albert sous la conduite du colonel américain Mason. Son exploration se limita à quelques kilomètres de la rivière Semuliki qu'il appela significativement « Fleuve Rouge »[167]. A la même période, la province d'Aequatoria au Soudan, appartenant alors au gouvernement égyptien, s'étendait jusqu'à l'actuel territoire de Mahagi et à l'extrême nord-est du territoire de Djugu au Congo. Emin Pacha en était le gouverneur. Celui-ci fonda alors les postes militaires de Tunguru et Muswa (en territoire de Mahagi), à l'embouchure de la rivière Kakoi.

Les Anglais avaient dominé les voyages avant-coureurs de l'occupation coloniale en Ituri. Après la reconnaissance de l'estuaire du fleuve Congo, Stanley parvint finalement à atteindre l'Ituri, doté de ressources conséquentes et escorté de soldats, déterminé à anéantir toute résistance autochtone à sa mission. Il n'hésita pas à recourir à la terreur contre les populations autochtones, posant ainsi les jalons de l'instauration du pouvoir du roi Léopold II sur le Congo.

167. Gérard Malherbe, *op. cit.*, p. 67.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 190 01/01/2026 13:09:12

Avant ces ultimes objectifs, et après la fixation des frontières internationales des régions africaines décidée de manière unilatérale par les puissances européennes en 1885, le programme de Léopold II prévoyait l'annexion de la région du Haut-Nil à l'Ituri. Pour faciliter l'extension de son territoire vers l'est, le roi a, avant tout, envisagé de conclure des alliances avec les Arabes qui occupaient presque entièrement cette région. Celle-ci s'étendait de Stanley Falls jusqu'au lac Albert et à la frontière nord-est du Congo ; elle n'était encore ni explorée ni reconnue, mais fortement convoitée par la Belgique.

En 1887, Léopold II qui désirait ardemment que soit explorée à son profit la région du lac Albert, autrement dit l'Ituri, chargea Stanley de rallier le lac Albert en passant par Matadi et Léopoldville. En allant porter secours à Emin Pacha, Stanley a été, semble-t-il, le premier Européen à fournir au roi des informations utiles sur l'Ituri. « Stanley franchit l'Ituri (rivière) au nord d'Irumu le 5 décembre 1887. Le 6, il traversa le pays des Babelebe… Le 7 décembre, il passe par la Shari un peu au nord-est d'Irumu et se rend au mont Nyankunde… »[168]. Aux yeux des autochtones, la présence étrangère − incarnée par des individus responsables de nombreuses exactions − était perçue comme une forme d'agression manifeste. Raison pour laquelle les troupes de Stanley se sont heurtées aux autochtones Babira et Walendu-Bindi, au cours des escarmouches de Kavalega (Kavalli). Ce site fut le théâtre de la première manifestation de résistance face à la colonisation belge. Il devint un point de friction entre la caravane de Stanley et les soldats d'Emin Pacha remontant du lac Albert. Ainsi, il s'avère que l'Ituri a servi de lieu de convergence des convoitises arabes et européennes. Les « Ituriens » ont par conséquent subi les effets néfastes du drame créé par le choc entre les deux impérialismes étrangers.

A la faveur des ajustements territoriaux survenus entre 1885 et 1894, la partie orientale de l'EIC s'étendit jusqu'à « la région aurifère de Kibali-Ituri comprise entre le 30ème méridien Est et la crête de partage des eaux du Congo-Nil »[169] avoisinant pratique-

168. *Ibidem*, p. 69.

169. Isidore Ndaywel è Nziem, 1998. *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République démocratique du Congo*, Paris-Bruxelles, CGRI, Duculot-Afrique Editions, p. 313.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 191 01/01/2026 13:09:12

ment les monts Bleus. La connaissance de l'Ituri s'est progressivement enrichie grâce aux explorations directes menées dans la région. Suivant plusieurs témoignages, les explorateurs, munis d'armes à feu, déclaraient qu'ils étaient venus pour annoncer l'arrivée des Belges. Une importante campagne anti-arabe a été menée conjointement par Hubert Lothaire et le sous-lieutenant Henri-Auguste De Bruyne en 1894, pour une première occupation belge de l'Ituri, après la victoire sur Kibonge à Kirundi au Maniema.

> « Henri-Auguste De Bruyne parcourt la région en tout sens, l'explore, l'étudie et reçoit la soumission de la population »[170]. C'est lui qui a obtenu l'assujettissement des dernières bandes arabes de Mawambi, Avakubi, Beni, Kilo et Irumu. Il a également installé des détachements de la Force publique dans les anciens postes d'Emin Pacha à Mahagi (Tunguru et Muswa) ainsi que dans d'autres villages arrachés aux Arabisés et aux Mahdistes. Mais deux ans plus tard, au moment où l'expédition Dhanis passait par l'Ituri pour prendre possession de l'enclave de Lado au Soudan, il n'existait plus un seul poste de l'EIC dans la région de l'Ituri. Toutefois pour l'EIC, c'en était en principe fini de la présence des marchands d'esclaves à l'intérieur du territoire. En effet, le 14 août 1894 fut signé l'Accord selon lequel l'EIC renonçait aux territoires lui concédés par l'Angleterre au Soudan, excepté l'enclave de Lado. Ainsi, l'Ituri restait une possession exclusive des Belges. Dans ce contexte, l'Angleterre « cédait à perpétuité à l'EIC le port de Mahagi avec une bande de terre de vingt-cinq kilomètres, donnant ainsi sur le Nil[171] ».

Cependant, l'expédition Dhanis n'a pas pu atteindre le Soudan. Le commandant des Forces d'avant-garde, Leroy, est arrivé à Irumu le 4 janvier 1897. Il est monté vers le nord, a dépassé Adranga et la rivière Nzoro dans le territoire de Watsa jusqu'à atteindre la frontière nord-est du Congo à Mongwa (territoire d'Aru) le 12 février 1897.

Le 14 février 1897, une insurrection éclata au sein des troupes placées sous le commandement de Tagon et Adrienne, membres de

170. Gérard Malherbe, *op. cit.*, p. 77.
171. Joas Mbitso Ngedza, *op. cit.*, p. 209.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 192 01/01/2026 13:09:12

la mission Dhanis. Chargés de progresser vers le sud du Soudan, ces deux officiers furent tués au cours de la révolte. Encore une fois, les peuples de l'Ituri ont été victimes des effets collatéraux d'une guerre d'intérêt politique et d'inspiration étrangère. Irritées, les populations locales se sont montrées hostiles à l'expédition aux conséquences atroces des hommes de Dhanis. « L'hostilité de la population fut particulièrement vive dans la région d'Irumu, de Kilo et de Tamara »[172]. Tous les cinq territoires composant l'actuelle province de l'Ituri ont été touchés par l'insurrection des unités engagées dans la mission Dhanis.

En définitive, les succès des « campagnes anti-Arabes » ouvraient la voie à la colonisation dans la région Nord-Est conquise par l'EIC. La fin de la mutinerie des troupes associées à la mission Dhanis permit à l'administration coloniale d'installer assez solidement ses postes en Ituri. Les colonisateurs ont estimé que le temps était venu, pour eux, de commencer à « civiliser les civilisations inférieures ». Au plan de la stratégie économique, le 20 mai 1895, le commandant Henri-Auguste De Bruyne découvrit l'or dans la rivière Agola, près de Kilo. L'exploitation du métal jaune à partir de 1905 contribua plus tard à étendre dans la région le pouvoir de l'EIC d'abord, et celui du royaume de Belgique ensuite.

### 4.5. Système d'administration coloniale belge en Ituri

Dans le sillage de la répression des incursions arabes, l'EIC s'est attaché à consolider l'emprise européenne sur les populations et le territoire de l'Ituri, notamment par la mise en place d'un nouvel ordre administratif. Diverses méthodes et activités ont été ainsi mises en œuvre pour atteindre cet objectif. A l'époque, même au niveau d'autres puissances coloniales, plus aucun Etat européen ne prétendait soustraire une partie du territoire passé sous la tutelle de l'EIC[173]. Le nouvel ordre administratif en Ituri fut défini par l'adoption et la mise en application de l'administration indirecte et la politique de « Grandes chefferies ».

172. Samba Kaputo, *op. cit,*. p. 127.
173. Isidore Ndaywel è Nziem, *op. cit*., 2010, p. 298.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 193 01/01/2026 13:09:12

### *Instauration de l'administration indirecte en Ituri*

Certes, la colonisation sous-entend l'arrivée, sur un territoire, des étrangers conquérants et/ou des colons, souvent suivie d'une exploitation économique et d'un contrôle politique et administratif sur la population autochtone. Ce contrôle, en Ituri, s'est exercé notamment grâce au regroupement forcé des habitants à proximité des routes. C'était, selon le prétexte des colonisateurs, pour que les populations soumises ne continuent plus à s'entretuer. Mais en réalité, par cette méthode, le colonisateur oppresseur visait avant tout un double objectif : réduire sensiblement l'opposition à l'ordre colonial et obtenir l'exécution sans faille des travaux forcés par des groupes importants.

A ces deux objectifs s'ajoutait le contrôle de la population. Celui-ci s'est effectué principalement par le truchement de la reconnaissance et de la soumission des chefs traditionnels ayant perdu la majeure partie de leur autorité d'antan. Par ailleurs, et comme on pouvait s'y attendre, au plan social, le clivage était net entre le dominé et le dominateur. Le quartier européen était bien séparé de celui des Noirs. En outre, et souvent, les autochtones étaient accablés d'injures et de mépris. On comprend par-là que l'entreprise coloniale présentée officiellement comme une mission visant à « pacifier » et « civiliser » les autochtones cachait son vrai agenda, à savoir la domination du peuple et l'exploitation économique du territoire conquis.

Une parenthèse sur l'exploitation économique. L'extraction des mines d'or de l'Ituri, dès 1905, a mobilisé une importante masse d'ouvriers. L'approvisionnement de ces milliers de travailleurs représentait le principal débouché pour l'écoulement des produits agricoles, qu'ils soient issus des cultures autochtones ou de celles des colons. En 1931, la production agricole des populations autochtones congolaises et des fermes des mines de Kilo-Moto atteignit un tel niveau qu'il ne fut plus nécessaire pour la société minière d'acheter les vivres issus des plantations coloniales. Cependant, le recrutement des ouvriers était brutal au point d'endeuiller des familles entières. Beaucoup de gens forcés d'aller travailler dans les mines trouvaient la mort en cours de route du fait de l'inanition ou d'épuisement physique. De surcroît, le mode de gestion des travailleurs traduisait essentiellement une logique



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 194 01/01/2026 13:09:12

oppressive. A titre d'illustration : « un jour d'absence *non motivée* pouvait coûter jusqu'à deux mois de prison ; et ce n'est qu'après l'enquête de la Commission de la main-d'œuvre que le travail dominical fut entièrement éliminé[174]».

Par ailleurs, dès leurs premières années d'intervention au Congo, les agents de l'Etat indépendant du Congo ont utilisé l'administration comme leur véritable « cheval de bataille ». Les restrictions opérées dans l'organisation politico-administrative congolaise étaient assez profondes. « Elles furent consacrées par le décret du 6 octobre 1891 »[175]. Ce décret instaurait la chefferie commandée par un chef autochtone investi par le pouvoir colonial. La nouvelle législation incorporait davantage la « chefferie » traditionnelle dans les rouages de l'administration coloniale. Celle-ci devenait une subdivision administrative de l'Etat colonial, et le chef investi, un auxiliaire et un intermédiaire naturel entre l'Etat et la population.

Les mécanismes d'intégration étaient purement politiques ; ils reposaient sur la territorialisation qui n'était pas la préoccupation des Arabes trafiquants. Dans le cas d'espèce, la réorganisation du pouvoir s'écartait en bonne partie de la logique de l'autorité traditionnelle. En leur qualité de représentants immédiats du pouvoir colonial auprès de leurs sujets, les chefs étaient protégés par l'administration coloniale. Leur autorité encadrée s'exerçait dans les domaines administratif, politique et judiciaire tout en induisant de nombreuses obligations à remplir. C'était l'époque de création de vastes entités administratives. Dans ce contexte, l'autorité des chefs traditionnels a été officiellement validée. Toutefois, les chefs représentaient le dernier échelon de la hiérarchie administrative et faisaient office de guichets entre l'Etat et leurs propres sujets.

### 4.6. La politique coloniale de « grandes chefferies »

La politique de « grandes chefferies » a consisté en l'instauration des entités administratives dirigées par des chefs dont le pouvoir

174. Gérard Malherbe, *op. cit.*, p. 240.
175. *Bulletin officiel de l'E.I.C.*, VII, 10 octobre 1891, p. 259-261. Ce décret fut remplacé successivement par ceux du 3 juin 1906 et du 2 mai 1910.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 195 01/01/2026 13:09:12

s'étendait sur des peuples ethniquement étrangers à eux. Cette politique consacrait la gestion par une administration indirecte. Dans ce mode de gestion par procuration, attestée à Djugu, Irumu, Mahagi, et ailleurs, les administrateurs de territoire agissaient en véritables proconsuls prompts à exercer la répression politique. Dans ce contexte, plusieurs opérations militaires furent menées contre les chefs autochtones qui ne cessaient d'attaquer les convois et courriers du « gouvernement » colonial. Ainsi, de 1910 à 1912, le pouvoir colonial a pu soumettre par la force la plupart des chefs traditionnels, notamment Ujuro le chef des Panduru. L'impérialisme européen réussit ainsi à briser l'opposition des autochtones organisés principalement autour de leurs chefs respectifs. L'administration coloniale s'est alors employée à intégrer dans son système de gouvernement, l'ancienne organisation locale, c'est-à-dire de grandes étendues de territoire placées sous le contrôle des chefs traditionnels. A certains d'eux fut confié le pouvoir d'administrer des populations allochtones, en plus de leur propre ethnie ou communauté. La question de l'étranger se posait dès lors chez certains peuples de l'Ituri non au sens d'une hospitalité impliquant l'accueil des immigrants, mais plutôt dans le cadre de leur administration par des autorités ne faisant pas partie de leur communauté. Dès lors s'est imposée une problématique délicate : celle de l'intégration ou du rejet de chefs n'appartenant pas à la communauté d'origine.

Ainsi par exemple, le chef Bomera hérita des possessions du chef hema Tabora de Boga opposé à la conquête coloniale. Il a été reconnu, par le pouvoir colonial, comme Kabaka (roi) de tous les Bahema et Bale (Lendu Bindi) de la région de Boga-Bogoro. Peu auparavant, Bomera avait regagné le Congo après avoir rallié les troupes hétérogènes de Kabarega, roi du Bunyoro (Ouganda). Au Congo, sous prétexte de devoir rendre un tribut à ce roi, Bomera s'adonnait au vol du bétail et au pillage des vivres de ses administrés contestataires, ce qui devait provoquer son élimination physique ainsi que celle des hommes de son armée en décembre 1911 dans la région de Gety. Samba Kaputo rapporte que le chef de zone de l'Ituri avait évoqué cette gouvernance d'imposition en la qualifiant d'« …organisation livrée à une véritable anarchie… »[176].

176. Samba Kaputo, *op. cit.*, p. 245.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 196 01/01/2026 13:09:12

En 1910, dans le cadre de sa politique de regroupements forcés des communautés et des entités locales, au centre et au sud de l'Ituri, le chef de zone de l'Ituri avait décidé de répartir la région rétive à la colonisation, entre deux chefs estimés « puissants » : le chef des Mambisa Goli (lieutenant d'Udjuro / Djuru des Panduru) qui contrôlait le poste de Kilo, d'une part, et le chef Bomera pour la partie occidentale du lac Albert et de la Semuliki allant de Bogoro à Boga, d'autre part. Goli exerça dès lors son pouvoir sur les territoires anciennement contrôlés par le chef Djuru dans la région de Djugu, peuplés des Banyali, Mabendi et des Bale Djatsi, et dans celle d'Irumu occupée par une partie des Babira.

Il y a lieu de constater que la méthode coloniale était à la fois rétrograde et conflictuelle. L'administration coloniale demandait aux nouveaux chefs de conquérir, de soumettre et d'administrer des populations d'origines différentes. Les agents coloniaux allaient jusqu'à contraindre les chefs locaux à instaurer, au nom du gouvernement, une gouvernance de terreur calquée sur celle des Arabes. En d'autres termes, la « traite coloniale » remplaçait les incursions arabes en Ituri.

La politique de « grandes chefferies » était ainsi mal partie. L'administration coloniale a essayé d'imposer la soumission des peuples allogènes aux chefs qui n'étaient pas les leurs, mais en vain. Les rapports sont restés marqués par la contestation, parfois sanglante, entre les habitants des villages dirigés par procuration et leurs nouvelles autorités « non coutumières ». Selon le chef de zone du Haut-Ituri, les peuples soumis aux chefs étrangers n'hésitaient guère « à entrer en rébellion ouverte et à mains armées contre leurs chefs… »[177] dès que ceux-ci voulaient leur imposer des tâches à exécuter. Finalement, les conflits étaient de plus en plus nombreux à tel point que la justice devait intervenir de façon quasi permanente pour régler les différends entre les chefs coutumiers et l'administration coloniale. Ce qui obligea cette dernière à recourir à la relégation des chefs qui avaient osé résister aux diktats du pouvoir colonial.

177. *Ibidem*, p. 146.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 197 01/01/2026 13:09:12

### 4.7. La formation des entités administratives des peuples homogènes

La nouvelle politique de « petites chefferies » prévoyait la constitution des entités administratives avec des populations homogènes. Elle avait pour principale motivation, des troubles créés dans les peuples « ituriens » par le système de « grandes chefferies ». En effet, l'expérience des chefferies *ethniquement* hétérogènes a été un échec notamment entre 1910 et 1933. Ce qui nécessita la sortie du décret du 5 décembre 1933 sur les circonscriptions indigènes[178]. Il fallait un changement de politique en tenant compte des origines des populations composant une entité administrative surtout que des problèmes surgissaient un peu partout dans la gestion des chefferies agrandies de manière arbitraire.

Plusieurs voies de sortie furent envisagées en vue de mettre un terme aux troubles dans lesquels l'occupation coloniale avait plongé les « Ituriens ». Pour certains, la solution consisterait dans le morcellement de « grandes chefferies ». Les colonisateurs avaient tout intérêt à reconnaître l'existence de divers groupements composés des clans tout à fait homogènes du point de vue ethnique et à consacrer leur autonomie. Ils se sont rendus à l'évidence que, sur le plan de l'administration et du rendement fiscal, ce changement faciliterait la tâche au pouvoir colonial.

D'autres, à l'instar du chef de zone de l'Ituri, soutenaient que les « grands chefs » s'étaient illustrés par leur incompétence et leur inefficacité. Cette autorité belge a reconnu que les chefs étrangers imposés n'avaient ni les qualités voulues ni le pouvoir moral pour appuyer l'administration coloniale dans sa gestion des populations. Pour elle, « il était [dès lors] aisé d'éduquer et de contrôler des chefs administrant de petites chefferies »[179]. Certaines autorités remettaient en question le fondement même de l'administration coloniale exercée au niveau local. Selon elles, les chefs des groupes étrangers (alur, hema, mambisa…) utilisés dans la gestion indirecte des autres peuples de l'Ituri, manifestaient une ignorance notoire en matière d'organisation étatique, de discipline hiérarchique, de savoir-faire politique. Ils n'étaient pas de

178. Lire J. Magotte, *Les Circonscriptions indigènes*, Imprimerie Louvieroise, 1952.
179. Samba Kaputo, *op. cit.*, p. 148.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 198 01/01/2026 13:09:12

véritables cadres administratifs. De ce point de vue l'administration coloniale devrait « remplacer le système d'administration de populations par l'intermédiaire des groupes étrangers, par le contact direct avec les populations à gouverner »[180] et reconnaître leur organisation propre.

Par conséquent, soustraire les populations nyali, ndo, bale, lugbara et autres à l'administration des chefs désignés en dehors des leurs regroupements propres devint la préoccupation principale des autorités territoriales. Pour ce faire, il fut décidé de mettre fin aux opérations militaires ravageuses et cruelles dans les régions de Gety, Djugu et Aru.

En effet, après toutes les graves perturbations sociales et politiques causées par la conquête coloniale en Ituri, des enquêtes ont été ouvertes sur les origines des différents groupes de population ainsi que les relations historiques existant entre eux. L'occasion a été ainsi donnée à chaque communauté de se redéfinir par rapport à ses voisins en vue de savoir à quel clan confier sa gestion administrative sur base de son identité. Cette nouvelle option politique a consacré la création des entités administratives *ethniquement homogènes*[181].

Ainsi, après l'expérience négative de formation des « grandes chefferies », l'administration coloniale a procédé à l'organisation des chefferies et secteurs autonomes et à identités homogènes. Les chefs devaient émaner de ces différents groupes auxquels ils appartenaient eux-mêmes. Les risques de conflits et d'affrontements entre les peuples récemment administrés par « procuration » et ceux dont les chefs disposaient d'un pouvoir étendu sur des groupes hétérogènes, ont par conséquent, diminué.

Selon le décret du 5 décembre 1933, les chefferies désignaient les groupements traditionnels organisés sur la base de la coutume en vue d'en faire des circonscriptions administratives. Tandis que les secteurs désignaient les circonscriptions administratives formées par la réunion de groupements indigènes numériquement trop faibles pour se développer harmonieusement dans tous les domaines[182].

180. *Ibidem.*
181. Joas Mbitso Ngedza, *op. cit.*, p. 227.
182. J. Magotte, *op. cit.*, p. 10.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 199 01/01/2026 13:09:12

Pour tout dire, l'intervention coloniale avait contribué à alimenter des conflits meurtriers sans fondement entre les peuples de l'Ituri en appliquant un système de gouvernance qui ne répondait pas à la libre autodétermination des peuples. Ce qui devait créer progressivement des situations de frustration. Dès les débuts de l'EIC, la Force publique a mené des expéditions violentes qui ont coûté la vie à des milliers d'habitants dans la région. En fin de compte, après l'indépendance politique de 1960, il a fallu que chaque peuple puisse s'autogérer, sous la supervision de l'administration légitime. Entretemps, sur le plan économique, l'exploitation des gisements aurifères en Ituri s'est intensifiée progressivement, sans que cela ne bénéficie aux populations locales riveraines de l'Ituri. A la suite de l'accession du pays à l'indépendance, le processus de construction nationale a connu des avancées intermittentes, ponctuées par des périodes de crise dont la gestion par les pouvoirs publics s'est révélée défaillante. Cela constitue toujours un défi interpellateur pour la gouvernance.

## 5. Analyse succincte de la crise sécuritaire en Ituri

La situation d'insécurité actuelle en Ituri fait dire, sans preuves soutenables, qu'elle est « séculaire » et persistante. L'histoire récente démontre qu'avant l'avènement de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) conduite par Laurent-Désiré Kabila en 1996, l'Ituri était en paix. Les communautés vivaient en proximité et entretenaient des relations empreintes d'une certaine convivialité. La révolution de l'AFDL a tout changé ; elle a occasionné la circulation en abondance des ALPC (Armes légères et de petit calibre) dans les communautés, et favorisé l'insertion libre ou forcée des enfants dans les rangs des groupes armés. Dès lors, dans l'ensemble de la région des Grands Lacs africains, des « guerres de libération » impliquant divers mouvements politico-militaires (AFDL, RCD, RCD/K-ML, CNDP, M23, AFC) ont éclaté. Ce chaos sécuritaire a fait apparaître le phénomène ADF/NALU, un groupe armé d'origine ougandaise connu pour son terrorisme et son extrême cruauté, ainsi que l'entrée incontrôlée des Banyabwisha en provenance de la province du Nord-Kivu sur le sol iturien, particulièrement dans les territoires de Mambasa et d'Irumu.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 200 01/01/2026 13:09:12

Dès l'année 2000, au motif de protéger leurs communautés menacées, des groupes armés se sont formés localement en Ituri. Ces groupes ont été soutenus en armes par des réseaux mafieux de l'Ouganda et du Soudan du Sud, avec la complicité de certains acteurs politiques du terroir.

L'échec des programmes de DDRC (Désarmement, Démobilisation, Réinsertion communautaire) de 2004-2007 a aussi contribué au renforcement de cette série de dérives. Cachant leurs véritables intentions, certains cadres et leaders locaux (politiques, intellectuels, économiques), ont instrumentalisé la question identitaire en impliquant leurs communautés dans des actions violentes inspirées et appuyées de l'extérieur.

### 5.1. En ce qui concerne les tensions interethniques en Ituri

Les événements conflictuels ayant eu pour théâtre les territoires de Djugu et Irumu, principalement, depuis 2017, ont fait dire que cette région serait le théâtre des antagonismes permanents depuis des siècles. Il convient de nuancer ce propos, et pour commencer, de réfuter l'idée selon laquelle il y aurait en Ituri deux catégories de populations : les originaires et les « étrangers ». La vérité est que tous les groupes ethniques de l'Ituri ont des origines lointaines : ils viennent pour la plupart des régions situées principalement au nord et au nord-est, et pour une infime portion, à l'est du lac Albert et au sud de la vallée du Ruwenzori. Les intérêts économiques ont certes opposé ces groupes, cependant pas de tout temps. Léopold Greindl nous en donne une illustration visant, d'une manière générale, les peuples pasteurs et agriculteurs en écrivant :

> « Pasteurs et agriculteurs sont souvent parvenus à vivre dans un système économique et culturel complémentaire, mais il est indéniable qu'un grand nombre de conflits d'intérêts ont eu lieu et n'ont été résolus – quand ils l'ont été – que par la manière forte »[183].

183. Léopold Greindl, *op. cit.*, p. 101.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 201 01/01/2026 13:09:12

### *Le phénomène Bomera dans l'histoire tumultueuse de l'Ituri*

Selon certaines sources, le chef hema Bomera serait le premier responsable de conflits interethniques entre les Hema et les Lendu depuis 1911. Cette référence ne constitue pas une explication indiscutable comme le démontrent quelques notes d'histoire sur la gouvernance de Bomera dans la région allant du versant occidental de la rivière Semuliki jusqu'à Bogoro.

Bomera était le lieutenant du roi Kabarega (Kabalega)[184], chargé de contrôler la population du versant occidental de la rivière Semuliki et de percevoir des tributs en nature. A la fin du XIX[e] siècle, Bomera traversa la rivière Semuliki, située au sud du lac Albert, dans le contexte des rivalités impérialistes opposant l'Angleterre et la Belgique pour le contrôle de l'Afrique. A cette époque, les Indru et les Bahema cohabitaient et se répartissaient le territoire situé entre Boga et Bogoro. Le roi Kabarega exerçait son autorité sur le Bunyoro, le Toro, ainsi que sur le territoire compris entre Irumu et Boga, en passant par Gety. A son arrivée, Stanley conclut un accord avec les représentants britanniques du Toro afin de mettre un terme aux pillages perpétrés par les hommes de Kabarega dans cette zone[185]. Il convient de noter que les signes d'une surpopulation imminente dans les régions du Bunyoro et du Toro étaient déjà perceptibles. Les responsables britanniques conseillèrent à Andrea[186], successeur de Kabarega, d'installer une partie de ses hommes sur la rive gauche inoccupée de la Semuliki. Pour ce faire, Andrea fit appel à Bomera, ancien lieutenant de Kabarega. Samba Kaputo rapporte la suite des événements :

> « En 1891, Andrea décida d'organiser une expédition armée pour occuper la région de Boga-Bogoro. Il était soutenu par les Anglais… Bomera fut désigné pour commander l'expédition »[187].

184. Le roi **Kabarega** était le souverain du **royaume du Bunyoro**. Il régna de 1870 à 1899 avant d'être capturé et exilé par les Anglais.
185. Après qu'il eut été maîtrisé, Kabarega fut relégué aux Iles Seychelles où il mourut.
186. Après la relégation de Kabarega aux Seychelles, à l'initiative des Anglais, Andrea prit sa succession. En 1891, avec l'aide des Anglais, Andrea décida de déplacer une partie de la population de Bunyoro sur la rive gauche de la Semuliki. Cette installation faite au profit des notables hema les plus entreprenants fut progressive. Vers 1910, Andrea fit appel à Bomera pour poursuivre la réalisation de son ambition.
187. Samba Kaputo, *op. cit.*, p. 134. 92-93.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 202 01/01/2026 13:09:12

Rassuré par l'importance des moyens logistiques (armes à feu) mis à sa disposition par les Anglais, Bomera imposa son autorité aussi bien aux Hema qu'aux Indru (Walendu Bindi) établis entre Bogoro et Boga. Il dévasta les villages et les biens et instaura une occupation militaire soutenue tour à tour par les Anglais et par les Belges qui menaient tous une guerre d'occupation territoriale.

Mganga Bamotana rapporte la fin de Bomera :

« Un incident survint en décembre 1911. Les policiers de Bomera malmenèrent un jeune homme près du village Nyondo (Ozoba actuel). La population réagit et massacra un policier. Bomera attaqua ce village avec son armée et saisit cette occasion pour aller razzier les vaches à Isura…Refoulé et encerclé à Nyondo, il périt avec ses notables et avec toute son armée »[188].

Il faut bien admettre que la gouvernance de Bomera était caractérisée par la dictature, la terreur, les razzias et les rapines dans toute la région située entre Bogoro et Boga durant 20 ans (1891-1911). Son armée était hétéroclite, composée des sujets Lango, Acholi, Hema et autres assimilés. Conclure trop rapidement que Bomera menait la guerre au nom des Bahema contre les Indru relèverait d'une interprétation biaisée.

### 5.2. En ce qui concerne les rapports sociaux entre les Hema et les Lendu

Selon certains récits, durant la famine des années 1860 attribuée au surpeuplement des régions de Toro et de Boga-Bogoro, des membres de la communauté lendu auraient été contraints de s'emparer de quelques vaches appartenant aux Hema, pour des raisons demeurant partiellement obscures. Cet épisode provoqua de violents affrontements entre les deux parties. Une période de calme relative s'installa ensuite pendant près de trente ans, malgré les tentatives d'occupation forcée menées par Bomera dans la région. Dans l'ensemble « lorsque les Européens arrivèrent dans la région, Hema et Lendu vivaient en symbiose étroite[189] ». Les éleveurs Hema accordaient une forme de reconnaissance sociale aux autres groupes de la région, notamment les Indru, les

188. Mganga Bamotana, *op. cit.*, p. 95-96.
189. Samba Kaputo, *op. cit.*, p. 89.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 203 01/01/2026 13:09:12

Bale ainsi que les Hema pratiquant l'agriculture. Présentant une analyse plus nuancée des relations entre les Indru et les Hema, Samba Kaputo fait état de rapports de complémentarité basés sur un clientélisme qu'il ne faut pas confondre avec le « servage ». En ce qui concerne les rapports entre les Lendu et les Hema de la région de Blukwa, il reconduit la même observation :

> « Le terme 'esclavage' et même celui de 'servage' semblent donc trop forts pour désigner le genre de rapports qui existaient entre les Hema et les Bale dans la région de Blukwa. Il faut parler plutôt de relations de clientèle, telles qu'elles existaient dans plusieurs sociétés africaines » [190].

Un tel lien fait d'entraide et d'affinité était dénué de tout complexe et pouvait parfois donner lieu à des dons en têtes de bétail faits aux Lendu par les pasteurs hema, voire la prise en charge, en principe partiel, des valeurs dotales des premiers par les seconds.

Dans la région de Gety, après l'ère Bomera, « les Hema obtinrent des Bale l'autorisation de s'installer parmi ces derniers… Les Hema et les Bale vécurent longtemps en symbiose, les premiers s'occupant du bétail tandis que les autres s'adonnaient à l'agriculture et à la chasse »[191]. Samba Kaputo fait aussi observer à propos, notamment, du territoire d'Irumu, qu'« *il est probable que les relations entre les deux groupes ethniques auraient évolué dans le même sens que celles qui liaient les Hema et les Bale de la région de Blukwa si de facteurs extérieurs n'étaient venus bouleverser les données du départ… Lorsque les Européens arrivèrent dans la région, Hema et Bale vivaient en symbiose étroite. Les Hema occupaient un rang nettement supérieur dans la société. Les Abandru reconnaissaient l'autorité supérieure d'un chef ou d'un notable hema. Ils rendaient à ce dernier certains services, mais rémunérés, ils lui fournissaient une partie des produits de leurs cultures contre du bétail, du lait ou de la viande …* »[192].

Mais certains facteurs déstabilisèrent la région du Bulega : il s'agit notamment du commerce d'esclaves et son corollaire, l'acquisition des armes à feu par les chefs des communautés dans le but

190. *Ibidem.*
191. *Ibidem.*
192. *Ibidem.*



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 204 01/01/2026 13:09:12

d'étendre leur hégémonie et annexer des territoires. Cela a nui à la cohésion entre les différents groupes ethniques. Dans la région du Bulega, plusieurs chefs ont opté pour la conquête armée et les razzias afin de soutenir le commerce d'esclaves. Parmi eux, l'histoire a principalement retenu les figures du chef alur Ujuro (également connu sous le nom de Djulu), du chef Bomera, et dans une moindre mesure, celle du chef Mbolokpa − devenu Blukwa sous l'influence de Djulu − ainsi que celle du chef Ketha Mkubwa, originaire du peuple Anghal[193]. La traite des esclaves connut une période de prospérité presque iwninterrompue jusqu'aux derniers jours du régime de l'Etat indépendant du Congo. Les captifs et les biens collectés étaient principalement acheminés vers les dignitaires du royaume du Bunyoro, ainsi qu'en partie vers les réseaux de trafic opérant sur la côte orientale de l'Afrique.

### 5.3. Concernant les rapports sociaux entre les Bahema et les Bira d'Irumu

Dès leurs premiers contacts, ces deux groupes vécurent en symbiose et en bonne intelligence dans les deux plaines de la rivière Shari. Ils se partageaient les produits, nouaient des alliances entre les clans. « On se trouvait en présence d'une intéressante et curieuse juxtaposition de deux groupes qui ne se mélangeaient pas mais qui s'entraidaient »[194]. Mais les événements ultérieurs ont mis en lumière une opposition marquée aux conséquences lourdes et aux causes complexes. Parmi celles-ci figurent l'instrumentalisation d'une jeunesse en quête de repères, les tensions persistantes entre agriculteurs et éleveurs, les rivalités économiques liées notamment à l'exploitation artisanale de l'or, ainsi que l'expression d'une frustration collective nourrissant la méfiance entre différentes communautés. A cela s'ajoute l'impuissance d'un pouvoir politique incapable d'assurer la sécurité des populations.

### 5.4. Les événements tumultueux de 1999-2004

En juin 1999, à la suite d'un conflit foncier isolé survenu en secteur des Walendu Pitsi, les revendications de départ des paysans

193. Lire à ce propos Samba Kaputo, *op. cit.*, p. 129, 131-136.
194. *Ibidem,* p. 103.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 205 01/01/2026 13:09:12

Lendu se transformèrent en une confrontation interethnique généralisée impliquant, bien au-delà de l'entité à problème, l'ensemble du territoire de Djugu. Ici encore, la déliquescence de l'Etat congolais a été un facteur aggravant.

Lors d'une rencontre organisée le 29 juillet 1999 au Centre culturel de l'Ituri, à la paroisse catholique de Nyakasanza à Bunia, pour tenter de réconcilier les communautés Hema et Lendu, les délégués lendus désignèrent la mauvaise gestion de la question foncière comme étant la principale cause du conflit :

> « Le conflit actuel qui déchire la Collectivité des Walendu Pitsi est la conséquence des conflits essentiellement fonciers opposant bon nombre de concessionnaires aux paysans des collines environnantes. Ces confits naissent lorsqu'il y a débordement anarchique des limites des concessions coloniales et vice de procédures administratives, judiciaires et techniques dans la gestion du patrimoine foncier… ».

Des incidents isolés avaient éclaté alors que l'Ituri, coupé du gouvernement central, se trouvait sous l'administration des groupes rebelles et sous occupation ougandaise. Des turbulences imprévues éclataient constamment, reflétant une instabilité persistante. C'est dans ce climat de désordre politique et social que sont apparus des groupes armés aux idéologies diverses. Certaines factions étaient animées par des intérêts politiques, d'autres entendaient défendre leurs communautés. Longtemps après, cette situation allait faire dire à quelques analystes que « tous les groupes armés étaient de sous-traitants périphériques d'exécution macabre planifiée » sous d'autres cieux et que leurs têtes pensantes se cachaient dans l'ombre, à Kinshasa ou à l'étranger.

Lorsque le conflit éclata en 1999, Edmond Thiry, prêtre de la Société des Missionnaires d'Afrique, était en train de mener des recherches sur les Hema du Nord. Il se trouva dans l'impossibilité d'achever cette étude à cause des hostilités croissantes. En s'interrogeant en avril 2002 sur la cause des faits criminels observés, il rejeta l'idée selon laquelle ces faits pussent s'inscrire dans un antagonisme ancien entre les deux ethnies :



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 206 01/01/2026 13:09:12

> « Nous ne pensons pas que ces hostilités récentes s'enracinent uniquement, ni même principalement dans l'antagonisme qui apparut parfois dans les temps anciens. D'autres motivations, venant d'ailleurs, ont dû intervenir » [195].

### *Eléments déclencheurs des conflits interethniques survenus entre 1999 à 2004*

Il est particulièrement pertinent d'examiner les perspectives variées exprimées par différentes personnalités concernant les origines du conflit ayant affecté l'Ituri entre 1999 et 2004.

Au cours d'une conférence sur la paix en Ituri tenue à Kinshasa en 2002, le professeur Ntumba Luaba, alors ministre des Droits humains, faisait savoir que « l'Ituri était devenu synonyme de conflits interethniques meurtriers qu'il ne connaissait pas depuis la nuit des temps »[196]. L'année suivante, il émit un avis plus prudent : « privilégier la grille de lecture interethnique, devait-il déclarer, c'est vouloir masquer, travestir et occulter la réalité, utiliser un paravent »[197]. Dans ce même ordre d'idées, pour l'ancien chef de guerre Jean-Pierre Bemba, le conflit ne trouvait pas son origine dans des dynamiques strictement locales, car, « en toile de fond de la guerre tribale de ce conflit, on retrouve tous les ingrédients avec la manipulation des autorités politico-administratives, la surexcitation des populations et l'instrumentalisation des ethnies par les leaders politiques »[198]. L'universitaire congolais Pierre Claver Ndjango Ogombi, de son côté, fit une autre lecture de ce conflit en avançant qu'il révélait l'expression de rancœurs profondément enracinées, nourries par un ethnocentrisme systémique reposant sur cinq piliers : « les préjugés, le complexe, la jalousie, le mensonge et la corruption, voire l'idéologie de l'ethnocentrisme … au nom de la solidarité ethnique »[199].

---

195. Edmond Thiry, *op. cit.,* p. 2
196. Ntumba Luaba Lumu, *Actes de la conférence sur la paix en Ituri : du 26 août au 6 septembre 2002 à Kinshasa*, Kinshasa, Ministère des Droits Humains, 2003, p. 3.
197. *Ibidem,* p. 8.
198. Jean-Pierre Bemba, *Le choix de liberté*, Gbadolite, Ed. Vénus, 2001, p. 169.
199 P. Cl. Ndjango Ogombi, *Pour une nouvelle ère de cohabitation intercommunautaire en Ituri*, Kisangani, Ed. Butrad, 2005, p. 13 -20.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 207 01/01/2026 13:09:13

Dans leur étude publiée entre 2002 et 2003, Koen Vlassenroot et Timothy Raeymaekers ont mené une analyse approfondie du conflit en Ituri, en proposant une interprétation alternative aux récits conventionnels :

> « Au moment où la guerre éclate en RD Congo à partir de 1996, les conflits non résolus liés au contrôle des ressources, en particulier des droits fonciers et des limites des collectivités constituent le terreau de la violence qui va alimenter les confrontations identitaires. Mais de manière plus large, la reproduction et la permanence de la violence en Ituri sont la résultante de l'exploitation par des acteurs locaux et régionaux d'un conflit politique local profondément enraciné autour de l'accès à la terre, aux ressources économiques disponibles et au pouvoir politique. La guerre a été utilisée par ces acteurs comme un moyen de réorganiser l'espace socio-économique local et de contrôler la mobilité à l'intérieur et entre ces espaces. La conséquence de cette violence instrumentalisée est une lutte entre ces différents réseaux de contrôle qui unissent les seigneurs de guerre locaux à leurs parrains extérieurs et qui ont abouti au développement de nouvelles stratégies de régulation socio-économique et même politique. Le désordre, l'insécurité et l'état général de l'impunité ont encouragé la formation de réseaux nouveaux et militarisés pour l'extraction et l'accumulation des bénéfices économiques, en référence à l'identité ethnique comme étant partie intégrante et centrale des stratégies de contrôle et de résistance »[200].

Les causes recensées présentent une diversité de natures. En s'appuyant sur une variété de sources – qu'il s'agisse de publications officielles, de témoignages issus des pourparlers de réconciliation ou d'observations empiriques accumulées au fil du temps – plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour éclairer les antagonismes observés :

- le non respect des limites des concessions ;
- la pratique du système de métayage dans les concessions en faillite ;
- la non application rigoureuse de la loi foncière ;

200. Koen Vlassenroot et Tim Raeymakers, « Le conflit en Ituri », in *L'Afrique des Grands Lacs*, Annuaire 2002-2003.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 208 01/01/2026 13:09:13

- la gestion calamiteuse de la question foncière face à l'explosion démographique de la population paysanne dans la partie nord-est de la province de l'Ituri, particulièrement en territoire de Djugu et de Mahagi ;
- la culture de préjugés et le climat de méfiance mutuelle ;
- la quête du pouvoir et la compétition pour le leadership politique ;
- la faiblesse du système judiciaire dans la résolution des litiges fonciers et autres différends ;
- l'inégalité d'accès aux ressources, conjuguée à un déséquilibre croissant entre les besoins des populations et les moyens disponibles ;
- la fragilité de l'autorité étatique, conjuguée à des conflits liés au pouvoir coutumier…

En bref, il apparaît que les événements de 1999-2004 ont été alimentés par une forme d'intellectualisme délétère, reposant sur des courants idéologiques à caractère divisionniste, ayant contribué à l'exacerbation de postures extrémistes et intégristes. Les perceptions exprimées n'ont pas permis de mettre en lumière les fondements réels du conflit.

### 5.5. Concernant la crise sécuritaire de 2017 à nos jours et ses causes éventuelles

Pour tout ce qui concerne la période allant de 2017 à nos jours, les sources plus substantiellement orales qu'écrites tendent à se concentrer sur les événements de la forêt de Wago, située en groupement Dhendo dans le secteur des Walendu Pitsi, qui a servi de cadre de formation aux miliciens. Selon ces témoignages, des jeunes Lendu et Hema y auraient été rassemblés pour un entraînement militaire, dont l'idée serait venue de l'Ouganda. Après un certain temps, les jeunes Hema vont déserter le centre de formation, pour des raisons non élucidées. Quelques mois après, en mars 2018, un leader de CODECO faisait parvenir à l'extérieur un message laconique : « une population sans défense, tracassée. Raisons de notre recours auprès des instances internationales aux fins de trouver protection immédiate ...»[201]. En soi, rien de nouveau ni de significatif quant aux revendications souvent entendues.

201. Lire A.C.L., *SOS de détresse de la Communauté Bbale (Lendu)*, Bunia, 22 mars 2018.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 209 01/01/2026 13:09:13

Depuis, les événements criminels ont été marqués par des signes particulièrement inquiétants que voici[202] :

- Le démantèlement systématique des infrastructures socio-culturelles de base, qu'elles soient publiques, privées, économiques ou socio-culturelles ;
- L'anéantissement de vies humaines, sans distinction d'âge, suivi de mutilations et autres profanations des cadavres perpétrées sans remords.
- Le déplacement forcé des populations rurales et l'occupation anarchique de leurs espaces de vie ;
- Les pillages organisés des biens, la dévastation des terres cultivées et l'anéantissement des cheptels bovins ;
- La séquestration de civils par les miliciens, accompagnée d'enlèvements contre rançon ;
- L'expression ouverte du tribalisme ;
- Une forte circulation d'armes tranchantes et de guerre, dont la plupart semblent issues de productions récentes ;
- la naissance des groupes armés d'autodéfense[203] ;
- Une guerre ouverte déclarée par les milices contre les forces de défense et de sécurité nationales (FARDC et PNC) et des attaques dirigées contre les symboles de la nation congolaise…

Cette énumération non exhaustive démontre la complexité du conflit et met en lumière les dérives de l'esprit humain. Elle est cependant loin de mettre en exergue la raison fondamentale des crimes qui n'a jamais été explicitée de manière convaincante par leurs auteurs.

---

202. François Bura Dhengo *Les contradictions dans le conflit de l'Ituri. Lecture critique*, Bunia-Kampala, Ed. Honest Brothers Properties LTD, 2024, p. 12-13.

203. Dans le contexte récent, face à l'inefficacité persistante de l'armée et après avoir subi de manière unilatérale les violences perpétrées par le groupe armé CODECO, les jeunes issus des communautés victimes dans les régions minières ont fini par réagir. Ils se sont organisés et constitués en un groupe de pression et de plaidoyer nommé G5. Leur objectif proclamé était de défendre les droits à la survie des cinq communautés victimes, principalement contre les exactions de la milice CODECO. Se désignant comme un 'groupe d'autodéfense', ils ont choisi de ne pas adopter de structure organisationnelle formelle. Dans leur stratégie, ils ont cherché à se rapprocher de l'armée gouvernementale afin de faire front commun contre les miliciens de CODECO.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 210 01/01/2026 13:09:13

## 6.6. Questions en suspens et voies de résolution

### 6.1. La question de la gestion des terres et des concessions

La question des terres coutumières en Ituri a été, jusqu'à ce jour, le principal prétexte pour la plupart des commentateurs ne maîtrisant pas la vraie configuration des problèmes. De nos jours, il apparait clairement que la mauvaise gouvernance de la question foncière a débouché sur des conflits qui divisent les gens, les familles, les clans, les communautés et brise l'harmonie de la vie sociale. Les causes de ces fléaux sont multiples et variables. Il en est ainsi de la gestion administrative des enclaves.

La problématique foncière demeure d'actualité à ce jour. Elle englobe tant les anciennes concessions coloniales transférées ou vendues aux citoyens que les enclaves administratives. Les espaces consacrés à l'agriculture et à l'élevage requièrent une vigilance accrue, car ils sont fréquemment le lieu de tensions latentes et de conflits inattendus. Ces tensions et conflits naissent du manque d'espace pour les activités agricoles, de la divagation des animaux, ou encore d'actes de représailles, comme l'abattage de bétail par des agriculteurs frustrés. Comme le note Isidore Ndaywel, « la notion de 'terres indigènes' n'a jamais été définie avec précision. D'après les textes réglementaires de 1885-1886, on entendait par là les terres occupées par la population indigène sous l'autorité de leur chef et régies par les coutumes et les usages locaux. Or, pour les Congolais, toutes les terres entraient dans cette catégorie et il n'y en avait pas qui fussent 'libres'. En effet, la terre que l'on possède ne se limite pas à la superficie du village… » [204]. Depuis la Deuxième République (1965-1997), la législation en la matière a beaucoup évolué tout en se conformant à l'exigence de la souveraineté de l'Etat congolais.

En matière de conflits fonciers en Ituri, trois territoires (Djugu, Irumu, Mahagi) connaissent un dualisme juridique où le système foncier traditionnel coexiste avec le système foncier moderne, sans que ce dernier soit véritablement garanti et appliqué par un Etat largement inefficace. En impliquant d'une part les notabi-

204. Isidore Ndaywel è Nziem, *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique*, **Ottignies-Louvain-la-Neuve (Belgique),** Duculot-De Boeck, 1998, p. 322.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 211 01/01/2026 13:09:13

lités coutumières, la société civile, l'élite économique, intellectuelle et les paysans concernés, il est possible d'envisager des solutions pour la résolution pacifique et concertée des problèmes fonciers. En avril 1999, à l'amorce des destructions méchantes et attaques armées dans les concessions et villages environnants, quelques notables lendu et hema s'étaient accordés pour aplanir par la concertation le soulèvement de la population riveraine des concessions contre le concessionnaire Kodjo Singa, un Hema. Le motif du grief tenait en ce que lesdites concessions situées dans les localités Gosenge, Dhebu, Lingama et Nyatini dans le secteur des Walendu Pitsi, avaient été agrandies par leur acquéreur à l'insu de la population. Le chef de groupement Buba, lui, était accusé de spolier la terre ancestrale sans l'avis du Conseil des sages du village. La concertation aboutit à deux propositions concrètes suivantes soumises à l'autorité politique du district de l'Ituri, à savoir :

- le respect strict de la loi foncière dans la gestion des terres, en tenant compte des réalités de la base ;
- l'observance stricte des procédures administratives et judiciaires dans le règlement des conflits fonciers[205].

En ce qui concerne le conflit foncier observé dans le territoire de Djugu sous la Deuxième République, les caractéristiques suivantes expliqueraient sa persistance :

- une coexistence de la loi foncière avec le régime du droit foncier coutumier ;
- l'absence ou l'insuffisance des mesures d'exécution de la loi foncière;
- l'ignorance de cette loi aussi bien par les concessionnaires que par la population, insuffisamment informés de son implication ;
- l'absence d'une enquête préalable concernant la vacance des terres en associant la communauté de base. A cela il faut ajouter l'incurie et parfois la cupidité des prétendants acquéreurs des terres et de certains agents des services fonciers ;

205. Club de Djugu, *Rapport de mission de pacification dans le Groupement Buba en Collectivité des Walendu Pitsi*, Territoire de Djugu, 25 avril 1999, p. 4.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 212 01/01/2026 13:09:13

- Une justice partiale ou de complaisance, parfois influencée par la corruption ou le manque de respect des principes déontologiques ;
- des arrangements non conformes dans les démarches d'acquisition foncière[206].

Identifiée comme la cause principale du conflit en Ituri, la question des terres demeure sans résolution concrète de la part des pouvoirs publics. En conséquence, pour aplanir ce contentieux et reconstruire la paix durable, des solutions alternatives suivantes peuvent être envisagées :

- La création d'un cadre de concertation permanent chargé d'examiner de manière impartiale, tout différend de nature foncière surgissant dans le milieu rural ou entre deux Entités territoriales décentralisées ;
- Une réforme approfondie du secteur foncier ;
- L'implication de la population en matière de redistribution des terres, et ce, en fonction des besoins et du nombre de la population de l'espace concerné ;
- Le recours positif aux mécanismes traditionnels de règlement de différends et la promotion citoyenne de la tolérance et du pardon (de tels mécanismes peuvent bénéficier d'un fort coefficient de légitimité, même s'ils ne permettent pas de régler définitivement les conflits fonciers) ;
- La lutte contre l'impunité et le laxisme de l'administration publique qui, souvent, favorise l'escalade de certains litiges fonciers portés à son attention ;
- La mise en place d'une juridiction de proximité visant à rapprocher la justice des citoyens[207].

Ces solutions ne dédouanent pas l'Etat congolais de sa responsabilité qui, en vertu de l'article 9 de la Constitution du 18 février 2006, stipule que « L'Etat exerce une souveraineté perma-

206. Bura Dhengo, « Lecture critique du conflit interethnique de l'Ituri à travers l'étude de Sambu Avetsu », in *Revue de Recherche-Développement*, CRMD/Bunia, n°5, vol. 1, 2013, p. 140-141.

207. Lire François Bura Dhengo, *Comprendre le conflit de l'Ituri en République démocratique du Congo. Des origines à 2015*, Bunia-Kampala, Ed. Jeje and Honest Brothers Properties LTD, 2020, p. 322-323.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 213 01/01/2026 13:09:13

nente sur le sol, le sous-sol, les eaux et les forêts, sur les espaces aériens, fluvial, lacustre et maritime congolais, ainsi que sur la mer territoriale congolaise et sur le plateau continental… ». Son implication est l'unique garantie de l'ordre durable et de la gouvernance responsable.

### 6.2. Les défis actuels de l'Ituri

Outre les théâtres d'insécurité non encore maîtrisés en province de l'Ituri, il existe d'autres défis pour la résolution desquels il faut un regard responsable. L'un de ces défis consiste à faire échec à la volonté d'exploiter les ressources naturelles sans aucune réglementation rigoureuse.

#### *a. L'exploitation illicite des ressources et la question de frontières*

Dans son dernier rapport de vacances parlementaires, en référence à l'exploitation des ressources naturelles et aux guerres dans l'Est de la RD Congo, le député national Tembos Yotam de la circonscription électorale du Nord-Kivu affirme sans ambages : « curieusement, toutes ces différentes guerres sont soutenues par les pays voisins, parrainées par certaines puissances occidentales affairistes pour le pillage des ressources naturelles et les velléités de conquête des terres avec la complicité de plusieurs fils du pays, partisans du capitalisme sauvage et inhumain »[208]. Ce propos n'est pas gratuit. La guerre des ressources naturelles a occasionné la sur-militarisation de la quasi-totalité de la province de l'Ituri. Elle implique aussi bien des intermédiaires congolais que des trafiquants étrangers d'armes de guerre. L'accès aux ressources naturelles (or et bois), leur exploitation et leur commercialisation ont permis de tisser des liens économiques intenses dans la sous-région, avec l'Ouganda et le Soudan du Sud principalement. Le phénomène ne date pas d'aujourd'hui. Il remonte à 1982, année où a été décrétée la libéralisation de l'exploitation des matières minérales. Il a été exacerbé en Ituri, depuis 1999, dans le climat de guerres et de violences qui a favorisé les transactions illicites transfrontières.

208. Rapport parlementaire de Tembos Yotam du 5 septembre 2024.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 214 01/01/2026 13:09:13

Pour remédier à cette situation, il conviendrait de surveiller les frontières orientales du nord-est, qui donnent sur les deux pays susmentionnés. En effet, les violations consenties de ces frontières ressemblent au feu qui couve sous les cendres. Elles peuvent exploser à tout moment si les services de sécurité nationale (police, armée, services d'intelligence) n'y veillent pas. Autant la région est assiégée froidement, autant les populations congolaises de cette zone vit dans une « sécurité apparente ». Quelques constats déplorables faits depuis 2004 jusqu'à ce jour interpellent. Il s'agit notamment du déplacement ou destruction des bornes érigées entre 1913 et 1918 par l'administration coloniale, en vue de délimiter les frontières internationales entre le Protectorat de l'Ouganda et le Congo belge. D'autres faits similaires ont été documentés : des mouvements incontrôlés des populations frontalières, principalement pendant les périodes d'élections présidentielles dans l'un ou l'autre pays, au risque de fausser les résultats des scrutins, étant donné que de nombreuses personnes, de part et d'autre des frontières, détiennent une double nationalité. Par ailleurs on assiste à des violations de la limite des eaux territoriales par la marine de l'armée ougandaise suivies des arrestations fréquentes des pêcheurs congolais par les marins ougandais qui, de leur côté, accusent les Congolais de violer les frontières lacustres et de mener des activités de pêche frauduleuses dans la partie ougandaise du lac Albert. La perméabilité des frontières facilite les activités illicites, notamment l'entrée clandestine d'armes de guerre par les « *panya roads* », ces sentiers empruntés pour la fraude qui concerne aussi l'or, le bois, le café, le coton, le sisal, le tabac, l'huile de palme, le cacao… En l'absence de dispositifs permanents de contrôle aux frontières – contrairement à la présence constante de forces de sécurité ougandaises et de patrouilles militaires mobiles – les activités illégales précédemment évoquées pourraient continuer de prospérer. Sont principalement concernées les frontières dont les bornes de démarcation n'ont pas encore été sécurisées ni systématiquement identifiées, notamment celles s'étendant d'Abiba, à l'entrée du territoire d'Aru, jusqu'à Rukwanzi dans le territoire d'Irumu.

De toutes les entités territoriales concernées par la violation massive des frontières, les chefferies des War-Palara et des Alur-Dju-



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 215 01/01/2026 13:09:13

ganda en territoire de Mahagi sont les plus touchées. Les bornes de démarcation y ont été systématiquement détruites, déplacées vers l'ouest, ou camouflées par l'Ouganda. La Constitution de l'Ouganda de 1962 comme celle de 1995 ont repris d'importantes étendues des entités congolaises comme lui appartenant. Parmi toutes les localités mentionnées dans cette Constitution, aucune n'est adjacente ni ne partage de frontière avec une entité territoriale congolaise. Les check-points occupés ont été renommés, sans qu'aucun fondement historique, remontant à la période de 1913 à 1918, ne soit établi. Cette situation porte à l'évidence le germe d'un futur conflit entre la RD Congo et l'Ouganda.

Un autre défi a trait aux exactions subies par les Congolais habitant le long de la frontière avec l'Ouganda. Outre les destructions faites à l'aide des engins de guerre (auto-blindés, chars de combat, bulldozers), il est parfois enregistré des arrestations et des détentions arbitraires des sujets congolais dans les cachots de la police ougandaise. Les Congolais subissent diverses autres exactions de la part des Ougandais : l'ouverture par ceux-ci des marchés non autorisés sur le sol congolais, l'exploitation arbitraire des champs des Congolais sous prétexte de mise en valeur, l'occupation anarchique » des terres arables, la destruction des plantes surtout dans les bas-fonds et le pillage des cheptels des éleveurs congolais, les incendies des maisons des Congolais en cas de conflits fonciers[209], l'ouverture forcée des routes[210] et l'érection des barrières militaires sur le territoire congolais, l'annexion des espaces faisant clairement partie du territoire congolais[211] et l'occupation pure et simple des villages congolais[212], des guets-apens voire des assassinats injustifiés des Congolais.

Pour pallier les insuffisances observées, et sans prétention à l'exhaustivité, quelques mesures pourraient être envisagées :

— L'implication du gouvernement central en vue de faire l'état des lieux complet des points de démarcation frontaliers entre la RDC et l'Ouganda en territoire de Mahagi et dans le sud-

209. Par exemple en juin 1996 à Aminzi.
210. Au sud-ouest de la montagne Aminzi, l'Ouganda a construit, à l'aide des engins lourds (bulldozer, tracteur…), une route de 4 km allant de Lakala à Pida jusqu'à Uyonji.
211. Par exemple le boisement des Monts Zeu, le plateau d'Ayibu.
212. Cas des villages Jupavuka et Jupawaza aux pieds de Mont Ajigo.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 216 01/01/2026 13:09:13

est du territoire d'Irumu, notamment au niveau du camp des pêcheurs de Rukwanzi ;

- L'implication des populations riveraines pour la surveillance indirecte des limites afin d'en rendre compte ponctuellement au pouvoir public congolais ;
- Tout Accord sous-régional incluant les frontières des deux pays (RD Congo – Ouganda, ou RD Congo – Soudan du Sud) devra au préalable, requérir des expertises de terrain pour que l'on s'assure du respect de points fondamentaux de démarcation des frontières[213]. Par ailleurs, cette partie du pays figure parmi les zones dites de sécurité frontalière, dans la Zone I qui comprend l'est de la RD Congo, l'ouest de l'Ouganda et l'ouest du Rwanda, tel que prévu par « le Protocole de non-agression et le programme y relatif » de la Conférence internationale sur les Grands Lacs[214] ;
- Des indicateurs physiques ou bornes devront être placés dans le lac Albert pour la démarcation des eaux territoriales entre la RD Congo et l'Ouganda. Ceci concerne aussi les bornes sur la terre ferme du territoire de Mahagi ;
- La construction des postes de la police des frontières notamment à Ndawe, Kolokoto, Cubu Unguru, War de Parombo Umoyo, Bingo, Alero, Ter Aminzi, Aciko, Angola, Agiero, Ter Abira, Awasi, Ayesi, Mont Zeu, Kusu…

### *b. La problématique de migrations économiques modernes*

A ce niveau, l'attention doit être portée en priorité sur l'exploitation du bois dans le territoire de Mambasa, car elle recèle le germe silencieux d'une guerre en gestation.

De tous les territoires administratifs de la province de l'Ituri, le territoire de Mambasa est le plus important en superficie (36.785 km$^2$), le moins peuplé et le plus faiblement mis en valeur. Autant son potentiel en bois est important, autant on y trouve également des ressources minérales (or, diamant) en plus de la réserve naturelle

213. L'Accord de Ngurdoto du 08 septembre 2007 sur le partage de la production n'avait pas requis des expertises de terrain au préalable. Cet Accord contient de nombreuses erreurs de localisation physique. Certaines localisations sont plutôt imaginaires.
214. Consulter à ce sujet Néhémie Mwilanya Wilonda, *Région des Grands Lacs. Dynamique des conflits et système de sécurité collective*, Paris, L'Harmattan, 2021, p. 227-230.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 217 01/01/2026 13:09:13

dédiée aux okapis, un bien patrimonial régional d'importance mondiale pour le tourisme et susceptible d'alimenter les réserves en devises du pays.

En ce qui concerne les ressources forestières, leur exploitation en territoire de Mambasa est assurée par des exploitants surtout artisanaux et non par de grandes sociétés. Le constat fait est que ces exploitations semi-industrielles se font au détriment des communautés locales marginalisées. Le quotidien de ces communautés s'articule principalement autour de l'agriculture de subsistance, le petit commerce, la chasse et le ramassage des ressources naturelles. Et malgré l'exploitation artisanale du bois qui attire quelques entrepreneurs allochtones venus d'autres provinces, une tranche importante de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Outre les communautés établies en territoire de Mambasa avant la colonisation belge[215], durant les deux dernières décennies, cette entité ouverte sur la province du Nord-Kivu a enregistré l'arrivée des membres de la communauté Nande qui ont puissamment contribué au progrès économique de cette zone. Quatre facteurs expliquent le déplacement des Nande vers l'Ituri : la démographie de plus en plus exponentielle dans leur province d'origine, la recherche de nouvelles terres arables, la fuite des atrocités perpétrées par des groupes rebelles locaux et étrangers ainsi que la recherche des opportunités économiques en termes de commerce dont la pratique s'est parfois accompagnée de trafics illicites.

L'exploitation forestière est concentrée sur l'axe Mambasa – Beni et Mambasa – Komanda où sont présents des exploitants souvent sans titres valides délivrés par l'autorité compétente. Toute la production du bois est l'apanage des exploitants artisanaux. La Société Enzyme Refiner Association (ENRA) établie à Beni (Nord-Kivu) est la seule qui curieusement exploite[216], le bois en territoire de Mambasa, et évacue ses produits via Kasindi.

215. Les Arabisés qui possèdent actuellement une chefferie ont été intégrés en Ituri par le pouvoir colonial dès 1915.

216. En 2005, le gouvernement congolais a octroyé une concession forestière de 28 800 ha supplémentaires, ramenant ainsi sa concession à 80 990 ha dont une partie se trouve dans la chefferie des Babila-Babombi (en territoire de Mambasa).



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 218 01/01/2026 13:09:13

Les exploitants artisanaux et les acheteurs du bois proviennent, de façon très majoritaire, de la province du Nord-Kivu (70%), et une petite fraction de l'Ituri, soit 30%.

### *c. De l'exploitation non inclusive*

Certains constats faits démontrent que l'exploitation des ressources n'est pas inclusive ; elle est plutôt caractérisée par des discriminations flagrantes, du fait que les exploitants originaires du Kivu (principalement du territoire de Lubero) font venir en Ituri des travailleurs de leur province d'origine. Cette main-d'œuvre est recrutée en fonction de leur proximité culturelle et linguistique avec l'employeur. Dans ce contexte, la délivrance par l'autorité locale d'une autorisation pour la coupe des bois n'est pas assujettie à l'adoption consensuelle des cahiers de charges impliquant les communautés riveraines du fait que la partie demanderesse anticipe toute discussion ou réserve en donnant en cadeau aux autorités coutumières et propriétaires terriens des biens matériels (tôles, matelas…) ou de consommation (vache, boisson…). On note que les clauses contenues dans les cahiers de charges adoptés par les deux parties ne sont pas toujours respectées. Ceci concerne principalement l'ENRA. Les revenus gagnés par les différents exploitants sont rapatriés dans leur province d'origine (Nord-Kivu) au détriment des entités territoriales décentralisées des lieux de production, faiblement impliquées dans le circuit d'exploitation du bois.

Tous ces facteurs impactent négativement sur le niveau de vie et le bien-être des communautés locales. Le boomerang de ces situations pourra se manifester dans les jours à venir sous plusieurs formes, notamment : le refus du droit d'exploitation forestière pour les exploitants allochtones et les entreprises non respectueuses des obligations contenues dans les cahiers des charges ; le refus de la main-d'œuvre étrangère à l'entité ; la révision brutale, en faveur des communautés riveraines, des autorisations accordées par cahiers de charges pour la coupe de bois ; la militarisation des activités d'exploitation forestière par les exploitants artisanaux, et la circulation des armes légères dans les communautés.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 219 01/01/2026 13:09:13

Dans une étude publiée en 2017 par IPIS (International Peace Information Service) sur le monitoring de l'exploitation de l'or artisanal à Mambasa, il était fait état de l'implication économique des Nande dans ce territoire, ainsi que des conflits identitaires latents que l'exploitation entrainerait progressivement. En voici un extrait :

> « Les Nande sont fortement impliqués dans l'exploitation du bois et le commerce de l'or. Le bois est exploité dans deux chefferies de la région, Walese Vonkutu avec une grande intensité et Banyari Tchabi. Cette activité a des conséquences sur l'évolution des conflits dans la région. Elle implique des conflits des limites entre les entités locales, souvent les limites non matérialisées dans les forêts ; elle se fait aussi dans des circuits maffieux qui échappent au contrôle de l'Etat et des communautés locales qui de ce fait n'en bénéficient pas pour le développement de la région. Enfin, l'exploitation intense conduit progressivement à la destruction de la forêt, ce qui représente un danger pour l'environnement et l'écosystème de la zone. De plus, cette activité provoque la perte progressive des moyens traditionnels de subsistance des Pygmées. Cette exploitation étant menée en grande partie par des opérateurs nande, constitue un facteur de genèse et d'aggravation de conflits identitaires entre les communautés dans la région »[217].

Notons que les convoitises portant sur les ressources naturelles de la RD Congo étaient parmi les motifs de la guerre d'occupation et de pillage de la décennie nonante, celle provoquée notamment par le Rwanda et l'Ouganda. A cette période, la RD Congo était un Etat fragile à la solde des groupes mafieux régionaux (organisations transnationales minières, officiers des armées étrangères entre autres), tout cela entraînant des difficultés pour la gouvernance et la souveraineté nationale. En 2015, Georges Nzongola Ntalaja en a fait cas dans son analyse relative à la lutte pour la démocratie en écrivant :

> « Avec la fragilité de l'Etat et l'effrondement des services publics, y compris les forces armées, le Congo était devenu une arène dans laquelle gouvernements, groupes mafieux et

217. Pole Institute, *Mobilité des Hutu en Ituri. Entre acceptation et méfiances. Dossier*, Goma, Pole Institute, 2020, p. 28.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 220 01/01/2026 13:09:13

> les transnationales minières se sentaient libres de pénétrer pour aller chercher ces ressources. Cette pénétration a été en grande partie facilitée par le Rwanda et l'Ouganda ... Les bénéficiaires du pillage ougandais étaient avant tout des officiers supérieurs de l'armée …»[218].

La déstabilisation du nord-est de la RD Congo a été activée principalement par la création et la formation des milices locales sur fond de prétendu conflit tribal, en fait une stratégie de provenance externe pour mieux régner et piller.

> « … L'armée ougandaise avait formé des milices des deux groupes ethniques (Hema et Lendu). Cette méthode de diviser pour régner ne pouvait que servir à déstabiliser l'Ituri pour mieux assurer le pillage des ressources du Congo par l'Ouganda »[219].

A ce jour, cette stratégie est encore l'un des facteurs de déstabilisation du Nord-Est congolais.

### *d. La problématique des déplacements Hutu vers l'Ituri et leur gestion future*

Loin d'être un phénomène isolé, ce problème multidimensionnel s'inscrit, depuis plusieurs années, dans une dynamique qui touche l'ensemble de la partie orientale de la RD Congo. En effet, entre août et octobre 2019, selon les données fournies par l'OIM, la province de l'Ituri comptait un peu plus d'un million de personnes déplacées dans les territoires de Djugu, Irumu, Mahagi et Mambasa. A lui seul, à la même période, le territoire de Djugu enregistrait environ 67 % des déplacés, les autres étant rassemblés à Bunia, Boga, Gety et Walu en territoire d'Irumu. Quant aux causes de ce phénomène, elles sont les suivantes : les attaques des groupes armés, l'insécurité, les prétendus conflits intercommunautaires. A cette étape, l'implication des partenaires internationaux et humanitaires n'était pas suffisamment rassurante pour

218. Georges Nzongola Ntalaja, *Faillite de la gouvenance et crise de la construction nationale au Congo-Kinshasa. Une analyse des luttes pour la démocratie et la souveraineté nationale*, ICREDES, Kinshasa-Montréal-Washington, 2015, p. 315, 318.
219. *Ibidem,* p. 318.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 221 01/01/2026 13:09:13

permettre aux déplacés d'envisager un retour immédiat dans leur milieu de vie. Un tel mouvement devait être lié aux conditions de sécurité et aux opportunités de subsistance et d'accès aux services de base (santé et éducation) assurés localement. Enfin, il s'ajoutait le manque d'implication et d'intérêt concertés dans la recherche de solutions durables pour les personnes déplacées, en particulier de la part des acteurs internationaux de développement et ceux du secteur humanitaire, persuadés souvent que les besoins humanitaires immédiats de ces populations sont à privilégier au détriment d'un nouvel établissement plus durable.

Les sujets Banyabwisha (Hutu rwandophones) auraient commencé à faire mouvement vers l'Ituri au cours de la décennie 1990. Cependant un afflux massif a été observé à partir de 2008 avec une intensification remarquable entre 2012-2013, pendant la première guerre déclenchée par le M23. Se revendiquant originaires des territoires du nord et du sud-Kivu (notamment Rutshuru, Masisi, Kalehe, etc.), les Banyabwisha entamèrent leur installation progressive, à « la recherche d'espaces de vie »[220], dans les chefferies des Banyali Tchabi (à Zunguluka), des Bahema Boga (en groupement Buley), des Bahema Mitego, des Walese Vonkutu, des Basili (à Walu), et en secteur des Banyali Kilo (notamment à Bunzenzele).

Le premier facteur déclaré du déplacement est donc la recherche de terres cultivables. Celles-ci se font effectivement de plus en plus rares et exiguës, conséquence directe d'une densité démographique élevée – plus de 600 habitants par kilomètre carré – et d'une forte présence de bétail. Le choix porté sur l'Ituri est dû non seulement à sa proximité mais également au fait que ce territoire a beaucoup de similarités avec les terroirs d'origine des Banyabwisha, en termes de fertilité et de climat propices aux activités agricoles.

Un autre motif des déplacements internes quasi permanents de cette population est l'insécurité persistante au Nord-Kivu depuis le milieu de la décennie 1990.

220. Arrivés en Ituri en plusieurs vagues, les déplacés Banyabwisha étaient munis de « feuilles de route » signées par le gouverneur provincial du Nord-Kivu, M. Julien Paluku, les autorisant à se rendre dans la province de l'Ituri pour chercher des terres à cultiver. Leur arrivée massive s'est particulièrement intensifiée à partir de 2016.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 222 01/01/2026 13:09:13

L'installation des immigrants Banyabwisha en Ituri a profondément inquiété les populations autochtones, ces dernières redoutant la perte de leurs droits fonciers ancestraux. Les nouveaux venus allaient jusqu'à contester les droits politiques et économiques des communautés locales. Les communautés ituriennes percevaient avec méfiance la migration ainsi que l'acquisition de terres par les groupes dits « étrangers », les Banyabwisha et les Nande. Beaucoup craignaient que leur implantation ne soit, à terme, un facteur déclencheur de tensions interethniques. Il convient de souligner que la majorité des autorités coutumières auraient formellement interdit l'attribution de terres communautaires rurales aux immigrants. Les quelques acquisitions observées sembleraient avoir été réalisées principalement par le biais de transactions privées.

Selon les analyses participatives faites par Pole Institute dans la région de Boga et Tchabi en territoire d'Irumu en 2020, l'occupation des terres par les déplacés Banyabwisha est apparue comme un enjeu particulièrement délicat. En effet, l'accès aux ressources foncières leur a permis de s'insérer de manière significative dans l'économie locale des communautés d'accueil. Ce processus leur a également conféré une certaine assise territoriale, ouvrant la voie à une intégration politique potentielle aux échelons local, provincial et national. Ces dynamiques constituent les principaux foyers de tensions à l'origine de conflits aux répercussions économiques, politiques, et même identitaires[221]. Les Banyabwisha, dont certains membres sont soupçonnés de détenir des armes à feu, sont fréquemment perçus comme une base d'appui ou une passerelle stratégique pour les mouvements rebelles actifs dans la région du Nord-Kivu.

Des pistes de résolution sont envisageables pour répondre aux enjeux liés à ce phénomène migratoire. Le pouvoir public d'abord et l'élite intellectuelle ensuite sont invités à mener des analyses plus pointues sur la présence en Ituri de ces déplacé/réfugiés Banyabwisha perçue, dans une large mesure et à long terme, comme une menace. Dans le cadre de la régulation de cette installation, il est primordial de prendre des mesures visant à éloigner les migrants des zones frontalières, afin de prévenir tout risque de collusion avec des groupes armés, qu'ils soient locaux ou étrangers. Qu'ils soient

221. Pole Institute, *op. cit.*, p. 58.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 223 01/01/2026 13:09:13

installés temporairement, pour une durée intermédiaire ou de manière permanente, les autorités publiques ont l'obligation de leur attribuer un statut juridique précis, relevant soit du régime de réfugiés, de déplacés internes ou encore de naturalisés.

Dans tous les cas, ces derniers seront placés sous la gouvernance administrative quotidienne des autorités congolaises, notamment par le recensement périodique, la surveillance des mouvements des populations, les causeries morales, les visites de routine… Les concernés devront également promouvoir ou susciter le vivre-ensemble avec d'autres communautés locales à travers les circonstances sociales diverses : mariage, deuil, activités festives collectives, danse foklorique et autres manifestations. Les divers services sociaux devront être non discriminatoires (Eglise, Ecoles, Centres de santé).

## 7. Quelques perspectives de relecture de l'histoire de l'Ituri

L'obligation de la relecture de l'histoire sociale de l'Ituri est à inscrire parmi les urgences. L'historiographie coloniale trouve ses limites dans le fait que les différents peuples de l'Ituri ont été étudiés de manière partielle, lacunaire et sans souci d'exhaustivité. La situation ne s'est guère améliorée après l'indépendance du Congo en 1960 : l'Ituri n'a pas suscité d'interrogation systématique des scientifiques tant au plan national qu'international. Depuis peu, cependant, on assiste au remodelage d'une « histoire tronquée à dessein » par certains faiseurs d'opinion. La crise vécue depuis plus de deux décennies en Ituri appelle à une nouvelle écriture et relecture de cette histoire en vue de relever et de corriger les mensonges et les contradictions à la base de toutes sortes de tensions et de conflits. Il convient à cet effet de faire appel à la mémoire collective à la fois comme ingrédient de cette histoire immédiate et comme outil de son appréhension.

Quant aux gestes pratiques à poser, la protection de la frontière internationale du Nord-Est est parmi les actions prioritaires que se doit d'initier le gouvernement central congolais. Cette frontière est spoliée et occupée progressivement depuis 1948, pendant que, plus récemment, la tendance à l'expansion territoriale s'accentue depuis l'Ouganda. L'une des urgences à rappeler concerne les



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 224 01/01/2026 13:09:13

bornes de démarcation frontalière. Celles-ci doivent être remises à leurs premiers emplacements fixés entre 1913 et 1918.

Répondre à ces préoccupations et à bien d'autres requiert l'inscription de l'Ituri comme objet de curiosité scientifique. Une telle tendance, à encourager absolument, peut susciter des projets d'études et des publications à court et à moyen termes.

## Conclusion

Aborder l'histoire des peuples de l'Ituri dans le contexte ci-haut nous a amené à repartir de la période précoloniale, pour relever et tenter d'expliquer un ensemble de faits jugés marquants. Il s'est agi entre autres des mouvements migratoires partis généralement du nord, et aussi du nord-est vers le sud, de l'invasion de la province soudanaise d'Aequatoria en Ituri, de pertes effroyables en vies humaines causées par les incursions des Arabes et Arabisés esclavagistes.

Sans répit pour les autochtones, la répression de la traite des esclaves a ouvert la voie à une nouvelle servitude, à savoir le joug colonial belge. Ici, la domination politique et son cortège de malheurs se sont doublés d'une exploitation économique se traduisant par l'accaparement des richesses naturelles locales, sans contrepartie pour les autochtones infériorisés et maltraités. Ainsi, les peuples de l'Ituri ont subi successivement les effets désastreux des incursions esclavagistes et ceux de l'impérialisme belge. Mais en dépit de ces malheurs, les communautés ituriennes, dans la diversité de leurs cultures, ont réussi à se côtoyer longtemps dans un climat de paix.

Cette ère de paix, dénuée de conflit majeur, s'est poursuivie au-delà de la période coloniale, tout au long de la vingtaine d'années consécutive à l'indépendance. Mais elle a connu un arrêt brutal au lendemain de la Révolution de l'AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo) de 1996-1997, qui marque le début de grandes crises sécuritaires successives, exacerbées en Ituri par leur dimension sous-régionale.

Les crises sécuritaires de l'Afrique des Grands Lacs en général et de l'Ituri en particulier traduisent l'idée selon laquelle la paix



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 225 01/01/2026 13:09:13

n'est bien souvent qu'une simple trêve. En d'autres termes, il s'agit d'une simple suspension des violences et des pillages avant les batailles futures. Les conflits dans la région sont alimentés par une dynamique opaque mêlant rivalités géostratégiques, enjeux économiques, et une compétition entre Etats désireux d'affirmer leur leadership régional. C'est pourquoi, les conflits passés et actuels de l'Ituri sont présentés dans cette étude comme une partie des violences et des actes de prédation généralisés, relativement endémiques en Afrique des Grands Lacs. En effet, la guerre ne consiste pas seulement en batailles rangées et en combats effectifs, mais aussi en un temps où la volonté de s'affronter est suffisamment avérée pour provoquer un climat malsain. Dans cette perspective, l'Ouganda apparaît fréquemment comme un voisin stratégique de l'Ituri, agissant comme un point de ralliement pour certains chefs de groupes armés dont les ambitions semblent orientées vers la déstabilisation, voire la balkanisation de la RD Congo. Ce même Ouganda continue à s'approprier illégalement d'importantes portions du territoire congolais.

Sous l'occupation de l'armée ougandaise, entre 1998 et 2003, un conflit difficilement qualifiable a éclaté entre les peuples Hema et Lendu. Mais plus tard, à partir de décembre 2017 à 2024, ce sont presque exclusivement des miliciens qui ont pris l'initiative des violences. La crise sécuritaire actuelle apparaît ainsi comme le résultat d'une instrumentalisation stratégique de la jeunesse, nourrie par l'idéologie des conflits propres à la région des Grands Lacs, aggravée par l'échec répété des programmes de DDR (Démobilisation, Désarmement et Réinsertion), ainsi que par les failles persistantes dans l'exercice des fonctions régaliennes par l'Etat congolais. C'est pourquoi, il convient d'éviter à ce sujet la stigmatisation pure et simple des peuples de l'Ituri et de leur histoire. Il faudrait également se réserver de qualifier ce conflit d'interethnique car il ne s'agit en aucune manière d'un affrontement généralisé entre deux communautés.

Ce qui importe dans ces conditions, c'est de mettre un terme à ces hostilités, avec leur cohorte de massacres gratuits des personnes, de destructions des infrastructures de tous genres, de pillages des richesses naturelles et des biens privés… Ici, c'est la conscience nationale qu'il faut interpeller à tous les niveaux. A ce propos, la



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 226 01/01/2026 13:09:13

responsabilité première de l'Etat est engagée. Il a l'obligation de remplir de manière satisfaisante l'une de ses missions premières consistant à assurer la paix et la protection des citoyens, grâce à une diplomatie gagnante et une coopération saine avec les pays limitrophes.

A l'intérieur, le phénomène de migrations économiques et de glissements des populations entraînant des occupations anarchiques des terres doit faire l'objet d'une attention accrue. L'implantation progressive des éléments ADF MTN/NALU, accompagnée de l'arrivée croissante de ressortissants Banyabwisha dans les territoires d'Irumu et de Mambasa, rend nécessaire l'élaboration d'un dispositif sécuritaire adapté de répression pour les premiers et de surveillance prudente, pour les seconds, de manière à ne pas exposer ces derniers à une stigmatisation peut-être injustifiée.

En somme, revisiter les dynamiques sociales et politiques ayant marqué l'Ituri au cours des vingt dernières années revient à entreprendre une relecture approfondie de son histoire contemporaine et immédiate.

**Annexe 1 : Les Entités territoriales décentralisées et déconcentrées**

| | ***Territoire d'Aru*** **- Superficie : 6.749 km²** | | | |
|---|---|---|---|---|
| | **Entités Territoriales Décentralisées** | **Chef-lieu** | **Superficie** | **Groupements** |
| 1 | Chefferie des Aluru | Adranga | 625km² | 5 |
| 2 | Chefferie des Kaliko-Omi | Mado | 1191 km² | 5 |
| 3 | Chefferie des Lu | Yuku | 567 km² | 5 |
| 4 | Secteur des Ndo | Alugba | 1687 km² | 4 |
| 5 | Chefferie des Nio-Kamule | Ondolea | 244 km² | 3 |
| 6 | Chefferie des Otso | Otse | 175 km² | 2 |
| 7 | Chefferie des Kakwa | Kumuru | 975 km² | 5 |
| 8 | Chefferie des Zaki | Nderi | 1235 km² | 11 |
| 9 | Commune rurale d'Aru | Aru | 50 km² | |
| | ***Territoire de Djugu*** **- Superficie : 10.349 km²** | | | |
| 1 | Chefferie des Bahema Baguru | Risasi | 130 km² | 9 |
| 2 | Chefferie des Banywagi | Mandro | 611 km² | 3 |
| 3 | Chefferie des Bahema Badjere | Lenga | 781 km² | 5 |
| 4 | Chefferie des Bahema Nord | Blukwa | 781 km² | 6 |
| 5 | Secteur des Walendu Djatsi | Pimbo | 1.101km² | 6 |



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 227 01/01/2026 13:09:14

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 6 | Secteur des Walendu Pitsi | Libi | 1.235km$^2$ | 6 |
| 7 | Secteur des Walendu Tatsi | Masumbu-ko | 600 km$^2$ | 5 |
| 8 | Chefferie des Mabendi | Makofi | 1.047km$^2$ | 2 |
| 9 | Secteur des Banyali Kilo | Kilo-Etat | 3.195km$^2$ | 6 |
| 10 | Chefferie des Mambisa | Nizi | 500 km$^2$ | 5 |
| 11 | Chefferie des Ndo-Okebu | Mangala | 200 km$^2$ | 5 |
| 12 | Commune rurale de Mongwalu | Mongbwa-lu | 168 km$^2$ | |
| | ***Territoire d'Irumu*** **- Superficie : 8183 km$^2$** | | | |
| 1 | Chefferie des Andisoma | Nyankunde | 177 km$^2$ | 3 |
| 2 | Chefferie des Babelebe | Kunda | 389 km$^2$ | 5 |
| 3 | Chefferie des Baboa Bokoe | Solenyama | 789 km$^2$ | 6 |
| 4 | Chefferie des Bahema Boga | Boga | 900 km$^2$ | 4 |
| 5 | Chefferie des Bahema Mitego | Mitego | 301 km$^2$ | 2 |
| 6 | Chefferie des Bahema d'Irumu | Sota | 471 km$^2$ | 2 |
| 7 | Secteur des Bahema Sud | Kasenyi | 720 km$^2$ | 6 |
| 8 | Chefferie des Banyali Tchabi | Tchabi | 311 km$^2$ | 2 |
| 9 | Chefferie des Basili | Komanda | 671 km$^2$ | 3 |
| 10 | Chefferie des Mobala | Marabo | 226 km$^2$ | 3 |
| 11 | Chefferie des Walendu Bindi | Gety | 686 km$^2$ | 5 |
| 12 | Chefferie des Walese Vonkutu | Ofay | 786 km$^2$ | 4 |
| 13 | Ville de Bunia | Bunia | 576 km$^2$ | |
| | ***Territoire de Mahagi*** **- Superficie : 5.216 km$^2$** | | | |
| 1 | Chefferie des Alur Djuganda | Djalasiga | 840 km$^2$ | 4 |
| 2 | Chefferie des Anghal | Ambaki | 952 km$^2$ | 11 |
| 3 | Chefferie des Djukot | Ndama | 622 km$^2$ | 7 |
| 4 | Chefferie des Mukambu | Apala | 470 km$^2$ | 6 |
| 5 | Chefferie des Panduru | Ngote | 959 km$^2$ | 4 |
| 6 | Chefferi des Wagungu | Maha-gi-Port | 90 km$^2$ | 2 |
| 7 | Chefferie des Walendu Watsi | Kambala | 842 km$^2$ | 3 |
| 8 | Chefferie des War-Palara | Nyarube | 369 km$^2$ | 5 |
| 9 | Commune rurale de Mahagi | Mahagi | 72 km$^2$ | |
| | ***Territoire de Mambasa*** **- Superficie : 36.783 km$^2$** | | | |
| 1 | Chefferie des Bakwanza | Bahaha | 2.100km$^2$ | 3 |
| 2 | Chefferie des Babombi | Byakato | 7.660km$^2$ | 7 |
| 3 | Chefferie des Bandaka | Niania | 5.643km$^2$ | 5 |



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 228 01/01/2026 13:09:14

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 4 | Chefferie des Bombo | Badengaido | 6.600km$^2$ | 1 |
| 5 | Chefferie des Walese Dese | Alambi | 5.340km$^2$ | 3 |
| 6 | Chefferie des Walese Karo | Nduye | 8.340km$^2$ | 5 |
| 7 | Chefferie de Mambasa Centre | Mambasa | 1.100km$^2$ | 3 |

## Annexe 2 : Les Ukebhu assimilés dans les ETD de l'Ituri

| | Chefferies hospitalières | Les Ukebhu / Okebo assimilés |
|---|---|---|
| 1 | Chefferie des Anghal | Ukebo Palimba, Ukebo Ondebu, Ukebo Ayabu |
| 2 | Chefferie des Djukot | Ukebo Ayima, Ukebo Jupangali, Ukebo Azabu, Ukebo Ayabu |
| 3 | Chefferie des War-Palara | Ukebo War-Azabu, Ukebo War-Ayabu |
| 4 | Chefferie des Mukambo | Ukebo Andebu, Ukebo Ayabu, Ukebo Aussi |
| 5 | Chefferie des Panduru | Ukebo Ayabu |
| 6 | Secteur des Walendu Djatsi | Ukebo Ayabu, Paura, Patoy, Mangodjile, Vajile |
| 7 | Chefferie des Bahema Nord | Ukebo Ayabu, Yagi |

## Annexe 3 : Les Walendu assimilés aux Alur de Mahagi

| | Clans Alur | Lendu assimilés | Origine / Observations |
|---|---|---|---|
| 1 | Panduru | Jupubim | Leur ancêtre est Ubim |
| | Panduru | Pavule-Agisi | Ils vivent avec les Jupakingi |
| 2 | Padeya | Walendu Watsi | Leurs sous-clans : Ayesi, Ayasi, Alisi |
| 3 | Palara | Walendu | En provenance du Groupement Uconji depuis 1966 à la suite des exactions de chef Puturu |
| 4 | War | Androtsi | Anciens travailleurs des concessions des colons |
| 5 | Juganda | Walendu Watsi | Assimilés par le chef Alur Ganda |
| 6 | Anghal | Cubu | Leur ancêtre Mucubu (Lendu) venu de Langu serait un descendant de Ndruts, lui-même ancêtre des Indru (Walendu Bindi). Les Cubu habitent au pied du mont Bit. Ce sont eux qui refoulèrent les Walendu du mont Arembe jusqu' à la Kakoy. |
| | Anghal | Junam et Jupanyamani | Groupes ayant accompagné le chef Udjangamino dans ses différentes pérégrinations de chasse. |
| | Anghal | Jagi | Il s'agit des descendants de Lyenga (chef Alur) et de Jagi (un chef lendu puissant) qui ne se marient pas entre eux. |



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 229 01/01/2026 13:09:14

| | | | |
|---|---|---|---|
| | Anghal | Asabu | Leur ancêtre est Asabu, un Lendu venu de la région lacustre. Ils ignorent leur région d'origine. Ils se sont intégrés aux Abira. Certains vivent parmi les Mukambu-Jupoko. |
| | Anghal | Ajabu | Beau-fils d'Asabu, Ajabu est le fondateur du clan mais ignore son origine exacte. Il serait Lendu. Les Ajabu sont assimilés aux Abira. |
| | Anghal | P'ugal | Jakec est leur ancêtre. Suite à la famine, il rejoint Tundru, fils du chef Udjanga et du clan Andri. On les appelle aussi Andri-P'ugal. |
| | Anghal | Pamol | Descendant de Mol, beau-frère du chef Udjanga, accueilli à cause de la famine. Les Pamol habitent parmi les Andri. |
| | Anghal | Pambagu | Leur ancêtre est nommé Umbagu. Il quitte son pays suite à une dispute avec ses frères. Les Pambagu seraient apparentés aux Walendu. |
| 7 | Djukot | Puguta | Venus du territoire de Djugu (à la frontière avec la chefferie des Djukot) sur invitation du chef Ketha pour des travaux divers. |
| | Djukot | Agoro | Descendant d'Agoro (Lendu), originaire sans doute de Junam, récupéré par le chef alur Yondi. Ses descendants se reconnaissent comme des Abira de Djukot. |
| 8 | Mukambu | Umborobu | Leur ancêtre, Mbuna (Lendu) est venu de l'Ouganda accompagné de son frère et de ses deux fils. Epris de la découverte, il alla s'établir seul au mont Apala d'abord, puis à Zii. Les Umborobu entretiennent des relations amicales ave les Juker (nobles) de Mukambu. |
| | Mukambu | Kasingwa | Ni, fils de Mbuna, est l'ancêtre des Walendu Kasingwa. Après avoir traversé le Nil, il s'établit d'abord à Watley, à Elam (Mahagi-Port), puis au mont Zii. En raison de tensions internes et d'une densité démographique excessive, ils se dispersèrent. Une faction décida de vivre parmi les Musongwa. |
| | Mukambu | Umbosi | Umbo, leur ancêtre, est venu de l'Ouganda en traversant le Nil en pirogue. De Zii, il fit un bref séjour à Gengere et connut des rixes avec les Kasingwa, puis s'établit définitivement sur le flanc occidental du mont Aya et Besi. |
| | Mukambu | Alesi et Azesi | Walendu de Kpandroma, ils sont des clients de la famille royale des Mukambu II depuis que Nyabongo II est allé se réfugier chez eux après avoir été chassé du pouvoir. |



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 230 01/01/2026 13:09:14

| | | | |
|---|---|---|---|
| | Mukambu | Jupawagende et Jupawalenga | Walendu-Junam venus de Panyigoro, ont fusionné avec les Jupauma dans le groupement Apala. |
| | Mukambu | Acir et Payanzu | De Jupagasa, les Payanzu du mont Tilo se sont infiltrés parmi les Acir. |
| 9 | Ruvinga | Ndrotsi et Alarasi | Ils habitent le mont Tilo. |
| 10 | Jukoth | Walendu-Pavule | Les Pavule ont été dépouillés d'une partie de leurs vaches par les Jukoth sujets du chef Abi. Puis, à cause de conflits internes, certains Pavule se sont établis chez le chef Djalsinda et chez les Panduru Jupakingi. |
| | Jukoth | Walendu-Anzesi | Ils ont subi le même forfait de la part des Jukoth comme Pavule. En 1921, certains se sont rassemblés en territoire de Djugu. Ceux restés en territoire de Mahagi se sont retrouvés chez les Jupajalumvor dans le groupement Amee. |
| 11 | Musongwa | Kasingwa et Abubu | Les Kasingwa sont partis d'Apala sous la direction de leur chef Yugamani, et vinrent s'établir chez les Muswa en qualité de « Luak ». Quant aux Abubu du chef Wadza, après des démêlés avec leurs frères lointains et leurs voisins les Ma'di, ils s'établirent chez les Musongwa du chef Zegru, devenant ses « Luak », avant de se fixer à Lala (Ndii) et sur les collines Go et Awo. |
| | Musongwa | Arasi | Leur ancêtre Raa originaire de l'Ouganda étaiten quête de terre vacante et fertile. Il traversa le lac sur un radeau de papyrus, et accosta à Watley. Grâce à son pouvoir tiré de fétiches, il devint conseiller du chef Nduru. Ses descendants intégrés aux Musongwa ont la réputation d'être des « spécialistes guérisseurs ». |
| | Musongwa | Acir | En provenance de Mukambu, ils se sont fixés à Ngenge. Leurs frères sont notamment les Ausi, Azibabu, Azina et Bapanyandhu. Ils gardent encore rancune vis-à-vis des Mukambu qui leur avaient ravi les palmeraies de Zii et de Jupanyameli. |



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 231 01/01/2026 13:09:14

**Annexe 4 : Les villages congolais du territoire de Mahagi annexés par l'Ouganda et mentionnés dans la Constitution ougandaise de 1995, mais non identifiés le long de la frontière actuelle entre les deux pays**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. Aioda | 10. Biet Utal | 19. Narodo | 28. Nyatabu I |
| 2. Ajugo | 11. Chido | 20. Nashido | 29. Nyatabu II |
| 3. Akar | 12. Kagudi | 21. Nashiodo | 30. Omit |
| 4. Alal | 13. Keresi | 22. Ngumuda | 31. Otal |
| 5. Ameri | 14. Leda | 23. Niabola | 32. Parombo |
| 6. Amoda | 15. Marombe | 24. Niagak | 33. Uduka |
| 7. Arumonda | 16. Matijo | 25. Niagaki | 34. Utal |
| 8. Biet | 17. Monda | 26. Niatabu | 35. Utsi |
| 9. Biet Otal | 18. Milia | 27. Nyacido | 36. Virdiki |

**Annexe 5 : Variantes orthographiques des gentilés et toponymes relevés dans l'étude**

| Mots, noms, topographies | Variantes | Graphie adoptée | Spécification |
|---|---|---|---|
| Aba | Abha, Ab'ha | Aba | Lieu |
| Aboro | Abore | Aboro | Lieu |
| Aguu | Amee | Amee | Lieu |
| Alur | Alour, Aluru, Luo, Acholi, Acoli, Magungu | Alur | Peuple |
| Bachwezi | Bashwezi, Bachwezi, Bacwezi, Cwezi, Chwezi | Bachwezi | Peuple |
| Badha | Ba'dha, Ba'dda, Baledha | Badha | Langue |
| Bindi | Indru, Bangiti, Wangiti, Ngiti | Walendu Bindi | Peuple |
| Bira | Bila, Mbila, Vira | Bira | Peuple |
| Blukwa | Mblukpa, Mbolokpa, Pigwa-Mbokpa, Pigwa | Blukwa | Lieu, personne |
| Djugu | Ndjugo | Djugu | Lieu / forêt |
| Eti | Aeti, Wati | Eti | Lieu |
| Hema | Bahouma, Bahuma, Bakobe, Banyoro, Batoro, Bahema, Bahima, Galla, Oromo | Bahema | Peuple |
| Hoyo (Mont) | Homa | Mont Hoyo | Lieu |
| Ipoto | Epoto | Ipoto | Lieu |
| Ituri | Utiri, Otiri | Ituri | Cours d'eau |
| Juba | Lwanyiri | Juba | Lieu |
| Kaliko | Kaliriko, Madhi | Kaliko | Peuple |



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 232 01/01/2026 13:09:14

| | | | |
|---|---|---|---|
| Kidzura | Kijura | Kijura | Lieu |
| Kilo | Kr'lo, Kri'lo, Krilo, Krlo | Kilo | Lieu, personne |
| Kisangani | Stanley-falls | Kisangani | Lieu |
| Lendu | Lendru, Balendru, Balendu, Bale, Lega, Walendu | Walendu | Peuple |
| Liru | Leru | Liru | Lieu |
| Lugbara | Lugware, Logbara, Lugwaret, Lobara, Lugwara, Lu-gbara | Lugbara | Peuple |
| Luo | Lwo, Lwoo, Louo, Luo | Luo | Peuple |
| Ma'di | Madi, Madhi, Ma'dhi, Mad'i | Madi | Peuple |
| Mambuti | Bambuti, Batwa, Batswa, Twa, Akka, Efé, Basua, Ewa, Babinga, Pê | Pygmée | Peuple |
| Mitu | Mitiwa | Mitu | Peuple |
| Mongbwalu | Mangbalu | Mongbwalu | Cours d'eau / Lieu |
| Mwita Nzi-ghe | Mvouta Nzighe, Mvuta Nzige, Mwita Nzige, Nam, Nami | Mvuta Nzige / Lac Albert | Lac / Espace aquatique |
| Ndaro | Ndare | Ndaro | Lieu |
| Nil | Miri, Atsara, Moyo | Nil | Fleuve |
| Njakanja | Nzakanza | Njakanza | Lieu |
| Pakwac | Pubungu | Pakwac | Lieu |
| Redjaf | Koloa, Kolua | Redjaf | Lieu |
| Runyoro | Orunyoro | Runyoro | Langue |
| Ubundu | Kirundu, Ponthierville | Ubundu | Lieu |
| Ujuro | Udjuro, Djulu | Ujuro | Personne |
| Ukebu | Ukebhu, Kebhu, Kê, Okebo, Ndo-Ukebo, Membi, Malizi, Bha-Ndho | Okebo, Ndo | Peuple |
| Zomo | Zumu | Zomo | Lieu |
| Wadley | Watley, Wadelai | Wadley | Lieu |



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 233 01/01/2026 13:09:14

**Joas Mbitso Ngedza** est docteur en Histoire politique de l'Université Pédagogique Nationale depuis 2017. Il a exercé des fonctions administratives au niveau local et provincial. Il a également occupé un poste ministériel dans le gouvernement central. Directeur général de l'ISP Bunia, il assure actuellement des enseignements en Histoire tout en menant des recherches en histoire socio-culturelle et politique.

**François Bura Dhengo** est licencié en Histoire de la population de la Faculté des Lettres du Campus universitaire de Lubumbashi. Il est depuis 1985 bibliothécaire à l'Institut Supérieur Pédagogique de Bunia, fonction qu'il cumule avec des tâches d'enseignement et de recherche, notamment en histoire, en techniques de l'information et de la communication, en documentologie et en anthropologie culturelle.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 234 01/01/2026 13:09:14

# TERRES ET IDENTITÉS SOUS TENSIONS

## REGARDS RÉTROSPECTIFS SUR LA RÉDACTION DES VOLUMES SUR L'ITURI ET LE SUD-KIVU

par

Jean Omasombo Tshonda

J'ai eu à coordonner un projet portant sur la production des monographies des provinces de la RD Congo instaurées conformément à la Constitution de 2006. Dans ces monographies, le but initial était documentaire. Nous estimions, dans le cadre du *Musée royal de l'Afrique centrale* (MRAC)[1] de Tervuren, que la RDC demeurait, et cela jusqu'à ce jour, un pays assez mal connu. La stratégie arrêtée voulait que cette nouvelle production soit l'œuvre des Congolais travaillant en équipe au pays, dans les provinces où ils sont proches des réalités. A cela, le MRAC apporterait une base documentaire en plus d'être le lieu d'édition. Mais dans la pratique, les choses ne se sont pas passées ainsi : c'est le service « Histoire du Temps présent » du MRAC, l'ex-*Centre d'études et de documentation africaines* (CEDAF) où le projet avait été initié, qui devint à la fois le centre de conception et de production des monographies des provinces. D'où la mention de mon rôle sur la couverture de chaque volume par la formule : « sous la direction de ». Oui, je dois accepter d'avoir dicté en grande partie l'orientation de cette production et cela pourrait être vu comme une faiblesse : notre ambition, si elle était restée collective comme espéré au départ, se serait traduite par la quantité et la qualité des productions, bien mieux que ce qu'il y a aujourd'hui. Par exemple, nous n'avons pas pu réaliser les volumes de :

- la Tshuapa, cet arrière-pays mongo qui est à ce jour un espace spécifique ;
- le Kongo-Central : les compétences disponibles ne peuvent situer ce qu'avait été la construction du royaume Kongo devenu un déterminant essentiel pour l'identité de la province actuelle ;

1. Nom actuel : AfricaMuseum



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 235 01/01/2026 13:09:14

— la ville de Kinshasa, capitale du pays : il manque des compétences à même de pénétrer la construction de l'Etat congolais à partir de son vécu réel.

Malgré ces vides, 16 monographies des provinces ont été produites sur les 26 provinces[2]. Mais le projet est arrêté, sans que tout soit réalisé.

## 1. Cadre et production des monographies

Avec ce projet, il avait été question d'apprendre sur les réalités des provinces et, aussi, sur la décentralisation plusieurs fois réclamée comme modèle de construction de l'Etat congolais.

— Sur les expériences de la décentralisation depuis l'indépendance du pays, deux volumes ont été produits. Le premier volume évalue les essais de la Première à la Troisième République (jusqu'à 2010). Le deuxième volume constitue un effort d'expertise sur la décentralisation au regard de l'organisation et de l'administration du territoire, la gestion politique de l'Etat, la question de l'identité, etc. Une partie de ce volume porte sur l'histoire de l'édification des frontières du pays[3].
— Sur les entités provinciales, 16 monographies ont été réalisées, mais 10 provinces n'ont pas été étudiées pour des raisons spécifiques relevant de la gestion du projet. Ainsi, il ne sera pas fait état ici du Nord-Kivu qui n'a jamais connu un début de travail.

Avec ces monographies, beaucoup pensent qu'il s'agit de la poursuite de l'expérience de la première décentralisation des années 1960 pour ce qui fut appelé par dérision « provincettes ». Ce sont les travaux réalisés dans le cadre de l'université Lovanium de Kinshasa par Jean-Claude Willame, Benoît Verhaegen et Laurent Monnier qui s'étaient associés à Jules Gérard-Libois alors direc-

2. Cf. Site MRAC/Tervuren.
3. RDC : La décentralisation de la Première à la Troisième République (par Paule Bouvier, sous la direction de Jean Omasombo Tshonda), Kinshasa/Buku-Bruxelles/Le Cri – Tervuren/Africa, 2012, 368 pages ; Décentralisation et espaces de pouvoir (sous la direction de Jean Omasombo Tshonda et Paule Bouvier), Tervuren/Africa, 2014, 432 pages.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 236 01/01/2026 13:09:14

teur du CRISP à Bruxelles. Plusieurs années après, je viendrai approcher ce groupe qui nous a inspiré mais sans que les choses ne se passent comme étant un prolongement.

Un exercice d'autocritique pour situer ce cadre. La première source documentaire qui a nourri nos travaux de monographie est cette documentation rassemblée à la section « Histoire du Temps présent », à l'ex-CEDAF. Aujourd'hui, cette bibliothèque, autrefois l'une des mieux dotées pour l'étude du Congo postcolonial, a été démantelée, le service auquel elle était attachée au MRAC ayant été supprimé en 2022.

Au terme des études menées dans les années 1960, sur les 21 provinces de jadis, 12 avaient été couvertes. Mais les études produites furent élaborées comme des gros articles rassemblant des informations sur des espaces territoriaux auxquels la décision politique avait conféré le statut de province. Cette production s'inscrivait dans la logique de la cellule du CRISP avec sa série « Congo 1960 » qui dessinait l'écriture de l'histoire du Congo dans sa trajectoire postcoloniale. Ce détail est important à signaler ; des controverses avaient failli compromettre notre projet malgré le financement déjà disponible. La raison en est que nous tenions à ce que les provinces actuelles soient étudiées comme des entités dans lesquelles des identités se forgent. Ainsi, les informations à fournir devaient aider à faire ressortir les logiques de chaque terrain pour la construction du pays. Quelques exemples :

- Haut-Katanga : *Lorsque richesses économiques et pouvoirs politiques forcent une identité régionale ;*
- Nord-Ubangi : *L'Etat-Zaïre englué dans l'identité ethnique de Mobutu ;*
- Mongala : *Jonction des territoires et bastion d'une identité supra-ethnique ;*
- Tshopo : *Laborieuse construction politico-administrative coloniale muée en bastion du nationalisme congolais ;*
- Mai-Ndombe : *Mosaïque de peuples établie sur un patrimoine naturel* ;
- Kasaï : *Des entités singulières dans un espace politico-administratif* ;
- etc.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 237 01/01/2026 13:09:14

Ces orientations suggestives traduisent une certaine détermination ; elles soutiennent, si pas toujours des questions, au moins des hypothèses qui permettraient d'intensifier la recherche sur le vécu dans le pays. Depuis sa décolonisation en 1960, les périodes de crises politique, économique et sociale se répètent et on peine à bien les saisir. Malgré une production intellectuelle abondante issue d'une élite universitaire et de nombreux diplômés formés dans diverses institutions créées, la qualité des connaissances sur le Congo demeure insuffisante[4]. Pendant ce temps la classe poli-

4. Plusieurs fois, j'aurai à échanger avec Benoît Verhaegen sur la situation de la connaissance sur le Congo. Ce dernier avait été un auteur prolixe. En discutant avec lui de son œuvre – lui, auteur de *Introduction à l'Histoire immédiate*, de *Rébellions au Congo*, et co-auteur de la série *Congo*, installé depuis 1958 dans ce pays où il a travaillé sans interruption jusqu'en 1987 – il exprimait sa déception face à ce qu'il n'avait pas réussi à insuffler. L'auteur met en évidence que certaines de ses premières productions, conçues à l'origine comme des recueils documentaires facilitant l'analyse approfondie des travaux savants, sont désormais considérées, plusieurs décennies plus tard, comme des ouvrages de référence majeurs. Il s'agit là d'une remarque négative sur la façon dont a évolué la participation des chercheurs, en particulier ceux d'origine congolaise. En mettant en avant la méthodologie de l'histoire immédiate à travers ses nombreux écrits et conférences, Benoît Verhaegen aspirait à favoriser l'émergence d'une science africaine capable de répondre aux besoins des peuples africains et de s'adapter à leurs réalités. Il s'attendait à une prise de conscience des acteurs congolais dans le cadre de la société où ils étaient dorénavant appelés à s'insérer et à construire. Une édition revue et augmentée du tome de *Rébellions au Congo*, initialement publié en 1967 par Benoît Verhaegen, expurgée de sa longue introduction théorique, a été publiée en 2006 dans la série *Cahiers africains* du MRAC à Tervuren (Belgique) sous le titre *Mulele et la révolution populaire au Kwilu*. Cet ouvrage, fruit d'une collaboration entre B. Verhaegen, J. Omasombo, E. Simons et F. Verhaegen, compte 384 pages. L'intention première de l'auteur (qui va mourir en 2009) était d'enrichir son contenu (avec l'abondante documentation de première main, dont celle qui fut saisie à la direction générale de Mulele par l'Armée nationale congolaise) et d'évoluer dans la démarche afin d'effacer l'image négative de rebelle attachée au personnage de Mulele. Mais la tentative fut un échec, en partie à cause de l'opposition de la nouvelle direction du service « Histoire du Temps présent » qui ne voulait pas de ce changement. Lors de nos entretiens, Verhaegen m'avait aussi révélé qu'il appréciait l'ouvrage *Une femme du Congo* (Bruxelles et Anvers, éd. EPO, 1990) signé par Ludo Martens comme auteur officiel, mais reposant essentiellement sur le récit biographique de Léonie Abo, qui fut la compagne de Pierre Mulele dans le maquis. L'interrogation de Verhaegen porte sur le partage des rôles entre les deux partenaires – Martens et Abo étant devenus amoureux pendant ce temps avant qu'ils ne se séparent brutalement. Lorsqu'ils viennent à se séparer, on a entendu Léonie Abo dire que Ludo Martens l'avait exploitée en la séquestrant pratiquement. Dans l'exemplaire du livre envoyé à François Houtart, on lit la dédicace suivante datée et signée de la main d'Abo : « Permettez-moi que je vous dise : il ne s'agit que de voir. Il n'y a point de recette pour embellir la nature. C'est l'intelligence qui découvre la vérité, mais la volonté peut l'inciter à la scruter plus profondément et à découvrir sans cesse de nouvelles de la mieux connaître (sic) ... ».



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 238 01/01/2026 13:09:15

tique se distingue par un engagement davantage opportuniste qui fait que le Congo demeure un espace de pillage.

Dès le début des années 1980 à Kisangani où j'ai commencé ma carrière, Benoît Verhaegen qui me prit à ses côtés me poussa avec ardeur à dompter les théories apprises pour améliorer la rencontre avec ce terrain congolais. Il se montrait critique envers les résultats de plusieurs travaux sur le Congo. Lorsqu'il relira ses vieux carnets de notes issus de ses années de recherche sur terrain, il me confiera à peu près ceci au début des années 2000 : « Je constate parfois des écarts entre ce qui m'avait été rapporté ou observé et ce qui fut reproduit dans les textes publiés ». Il insistait pour que des données nouvelles soient encore intégrées pour enrichir ses travaux, attirer d'autres regards, surtout susciter des interrogations. Verhaegen, auteur de deux tomes sur le thème commun de « Rébellions au Congo », se posait bien des questions sur cette production marquante. A propos de l'action de Pierre Mulele sur qui il avait réuni de nombreux documents et témoignages après la publication de son livre, Verhaegen a eu le sentiment d'avoir attribué maladroitement le bon rôle au pouvoir de Léopoldville, parce qu'il était influencé par le contexte de l'époque, et d'avoir, au contraire, injustement disqualifié le mouvement populaire de Mulele. La connaissance du Congo a été altérée, en partie à cause de l'influence des écrits savants, souvent biaisés par des analyses insuffisantes ou un manque d'informations fiables. Cela souligne la nécessité de renouveler le champ intellectuel, notamment dans les études sociales. A partir de cette expérience, Verhaegen s'interrogera : une révolution n'est-elle que l'aboutissement d'une révolte réussie, ou à l'inverse, une révolte est-elle une révolution avortée ? Mieux, depuis 1997, avec l'avènement des pouvoirs issus des mouvements armés, cette interrogation devient d'actualité. L'écart se faisant de plus en plus grand entre ce qui est dit, ce qui est fait et ce qui est écrit, la stratégie politique opportuniste voire hasardeuse domine. Ainsi en RDC, la norme paraît de plus en plus aléatoire.

Lorsque Verhaegen me destina, au début des années 2000, les réserves de sa documentation personnelle, il y eut une franche confrontation dans l'équipe du CEDAF. Nos travaux, dont ces monographies des provinces, se tiennent fidèles au cadre de l'his-

toire immédiate (locaux, documentation, …) mais ils rejettent certaines thèses, comme par exemple celles portées dans les ouvrages « *Lumumba, la crise congolaise revisitée* » (1990)[5] en rapport avec la décolonisation du pays, ou « *De Mobutu à Mobutu. Trente ans de relations Belgique-Zaïre* » (1995)[6], ou encore « *Banyarwanda et Banyamulenge. Violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu* » (1996)[7] en lien avec la crise à l'est du Congo ou enfin « *Histoire du politique au Congo-Kinshasa. Les concepts à l'épreuve* » (2016)[8]. Je me distancie de ces écrits qui

5. J.-Cl. Willame, *Patrice Lumumba. La crise congolaise revisitée*, Paris, Karthala, 1990.
6. G. de Villers, *De Mobutu à Mobutu. Trente ans de relations Belgique-Zaïre*, Bruxelles, De Boeck Université, 1995.
7. J.-Cl. Willame, *Banyarwanda et Banyamulenge. Violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu*, Bruxelles/Paris, CEDAF-Institut africain/éd. L'Harmattan (coll. « Les Cahiers africains », n° 25), 1996.
8. G. de Villers, *Histoire du politique au Congo-Kinshasa. Les Concepts à l'épreuve*, Louvain-la-Neuve, Academia/L'Harmattan, 2016. Dans cet ouvrage, Gauthier de Villers reste sur les grandes lignes, comme le fait David Van Reybrouck, qu'il tient pour une référence. Pourtant, l'ouvrage *Congo. Une histoire* (Arles, Actes Sud, 2012) qui connut un réel succès de promotion dans les librairies est un roman historique, pas un livre d'histoire du Congo ; de nombreuses recensions furent très négatives sur son contenu. Ce que de Villers dit de l'action de Patrice Lumumba et du tournant que prit la fin de la colonisation belge est basé sur l'ouvrage de Jean-Claude Willame (1990) qui ne compte pas parmi les mieux renseignés ni sur la construction du personnage ni sur les événements de la décolonisation. La longue bibliographie affichée (pp. 483-492) dont l'auteur se réclame reprend plusieurs sources répétitives et, pour certaines, mal exploitées. L'introduction outrancièrement positionnée dans la déconstruction de Lumumba qualifié « d'antihéros de la crise congolaise » (p. 11) dénote un jugement excessivement subjectif : Sékou Touré et Kwame Nkrumah passent pour les mentors de Lumumba dont la chute (donc la mort) est justifiée par « son impatience, ses colères, sa difficulté à opérer des replis tactiques, son autoritarisme inné (…), sa croyance obstinée et absolue au rôle messianique qu'il peut et doit jouer dans le combat anticolonial (…) chez ces « bons Nègres du Congo » (pp. 53-54). Ce genre d'analyse, de Villers le partage malheureusement avec Van Reybrouck et Willame. Mais il est curieux de constater que Willame ne traite pas de la Table ronde politique de Bruxelles ni de la participation de Lumumba à celle-ci. Cette étape est pourtant cruciale car elle a rendu possible la confrontation politique à l'origine de l'indépendance du Congo ! En lieu et place de cet événement décisif, Willame s'est concentré sur la campagne électorale d'avril-mai 1960 pour situer la crise congolaise dont il attribue au passage la responsabilité à Lumumba présenté comme le principal auteur du mal congolais ! Comme pour bien asseoir cette thèse, il recourt au témoignage de Jacques Omonombe, choisi à cause de ses origines ethniques, les mêmes que celles de Lumumba et identifié erronément, en guise d'explication historique, comme membre de l'entourage immédiat du leader congolais (p. 480). A considérer la conclusion de l'ouvrage intitulé « Lumumba : le mythe et l'histoire » (pp. 469-482), la contribution de Willame se situe dans le droit fil de ces travaux postcoloniaux prompts à malmener les événements et la réalité du vécu, tout en justifiant la domination de la Belgique sur le Congo que l'auteur aimerait voir se poursuivre ! [P.S.] Mais en fait, plusieurs faiblesses de cet ouvrage sont liées à la situation de sa réalisation, car il aurait dû être une production collective du « Groupe du CRISP » (avec Benoît Verhaegen, Jules Gérard-Libois et Jean Van Lierde comme



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 240 01/01/2026 13:09:15

ont eu à influencer de nombreuses publications sur le Congo. Dans l'introduction du volume 2 de la monographie « *Sud-Kivu : enjeux du territoire* » (2024) dont le sous-titre est « *Sous les temps de la postcolonie et de mouvements armés* », nous apportons nos observations à ces thèses contestées.

Je dois toutefois souligner que, dans la production de l'ex-CEDAF, il y a les *Chroniques politiques, les Conjonctures congolaises* et les *Cahiers africains* [anciennement Cahiers du CEDAF] qui sont une source précieuse de connaissance pour le pays. Aussi, dans la production des monographies de provinces, Bogumil Jewsiewicki nous a appuyé avec le don de sa bibliothèque personnelle lorsqu'il a pris sa retraite après avoir exercé à l'Université Laval. Un autre soutien était venu de la direction du MRAC avec l'engagement de jeunes chercheurs dans l'équipe du projet. Mathieu Zana intégra le projet dans ce contexte ; des recherches sur de nouvelles pistes documentaires furent engagées.

A présent, parlons de « *Terres et identités sous tensions : regards rétrospectifs sur la rédaction des volumes sur l'Ituri, le Nord*

mentors) qui conçut au milieu des années 1980 un projet visant à écrire une biographie complète de Lumumba comportant trois parties : i) jeunesse et construction ; ii) action politique ; iii) le parti de Lumumba après son leader. Il avait alors été prévu que la participation de Willame, aux côtés de Verhaegen et Gérard-Libois, porterait sur la deuxième partie censée couvrir la période allant de la création du MNC en octobre 1958 jusqu'à la destitution / neutralisation de Lumumba à la fin 1960. Mais parce que le travail en groupe n'avançait pas vite, Willame publia seul, selon l'angle qui lui convenait, ce qu'il avait rassemblé comme données. Ce n'est donc qu'en 1998 et 2005 que Verhaegen et Omasombo publieront en deux tomes la biographie de Lumumba dans la série des *Cahiers africains* (n°s 33-34 et n°s 68-69-70). Si tout s'était passé comme prévu, la contribution des deux auteurs aurait constitué la première partie du projet couvrant la période s'étendant de la naissance de Lumumba en 1925 jusqu'à sa participation à la Table ronde politique à la fin du mois de février 1960. Mais, c'est à ce même moment où paraissait la biographie rédigée par Verhaegen et Omasombo que le contour de l'assassinat de Lumumba suscitait un regain d'intérêt et était scruté par de nombreux chercheurs à la suite de la controverse ayant opposé Jacques Brassinne et Ludo De Witte. Grâce à tout cela, les limites de l'ouvrage de Willame parurent plus évidentes. D'ailleurs, Willame avait entretemps pris ses distances avec la perception des faits qui lui avait fait dire que, pour sa construction, la Belgique avait choisi Lumumba et fondé beaucoup d'espoir en lui avant que l'homme ne devienne « paranoïaque ». Willame n'a certes plus rien publié à ce sujet mais il a affiché l'évolution de sa pensée dans sa critique aux conclusions du rapport de la Commission parlementaire belge à la fin 2001 et dans diverses interventions ponctuelles faites depuis sur le sujet. Selon lui, avec la commission Lumumba, la Belgique, « a (en définitive) réglé ses comptes avec des personnes, pas avec son passé » (p. 35). Elle se détourne des crimes de l'exploitation coloniale en faisant oublier la réalité du drame (J.-Cl. Willame, « Commission Lumumba : pièges et parasites », in *Revue Nouvelle*, novembre 2001, pp. 30-35).

*et le Sud-Kivu* ». Ce titre repris de notre volume sur l'Ituri est cependant modifié, les mots « terres » et « tensions » étant mis au pluriel[9]. Les organisateurs du présent séminaire ont souhaité favoriser le rapprochement entre la province de l'Ituri et les deux provinces du Kivu, toutes les trois provinces (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri) étant marquées par de grands bouleversements liés à leurs ressources. Je ne saurais évoquer le Nord-Kivu du fait que cette province n'a pas été couverte par nos travaux.

## 2. Ituri et Sud-Kivu, des provinces en guerre

Certains traits communs entre les actuelles provinces de l'Ituri et du Sud-Kivu sont liés à leur gestion rapprochée sous la colonisation belge comme espaces territoriaux de la Province Orientale et/ou de Stanleyville. Il ressort de ce passé, qu'après le Bas-Uélé et le Haut-Uélé, l'Ituri est aujourd'hui la troisième province de la RDC qui compte le plus grand nombre de chefferies, 39 au total, contre seulement 6 secteurs ; de manière récurrente, la province connaît de nombreux soubresauts dont l'une des causes se trouve être l'organisation ainsi que les limites des entités locales. Dans le cas de l'Ituri, les Bale (Lendu), Nyali, Bira, Lese, Mbo, Ndo et Ndaka constituaient des sociétés segmentaires. Ils cohabitent avec les Hema, Alur et leurs voisins Logo qui formaient déjà un pouvoir centralisé. Malgré tous les ajustements administratifs et le faible poids de l'autorité de Kinshasa dans les manœuvres politiques opérées sur la vie locale, la thèse selon laquelle le territoire étatique a dissout le territoire ethnique ne passe pas. L'espace ethnique, auparavant entité singulière dans un environnement sociopolitique mouvant, avait été brutalement intégré d'en haut par un autre espace plus large l'englobant et le dominant pour lui assigner d'autres attributs subalternes, de telle manière que les adhésions et les rejets tardent encore à se stabiliser.

En Ituri, l'appropriation/accaparement de la terre au sens fondamentalement économique nourrit une conflictualité récurrente. L'histoire récente renseigne que les habitants ont été souvent livrés aux jeux des forces extérieures qui se sont ajoutées aux

9. *RDC : Ituri. Terre et Identités sous tension* (sous la direction de Jean Omasombo Tshonda), Tervuren/AfricaMuseum, 2021, 571 pages + cartes.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 242 01/01/2026 13:09:15

contingences intérieures, influencées ainsi de façon décisive. La terre, entendue ici comme l'ensemble des ressources naturelles, est disputée par des groupes, des communautés, des organisations aux intérêts souvent concurrents ou plutôt divergents. Et cette tension nourrit des rapports conflictuels sur une base ethnique, à la grande satisfaction des entrepreneurs de guerre qui ne manquent pas de l'exploiter. Dès lors, l'ouvrage sur l'Ituri commence par cette question à incidence juridique et morale : « A qui appartient l'Ituri ? » La réponse est vite trouvée : « L'Ituri est une province tourmentée ; son histoire depuis plus d'un siècle est jalonnée de tragédies ; les puissants se disputent non seulement sa terre mais aussi ses habitants ».

Le Sud-Kivu, quant à lui, est devenu à partir de la décolonisation le point de départ officiel de plusieurs mouvements armés. L'évolution socio-historique s'y caractérise par une diversité de dynamiques, où les interactions sociales sont façonnées par des jeux de pouvoir et une constante négociation de l'autorité et de la légitimité liée au territoire[10]. Dans les rapports d'accès à la terre et son contrôle au Sud-Kivu, il se pose des questions touchant au pouvoir, aux privilèges, aux positionnements, aux intérêts, aux mécanismes d'exclusion, etc. Concernant le jeu de pouvoir, plusieurs facteurs se combinent, les principaux étant : (i) la constitution historique des peuples (ethnies) et les majorités instituées ; (ii) le découpage territorial et les problèmes y afférents ; (iii) la formation d'une certaine culture politique basée sur des calculs d'inclusion et d'harmonisation des divisions ; (iv) les résistances locales et la manière dont elles incitent les pouvoirs à s'adapter continuellement.

« Jeu de pouvoir et pouvoir du jeu », tel est le titre donné à l'avant-propos de l'ouvrage comme pour avertir le lecteur. Du point de vue du partage du pouvoir au Sud-Kivu, trois facteurs interviennent en manière de clivage dans les revendications des requérants. Il s'agit de (i) l'appartenance ethnique, (ii) l'appartenance géographique et (iii) l'appartenance à un parti ou une majorité politique.

10. *RDC : Sud-Kivu enjeux de territoire* (sous la direction de Jean Omasombo Tshonda), Tervuren / AfricaMuseum, 2024. Deux tomes : Tome 1 : *Sud-Kivu enjeux de territoire : cadre naturel, peuplement et occupation de l'espace* (584 pages + annexes) ; Tome 2 : *Sud-Kivu enjeux de territoire : sous les temps de la postcolonie et de mouvements armés* (528 pages + annexes).

Epinglons le clivage ethnique souvent cité comme cause de la guerre. Le Sud-Kivu compte une dizaine de groupes ethniques. Il s'agit des Twa, Shi, Lega, Fuliru, Bembe, Vira, Nyindu, Havu, Bwari, Tembo, Buyu (Buye), Basanze (Bajoba), Tali, etc. On peut ajouter, sans plonger dans la conflictualité autour de la notion d'autochtonie qui les vise, les Tutsi banyarwanda (appelés Banyamulenge à partir de 1973), les Rundi et/ou les Hutu auxquels le pouvoir colonial avait lié la chefferie autrefois appelée « Chefferie des Barundi » qui a été renommée en 1974 « Plaine de la Ruzizi ». Cependant, lorsqu'il s'agit du partage du pouvoir, le Sud-Kivu comme entité provinciale est généralement divisé en deux groupes appelés « familles ». D'un côté, c'est la « *grande famille* » identifiée à l'ethnie Shi démographiquement dominante et proche des Havu et, de l'autre côté, la « *petite famille* » qui se rapporte aux Lega et autres peuples cités ci-dessus. Dans ces dynamiques identitaires locales, interviennent des facteurs spécifiques liés aux migrations anciennes ainsi qu'aux processus historiques de formation des structures socio-politiques de la région.

La production des monographies des provinces fut laborieuse. Celles de l'Ituri et du Sud-Kivu sont d'ailleurs les dernières de la série. Certains participants à ce séminaire ont collaboré au projet en qualité de coauteurs ou chercheurs. Leurs travaux apportent un éclairage précieux sur les réalités provinciales. Je voudrais ici citer Josaphat Musamba, « chercheur chasseur » des groupes armés au Sud-Kivu. Il produit de la connaissance sur ceux qui prennent les armes pour la sécurisation locale des entités et communautés, pour des activités de survie ou pour d'autres fins ayant trait au pouvoir. Dans ce même cadre, un autre chercheur qui a beaucoup apporté s'appelle Aymar Nyenyezi Bisoka. Ce dernier s'intéresse à la terre en relation avec les dynamiques du pouvoir. Comme Musamba, il scrute le terrain du Sud-Kivu avec des équipes de chercheurs pour identifier les lieux, les acteurs et les transformations qui nourrissent les conflits. Son texte « *Terres et pouvoirs dans les entités du Sud-Kivu* » ferme avantageusement le volume en manière d'épilogue.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 244 01/01/2026 13:09:15

**Jean Omasombo Tshonda** est un politologue spécialisé dans l'évolution socio-politique de la RDC depuis son indépendance en 1960. Après avoir obtenu une licence en philosophie à l'UNAZA/Campus de Lubumbashi en 1980, il a décroché un doctorat en science politique à l'Université libre de Bruxelles en 1987. Il a ensuite enseigné à l'Université de Kisangani avant de rejoindre l'Université de Kinshasa où il a fondé et dirigé le Centre d'études politiques (CEP). Ses activités de recherche portant sur Patrice Lumumba, la décolonisation et les dynamiques politiques congolaises l'ont amené à travailler, de 2002 à 2022, au Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC) à Tervuren, en Belgique.

ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 245 01/01/2026 13:09:15

# TENTATIVES DE CONSTRUCTION DE LA PAIX PAR LES ÉGLISES

par

Prince Kaumba Lufunda

**Résumé**

*La contribution des églises – particulièrement des églises chrétiennes –, à la construction de notre pays s'est toujours affirmée en tout temps, que ce soit en période de paix ou durant les périodes de conflits. La mise à niveau des informations sur les initiatives des églises en rapport avec la résolution des crises majeures ayant mis en péril l'existence même de l'Etat congolais ou le vivre-ensemble des populations, constitue un apport significatif à la rédaction de notre histoire sociale et politique, à la compréhension de nos fragilités, ainsi qu'à une meilleure intelligence des exigences de la paix envisagée comme la résultante d'une ingénierie sociale et anthropologique. Les églises nous ont toujours rappelé les fondements éthiques et spirituels de la construction d'une paix durable, l'impératif de restauration de l'humain dans ses rapports aux ressources naturelles, les limites et impasses de la violence face aux appels de la convivialité.*

## 0. Introduction

L'histoire de notre pays, depuis sa structuration politique à partir du XIX$^{e}$ siècle, a toujours été marquée par la présence prégnante des missionnaires, des Eglises chrétiennes, aux côtés d'autres acteurs majeurs, tels que les explorateurs, les marchands et les militaires. L'implication des Eglises dans la construction de l'Etat moderne mérite une attention particulière en cette période de désespérance, au cours de laquelle des doutes de plus en plus profonds et ravageurs envahissent maintenant les consciences et les esprits des citoyens congolais.

Les Eglises font partie de notre environnement social et participent à l'élaboration de notre histoire politique. On ne saurait donc les ignorer lorsqu'il s'agit d'évaluer nos parcours et d'ex-



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 246 01/01/2026 13:09:15

plorer nos horizons d'avenir. Leurs actions doivent être jaugées au regard de leur rôle et de leur statut au sein de notre société, en tant qu'instances de régence spirituelle et morale, toujours en tension avec les instances de gouvernance politique.

De leur point de vue, la question politique est avant tout une question sociale ; à ce titre, elle mérite une attention permanente, car elle concerne éminemment leur mission prophétique. Annoncer l'évangile pour induire un mode de vie qui soit déjà la préfiguration de la vie dans l'au-delà, cela va de pair avec la dénonciation de tout ce qui porte atteinte à la dignité de l'homme ou compromet sa sanctification. C'est pourquoi l'évangile milite pour la promotion des valeurs-phares que sont l'amour et la vérité, la justice et la paix. Le psalmiste avait déjà harmonieusement rendu cette vision en chantant : « *amour et vérité se rencontrent ; justice et paix s'embrassent ; vérité germera de la terre et des cieux se penchera la justice* » (Ps 84,11-12).

Pour ne parler que d'elle, l'Eglise catholique – autour de laquelle se focalise le présent exposé –, s'est alors engagée dans la construction de la paix sociale sous l'éclairage de sa doctrine sociale, laquelle a pris une ascension particulière à partir du XIX$^{e}$ siècle avec la publication, par le pape Léon XIII, de l'encyclique *Rerum novarum* (le 15 mai 1891)[1]. Il va sans dire que l'engagement pour la paix et la justice n'a pas pris la même forme ni la même ampleur pendant la période coloniale ou dans la période qui a suivi l'indépendance. Ce sont des modulations qui méritent d'être rappelées et qui permettent d'apporter un autre éclairage aux actions menées ou à mener au cours du XXI$^{e}$ siècle et dont les prémices dataient de 1997, année de l'avènement d'une nouvelle ère politique, autant en rupture avec la période coloniale qu'avec la dictature postcoloniale. C'est ce qu'ont fait d'ailleurs Nkulu Butombe, Léon de Saint Moulin et Roger Gaise[2], Faustin Mapwar[3] et Rigobert Minani[4].

1. Léon XIII, *Rerum Novarum*, Encyclique sur la condition ouvrière, Rome, du 15 mai 1891.
2. Léon de Saint Moulin et Roger Gaise N'Ganzi, *Le discours socio-politique de l'Eglise catholique du Congo (1956-1998)*. Tome 1 : Textes de la Conférence épiscopale, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1998.
3. Faustin-Jovite Mapwar Bashuth, *Le discours socio-politique des Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (Cenco)*. Tome 2 : Messages, déclarations et points de presse des Evêques de la Conférence épiscopale du Congo (1996-2006) et la Transition politique, Kinshasa, FCK, 2008.
4. Rigobert Minani Bihuzo, *Les défis de la construction de la paix en République Démocratique du Congo et l'engagement de l'Eglise*, Kinshasa, Cepas, 2021.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 247 01/01/2026 13:09:15

Trente ans après la tragédie rwandaise, nous ne pouvons faire l'économie d'une analyse des misères qui en ont résulté pour nous et des efforts sans cesse renouvelés des différents acteurs sociaux – dont l'Eglise catholique –, engagés dans les schémas de recherche de la paix. Aussi allons-nous nous concentrer sur cet aspect, en partant du rôle des églises dans l'occupation et la mise en valeur du territoire national au XIX$^{e}$ siècle, puis en relevant les conséquences des conflits armés sur les entreprises missionnaires, sous la Première et la Deuxième Républiques, et nous terminerons par répertorier les initiatives de paix lancées par l'Eglise catholique au cours des trente dernières années, en nous inspirant de la périodisation préconisée par Minani.

Dans cette perspective – et comme nous l'avions déjà signalé ailleurs –, l'histoire politique et l'histoire religieuse ont évolué ensemble depuis le XIX$^{e}$ siècle. Aujourd'hui, le lieu de leur réconciliation, c'est la vertu de *l'ubuntu*[5], que symbolise le personnage du serviteur inutile[6] (Luc 17,7-10). C'est sur cette note que nous clôturerons notre réflexion.

## 1. L'action missionnaire lors des crises en période coloniale

L'histoire se constitue de diverses strates qui nourrissent la mémoire collective. Dans le contexte qui est le nôtre, le souci de la paix, inscrit aujourd'hui au frontispice de notre devise (*justice, paix, travail*), mérite d'être analysé en tenant compte de nos expériences coloniales et précoloniales, pour nous permettre de mieux appréhender les pratiques ayant eu cours depuis l'avènement de notre indépendance.

Il est utile de rappeler que les interventions de l'Eglise dans la gestion des crises et des conflits remontent déjà à la première

5. Kaumba Lufunda Samajiku, *Comprendre ubuntu. R.P. Placide Tempels et Mgr Desmond Tutu sur une toile d'araignée*, Paris, L'Harmattan, 2020, 100 pages.
6. La parabole du serviteur inutile est racontée dans Luc 17:7-10. Elle nous dit que devant Dieu nous sommes de simples serviteurs, dont le service le plus fidèle ne donne aucun titre à la reconnaissance de Dieu. En somme, il nous est dit ici que nous ne méritons rien. Jésus dit que si un serviteur a fait tout ce qui lui a été ordonné, il ne doit pas s'attendre à une reconnaissance particulière, car il n'a fait que son devoir (Wikipédia).



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 248 01/01/2026 13:09:15

évangélisation, au XV^e siècle, lorsque les missionnaires eurent à gérer des situations critiques au royaume Kongo[7]. Tous les cas de figure s'y retrouvèrent : conflits entre congrégations, entre les prétendants à la succession aux trônes royaux, entre les puissances européennes en quête de zones d'influence. Il y eut aussi des épisodes de guerres de libération, comme dans le cas de Kimpa Vita (1684 - 02 juillet 1706). Pour mâter cette insurrection, l'Eglise procéda, selon les pratiques en vigueur en Europe, de la même manière qu'elle avait conduit au bûcher Jeanne d'Arc (1412 - 30 mai 1431), deux siècles plus tôt.

Au XIX^e siècle, lorsque commence la deuxième évangélisation, le projet missionnaire de la *pax belgica* au Congo[8] se façonne par rapport à la lutte contre l'esclavagisme et la traite négrière, mais aussi à l'encontre des pratiques réputées barbares, telles que la sorcellerie, le cannibalisme, voire la polygamie. La paix prônée par la mission civilisatrice comprenait aussi des projets éducatifs et sanitaires, compléments indispensables au renforcement des capacités de la Force publique et des ressources humaines requises pour mener à bien l'exploitation et la mise en valeur des terres du Congo. S'y ajoutaient même des compagnies commerciales agricoles et industrielles[9].

La remise en cause des violences et exactions perpétrées par les explorateurs, dont celles attribuées à Henri Morton Stanley (né le 28 janvier 1841– mort le 10 mai 1904), les conducteurs de diverses expéditions, totalement en contradiction avec les valeurs prônées par la mission civilisatrice et son versant religieux de l'évangélisation, débouchèrent sur des scandales, portés par la dénonciation du caoutchouc du sang[10]. La campagne menée contre le roi Léopold II influa largement sur l'adoption, sous la colonisation, d'une posture étayée par les valeurs d'humanisation et de bienfaisance.

7. J.I. Nkulu Butombe, *La question du Zaïre et ses répercussions sur les juridictions ecclésiastiques (1865-1888)*, Kinshasa, FTC, 1982.
8. Louis-François Vanderstraten, *La force publique et le maintien de la « pax belgica », 1944 – Janvier 1959*, Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer (Bruxelles), 1992, pp. 495-524.
9. Rigobert Minani Bihuzo, *op.cit*, p. 317.
10. Daniel Vangroenweghe, *Du sang sur les lianes*, Bruxelles, Didier Hatier, 1986.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 249 01/01/2026 13:09:15

L'Etat indépendant du Congo (EIC), devenu Congo belge en 1908, s'attribua ainsi, jusqu'à son extinction, la réputation d'une colonie modèle, brandissant fièrement la bannière frappée non seulement de la devise « *Travail et progrès* », mais aussi gravant sur la pierre de l'histoire la marque d'une ère dite de la « *pax belgica* ». Le Congo belge fut placé sous la protection de la Sainte Vierge Marie, Reine de la paix (21 juillet 1891) ; en même temps que l'étoile de la civilisation illuminant naguère les ténèbres au cœur de l'Afrique, mutera symboliquement pour devenir, avec les Frères des Ecoles Chrétiennes, le *signum fidei*, le symbole de la foi qui rayonne d'espérance[11], quand bien-même elle fut désignée comme une « *étoile au pays des fétiches*[12] ».

En somme, depuis les premiers temps de l'implantation de l'impérium léopoldien en terre congolaise, il y eut des accommodements entre les instances politiques et celles ecclésiastiques. L'on sait, par exemple, que le roi Léopold II privilégia les francs-maçons au détriment des catholiques lors des travaux de la conférence de Berlin[13]. Mais, lorsque le besoin de brandir les idéaux philanthropiques s'imposa, ce fut à travers des arrangements qui donnèrent lieu à la signature d'un concordat entre l'EIC et le Saint-Siège, le 26 mai 1906, car le roi Léopold II opta pour la préférence nationale en privilégiant les congrégations et missionnaires belges.

Les quatre-vingts ans d'occupation belge seront cependant marqués par des mouvements insurrectionnels, des mutineries, des révoltes, des grèves, des épisodes de désobéissance civile qui entachèrent la prétention que la vie était partout calme et paisible à travers la colonie. La *pax belgica* fut régulièrement troublée par des incidents récurrents dont les stigmates apparaissent clairement à travers l'évolution des structures et des règles de fonctionnement des forces de l'ordre et de sécurité, ainsi que des institutions judiciaires.

De manière emblématique, l'Eglise catholique se manifesta en organisant le service de l'aumônerie militaire pendant la première

11. Kaumba L.S., *Fiers d'être congolais*, *Les symboles de notre identité*, Kinshasa, Noraf, 2014, p. 44.
12. Cf. « L'étoile au pays des fétiches », n° spécial Grands lacs, *Revue générale des missions d'Afrique*, 65e année, n°3, 15 décembre 1949.
13. Cf. Kaumba L.S., *Fiers d'être congolais*, p. 40.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 250 01/01/2026 13:09:15

guerre mondiale[14]. Nous disposons d'ailleurs de prises de position des ecclésiastiques aussi bien en faveur des mesures sévères contre les mouvements religieux messianiques – comme ce fut le cas des partisans kimbanguistes –, que contre les injustices sociales que subirent les Congolais en période de récession économique – cas fustigés par le R.P. Placide Tempels.

Après la fin de la seconde guerre mondiale, lorsque le vent de l'émancipation politique commença à souffler, les responsables politiques se préparaient à maintenir la paix en préservant l'ordre public et ils débattaient des modalités de déploiement d'une gendarmerie[15]. Les politologues s'exprimèrent à travers Van Bilsen, auteur d'un célèbre plan de 30 ans, tandis qu'autour de l'abbé Joseph Albert Malula, futur cardinal métropolitain de Kinshasa, l'opinion des Congolais dits évolués prenait position à travers le *Manifeste de la Conscience africaine* (30 juin 1956).

Ce *rendez-vous pour la paix*, les instances ecclésiastiques le renouvelleront désormais chaque fois qu'une crise menacera l'intégrité du territoire, ou mettra en péril le bien-être socio-économique de la population, voire compromettra la cohésion nationale et partant la paix sociale.

La théologie de la libération, dans sa version militaire caractérisée par le recours à la violence armée, ne trouva guère de terrain propice, hormis dans l'univers romanesque – comme ce fut le cas dans *Entre les eaux* de V.Y. Mudimbe[16], mais aussi dans des mouvements insurrectionnels à tendances syncrétiques ou traditionalistes.

14. Cf. *Les Congolais et la première guerre mondiale 1914-1918,* Kinshasa, Palais du peuple, 17-20 novembre 2014.
15. Cf. Amandine Lauro, « Maintenir l'ordre dans la colonie-modèle. Notes sur les désordres urbains et la police des frontières raciales au Congo Belge (1918-1945) », in *Crime, Histoire et Sociétés*, Vol. 15, n°2/2011.
16. V.Y. Mudimbe, *Entre les eaux. Dieu, un prêtre, la révolution* (roman), Paris, Présence Africaine, 1973.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 251 01/01/2026 13:09:15

## 2. Apports de l'église de 1960 à 2000

### 2.1. Sous la Première et la Deuxième Républiques

La période qui va de 1960 à 2000 fut caractérisée par les turbulences survenues au moment de l'accession de notre pays à l'indépendance. Il y eut, durant la Première République, une rupture de la légitimité politique au niveau des institutions nationales, des mutineries au sein de l'armée, avec surgissement des guerres de sécession (Katanga, du 11 juillet 1960 au 15 janvier 1963 ; Sud-Kasaï, du 08 août 1960 au 30 décembre 1961) et de nombreux conflits intercommunautaires. L'Eglise catholique dut se défendre contre les accusations de conspiration contre Patrice Emery Lumumba. Dans de nombreuses provinces, les missions catholiques[17] – et même protestantes –, payèrent un lourd tribut suite aux exactions qu'elles subirent de la part des rebelles. Faut-il rappeler que le diocèse de Mbujimayi fut constitué de portions de territoires cédées par les diocèses de Luluabourg et de Kabinda. Ainsi, les Baluba refoulés par les Lulua et les Basonge, et ceux qui étaient retournés du Katanga purent disposer d'une circonscription ecclésiastique propre sur les terres contrôlées par l'Etat sécessionniste du Sud-Kasaï.

Signalons que dans la dynamique de la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national, après la reddition des sécessions, il fut mis sur pied, en 1964, une commission chargée de la rédaction d'une Constitution qui remplacerait la Loi fondamentale du 19 mai 1960 relative aux structures du Congo, et léguée par le parlement belge. La Commission siégea à Luluabourg, aujourd'hui Kananga, et l'Eglise catholique y fut représentée par l'abbé Joseph Malula (17 décembre 1917 - 14 juin 1989) et le Père Martin Ekwa (25 décembre 1926 - 18 août 2013).

Quand survint le coup d'Etat du 24 novembre 1965, le cardinal Malula, nouvellement installé archevêque métropolitain de la ca-

17. Cf. Cf. Les cas de la Bienheureuse Anuarite Nengapeta, religieuse originaire de Wamba dans la province du Haut-Uélé, assassinée le 1er décembre 1964 à Isiro par les rebelles mulelistes, et du Bienheureux Albert Joubert, prêtre diocésain d'Uvira, assassiné par les mêmes rebelles le 28 novembre 1964 à Fizi dans la province du Sud-Kivu. Ce dernier a eu comme compagnons de martyre : le Père Giovanni Didonè (tué à Fizi), le Père Luigi Carrara et le Frère Vittorio Faccin (tués à Baraka). Tous les trois étaient des missionnaires xavériens.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 252 01/01/2026 13:09:15

pitale (7 juillet 1964), apporta tout son soutien aux nouveaux dirigeants[18]. Mais, des tensions allaient apparaître au fil du temps, du fait du durcissement du régime. Il y eut des querelles autour de l'usage des prénoms européens, suivies de l'expulsion du cardinal, de son exil à Rome et de la confiscation de sa résidence. Les cours de religion furent interdits dans les écoles tandis que la Jeunesse du Mouvement Populaire de la Révolution (JMPR) y était imposée. Plus tard, la nationalisation de l'université entraîna le retrait de la faculté de théologie de l'ancienne Université Lovanium, devenue un des trois campus de l'Université nationale du Zaïre (Unaza), avec ceux de Lubumbashi et de Kisangani (06 août 1971), sans parler du coup de massue constitué par la dissolution de l' ASBL Comité permanent des évêques du Zaïre (15 février 1973)[19].

Il y avait comme un malentendu entre le pouvoir et l'Eglise catholique au sujet des processus de préservation de la paix sociale et d'apaisement des conflits. Pour le pouvoir public, l'Eglise figurait parmi les fauteurs de troubles, les empêcheurs de tourner en rond, les suppôts de l'étranger. Les mises en garde de l'Eglise vis-à-vis d'un pouvoir autocratique et contre son incurie, étaient considérées comme des actes de subversion qu'il fallait coûte que coûte combattre et neutraliser.

Le cardinal Malula ne fut pas seul à se dresser contre les dérives dictatoriales sous la Deuxième République. Mgr Kabanga, archevêque métropolitain de Lubumbashi, fut aussi un éminent précurseur, qui se leva contre la répression et les intimidations provenant des dirigeants politiques. Il publia, en 1976, une mémorable lettre de carême intitulée *« Je suis un homme »*[20]*,* lettre dont l'impact fut d'ailleurs comparé à celui de l'encyclique *Rerum novarum* du Pape Léon XIII[21].

A l'issue de leur session d'août 1976, les membres du Comité permanent furent reçus en audience par le président de la République

18. Cf. Léon de Saint Moulin et Roger Gaise N'Ganzi, *op. cit.*, Tome I, pp. 279 et 288 : « Dénonciation du mal persistant et accablant les hommes au point de flétrir en eux l'image de Dieu ».
19. *Ibidem*, p. 36.
20. Mgr Kabanga Songasonga, *Je suis un homme : lettre pastorale de carême*, Lubumbashi, Archidiocèse, 1976, 31 pages.
21. L. de Saint Moulin, *op. cit.*, p. 37.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 253 01/01/2026 13:09:15

à N'sele, le 28 août 1976. Ils y traitèrent, pour une part, de la lettre pastorale de Mgr Kabanga, intitulée « Je suis un homme ». L'archevêque de Lubumbashi y dénonçait vigoureusement la dégradation de la moralité publique. Le chef de l'Etat s'en indigna, estimant qu'elle avait une résonance politique inacceptable[22].

Le président Mobutu s'offusquait contre « cette procédure de lettres pastorales écrites sans doute pour dénoncer le mal, mais donnant l'impression de lui faire des leçons ». Sans user de menace ni d'intimidation, il avait tenu à rappeler que l'on n'était plus au Moyen Age où les évêques régentaient le monde[23].

Outre les mesures prises contre le cardinal Malula et les mises en garde formulées à l'encontre de la lettre de Mgr Kabanga, il y eut aussi de mauvais traitements infligés à Mgr André Ilunga Kaseba, évêque de Kalemie Kirungu, qui était alors président de la Conférence épiscopale. En 1981, le prélat fut victime d'un attentat. A l'époque, on avait fait un lien entre ces divers incidents et la publication par le Comité permanent de l'épiscopat, sous la signature de son président – Mgr Kaseba –, d'un document intitulé « *Notre foi en l'homme, image de Dieu* » (23 juin 1981) [24]. Les évêques y dénonçaient nombre de faits précis caractérisés par « une grave méconnaissance de l'homme, de ses droits les plus fondamentaux et les plus imprescriptibles ».

Quelques années plus tard, le *Mémorandum des évêques au Chef de l'Etat* (09 mars 1990)[25], publié à la veille de la diffusion de la synthèse de la Consultation nationale initiée par le président Mobutu, amena ce dernier dans une colère clastique.

22. Léon de Saint Moulin et Roger Gaise N'Ganzi, *op.cit*., tome I, « Présentation du compte-rendu de l'entretien entre le Président de la République et le Comité Permanent de la CEZ », in *Le discours socio-politique de l'Eglise catholique du Congo (1956-1998)*, Tome I. Textes de la Conférence épiscopale, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa, 1998, p. 241.

23. *Ibidem*, p. 242.

24. *Ibidem*, pp. 282-288.

25. Comité permanent de la Conférence épiscopale du Zaïre, « *Mémorandum des évêques au Chef de l'Etat. De la situation du pays et du fonctionnement des institutions nationales* (9 mars 1990) », in L. de Saint Moulin, *op. cit.*, pp. 335-345.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 254 01/01/2026 13:09:15

### 2.2. Sous la Transition (24 avril 1990 – 06 décembre 2006)

De même que le processus de l'indépendance avait été propice à l'implication de l'Eglise dans l'avènement d'une nouvelle ère politique, de même, la contestation des dictatures, le vent de la perestroïka et l'avènement de la démocratie allaient aussi placer l'Eglise parmi les acteurs majeurs des changements socio-politiques en République démocratique du Congo (alors Zaïre). Mgr Monsengwo, président de la Conférence épiscopale nationale du Zaïre, fut élu président de la grand-messe politique de la Conférence nationale souveraine (CNS) (Kinshasa, 07 août 1991 – 06 décembre 1992) et reconduit à la même fonction au bureau du Haut Conseil de la République – Parlement de transition. Les chrétiens mobilisèrent dans leurs rangs les partis politiques de l'opposition et organisèrent une marche, le 16 février 1992, en pour protester contre la fermeture de la CNS et réclamer sa réouverture ; cette marche fut réprimée dans le sang.

Depuis 1994, une certaine instabilité s'est installée dans le pays, avec des épisodes alternés de paix et de guerre. Le choc survenu au Rwanda continue donc de faire des vagues au Congo depuis 30 ans. Comment l'Eglise s'y est-elle prise pour tenter de juguler les crises et empêcher l'hécatombe ? Au cours de cette longue période de 15 ans, de nouvelles figures emblématiques, porteuses d'un charisme propre, émergeront du sein de l'Eglise. Tel fut notamment le cas de Mgr Christophe Munzihirwa, Mgr Emmanuel Kataliko et de l'abbé Apollinaire Malumalu, pour ne citer que quelques figures disparues.

Faute d'avoir pu obtenir un changement politique pacifique au terme de la CNS, ce fut la guerre de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL, septembre 1996 – 17 mai 1997) qui parvint à mettre fin au règne de la Deuxième République. Mais, l'Eglise catholique qui ne souhaitait guère un changement violent - issu des armes -, dut se résoudre à accueillir le nouveau régime, considéré pourtant comme un « pis-aller »[26]. Les relations entre les deux allaient évoluer en dents de scie.

En fait, une fracture était apparue très tôt – au début des hostilités – entre les évêques de l'Est et ceux de l'Ouest du pays. Les

26. *Ibidem*, p. 473.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 255 01/01/2026 13:09:16

premiers comprirent très tôt la portée des enjeux liés à la « guerre de libération » tandis que les seconds – défendant ardemment d'éventuels « acquis de la Conférence nationale souveraine » –, crurent qu'il s'agissait de simples soubresauts. L'assassinat de Mgr Munzihirwa, le 29 octobre 1996, fut ignoré par les rédacteurs de messages de condoléances du Secrétariat général de la Conférence épiscopale du Zaïre (CEZ). « Il n'y aura ni lettre de protestation contre cet assassinat, ni lettre de condoléances à l'Eglise de Bukavu, ni allusion dans un message officiel de l'Eglise »[27]. « L'on pourrait considérer que la voix officielle de l'Eglise de la RDC était désorientée et embarrassée par l'échec de la mise en œuvre des résolutions de la CNS et le début d'une guerre de libération qui trouva un écho favorable dans l'opinion publique »[28]. C'est seulement le 31 janvier 1997, soit trois mois après sa mort, qu'une allusion timide et anonyme y fit allusion dans un message intitulé « *Bienheureux les artisans de paix. Les événements actuels et l'avenir du Zaïre* » (n.6) [29].

Le régime de l'Afdl fut de très courte durée (17 mai 1996 – 02 août 1998). Après la survenance de la guerre d'invasion et d'occupation (02 août 1998 – 01 avril 2003), la dégradation de la situation sécuritaire nécessita la convocation d'un forum dénommé « *Consultation nationale* »[30], organisé par les confessions religieuses (Kinshasa, 24 février – 11 mars 2000), « en vue d'apporter leur contribution à la réconciliation et à la paix en RDC ». Les Assises » furent présidées par Mgr Marini Bodho, alors président de l'Eglise du Christ au Congo.

Pour mutualiser les campagnes de sensibilisation en faveur de la paix, l'Eglise catholique s'associera de plus en plus fréquemment aux autres confessions religieuses, avec lesquelles elle intégrera différentes institutions d'appui à la démocratie et animera des structures dédiées à la mise en œuvre de plans de paix et de réconciliation. La dynamique mise en place depuis les travaux de la CNS, s'amplifiera au cours du XXI[e] siècle, à la faveur de la multiplication exponentielle des associations membres de la

27. R. Minani, *op. cit.*, p. 341.
28. *Ibidem*, p. 351.
29. *Ibidem*, p. 341.
30. André Masiala Ma Solo, *Actes de la consultation nationale*, Kinshasa, Cedi, 2000, 255 pages.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 256 01/01/2026 13:09:16

société civile et des revendications relatives au respect des droits de l'homme.

L'Eglise catholique fera de la doctrine sociale le catéchisme sur la base duquel elle développera ouvertement et souvent frontalement son engagement politique. Au nom de sa vocation prophétique, elle stigmatisera les insuffisances de l'Etat face aux défis de gouvernance et de paix.[31] Elle se manifestera aussi bien par des prises de position que par des manifestations de rue, voire des stratégies de lobbying auprès des instances internationales – message au Secrétaire général des Nations unies –, de divers partenaires bi- ou multilatéraux. Certaines de ses organisations ne manqueront d'ailleurs pas de contracter des alliances controversées avec des groupes tels que *Y'en a marre* du Sénégal et le *Balai citoyen* du Burkina Faso, largement financés par le dispositif d'Open Society de George Soros.

## 3. Au cours du XXIe siècle

La Commission Justice et Paix sera la cheville ouvrière de l'action politique de l'Eglise. Emanation du Concile Vatican II[32], elle fut créée par la Conférence épiscopale du Zaïre en 1978, mais elle ne sera dotée de statuts propres que le 8 septembre 1993. Au cours de cette même période, l'archidiocèse de Bukavu mit en place le Groupe d'analyse politique, économique et social (GRAPES), qui s'illustrera – sous l'inoxydable Rigobert Minani – à travers des prises de position sur la crise rwandaise[33]. Mais, il faudra attendre 1998 pour voir sortir la Commission épiscopale Justice et Paix de l'ombre et prendre véritablement ses quartiers parmi les commissions spécialisées, sous le leadership du professeur Dominique Kahang a Rukonkish, de si illustre et heureuse mémoire. C'est à lui que succédera la Révérende Sœur Marie Bernard Alima, intrépide combattante pour la démocratie, la justice et la paix. La Commission épiscopale Justice et Paix, devenue l'ASBL Justice

31. Rigobert Minani Bihuzo, *Les défis de la construction de la paix en République Démocratique du Congo et l'engagement de l'Eglise*, Kinshasa, Editions du Cepas, 2021, p. 513.
32. « La création d'un organisme de l'Eglise universelle, chargé d'inciter la communauté catholique à promouvoir l'essor des régions pauvres et la justice sociale entre les nations » (*Gaudium et Spes* n° 90).
33. Cf. Rigobert Minani, *op. cit.*, p.313.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 257 01/01/2026 13:09:16

et Paix Congo (13 juillet 2016), va jouer un rôle de premier plan dans les institutions publiques et les processus de paix, particulièrement au cours des opérations électorales.

Après l'hécatombe survenue au Rwanda en 1994, notre pays a connu une série de conflits armés directement rattachés à la crise rwandaise. Il s'agit de :

- la guerre de Libération (septembre 1996 – 17 mai 1997) ;
- la guerre d'invasion et d'occupation (02 août 1998 – 01 avril 2003) ;
- la rébellion du Congrès national pour la défense du peuple (26 mai 2004 – 23 mars 2009) ;
- la rébellion du M23 (04 avril 2012 – 07 novembre 2013) ;
- Les groupes armés rwandais ALIR (créée en 1997) et FDLR (créées en 2000) ;
- Les groupes armés dits Maï-Maï ;
- la guerre du M23 – AFC (22 mai 2022 à ce jour).

Lorsque l'on considère ces divers conflits armés, l'on notera une participation significative des Eglises, notamment :

- aux assises de Sun City ;
- aux négociations sur les FDLR, sous la médiation de San'Egidio de Rome ;
- A la Conférence internationale pour la paix et la sécurité des Grands Lacs (CIRGL) ;
- à la conférence de Goma sur le CNDP (06 janvier 2008) ;
- Au processus de la Conférence internationale pour la paix et la sécurité des Grands Lacs (CIRGL, 2006) ;
- aux pourparlers de Kampala avec le M23.

Il en fut de même dans la mise en œuvre des programmes de paix, de stabilisation, de réconciliation communautaire, de formation électorale :

- STAREC (Stabilisation et Reconstruction des zones sortant des Conflits armés)
- BUNADER (Bureau National de Désarmement et Réinsertion)
- CONADER (Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion)
- CARTEC (Coordination des Actions pour la Réussite de la Transition de l'Eglise Catholique)



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 258 01/01/2026 13:09:16

Des groupes de réflexion et d'action ont toujours accompagné ce déploiement socio-politique de l'Eglise. Ce fut notamment le cas de *Conscience africaine*, du Grapes, du Rodhecic (Réseau d'Organisations des droits de l'homme d'inspiration chrétienne), des Groupes Amos, Jérémie et Justice et Libération, du Cartec (Coordination des actions pour la réussite de la transition de l'Eglise catholique), voire du CLC (Comité laïc de coordination).

Depuis l'alternance politique, entre les Présidents Joseph Kabila et Félix Tshisekedi, célébrée le 24 janvier 2019, l'on assiste à un fléchissement des interventions de l'Eglise catholique vis-à-vis du pouvoir. Certes, les lettres pastorales, mémorandums, déclarations, messages, communiqués et points de presse continuent de garder leur caractère polémique et caustique, mais les manifestations de rue ne sont plus soutenues, alors que des incursions musclées sont organisées dans les résidences officielles des ecclésiastiques, comme ce furent les cas chez l'archevêque de Lubumbashi (24 février 2023) et chez le cardinal archevêque métropolitain de Kinshasa (information judiciaire pour propos séditieux, 27 avril 2024).

La résurgence des défis économiques suscités par le boom minier en RDC, le nouveau code minier de 2002 et celui révisé de 2018[34], a amené l'Eglise à s'intéresser davantage à la question minière dans ses rapports avec la sauvegarde de l'environnement et les équilibres écologiques, la création des richesses et la lutte contre la pauvreté, le financement des conflits armés et le déferlement des violences de toutes sortes. La Commission épiscopale pour les ressources naturelles (CERN) travaille depuis 2007 à sensibiliser la population et les institutions à une meilleure gestion des mines et des forêts en République démocratique du Congo. La lutte pour une gestion équitable et durable des ressources naturelles est devenue l'un des maîtres-mots de la restauration et de l'affermissement de la paix et de la justice.

En matière électorale, les observateurs se sont gardés de publier les résultats de 2023 et ont accepté de s'en remettre à la CENI. Le Comité laïc de coordination (CLC) se recherche et donne l'impression de s'engager sur la voie de l'éclatement, et l'Eglise ne

34. Cf. Loi n° 18/001 du 09 mars 2018 modifiant et complétant la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 259 01/01/2026 13:09:16

sait plus à quel saint se vouer pour trouver des repères sur nos positions officielles face au Rwanda et à l'Ouganda.

## 4. Profilage de nouveaux défis

Après le départ forcé de Mobutu, le martyr de Mzee Laurent-Désiré Kabila et le retrait volontaire de Joseph Kabila, l'Eglise s'est gardée d'interférer dans les issues des scrutins de décembre 2023 et a momentanément adopté une position de réserve vis-à-vis des projets de révision constitutionnelle. Mais, elle avait haussé le ton contre la prolifération des actes de brutalisation orchestrés par le pouvoir, provoquant ainsi l'ire du président de la République, qui saisira l'occasion du jubilé célébré en l'honneur de l'évêque de Mbujimayi pour

> *« tirer la sonnette d'alarme à propos d'une certaine dérive constatée au sein de l'Eglise (...). Parmi vous, il y a malheureusement quelques personnes qui ont pris une tendance dangereuse qui risquerait de diviser notre nation. En tant que garant de l'unité de cette nation, je me sens obligé de dire que je n'accepterai jamais une telle dérive ... ».*

Faudrait-il rappeler que dans des circonstances quelque peu similaires, le Comité permanent des évêques du Zaïre, répondant aux observations formulées par le Président Mobutu à l'encontre de la lettre de carême publiée par Mgr Eugène Kabanga en 1976, « eut la sagesse et le courage de lui répondre que la mission apostolique des évêques ne permettait pas de garantir que pareil cas ne se présenterait plus »[35].

Devrions-nous croire que l'Eglise aura perdu la mémoire des marches d'antan (sous Joseph-Désiré Mobutu, sous Joseph Kabila et sous Félix Tshisekedi de la troisième législature) ? Devrait-on penser que de nouveaux défis qui assaillent notre pays et notre peuple aujourd'hui, ne peuvent guère faire appel à ces formules classiques de lutte dite de « non-violence active » ?

Quand on scrute la situation actuelle de notre pays, trois défis majeurs surgissent, à savoir :

35. Léon de Saint Moulin et Roger Gaise N'Ganzi,, *op.cit.*, p. 37.



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 260 01/01/2026 13:09:16

- Comment mettre fin à la guerre et revenir à la paix ?
- Comment mettre fin à la corruption et au pillage des ressources nationales ?
- Comment mettre fin à la brutalisation de la gouvernance et au braquage institutionnel ?

Il s'agit là des défis largement évoqués par les gouvernants et la population, et qui alimentent les débats publics, autant politiques que scientifiques.

*S'agissant de la question de la paix*, il y a lieu de noter qu'elle était sortie des déclarations de la Cenco entre 2013 et 2022, soit au cours d'une période de 10 ans, correspondant à la période postérieure à la mise en défaite militaire des troupes du M23. Connaissant les accointances entre le M23 et le pouvoir en place au Rwanda depuis 1994, tout se passe comme si aux 30 ans de retour à la paix sur le territoire rwandais avaient correspondu globalement 30 ans de tribulations dues aux guerres et aux rébellions en République démocratique du Congo. Par-delà les exigences strictement militaires de formation, d'équipement et de prise en charge des militaires, la clé de la victoire réside dans la restauration et la consolidation de la cohésion nationale, largement érodée. Nier ce fait, c'est détériorer davantage la concorde nationale, retarder la victoire, et par conséquent contribuer d'une certaine manière au renforcement des forces investies dans la désintégration de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire.

*S'agissant de la question de la corruption et du pillage des ressources naturelles*, elle va de pair avec celles de la justice sociale et du bien-être de la population. Le Trésor public dispose aujourd'hui d'un volume de ressources financières représentant un niveau trois à quatre fois supérieur à celui qui était mobilisable et disponible durant les deux premières législatures de la Troisième République. Toutes les instances politiques, sociales et religieuses dénoncent cet état des choses, mais ni l'Inspection Générale des Finances (IGF), ni les instances judiciaires, ni le gouvernement ne s'investissent véritablement pour y remédier. Les mesures prises à l'encontre des entreprises minières Tenke Fungurume Mining (TFM) et Sicomines (Sino-Congolaise des Mines) ont fait perdre à notre pays près d'un milliard de dollars



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 261 01/01/2026 13:09:16

en neuf mois de suspension d'importations et d'exportations. Les négociations autour du contrat chinois, dont les issues étaient pourtant connues, ont été tirées en longueur pour déboucher sur le versement aux participants de plantureuses primes. La lutte sociale, abandonnée par les activistes politiques, est progressivement prise en charge par les syndicats, dont celui des enseignants du primaire, car la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement a débouché sur une impasse. Les résultats pourraient être globalement les mêmes concernant la gratuite de la maternité, sans parler de la couverture santé universelle, ou encore de la délicate et périlleuse question de l'unitisation de l'exploitation du pétrole avec notre voisin sur la côte de Muanda.

*S'agissant de la brutalisation de la gouvernance et du braquage institutionnel*, il faudrait craindre qu'elle n'envenime davantage la situation de guerre déjà présente dans l'Est, la crise sociale en ébullition et l'exaspération d'une population exposée à la précarité quotidienne et menacée d'être dépouillée de ses moyens de pression sur les dirigeants, comme l'indiquent les démarches de révision constitutionnelle. On se rappelle que la décision qui fut prise en son temps par la Cenco, en rapport avec le retrait du personnel qualifié de la gestion des bureaux de vote à quelques mois des scrutins de 2016, porta un coup fatal au processus électoral. On peut certes reconnaître que la Cenco a été souvent arrêtée dans ses envolées, singulièrement lors des négociations de décembre 2016, que cela a pu calmer certaines ardeurs. Mais, ce serait se tromper gravement que de croire en une capitulation face aux intimidations proférées par les acteurs politiques et les services spécialisés, car un nouvel acteur protéiforme est entré dans le champ socio-politique, surplombant les espaces terrestre, maritime et aérien, à savoir les *médias sociaux* installés dans le cyberespace.

### *Interpellation*

Il se pose maintenant la question épineuse ci-après : de quelle manière l'Eglise entend-elle contribuer à la construction de la paix dans le nouveau contexte du développement des médias sociaux et de l'intelligence artificielle ? Le pouvoir d'Etat sera-t-il encore en mesure d'intimider et de réduire au silence les activistes –



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 262 01/01/2026 13:09:16

catholiques et autres – qui investissent le cyberespace pour y mener le combat pour la justice et la paix, qui est aussi un combat pour la liberté, l'indépendance et le bien-être social ?

## Conclusion : le serviteur inutile et la résilience *ubuntu*

Alors que nous gardons dans notre mémoire collective le projet de plan de 30 ans de décolonisation progressive du Congo belge élaboré par Van Bilsen – son échéance aurait été atteinte en 1986, soit peu avant le bouleversement provoqué en 1989 par la chute du mur de Berlin –, nous voilà maintenant devant une nouvelle échéance de 30 ans, à compter de la conflagration survenue au Rwanda en 1994. Notre pays paye un lourd tribut pour avoir servi d'exutoire à la barbarie.

Le théâtre des conflits s'étant déplacé du Rwanda vers la RDC, l'Etat congolais a besoin de renforcer son esprit de défense et d'asseoir sa résilience pour espérer survivre en tant qu'entité politique et en tant que peuple. L'Etat ne pouvant accomplir une telle tâche, à lui tout seul, il a toujours été accompagné par la société civile, les corps intermédiaires, les confessions religieuses.

S'agissant de la contribution de l'Eglise catholique, en particulier, et de toutes les confessions religieuses en général, le paradigme de la coopération et de la mutualisation des efforts pour la paix et la justice, doit s'inspirer de la parabole du serviteur inutile, et s'accorder avec une anthropologie basée sur la doctrine et la philosophie de l'*ubuntu*.

Le modèle du serviteur inutile, repris dans l'évangile de Luc (17,10), rappelle que les acteurs issus des structures religieuses ne devraient guère s'attendre à des rétributions politiques pour des prestations à vocation politique. Chaque fois que l'honneur et l'orgueil ont été mis au premier plan, les pouvoirs ecclésiastiques se sont trouvés en difficulté face aux détenteurs du pouvoir politique.

Aussi la voie de l'*ubuntu* s'offre-t-elle comme une médiation indispensable à l'humanisation des rapports entre le politique et le religieux, car elle privilégie la relation à autrui, la retenue, le dé-



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 263 01/01/2026 13:09:16

centrement de soi dans les rapports sociaux, comme fondements de la résilience.

La relativisation de l'orgueil et le renforcement du sens de l'humain sont donc là pour rappeler aux hommes d'église et aux hommes politiques, que ni les uns ni les autres ne sont des dieux, que les épreuves qui nous assaillent nécessitent une intelligence collective et un combat résolu pour une éthique de la réciprocité. L'amour-propre des politiciens, leur *hybris* les conduira toujours à la perte et entraînera la déchéance du peuple, voire la désagrégation du pays.

Les temps actuels doivent donc être consacrés à la restauration d'une gouvernance respectueuse de l'homme, soucieuse de sa dignité et promotrice de l'équilibre avec le monde environnant. Les dirigeants doivent s'ouvrir au peuple, cesser de s'écouter eux-mêmes pour entendre les lamentations du peuple, intérioriser la dimension spirituelle sans mysticisme ni superstition futile, pour gouverner véritablement avec sagesse et prudence, justice et force, et garantir ainsi le rétablissement de la paix dans notre pays et dans la sous-région de l'Afrique centrale.

---

**Prince Kaumba Lufunda,** philosophe et criminologue, enseigne à l'Université de Kinshasa. Recteur honoraire de l'Université de Lubumbashi et ancien secrétaire permanent du Conseil d'administration des universités du Congo, il est sénateur honoraire et membre titulaire de l'Académie congolaise des sciences. Parmi ses récentes publications figurent : *Comprendre Ubuntu. R.P. Tempels et Mgr Desmond Tutu sur une toile d'araignée* (2020) ; *Questions disputées sur la philosophie africaine. La philosophie de ceux qui ne parlent pas comme vous et nous* (2022).

---



ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 264 01/01/2026 13:09:16

ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 265 01/01/2026 13:09:16

ICEA_NUMERO_2_OCTOBRE 2025.indd 266 01/01/2026 13:09:16